



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753120 2

Mercure
#DM

Faint, illegible handwriting

*IM

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
M A R S. 1733.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER,
ruè S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DENULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy

A V I S.

LADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetex, aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
M A R S. 1733.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

DE PIT CONTRE LE TEMS.
O D E.



Source des Tourments que j'en-
dure,
Cruel ennemi des Mortels,
Tyran de l'Art, de la Nature,
Je viens renverser tes Autels.

En vain, tu reçois du vulgaire,

A ij Des

412 MERCURE DE FRANCE

Des Noms , des Titres glorieux ,
Seroit-ce donc notre misère ,
Qui te rendroit si précieux ?

Ainsi qu'un Pere impitoiable ,
Qui dévore ses propres fruits ,
Je te vois , Temps inexorable ,
Détruire ce que tu produits ,

A moissonner ce qui respire ,
La mort borne ses attentats ;
Le Temps exerce son Empire ,
Sur tous les Êtres d'icy-bas.

C'est la source toujours féconde ,
De mille changemens divers ;
Les premiers Citoyens du monde ;
Ne virent point notre Univers.

Plus inconstant que le nuage ,
Il est bien plus à redouter ;
Sans cesse il promene l'orage ,
Qui sur nos jours doit éclater.

Plus rapide que l'Hyronnelle ,
Que Flore rappelle à sa Cour ,

Mais

s'en faut qu'il soit si fidelle ,
 Quand il s'enfuit, c'est sans retour.

Ainsi que dans un gouffre immense ,
 Mes jours , mes ans se sont perdus ;
 Que reste-t-il en ma puissance ?
 Un moment qui n'est déjà plus.

Sur le teint brillant d'une Aurore ,
 Je vois germer mille fleurs ;
 Elle ne faisoient que d'éclorre ,
 Le Temps a flétri leurs couleurs.

Ce qui fit jadis mes délices ,
 N'a plus ni charme ni douceur ;
 C'est toi , l'auteur de mes caprices ,
 Qui fais ainsi tourner mon cœur.

Par mille plaintes criminelles ,
 Que l'on n'outrage plus l'Amour ;
 C'est toi qui lui prêtes tes aîles ,
 Pour disparoître sans retour.

Nos Edifices , nos Portiques ,
 Des Dieux prêchent la Majesté ;
 Ce sont leurs ruines tragiques
 Qui prouvent ta Divinité.

Fameux Héros , votre mémoire ,
 Auroit triomphé de la mort ;
 Le Temps plus sûr de sa victoire ,
 L'anéantira sans effort.

Le plaisir auquel je me livre ,
 Vient bien-tôt à se démentir ;
 Un moment ne peut garantir
 L'autre moment qui le doit suivre.

Envain je cherche à pénétrer
 De son avenir les Mysteres ;
 Il veut nous cacher nos miseres ,
 Il craint de nous y préparer.

Les Ris , les Jeux , troupe fidele ;
 Egayoient mes tristes esprits ;
 Mais le Temps passe , et d'un coup d'aile ;
 Dissipe les Jeux et les Ris.

A quelque chagrin suis-je en proie ?
 Le cruel paroît s'arrêter ;
 Mon cœur n'ag-t-il dans la joye ?
 Il s'empresse de me quitter.

Si quelque flatteuse esperance ,
 Me fait désirer l'avenir ,

Pour

Pour retarder ma joiissance ,
 Son cours paroît se rallentir.

Sur le present, mon cœur soupire ;
 Et l'avenir me fait trembler ;
 Le passé même me déchire ;
 Il reparoît pour me troubler.

Et quand le poids des ans m'accable ;
 Pour me tourmenter de nouveau ,
 Dans l'âge le plus vénérable ,
 Il me fait rentrer au Berceau.

Cependant son humeur sauvage ,
 Ne nous le fait point détester ,
 Il fuit , il vole , et le volage ,
 Se fait encore regretter.

Passe , vole , Temps homicide ,
 Je n'en verserai point de pleurs ;
 Plus ta course devient rapide ,
 Plus elle abrège mes malheurs,

Si dans le portrait de tes crimes ,
 Mes Vers paroissent sans appas ;
 Je craignois de devoir mes Rimes ,
 A l'ennemi que je combats.

LE CHAPPELLAIN

A iij LET



LETTRE sur la Ville Capitale de
Guyenne, s'il faut l'appeller Bordeaux
ou Bourdeaux.

LA question, Monsieur, dont il s'agit icy, me rappelle telle que fit autrefois Pompée aux Sçavans de son temps, pour sçavoir s'il falloit mettre dans l'Inscription de ses Titres, au Temple de la Victoire, *tertio* ou *tertium Consul*. Cicéron se fit une occupation grave d'y penser, pour donner sérieusement son avis, qui nous est rapporté par Aulugelle, dans son bel Ouvrage, *Noctes Atticae*. Je ne me sens pas moins obligé que l'Orateur Romain, d'avoir de l'application pour la Critique du nom d'une des principales Villes du Royaume; et qui par le Testament de Charlemagne est qualifiée une des Métropoles de son Empire.

Une personne qui seroit de la famille du defunt Président de Bordeaux, qui fut Ambassadeur en Angleterre, pourroit prendre parti pour Bordeaux, afin d'avoir un nom commun avec une grande et belle Ville; mais ni vous ni moi n'avons pas cet interêt particulier, au préjudice du bon choix qu'il faut faire.

Une

Une prétendue Etymologie a donné lieu au doute. Il y a bien des gens qui lisent et écrivent *Bordeaux*, sur l'imagination qu'ils ont que le nom de cette Ville lui vient du *Bord des Eaux*; et qu'ainsi il faut en conformité, la nommer *Bordeaux*. Cette origine n'est pas de distinction, et de plus elle n'est pas raisonnable. Ce n'est qu'une petite allusion qui vient d'abord à la bouche, et qui n'étant pas véritable, ne fait nulle conséquence pour la dénomination de la Ville. A suivre le cours des grandes Rivieres de France, et de la Garonne en particulier, depuis la source jusqu'à l'embouchure, il y a plusieurs Villes bâties sur le bas des Eaux; ce qui est si commun, n'est pas plus propre à nommer cette Ville que les autres. Il y a même quelque turpitude dans cette origine, qu'il faut laisser à ces lieux de débauche, qu'on dit en avoir été appellez dans le vieux stile, *Bordeaux*, à cause que ces Loges de prostitution ont été autrefois sur le bord de l'eau. Cicéron en fait mention : *Ad partem littoris positis tabernaculis castra luxuria collocaverat*. Après avoir fait dresser des Tentes sur un endroit du Rivage, il y avoit placé le Camp de la Luxure. Enfin *Burdigala*, le mot Latin, étant plus ancien que

A v le

418 MERCURE DE FRANCE

le mot François, car on le trouve dans Ausone, *Burdigala est natale solum*, &c. Il n'y a aucune syllable qui donne la moindre idée du bord de l'eau. Il n'en est pas de même dans *Aigues mortes*, où le Latin contient et exprime les eaux du nom François, *Aqua mortua*.

Il faut donc chercher l'origine du mot François dans *Burdigala* latin. Elle se présente en deux gros Ruisseaux, *Bourdes* et *Jalles*, qui ne sont pas éloignés de la Ville, et qui à l'endroit où ils entrent dans la Garonne, qu'on dit être à présent sous l'Eglise de S. Pierre, ont marqué celui où la Ville a été bâtie. Or on voit dans ce premier Ruisseau, *Bourdes*, qu'il faut dire *Bourdeaux*, et non pas *Bordeaux*. Le Fleuve de la Judée, qui de deux Fontaines, *Jor* et *Dan*, a été nommé en Latin *Jordanis*, est nommé en François, *Jourdain*.

Le mot *Burdigala*, même sans l'Étymologie, est favorable à *Bourdeaux*, parce que lorsque le Latin souffre une conversion de lettres au François, il se change en la diphtongue *ou*; exemples: *Cubitus*, Coude; *Curvus*, Courbe; *Dulcis*, Doux; *Turma*, Troupe, et non pas *Trope*, qu'on trouve barbare dans Ronsard; *Nutrix*, Nourrice, et non pas *Norrice*,

rice, qu'on ne peut souffrir dans plusieurs femmes de Paris; de même *Burdigala*, fait *Bourdeaux*.

Il y a un double exemple où la Garonne entre dans l'Océan: *Tunis Corduana*, Tour de Cordouan. Les autres Villes changent de même, *u en on*. *Turonnes*, Tours; *Bituriges*, Bourges, &c. Le Palais du Roy, *Lupara*, le Louvre, et le nom même du Roy, *Ludovicus*, Louis. Il ne faut pas ôter à Bourdeaux la dignité d'être en communauté d'une diphtongue douce, avec des Villes considérables, et avec des noms Augustes.

Une nouvelle preuve paroît dans le nom Grec de la Ville, rapporté par Strabon, qui vivoit du temps d'Auguste. On lit au 4^e Livre de sa Géographie, *Bourdegala*. Or le François ayant beaucoup d'affinité avec le Grec, doit retenir la diphtongue *ou* pour *Bourdeaux*. Les Latins mêmes ont été jaloux de la douceur de cette diphtongue dans les Grecs, et l'ont quelquefois imitée trois fois dans un même mot, prononçant *Lucullus*, comme s'il y avoit *Loncoullous*. Notre Langue la conserve dans ces grands Noms, *Bourbon*, *Bourgogne*; il faut pareillement la conserver dans la grande Ville de *Bourdeaux*.

Il y a des Auteurs qui tiennent que ses

A vj habi-

420 MERCURE DE FRANCE
habitans ont été autrefois appellez *Bituriges*, parce que des familles de Bourges, en ont été les premiers Citoyens; et que de *Bituriges* on a substitué dans la basse Latinité par contraction *Bourga* ou *Bourgi*. Tout cela établit le nom de *Bourdeaux*.

On doit supposer que les habitans sçavent le nom de leur Ville. comme un fils sçait le nom de son Pere. Or il est constant qu'ils disoient *Bourden*, dans le vieux langage, et depuis ils disent *Bourdeaux*, comme il paroît dans la Chronique Bourdeloise, et dans ses Archives de familles.

Elie Vinet, ce sçavant Homme, qui fit honneur à l'Université de la Ville, présenta à Charles IX. en 1564. les Antiquitez de la Ville de Bourdeaux; et au devant de son Discours, on voit une Estampe de la Ville, où il y a en haut *Bourdeaux*.

C'est l'affaire des Géographes de sçavoir les noms des Villes, aussi bien que des Montagnes et des Rivieres. On lit dans les Cartes de Samson de Duval et de de Fer, *Bourdeaux*; et M^r d'Audifret qui a donné, avec de petites Cartes, la Géographie ancienne, moderne et historique, a mis dans son Discours, et fait graver dans sa Carte, *Bourdeaux*.

Enfin pour achever de vuidier entiere-
ment

ment le partage qui depuis plusieurs années est dans le monde entre *Bordeaux* et *Bourdeaux*, on peut alléguer, en faveur du bel usage, trois Auteurs Illustres. M^r le Maître, fameux Avocat du Parlement de Paris, dans son Plaidoyer 29. parle d'une Dame, qui fait, dit-il, *compassion à tout Bourdeaux*. M^r Pelisson, dans son Histoire de l'Académie Française, à l'article de M^r le Comte de Servien, dont il rapporte les Titres, y met celui de *Premier President au Parlement de Bourdeaux*. Et le P. Bouhours, dont les nouvelles Remarques sur la Langue Française peuvent être jointes à celles de Vaugelas, comme de la Broderie sur du Velours, dit aussi *Bourdeaux*. C'est dans son premier Entretien, qui est de la Mer: *Au contraire, à la côte de Bourdeaux le Flux est de sept heures*. Il me semble que voilà le nom de *Bourdeaux* aussi-bien soutenu, à l'exclusion de *Bordeaux*, que si M^r le Maître en avoit fait un Plaidoyer; M^r Péliſson, une Histoire; et le P. Bouhours, un Entretien. Je suis, &c.





A M^{LLE} ROSE de S... N... en
lui envoyant des Vers Provençaux.

Dans l'aimable Saison où les Ris et les Grâces
S'empresent, jeune Rose, à marcher sur vos
traces ;

Dois-je me flatter que des Vers ,
Enfans engourdis d'une Muse ,
Qui compte déjà trente hyvers ,
Seront pour vous des jeux où votre esprit s'a-
muse ?

Mais songez que ces jeux ont emprunté de vous ;
Ce qu'ils ont d'amusant , ce qu'ils ont d'agréable ;
Passe-temps d'une Enfance aimable ,
Vous devez passer jusqu'à nous.

Recevez , belle Rose , un légitime hommage ,
Je ne viens vous offrir que votre propre Ouvrage.

Pour bannir l'Art et son secours ,
Je vais me servir du langage ,
Dont se servoient les Troubadours ,
Qui les premiers sur ce Rivage ,
Ont mis en rime des Discours.

Vous qui nâquites toute belle ,
Vous qu'on ne sçauroit voir sans qu'on en soit
épris ,

Qui serez du beau Sexe à jamais le mo-
dele ,

Sou-

Soutenez mes accords , animez mes esprits
 D'une beauté toujours nouvelle ;
 Heureux , si je la fais passer en mes Ecrits !
 Mille Rivaux jaloux respecteront ma gloire ;
 Mes Vers vainqueurs de l'Onde noire ,
 A l'abri de votre beau nom ,
 Loin de l'Empire de Pluton ,
 Iront au Temple de Memoire.

LOU CAPOUCHIN DE' SUCRE'

C O N T E .

MArsillo passo à bouen drech en beouta ,
 Per son coumerço et son antiquita ,
 Per sa grandour , fouessos Villos dau Mondé ,
 La ges de Ben qu'en ello noun aboundé :
 L'ordré li regno et tout les ben mena ,
 Per leis Consouls que lou sort la douna.

Venguens au fait. Si trobo dins Marsillo ,
 Entré dex millo , une poulido Fillo ,
 Que la Naturo ourñet de seis presens ,
 En quèlesprit a devança lou temps ;
 Ello dau Conté a fourni la matiero ,
 N'ai qué l'hounour de lou mettre en luthiero ;
 En travaillant sur un sujet tan beou ,
 S'agradi pas , Pegazo es un Camecou.
 La jouino Reso (es lou nom de la Fillo)
 Fasié la gau d'un aimable Famillo ,

Que

424 IMÉRCURE DE FRANCE

Que néro pas sourtido dau mailloué,
 N'aurien pas fa changi contro un Pitoué.
 La changearien aujourd'hui mens encaro.
 Ren n'es plus beou que son Amo et sa Caro,
 Dau Ciel en tout adouren les faisouns,
 Es nado Fillo, et d'autres sount Garçons.

Per amuser leis innocens capricis,
 D'aquel Enfant, que fasié leis delicis,
 Et d'une Mero, et dun Pero encantats;
 Chacun courrié cerquar de tous coustats
 Mille juguets : l'avie jamai de Fiero,
 Que n'oun Venguesso ou Pipado de Ciero;
 Ou siblets d'or garnis de Cascaveous,
 Ou ben Rampaus emé seis auri peous :
 Mai son esprit, que déjà poun chejavo,
 Anavo au Bouen, lou saisissié, laimavo;
 Avie per tout, hors dau sucré, un mesprés,
 Danquau degun faou que siegue susprés.

D'un Capouchin, fa de pasto de Geno,
 Li fan presen per faire * *Leno Leno* :
 Gardas lou ben, Roso, se lou lipas,
 Li dit sa Mero, iou non Vaimarai pas.
 L'ordre es douna, mai la Filletto penso,
 Coumo pourtan l'envejo et la deffenso,
 S'accoumoudar, et commo entamanar,
 Lou Capouchin : lou fai donc proumenar,

* Termes dont se servent les Nourrices en Pro-
 vence pour amuser les Enfants.

Devant

Devant seis ueils et devant sa bouqueto ;
Eou li fasié terriblement ligueto.

Quand quau quaren en quint'agi que sié,
Es defendu , per lors fa mai d'enscié.

Enfin un jour. que la barbo sucrado ,
S'aprouchet traou , Roso d'une lipado ;
La démouchet ; Capouchin benhuroux ,
Aro ton sort farié fouessos gieloux.

Au Capouchin fa sentir sa dent primo ;
Une autre fes la sandalo s'esprimo ;
Na plus qu'un bras , lou nâs un beou matin ,
Es escourchi , puis lou soir lou gourdin.

Coumo a toujours fouert crignu la Crïdesto ;
Songet dabord d'avé léxcuse lesto :

Roso vesen que lou suera santouin ,
De jour en jour si fasié plus pichoun ;
Et que ben leon n'aurié pas brigo entiero ,
N'avertisset sa Mero la premiero ,

Mero ben digno (à va dire en passant ,
De mettre au jour un tant aimable Enfant !)

Vaviou ti pas , diguet dabord la Mero ,
Fasen semblant de si mettré en coulero ,

Ben deffendût que noun lou lipessias ?

Parlas ? diguas , groumande que vous sias ?

Es vrai : mai se lou Capouchin me lipo ,

Nes pas miracle ansin sé si dissipo ;

Mi ven baiser , li voue li ges de bent :

Saquo duravo , oh ! liressarie ren.

La Mero alôrs surpréssé , desarmado ,
 S'en va contar de plaisir penetrado ,
 A son-Mari ce què degun creirié ;
 Resto surprés , eh ! qu noun vaserié !
 Per iou , Lectour, mon Ame es tan charmado ;
 D'un tal esprit , d'une tallo pensado ,
 D'un tau sujet , que jusques à la mouer ,
 Laurai graga ben avant dins lou couer.

Par M. Louis Rodophile.



*RÉPONSE à Madame MEHEULT ;
 Auteur de l'Histoire d'Emilie , ou
 des Amours de M^{lle} de...*

JE voudrois , MADAME , pouvoit
 me dispenser de répondre aux raisons
 que vous venez d'alléguer pour la deffen-
 ce d'Emilie. Outre que j'ai quelque con-
 fusion de combattre les sentimens d'une
 Dame dont j'honore et respecte infini-
 ment le mérite , je sens bien que c'est
 mal reconnoître la confiance que vous
 avez eüe pour moi ; j'aurois sans doute
 sacrifié à ces considérations la vanité que
 l'on peut gouter , en soutenant ses sen-
 timens contre un adversaire tel que
 vous , si de pressantes sollicitations ne
 m'avoient pas , pour ainsi dire , forcé à
 répli-

répliquer ; quoiqu'il en soit , si je rentre dans la carrière , si j'ose faire quelques nouvelles observations , ce sera toujours avec ces égards que l'émulation et que les Regles de la politesse nous prescrivent.

Dès que l'on est infortuné que l'amour d'Emilie, n'est qu'une feinte , l'esprit n'a plus rien qui l'occupe. Voilà l'objection ; mais vous avez négligé d'y répondre ; on convient avec les *Maitres de l'Art*, que vos Entretiens sont beaux ; s'ils sont ennuyeux, c'est parce qu'il n'y a plus d'intérêt, et qu'ils ne concourent à rien. Vous conviendrez que les plus grandes beautés ne font plus d'effet , dès le moment qu'elles sont déplacées. Les Allarmes , dites-vous, sont le partage des Amans , il est vrai. La crainte de l'infidélité , le moindre éloignement de l'objet que l'on aime ; les dangers auxquels on est exposé dans le cours de la Vie , sont pour eux des sources inépuisables de craintes et d'allarmes. Celles que l'on reproche à Emilie ne sont pas de cette nature ; elle craint, sans cesse , que sa mere ne veuille pas l'unir à son cher Comte. Mais cette appréhension est-elle fondée ? Au contraire, il semble que tout conspire à son bonheur ; l'union intime des deux familles ; la naissance de l'une ,
les

les grands biens de l'autre , sont des raisons qui doivent lever tous ses doutes.

On vous reproche aussi d'avoir fait mourir trop de personnes sans utilité , pour votre sujet. *Ce raisonnement , dites-vous , est si frivole qu'il ne merite pas la peine d'être relevé.* Je m'en tiendrai, si vous le souhaitez , à cette décision. Mais est-elle sans réplique ? *Pour rendre les événemens vrai-semblables , ajoutez-vous , il faut puiser dans les sentimens et chercher des incidens ordinaires.* Rien ne l'est plus que la mort ; la douleur que nous cause un si triste moment nous touche , nous émeut , et nous fait répandre des larmes. Cela est incontestable. Aussi dans une Tragédie rien n'est plus touchant , rien n'est si pathétique qu'une belle reconnoissance , qu'une déclaration d'amour , et que le récit d'une mort héroïque et courageuse ; cependant si ces mêmes beautés se trouvoient sept ou huit fois dans la même Pièce , au lieu de toucher et de plaire , elles ennuyeroient et rebueroient le Lecteur ; l'esprit , ainsi que nos sens , rejette une trop grande uniformité ; il faut émouvoir, mais diversement ; vous me direz peut-être , que cela est bon dans un Poëme Dramatique , où l'action est de peu de durée ; ne vous y trompez pas, Madame , les Re-
gles

gles sont à peu près les mêmes dans le Roman, et dans une pièce de Théâtre; du moins leur but est égal, et le Lecteur ne met guere de différence entre une Tragedie et une Histoïriette qui n'occupe qu'un volume.

Si l'on vous condamne d'avoir rapporté les exemples de Julie, de Messaline et de Marguerite de Valois. *Il faut*, dites-vous, *proscrire les Livres qui sont entre les mains de tout le monde*; sans vouloir icy trancher du critique, je crois qu'on peut hardiment avancer qu'il y a beaucoup de Livres non-seulement inutiles, mais même très-dangereux; enfin pour exprimer cette pensée en deux mots, je dirai seulement qu'il est toujours d'une dangereuse conséquence de donner l'idée du vice à la jeunesse; qu'il est à craindre qu'elle n'envisage pas tant l'infamie qui suit le crime, que l'appas du vain plaisir qui l'y entraîne; en un mot, point d'ignorance avec le vice.

Vous auriez mal soutenu le caractere de votre Héroïne, en lui faisant refuser M. de S. Hilaire, pour ~~le~~ unique motif qu'elle ne se croioit plus digne de lui.

Enfin pour la premiere fois vous vous exprimez dans les termes de l'Art; vous deviez bien, suivant ces mêmes principes,

pés, répondre aux objections qui vous ont été faites, d'avoir laissé le lecteur si long-temps en suspens, lorsqu'Emilie a déclaré que son amour étoit simulé; pourquoi les Amours du Comte et d'Emilie viennent trop subitement; et quelle nécessité il y avoit à faire périr tant de personnes; mais vous l'avez négligé, vous avez éludé, par des raisonnemens vagues, des accusations réelles, de sorte que la plupart de vos répliques ne tombent pas même sur l'imputation. Revenons à notre examen,

Vous avez voulu soutenir le caractère de votre Héroïne en lui faisant conserver toute sa fierté; ou, je me trompe, ou l'intervale est bien court depuis son refus jusqu'au temps de sa retraite; cependant on ne voit pas que cette résolution d'entrer dans un Convent, soit la démarche d'une Coquette des plus étourdies, donc elle est devenuë bien-tôt raisonnable; d'ailleurs, il faut sçavoir quelquefois sortir des Regles, sur tout lorsque cela sert à rendre une circonstance moins désagréable:

Voilà, Madame, ce que j'ai cru nécessaire d'expliquer pour soutenir ce que j'avois avancé, et pour satisfaire le Public; au reste, on ne sçauroit nier que votre

Lettre

Lettre ne soit bien écrite, et qu'elle ne confirme bien dans les esprits, la haute opinion qu'on a de vos heureux talens; pour moi, si je me sçai quelque gré d'avoir écrit ma Lettre, ce n'est pas tant le succès qu'elle a eu, qui me flatte, que le bonheur d'avoir occasionné une réponse qui m'est si honorable, et dont je ne perdrai jamais le souvenir, non plus que l'occasion de vous prouver le dévouement respectueux avec lequel je suis, Madame, votre, &c.

C * * *



E L E G I E,

*Par M^{lle} de Malcrais de la Vigne,
du Croisic en Bretagne.*

TEL qu'au bord du Méandre un Cigne lan-
guissant,

Annonce son trépas par un lugubre chant,
Tel, prêt à terminer une importune vie,
Déchu de mon bonheur, oublié de Silvie,
Mes tourmens aujourd'hui pour la dernière fois,
Dans ces lieux désolés font entendre ma voix.

Tout est changé pour moi : je vis hier l'ingrate,
L'unique objet, hélas ! dont la beauté me flatte,
Elle

432 MERCURE DE FRANCE

Elle qui me juroit mille fois chaque jour,
 Qu'elle brûloit pour moi d'un immuable amour,
 Je la vis ; par l'Amour la Belle ailleurs conduite
 M'aperçut, et soudain voulut prendre la fuite,
 Sans un civil égard qui retenant ses pas,
 La tourna vers celui qu'elle ne cherchoit pas.
 L'infidèle aussi-tôt à mon abord émuë,
 Rougit, pâlit, me parle en détournant la vue ;
 Et puis m'envisageant, semble à son air gêné,
 Plaindre un léger moment autre part destiné,
 Dans ses yeux incertains son inconstance est
 peinte.

Alors du désespoir sentant la vive atteinte,
 Confus, m'abandonnant aux plus âpres douleurs,
 Serrant ses belles mains que je mouille de pleurs ;
 D'un si prompt changement je demande la cause ;
 Ma flamme à sa froideur est tout ce que j'oppose,
 Mais l'ingrate éludant des propos superflus,
 Non, dit-elle, Tircis, non, je ne t'aime plus.
 Je suis lasse à la fin de vivre en Esclavage ;
 Puis donnant un prétexte à son humeur volage ;
 Retourne où l'on t'a vu, retourne chez Cloris,
 Vanter le nouveau feu dont ton cœur est épris,
 A ces mots de mes bras elle s'est échappée.
 Ce discours me surprend, mon ame en est frappée,

Je frémis, et ma voix étouffée en mon sein,
 Refuse de m'aider à plaindre mon destin.

Sem-

Semblable au malheureux éfleuré par la foudre,
 Quoiqu'il vive, il se croit déjà réduit en poudre,
 Il demeure immobile, et son œil ne sçait pas,
 Si c'est le jour qu'il voit, ou la nuit du trépas.
 L'ai-je bien entendu ? quoi, d'un amour si tendre,
 C'étoit donc là le fruit que je devois attendre ?
 Allez, crédules cœurs, trop fideles Amans,
 Fiez-vous désormais aux transports, aux sermens:
 On vous joue à la fin par une indigne ruse ;
 C'est vous que l'on trahit, et c'est vous qu'on
 accuse.

Ah ! puisque vers Silvie il n'est plus de retour,
 Mourons, fermons les yeux à la clarté du jour.
 Un Amant plus aimable occupe sa pensée,
 Elle rit avec lui de ma flâme insensée.

Mais toi, cruel Amour, d'une inutile ardeur,
 Veux-tu toujours bruler mon déplorable cœur ?
 Non, barbare Tyran, Venus n'est point ta Mere,
 Sur les Rives du Stix un Dragon fut ton pere,
 Une Hydre te porta dans son horrible flanc,
 Aleçon te nourrit de poison et de sang,
 Et contre les Humains s'armant à force ouverte,
 Le Tartare béant te vomit pour leur perte.

Mais, que fais-je ? et pourquoi ces outrages
 propos ?

Servent-ils à calmer la rigueur de mes maux ?
 Veux-je encor de l'Amour irriter la colère ?

Aimable et puissant Dieu que l'Univers révère.

B Pardonne

Pardonne, Amour, pardonne à mes cruels tourmens,

L'excès injurieux de mes emportemens.

Tu sçais le triste état où l'on est quand on aime ;

De tes traits autrefois tu t'es blessé toi-même ;

La beauté de Psiché fut le brillant flambeau,

Dont l'éclat se fit voir à travers ton bandeau.

Tu l'aimas tendrement et tu sentis pour elle,

Ce qu'aujourd'hui je sens pour Silvie infidèle.

Tu n'as qu'à commander, tu pourras, si tu
veux,

Dans son cœur refroidi ressusciter tes feux.

A tes divines loix mon ame est asservie ;

Mais s'il te plaît enfin de conserver ma vie ;

De mon cœur malheureux, vien briser le lien ;

Ou par un juste effort y ratacher le sien.

C'étoit dans la saison nouvelle,

Que la solitaire Malcrais,

Près d'un buisson cachée étoit assise au frais

Mille réflexions rouloient en sa cervelle ;

Quand la voix d'un Berger sur le champ la frappa

Sensible à son cruel martire,

Elle écouta, plaignit, voulut ensuite écrire,

Mais son foible crayon de ses doigts échappa.

Cependant de ce trouble où la pitié l'engage,

La sévère Raison rappelant son esprit,

Elle s'approcha davantage,

Pour tracer ce fidele et douloureux récit.

EX.



EXTRAIT d'une Lettre écrite de Constantinople le 12 Novembre 1732. sur quelques sujets de Litterature.

J'Ai été ravi d'apprendre par votre Lettre du 11 Août arrivée ici depuis peu de jours, que parmi les Pièces qui composoient mon Paquet du 6 Juin vous en avez trouvé qui vous ont fait plaisir. J'ai toujours dessein de vous en procurer quand je vous écris, et j'ose présumer que j'y réussirois plus souvent, s'il m'étoit permis de vous mander tout ce qui vient à ma connoissance.

Je vous remercie des discours prononcez à l'Académie Françoisé contenus dans votre dernière dépêche. Quand il me vient de ces morceaux de main de Maître, je les dévore, et je me rappelle avec un vrai plaisir le goût de l'Eloquence et de la belle diction, dont j'ai presque perdu l'idée, à force d'entendre jargonner et baragouiner ici le François, depuis plusieurs années que j'ai quitté Paris.

Quand j'aurai vû dans le Mercure que vous m'envoyez, l'explication que vous avez donnée de *la Porte Othomane*, terme

Bij usité

436 MERCURE DE FRANCE
usité pour signifier la Cour, ou le Palais
du Grand-Seigneur, je vous dirai si cette
explication s'accorde avec ce qu'on pense
ici sur le même sujet, que nul Voyageur
n'a encore traité.

Vous trouverez dans ce Paquet une
Liste, la moins imparfaite qu'on ait pû
dresser, des Patriarches d'Alexandrie, que
M. l'Ambassadeur a reçue du Caire de-
puis 15 jours, pour le grand Ouvrage
qui s'imprime au Louvre, et auquel vous
vous intéressez. J'ai écrit fortement par
ses ordres à la personne qui a envoyé cet-
te Liste de redoubler ses soins pour rem-
plir les Lacunes, où les noms qu'on n'a
pû encore découvrir, et à une autre per-
sonne qui est à Alexandrie, de mettre
tout en usage pour parvenir à nous dres-
ser des Catalogues complets, tant des
Patriarches de cette Ville, que de ceux
des Coptes, &c.

Vous avez très-bien fait de ne rien dire
de positif sur l'Etat présent de la Ville et
de l'Evêché de Troade à la fin de la Dis-
sertation, que vous avez publiée au sujet
d'une Médaille rare de cette ancienne Vil-
le; car le Mémoire que je vous ai envoyé
d'abord là-dessus n'est rien moins qu'é-
xact. Vous en jugerez par cet article de
la Lettre que m'écrit le R. P. N. Jé-

suite

suite , à qui je m'étois adressé pour cela.

» Je vous dirai , Monsicur , que les in-
 » formations que je vous donnai il y a
 » quelques mois sur l'Évêché de Troade ,
 » me paroissent fausses aujourd'hui. Un
 » habile Grec avec qui j'ai fait connois-
 » sance depuis six semaines , m'en a don-
 » né d'autres , auxquelles je crois devoir
 » ajoûter plus de foi : c'est un Prêtre des
 » plus sçavans de Constantinople ; il a
 » surtout une grande connoissance des
 » Evêchez , il étudie beaucoup , et espere
 » devenir lui - même Métropolitain au
 » premier jour. Il m'a donc assuré , tant
 » pour les informations qu'il a prises du
 » Patriarche d'ici , que par l'autorité d'un
 » Livre que le défunt Patriarche de Jeru-
 » salem avoit fait imprimer quelques an-
 » nées avant sa mort , que c'est le Métro-
 » politain de Cyzique , dont le Siege a
 » été transferé au Bourg d'*Arta-Queni* ,
 » et non pas celui de l'Evêque de Troade ,
 » comme je vous l'avois marqué ; que ce
 » Métropolitain de Cysique n'avoit pas
 » présentement un seul Suffragant sous
 » lui , et que depuis-bien du tems il n'y
 » avoit plus d'Evêché de Troade ni en
 » état , ni de nom.

Je pancherois fort à préférer cette der-

B iij niere

438 MERCURE DE FRANCE
niere Notice , que je viens de recevoir
de mon obligéant Jésuite , à celle qu'il
m'avoit ci-devant envoyée , et dont heu-
reusement vous n'avez fait aucun usage ;
ma raison est que le défunt Patriarche de
Jerusalem , dont il me parle , étoit un
Prélat fort éclairé , et qu'à moins de vou-
loir douter de tout , on ne sçauroit pen-
ser qu'il n'ait dit vrai sur ce qu'il a écrit
de l'Evêché de Troade.

Son Livre , au reste , petit *in-fol.* imprime
à *Terzouvit* en Valaquie , est en
Grec Vulgaire , mais si pur et si élégant ,
que plus des deux tiers sont du Grec Lit-
teral. J'ai déjà fait quelques tentatives
pour l'acquérir , persuadé qu'il pourroit
être de quelque utilité à votre illustre
ami pour la perfection de l'Ouvrage dont
j'ai parlé ci-dessus : mais il est fort rare ;
l'Auteur , qui l'avoit fait imprimer à ses
frais , en ayant retiré tous les Exemplaires
pour en faire des présens à ses amis. Je ne
désespere pourtant pas d'avoir le plaisir
de vous l'envoyer.

J'ai écrit depuis peu et au R. P. Jésuite
et à d'autres personnes capables , au
sujet des noms des Patriarches de Cons-
tantinople , et des Evêques , &c. que
vous me demandez , et je vous enverrai
par la première occasion le fruit de leurs

Re.

Recherches : j'ai cependant une remarque à vous faire à l'égard des Prélats, qui sont actuellement en place, et dont vous souhaitez avoir les noms, par rapport à l'Ouvrage en question. C'est que les Prélatures grecques étant sujettes à des changemens fréquens et subits, par la simonie, si fort en usage parmi les Moines Schismatiques, qui vivent sous la domination des Mahometans, vous pouvez presque vous assûrer qu'une bonne partie des Prélats, dont je vous enverrai les noms ne seront plus en place, non seulement quand vous recevrez ma Lettre, où je vous aurai marqué ces noms; mais que peut-être même ils auront déjà eu plusieurs Successeurs, sans que j'en aye pu avoir connoissance avant que cette même Lettre parte d'ici. Inconvenient dont nous avons un exemple récent en la personne de Jérémie, qui vient de remonter sur le Siège Patriarchal de Constantinople, et qui est à la veille d'en descendre pour la seconde fois, par les intrigues de celui qu'il a supplanté. Inconvenient, dis je, auquel on ne peut guère remédier que par la Chronologie, et en fixant les Epoques de l'Installation, &c. ce qui encore n'est pas sans difficulté.

J'ai lû depuis quelques-tems la belle

B iiij His-

Histoire , ou plutôt , à mon avis , le bel Abregé de l'Histoire de Charles XII. par M. de Voltaire. Je ne sçai , et je vous prie de m'en dire votre sentiment , si les Gens de Lettres en sont aussi satisfaits que les Gens de Cour , et ce qu'on appelle le beau monde , à qui les charmes du stile suffisent. Pour moi qui cherche à m'instruire à fond , et qui aime un peu le détail , je trouve que M. de V. coule souvent avec un peu trop de rapidité sur des faits et sur des Evenemens , dont les particularitez interessantes n'auroient pas , ce me semble , moins bien figuré , que le reste dans l'Histoire de son Heros. Je trouve encore , et j'en suis même fâché , que ce charmant Historien n'a pas toujours été également bien servi en Mémoires. Il en auroit pû trouver aisément de plus instructifs et de plus fideles que beaucoup de ceux qu'il a mis en œuvre , surtout pour ce qui regarde ce Pays-ci , dont il ne paroît pas avoir des Notions fort exactes.

Qui ne riroit , en effet , quand on lit entr'autres choses que les femmes y conservent plus long-tems leur fraicheur et leur beauté qu'ailleurs? tandis que ce fait est entierement opposé à la verité , n'y ayant peut-être pas de Pays où la fleur de la Jeunesse s'efface plutôt chez le beau

Sexe

Sexe que dans celui-ci. Au surplus, M. de V. n'a vraisemblablement erré sur cet article que pour avoir adopté, peut-être avec trop de confiance, les rapports de certains esprits aussi superficiels que décisifs, qui parlent de tout affirmativement, quoique fort à la légère, et qui n'ayant pas acquis à Constantinople, où l'on se ressouvient fort bien d'eux, la réputation de gens sur lesquels on peut faire fond, n'auroient pas dû trouver une crédulité si facile dans un génie supérieur, comme cet admirable Ecrivain.

Au reste, Monsieur, je ne prétends pas confondre ici avec les personnes dont je viens de parler le Voyageur la Mostrate, qui, à peu de choses près, est fort veridique dans ce qu'il rapporte du Roi de Suede, et dont pour l'honneur de la vérité et de l'exactitude, il auroit été au contraire à souhaiter que notre Historien eut préféré plus souvent les connoissances à celles d'autres personnes, qui quoique plus lumineuses, en apparence, n'étoient pas des guides si sûrs.



A M^{lle} de Malcrais de la Vigne, contre le Poëte Marseillois, à qui elle a répondu dans le 2 vol. du Mercure de Decembre 1732.

Malcrais, quel Auteur caustique ;
 Osa si publiquement,
 Faire sentir sa Critique,
 A votre sexe charmant,
 Qui souvent à l'agrément,
 A sçu joindre la science ?
 Je dis plus, n'eut-on jamais
 Vu de Femme Docte en France ;
 Vous seule, Illustre Malcrais,
 Par de talens si parfaits,
 Deviez imposer silence,
 A ses satyriques traits.



REMARQUES sur quelques endroits de la neuvième Lettre du Voyage de Normandie, adressées à M. D. L. R.

J'ai lû, Monsieur, avec bien du plaisir,
 la Relation que vous avez donnée jus-
 qu'icy en neuf Lettres, du Voïage que
 vous

vous avez fait en Normandie. La dernière qui a paru dans le Mercure d'Octobre dernier, m'a plus frappé que les autres, parce qu'elle roule entièrement sur une Ville où j'ai été avant que j'eusse atteint l'âge de vingt ans, uniquement dans le dessein de trouver la vérité autant qu'elle peut se manifester à un jeune homme. Vous n'y parlez presque que de Bayeux; vous y nommez S. Renobert, Evêque de cette Ville; vous y dites un mot de sa Chasuble et du Coffre d'Ivoire qui la renferme; toutes choses que j'avois vûës dès le mois d'Octobre de l'année 1707. Je ne ferai pas comme les deux Ecrivains qui ont profité des Remarques que vous avez publiées dans les Mémoires de Trévoux, d'Octobre 1714, sans vous citer aucunement, &c. Pour moi je vous avoüerai qu'ayant recherché tout ce qu'on pouvoit dire de S. Renobert, sept ans avant que vous en parlassiez, j'ai profité depuis, avec grand plaisir, de ce que j'en trouvai dans ces Mémoires, aussi-tôt qu'il parût.

Il s'étoit élevé icy en 1709. une dispute au sujet du siècle où ce Saint avoit vécu. On écrivit vivement sur cette matiere; et chacun cherchoit des authoritez pour appuyer son sentiment. Comme la partie

444 MERCURE DE FRANCE

victorieuse a été celle qui ne plaçoit ce Saint qu'au 7^e siècle , et non au 3^e, ni au 4^e; il a été naturel de faire une honorable mention de l'observation qui parut depuis dans les Mémoires de Trévoux , puisqu'elle étoit conforme au sentiment que j'avois soutenu. Je ne sçavois pas ; M^r, que ce fut vous qui y eussiez donné occasion , ni que vous eussiez suivi d'abord la Chronologie ordinaire de Bayeux. Je vous félicite donc aujourd'hui de ce que vous vous trouvez réuni au sentiment des Sçavans Bollandistes , qui a été suivi par Dom Mabillon , par M. Baillet, au 16 May, par M. l'Abbé Chastellain, dans son Martyrologe Universel, par le nouveau Breviaire d'Auxerre de l'an 1726. par les Auteurs du Martyrologe de Paris , de l'an 1727: et qui vrai-semblablement le sera aussi par les Continuateurs de *Gallia Christiana*; au moins étoit - ce le sentiment vers lequel inclinoit dès l'an 1712: Dom Denys de Sainte - Marthe , votre illustre ami , suivant ce qu'il m'en écrivit alors. La Note que vous avez mise au bas de la page 2122. de votre dernier Journal, démontre que vous méprisez la Chronologie de l'Histoire moderne de l'Eglise de Bayeux , puisque vous dites qu'elle est rejetée par les meilleurs Critiques ;

et que S. Renobert assista en 630. à un Concile de Reims.

La Morlieze se plaignoit autrefois dans ses Antiquitez d'Amiens, de ce que les Ecrivains du Catalogue des Evêques d'Amiens, ont arrangé ces Evêques, *plus secundùm gradum sanctitatis, quam antiquitatis*. C'est ce qui est arrivé à Bayeux, et qui a induit en erreur, jusqu'à faire fabriquer une Légende où l'on avance que S. Renobert fut sacré à Brive la Gaillarde, par S. Saturnin, Evêque de Toulouse. Hors dans les Diocèses dans de Bayeux, d'Auxerre, et de Besançon, cette Légende ne se retrouve gueres de nos jours; je doute que vous puissiez la rencontrer dans Paris. L'endroit le plus voisin de cette Ville où je me ressouviens de l'avoir vûë dans un Manuscrit de 500 ans, est l'Abbaye de S. Yved de Braine, en Soissonnois; elle y est contenuë dans tout son fabuleux.

J'ai composé autrefois une longue Dissertation, pour servir à épurer les Traditions du Pais Bessin, touchant ce Saint Prelat. C'est le premier de mes Ouvrages, et le fruit du voyage que je fis à Bayeux il y a 25 ans. J'en ai donné communication à des Sçavans du Clergé de la même Ville, qui m'ont déclaré n'avoir jamais ajouté plus de foy à la tradition

Bes:

446 MERCURE DE FRANCE
Bessine des derniers siècles, qu'à celle
qui s'étoit glissée à Paris, sur S. Denys,
et ils m'ont prié de la rendre publique.
Je n'ai pas oublié d'y parler de la Cha-
suble de ce Saint, que j'eus l'honneur de
voir, et qu'on m'assura avoir été regar-
dée par Dom Mabillon, comme infini-
ment plus authentique que l'Étole et le
Manipule qu'on y joignoit. Elle est d'é-
toffe de soye, à fond bleu, semée d'espe-
ce de Tréflés, de couleur blanche. Je re-
marquai sur l'Étole, qui est d'une étoffe
différente, une semence de Perles. M. Her-
mant *, que je vis alors dans sa Cure de
Maltot, proche Caën, n'en sçavoit pas
plus que moi, sur toutes ces choses; et
il me déclara qu'il ne travailloit que sur
les Mémoires d'un Chanoine moderne
de Bayeux. On pourroit croire que l'E-
toffe de cette Chasuble auroit simplement
servi à couvrir les Ossemens de S. Re-
nobert depuis son décès, et qu'elle seroit
celle-là même que la Reine Ermentru-
de, Epouse de Charles le Chauve, envoya,
sans être obligé de faire remonter son an-
tiquité jusqu'au septième siècle. On a
quelques exemples d'autres Etoffes, qui
ont servi de Poile aux Sépulcres des

* M. Hermant, Curé de Maltot, qui a écrit
une Histoire imparfaite du Diocèse de Bayeux.

Saints >

Saints, et qui ont pris la dénomination de ces mêmes Saints, en qualité de Manteau ou de Voile, ou sous tel autre nom qu'on a voulu leur donner après les avoir mises en œuvre. Au reste, ces sortes de Reliques n'en sont pas moins vénérables, quand même elles n'auroient pas servi aux Saints dès leur vivant, mais seulement après leur mort, témoins l'honneur que les Catalans rendent au Voile du Cercueil de Sainte Agathe; les Auxerrois, au Suaire de S. Germain; et la confiance que ces peuples ont dans ces Reliques. Quant à l'Inscription Arabe du petit coffre qui renferme la Chasuble de S. Renobert, vous êtes certainement le premier qui avez appris au Public, l'explication qui en a été faite par une personne très-entenduë.

Vous ne marquez point, Monsieur, si c'est le Cartulaire de l'Evêché de Bayeux, qui dit que l'ancienne confraternité de l'Eglise Cathédrale de la même Ville, avec celle d'Auxerre, est fondée sur ce que S. Exupere venant d'Italie passa par la Ville d'Auxerre, et y prêcha le Christianisme. Rien de plus vrai que l'existence de cette ancienne confraternité; j'en ai des preuves de plusieurs siècles; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle soit établie

sur le motif que vous citez , qui n'est , peut-être , qu'une simple conjecture des Chanoines de Bayeux. Si le passage de S. Exupere par notre Ville , étoit un fondement suffisant pour une confraternité , pourquoi n'en eussions - nous point eu avec Messieurs du Chapitre de Roüen , puisque S. Mellon , leur premier Evêque , passa aussi par Auxerre en venant de Rome , et qu'il y fit même une guérison miraculeuse , rapportée dans sa vie ? Pourquoi ne serions-nous pas en pareille liaison avec les Chapitres de Lyon et de Marseille , puisque notre premier Evêque , S. Pérégrin , y passa en venant icy , et eut la gloire d'y prêcher de la même manière , le Christianisme , selon ses Actes ?

Ce n'est donc point sur le passage de S. Exupere qu'est fondée la confraternité des Eglises de Bayeux et d'Auxerre , quand même on le croiroit ainsi à Bayeux ; mais sur une raison plus recevable , et qui a fait naître de semblables confraternitez entre plusieurs autres Eglises. C'est que nous possedons les Reliques de quelques - uns de leurs Saints fameux , ou qu'ils possèdent celles de quelques - uns des nôtres. C'est sur ce principe que les Eglises de Beauvais et d'Auxerre sont en confraternité : Le Corps de S. Just , Enfant
natif

natif d'Auxerre , repose dans la Cathedrale de Beauvais , excepté sa tête , qui fut transportée à Auxerre du Lieu du Beauvoisis , où il avoit souffert le Martyre. Ce motif est spécifié dans l'acte de rénovation , dont on trouvera des vestiges dans les Registres du Chapitre de Beauvais , au 18 Juin 1646. C'est ainsi qu'en Espagne , les Chanoines de Saragoce , et ceux de S. Vincent de la Rode , sont en association dès l'an 1171. en considération du Chef de S. Valere , Evêque de Saragoce *a*. Si le passage d'un Saint pouvoit influer dans l'origine des Confraternitez d'Eglises éloignées , telles que sont celles de Bayeux et d'Auxerre ; il y auroit plus d'apparence que ce seroit celui de S. Germain , dans le Diocèse de Bayeux , qui avoit contribué à cette liaison , parce que ce grand nombre d'Eglises qui sont sous ce nom dans la Basse-Normandie , est une preuve que dans l'un de ses deux Voyages de la Grande-Bretagne , il a passé dans le País Bessin , en allant ou en revenant. On ne craint point même de montrer à une petite lieuë de Bayeux , dans l'Eglise du Village de Guéron , une Nappe d'Autel , sur laquelle on dit qu'il a célébré en passant.

a *Castellan. Bimestr. January. 29. pag. 444.*

Mais sans remonter si-haut, il y a infiniment plus d'apparence que l'union des Eglises d'Auxerre et de Bayeux vient du transport fait autrefois des Reliques de S. Renobert, celebre Evêque de cette derniere Ville, et de S. Zénon, son Diacre, dans la Ville et dans le Diocèse d'Auxerre. Leur culte y devint si fameux, que dès le commencement du treizième siècle, la seconde Paroisse de la Cité d'Auxerre, dans laquelle est contenue une bonne partie du Cloître des Chanoines, étoit sous l'invocation de ce Saint Prélat, comme elle l'est encore aujourd'hui. De là vient que dans la Cathédrale et dans le Diocèse d'Auxerre on a fait de temps immémorial, et au moins depuis 500 ans, l'Office de S. Renobert, et qu'il y a plusieurs Autels de son nom; au lieu que jamais il n'y a été fait mention de S. Exupere, et qu'il n'y a aucun Autel connu sous son invocation.

Outre l'Inscription Mahométane que vous avez publiée, tirée de dessus le Coffre d'Ivoire du Trésor de Bayeux, j'aurois souhaité que vous eussiez remarqué dans la même Eglise une autre Inscription bien plus récente, qui consiste en ces deux Vers :

Cres

*Credite mira Dei ; Serpens fuit hic lapis extans ;
Sic transformatum Bartholus attulit huc.*

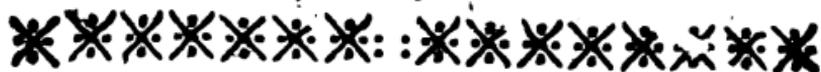
L'explication des merveilles de Dieu dont il y est parlé, est, ce me semble, de la competence des Naturalistes, et de ceux qui font attention aux pétrifications singulieres.

Ce n'est pas assez que le R. P. Tour-
nemine nous ait appris comment ce Coffre a pû servir dès le neuvième siècle à renfermer l'Étofe que le Roy Charles le Chauve et la Reine Ermentrude envoyèrent pour orner les Cercueils ou la Sépulture des Saints Renobert et Zénon ; dont les Corps étoient alors réfugiés sur les confins des Diocèses d'Evreux et de Lisieux. Il ne seroit pas moins curieux et important de découvrir le lieu d'où se fit cet envoi. Charles étoit alors dans un Palais Royal, appelé *Vetera-Domus*, que je croi pouvoir traduire Vieux-Maison, ou Vieille-Maison. C'est ce que nous tenons d'un Historien du temps, imprimé au XII^e Tome du Spicilege, par un autre Historien du même siècle, imprimé au premier Tome de la Bibliothèque des Manuscrits du P. Labbe, pag. 548. et réimprimé beaucoup plus exactement l'année dernière dans les Actes des Saints, du 31
Juil.

Juillet. On apprend que ce Vieux - Maison étoit dans le País Roumois : *In pagò Rothomagensi*. Il seroit donc à désirer que l'Historien de Roüen , dont vous parlez à la page 2138. de votre même Lettre , fit connoître au Public la situation précise de cet ancien Palais des Rois de France; d'autant qu'il n'en est fait aucune mention dans la Diplomatique de Dom Mabillon , ni dans la Notice des Gaules de M. de Valois , non plus que dans le Glossaire de M. du Cange. L'Eglise du Titre de S. Germain d'Auxerre , voisine de ce Palais , selon Héric , peut servir à faciliter cette découverte ; et si l'on trouve un Vieux - Maison au País Roumois , avec une Eglise ou Chapelle de ce Titre , qui en soit peu éloignée , on sera suffisamment assuré de la position de cette Maison Royale, qui est restée inconnuë jusqu'icy. Comme Charles y tenoit ses Plaids , dans le temps de sa dévotion envers S. Renobert , il me paroît que la chose est assez importante pour mériter d'être débrouillée ; et puisque dès le neuvième siècle, ce Palais étoit très-ancien , selon que son nom le marque, il pouvoit avoir été bâti sous la première Race de nos Rois , et peut-être dès le temps des Romains. Je suis , Monsieur , &c.

A Auxerre , ce 20 Novembre 1732.

IML



IMITATION de ces Vers
de Seneque.

S Tet quicumque volet potens,
 Aula culmine lubrico;
 Me dulcis saturet quies;
 Obscuro positus loco,
 Leni persuar otio.
 Nullis nota quiritibus
 Aetas per taciturno fluet;
 Sic cum transierint mei
 Nullo cum strepitu dies,
 Plebeius moriar Senex.
 Illi mors gravis incubat,
 Qui notus nimis omnibus,
 Ignotus moritur sibi.

Déjà depuis long-temps la raison triomphante;
 Des préjugez et de l'erreur,
 Dans la faveur la plus brillante,
 Ne m'offre qu'un éclat et fragile et trompeur.

À moi-même rendu dans un repos tranquille,
 Une charmante obscurité

Va

De ce reste de jours , que la Parque me file ,

Va faire la félicité.

Jadis , avec plaisir , j'ai vû l'Europe entière ;

Animer d'un regard mon audace guerrière ;

Frivole illusion dont je suis revenu ,

Aujourd'hui presque au bout de ma longue car-
rière ,

Je ne me plains , hélas ! que d'être trop connu.

Tout cet éclat va disparoître.

Ah ! que la mort un jour me rempliroit d'effroi

Si content du grand Nom que je laisse après moi .

Je n'eusse appris à me connoître.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite aux
Auteurs du Mercure , au mois de Dé-
cembre 1732. sur l'état de la Religion
en Moscovie.*

ON a imprimé dans la Gazette
d'Amsterdam , du 25. Novembre
dernier , une nouvelle qui fait le prin-
cipal sujet de cette Lettre. Cette Nou-
velle est ainsi énoncée. *On écrit de Pé-
tersbourg, qu'on y avoit arrêté plusieurs per-
sonnes à l'occasion d'un Libelle rempli d'in-
vectives*

vectives contre les Protestans , et adressé au Clergé de Russie.

La Moscovie fait aujourd'hui une figure trop considerable dans l'Europe, et la Religion Catholique est trop interessée dans ce qui se passe au sujet du prétendu Libelle, pour qu'on ne soit pas bien aise de trouver dans votre Journal un petit Commentaire, sur les paroles qui viennent d'être rapportées.

Tout ce qu'il y a de veritables et de zelez Moscovites, est aussi éloigné des erreurs des Luthériens, qu'attaché au Schisme qui les divise de l'Eglise Romaine; mais la multitude des Luthériens et des Calvinistes, qui depuis le Regne de Pierre I. a commencé d'inonder la Russie, a fait craindre au Clergé de cet Empire, que leurs erreurs ne s'y introduisent avec eux; et l'Evenement n'a que trop justifié cette crainte. Pour prévenir ce malheur, le dernier Archevêque de Resan, qui sous le titre d'Exarque, étoit l'Administrateur du Patriarcat, que le Czar a enfin aboli, et qui étoit un Prélat également cher et respectable à tous les Russes, composa un Ouvrage en sa Langue, qu'il intitula : *Petra Fidei*, et qui devoit être un préservatif contre l'entrée et le progrès du Lu-

256 MERCURE DE FRANCE
Luthéranisme dans l'Eglise Grecque.

Cet Ouvrage alarma les Luthériens ; qui y firent faire une Réponse par François Buddée , l'un de leurs plus habiles Professeurs ; c'est du moins sous son nom que l'Ouvrage a parû. Cette prétendue Apologie étant tombée entre les mains du R. P. Ribera , Dominiquain , Docteur en Théologie , qui avoit accompagné M. le Duc de Liria , Ambassadeur de S. M. C. à la Cour de Russie , en qualité d'Aumônier , avec le titre de Missionnaire Apostolique ; le zele de ce Pere s'enflamma à la vûe d'un Ouvrage où la Religion Catholique , n'est , à la verité , que foiblement attaquée , mais où la passion prodiguoit les plus grossieres calomnies , et n'épargnoit aucune de ces expressions odieuses , dont les honnêtes gens dans le Parti Luthérien ont toujours rougi.

L. P. Ribera répondit donc à cette Apologie ; il communiqua sa Réponse , avant que de la publier à des Personnes du premier Rang dans le Clergé de Russie , et l'Approbation unanime qu'ils y donnerent le détermina à la dédier à l'Imperatrice de Russie même.

La Cour de Moscovie n'auroit jamais fait des affaires aux Partisans de cet Ouvrage

vrage , et n'en auroit pas même porté ses plaintes dans des Cours Etrangères , si le Ministère n'étoit composé que de Membres de l'Eglise Grecque ; voilà que c'est que le prétendu Libelle dont il est parlé dans la Gazette citée cy-dessus. Si vous voulez , avant que d'imprimer ma Lettre , avoir une plus ample connoissance de l'Ouvrage du P. Ribera , vous en trouverez un Exemplaire chez le R. P. le Quien , sçavant et celebre Dominiquain du Convent de la Ruë S. Honoré ; il se fera , sans doute , un plaisir de vous le communiquer. Je crois que l'interêt de la Religion doit engager les Auteurs de differens Journaux Litteraires d'en donner un Extrait.

Quoique ce ne soit pas le P. Ribera qui vous écrit cette Lettre , si vous avez besoin de quelques éclaircissemens sur son contenu , vous pouvez vous adresser à lui en droiture dans son Convent à Vienne en Autriche , d'où je vous écris ce 20. Décembre 1732.

Je vous envoie en même-temps une Traduction ou Imitation des fameux Vers de Seneque. *Stet quicumque volet , &c.* Elle a été faite pour le fameux Maréchal Guy de Staremberg , qui répétoit continuellement et s'étoit appliqué ces Vers ;

C c'est

c'est lui que le Traducteur fait parler.

Avant que de publier la Lettre dont on vient de lire l'Extrait, nous avons eu le devoir la communiquer au R. P. le Quien, qui a bien voulu nous envoyer les Observations suivantes,

OBSERVATIONS du R. P. le Quien.

Il paroît par la Réponse que le P. Ribera a publiée contre le Livre du Ministre Luthérien François Buddeus, que celui de l'Exarque Moscovite est un Ouvrage de conséquence, et que c'est à bon droit que plusieurs Personnes judicieuses ont écrit ici de ce Pays-là, qu'il est important pour l'interêt de l'Eglise Catholique qu'on le traduise en Latin, comme on a fait en Grec un semblable Ecrit, mais plus succinct, de Pierre Mogilas, Archevêque et Métropolitain de la petite Russie.

L'Ouvrage de l'Archevêque de Rezan, est solide et sérieux, très-digne du rang que son Auteur a tenu dans son Eglise; et il n'a mérité d'être traité de Libelle par le Gazetier Hollandois, que parce que ayant été composé pour prémunir ceux de la Nation Kussienne contre les Nouveautez pernicieuses qu'on vouloit y semer, il a été à propos d'entrer dans quelque

que détail de la vie et des mœurs des premiers Apôtres du nouvel Evangile.

Ce Prélat a crû , avec raison , que les Moscovites faisant la comparaison de ces Nouveautez avec les S. S. Peres de l'Eglise , dont ils ont , graces à Dieu , conservé les Dogmes , concevroient pour eux plus d'éloignement et d'aversion. Rien ; à la verité , n'est plus mortifiant pour les Sectes Protestantes , qu'après les tentatives réitérées et fréquentes qu'ils ont faites pour introduire leur Doctrine chez les Grecs Schismatiques , ils n'ayent obtenu d'eux que des anathêmes , qu'ils leur ont lancez dans plusieurs Concilés ; et que dans un vaste Pays comme la Moscovie , qui a si long-temps été fermé , pour ainssi-dire , aux Etrangers , la même Doctrine que les Catholiques professent et deffendent contre les Protestans , s'y soit conservée pure et sans tache jusqu'à présent.

Avant notre Exarque, Adam Olearius , tout Luthérien obstiné qu'il étoit , ne l'a pas dissimulé en décrivant ses Voyages. Il l'a même confirmé dans une Lettre qu'il écrivit à M. du Cambout de Pont-Château en 1667. témoignage qu'on ne scauroit dire avoir été obtenu par quelque fraude que ce puisse être ; mais

C ij · donné

460 MERCURE DE FRANCE

donné par une personne non suspecte, pour détruire ce qu'un Ministre Calviniste avoit crû devoir dire, qu'il avoit écrit cela sans réflexion.

Les Protestans ont traité de Grecs latinisez, ceux qui ont aussi donné des témoignages de la conformité de la Doctrine de leur Eglise avec celle de l'Eglise Romaine, sur les Articles qui nous divisent; on les a si solidement réfutez, qu'ils devroient rougir d'alleguer encore une telle deffaitte. C'est un lieu commun des plus usez; mais c'est en quoi Buddeus, qui s'en sert pour s'y retrancher, a fait voir combien la Cause qu'il défend est insoutenable. C'est pourtant son unique ressource, il veut qu'on croye que l'Exarque Javorski, s'est voulu vendre et prostituer aux Romains, en publiant son Ouvrage contre Luther.

Le Livre du P. Ribera merite d'être lû, en attendant que nous ayions une Traduction exacte de celui de l'Archevêque de Resan. Il est intitulé: *RESPONSUM ANTI-
APOLOGETICUM Ecclesie Catholicae contra
calumniosas Blasphemias Joan. Francisci
Buddei nomine vulgatas in Orthodoxos La-
tinos et Græcos, quo PETRÆ FIDEI, à
Stephano Javorskio Resanensi Metropoli-
ta, &c. ad evertendum Lutheri Pantheon
jactæ*

jaculæ, repetitus ictus. Datum ad omnes Fideles et Sereniss. Altiss. et Potentiss. Dominæ ANNÆ JOANNOWÆ, totius Russia Imperatrici, &c. dicatum. A. R. P. F. Bernardo Ribera, Barchinonensi ex Ord. Præd. Sacra Theol. Doctore et Regio Prof. Publ. apud Excell. D. Ducem DE LIRIA, &c. Catholici Hispaniarum Regis Legatum in Russiam, Missionario Apostolico. VIENNÆ Typis Mariæ Theresiæ Volgein viduæ, Univ. Typogr. M. DCC. XXXI.

Cet Ouvrage est d'une érudition exacte et solide, et beaucoup plus ample que ne l'est ordinairement celle des Théologiens Espagnols, qui ne s'appliquent guere à traiter de la Théologie Dogmatique. L'Auteur témoigne qu'il ne l'a publié qu'après l'avoir fait lire et examiner par les Evêques de Russie, qui l'ont exhorté à le faire au plutôt imprimer. Les fréquentes Conférences qu'il a eûes avec ces Prélats, lui font rendre d'eux ce témoignage, que, quoiqu'ils se trouvent aujourd'hui séparés de l'Eglise par la dépendance où ils ont été de l'Eglise de Constantinople, qui a fait schisme avec celle de Rome, il n'a rien trouvé en eux de cette aversion et de cette haine que les Grecs Schismatiques ont marqué dans leurs Ecrits contre les Latins.



*A MADemoiselle de Malcrais
de la Vigne, par le Poëte de S. Denis
Combarnazat, en Auvergne.*

A Saint Denis combarnazat,
Auriez-vous cru, Malcrais, qu'on vous préco-
nisat ?

L'autre jour Alcidon, Magistrat respectable,
A Table,

Chanta sur un Bachique ton

Tout cou-ou-ouleroit dans le gosier * Breton.

Un Chanteur pointilleux, reprit sur la notte,
Alcidon l'endormit en sifflant-la Linotte.

Belle Malcrais, v^{os} accens gracieux,
Annoncent votre Gloire aux plus sauvages Lieux.

Votre Muse inspire ses charmes

Aux climats où César vit arrêter ses armes,

Par la valeur de Vercingetorix ;

Vous pourriez vous flater d'humaniser le Stix}.

* *Chanson de Mlle de Malcrais.*





DISCOURS prononcé dans l'Hôtel de Ville de la Rochelle, le 18 Juillet 1732. par M. Regnaud, l'un des Membres de la nouvelle Académie Royale, à la tête de la Compagnie.

MESSIEURS,

Nous venons partager avec vous la joie que nous cause un Etablissement aussi glorieux pour cette Ville, qu'il lui sera utile dans la suite. Cette Société Littéraire qui s'est formée sous vos yeux, qui dès son commencement a eu l'approbation de M. Bignon, Intendant de la Province, est aujourd'hui honorée de la Protection de Monseigneur le Prince de Conti, et érigée en Corps Académique, par les Lettres Patentes, qu'il a plû au Roy de nous accorder.

L'amour de l'Etude avoit fait naître l'idée de cet Etablissement, la Sagesse l'a conduit, la Vertu l'a protégé, et l'autorité Souveraine vient de le rendre stable, par une de ces graces singulieres que S. M. ne répand que sur les Villes qui lui sont les plus attachées, les plus soumises,

C liij et

et , si je l'ose dire , les plus cheres.

Prérogative bien glorieuse pour nous , mais encore plus interessante ! elle nous découvre le caractere bienfaisant du Prince , sous les Loix duquel nous avons le bonheur de vivre , son zele à étendre l'Empire des Lettres jusqu'aux extrémitez de la France , et , ce qui doit nous toucher plus vivement , son attention à procurer à cette Ville , tout ce qui peut lui être avantageux.

En effet , MESSIEURS , nos besoins sont satisfaits , dès qu'il les connoît ; il sçait que le commerce de cette Ville a perdu de son activité et de son étendue , que notre Port est devenu inaccessible aux Vaisseaux ; il en ordonne le rétablissement , l'ouvrage est commencé , et l'expérience de celui à qui il est confié , nous assure du succès.

Vraiment Pere de ses Peuples , il veille sans cesse à leur conservation ; des maladies Périodiques affligent les habitans de cette Ville ; il ordonne d'en chercher la cause , on la découvre , et déjà nous voïons près de cette Digue fameuse , qui sembloit devoir nous éloigner de la Mer en lui prescrivant de nouvelles bornes , mille bras occupez au salut public.

Mieux instruit que nous sommes de
no

nos propres intérêts, il prévient les suites funestes de cette avidité qui avoit porté les Contrées voisines à changer l'usage de leurs Terres, sans faire attention, qu'en multipliant à l'excès, les fruits d'une même espèce, elles causeroient une abondance capable de ruiner la principale ressource de cette Province.

Il semble, MESSIEURS, que cet Astre ne soit placé sur nos têtes que pour nous faire sentir la douceur de ses influences; toujours attentif à récompenser le mérite et les services de ses Sujets, il vient de répandre un nouveau lustre sur une Compagnie encore plus respectable par les qualitez de l'esprit et du cœur, que par le nouvel éclat dont S. M. a bien voulu l'honorer.

Secondant les vœux d'un Corps que la piété et le sçavoir ont toujours distingués il veut, à l'honneur de la Religion élever des Autels dignes de sa Magnificence Royale, dans les mêmes lieux où l'on regrette encore ceux que la Guerre et l'Hérésie ont renversés avec tant de fureur.

Notre reconnoissance se ranime à la vûe de tous ces bienfaits; mais eussions-nous pû, MESSIEURS, la marquer d'une manière assez éclatante, si la nouvelle faveur que nous recevons de S. M.

C v ne

466 MERCURE DE FRANCE
ne nous mettoit en état de la rendre publique, et de la faire passer jusqu'à la posterité la plus reculée.

L'amour des Lettres, et leurs progrès dans un Etat sont des marques assurées de grandeur et de prospérité, et leur Etablissement dans une Ville, est pour tous les Citoyens, une source de gloire, à laquelle chacun a droit de prétendre, à proportion de ses talens.

Vous le sçavez, MESSIEURS, et j'ose le dire, vous le sçavez par expérience quels sont les avantages que l'on retire de la connoissance et de l'amour des belles Lettres; jamais l'ame n'est mieux préparée à la vertu que lorsque les Sciences y ont répandu la lumiere, plus on est instruit, mieux on est en état de remplir ses devoirs.

Pour nous en convaincre, parcourons les differens états d'une Ville où les Lettres et les Sciences sont cultivées; nous y verrons tous les Postes également bien remplis; l'autorité y est sans aigreur; l'obéissance sans contrainte; un heureux Equilibre y entretient l'harmonie et la paix; il regne entre ses habitans, une émulation sans envie; des mœurs douces et policées y rendent la société agréable; les Arts sont portez à leur perfection, la

Reli-

Religion est honorée et respectée, les Loix sont en vigueur, chacun est occupé au milieu de l'abondance.

Ce sont-là, MESSIEURS, les fruits des Sciences et des Belles-Lettres, dont vous avez jetté les premières semences dans cette Province, par l'établissement de ces Ecoles publiques, où l'on cultive sans cesse les biens les plus précieux de la vie, la science et la vertu.

De-là sont sortis ces grands sentimens, ces nobles idées, qui se sont développées peu à peu, et auxquelles il ne manquoit que le temps et l'occasion pour éclater.

Telle est aussi, MESSIEURS, l'origine de cette Société Litteraire, à la gloire de laquelle vous vous trouvez interressés par des motifs si pressans.

Jetez les yeux pour un moment, sur un avenir, qui n'est peut-être pas si éloigné; et vous verrez les effets de la noble émulation que cet établissement va exciter dans tous les cœurs de nos Concitoyens; vous verrez que ces Plantes si chères que vous cultivez avec tant de précaution, que ces Enfants, dignes de tout votre amour, comme de tous vos soins; seront les premiers à profiter de tous ces avantages; ces genies propres aux plus grandes choses, cultivez par une heu-

468 MERCURE DE FRANCE
reuse éducation et animez par des exem-
ples domestiques , rempliront dignement
la place de leurs Peres , et deviendront
un jour comme eux l'honneur et la gloire
de leur Patrie.

Si le cœur se porte sans cesse vers l'ob-
jet qu'il aime , avec quelle impatience,
MESSIEURS , n'attendez vous point
ces heureux momens où vous pourrez
faire usage de ces sentimens de généro-
sité qui vous sont si naturels , et qui con-
viennent si-bien au poste que votre mé-
rite semble vous avoir procuré avant le
temps ?

Vous n'aurez , MESSIEURS , qu'à lais-
ser agir votre reconnoissance envers les
Lettres , nos desirs seront remplis , et
l'Académie aura lieu de se féliciter d'une
si heureuse circonstance.

Tout se déclare en notre faveur ; vous
connoissez ; MESSIEURS , le prix des
Lettres , et vous en faites la matiere de
vos plus douces occupations , les uns par
d'élégantes traductions que le public at-
tend avec impatience ; les autres par des
Discours aussi solides qu'éloquens , pro-
noncez avec grace en diversés occasions ;
d'autres , par des recherches et des Anec-
dotes aussi utiles à tous les Etats , que
glorieuses à ceux qui se sont appliquez à
former

former ces précieux dépôts. Enfin, MESSIEURS, votre gout pour les Sciences et votre zele pour l'interêt public, nous donnent lieu d'esperer que vous contribuerez de tout votre pouvoir, à soutenir un Etablissement qui ne sauroit être indifferant à ceux qu'une heureuse éducation distingue du vulgaire.

La gloire du Roy, celle du Prince, notre Auguste Protecteur, le Bien public, nos interêts communs. Voilà, MESSIEURS, les motifs qui doivent nous réunir, pour faire éclater notre juste reconnoissance et pour apprendre à la postérité que les plus brillantes Victoires des Regnes précédens cedent aux douceurs dont nous jouissons sous le meilleur de tous les Rois.



REPONSE à la Missive du Chevalier de Leucotece, Protecteur de l'Infante Malcrais, imprimée dans le premier Volume du Mercure de Décembre.

Honneur vous soit, Seigneur de Leucotece,
 Preux Chevalier Errant sur le Permesse,
 Vos Vers obscurs, votre stile gaulois,
 Doivent occir le Rimeur Marseillois ;

Vous

Vous discourez comme un vrai Dom Quixote ;
 Et méritez bon Brévet de Calotte ;
 Puisqu'aussi-bien vous dites sans façon ,
 Que vous n'avez ni rime ni raison ;
 Mais , direz-vous , ce n'est que pour la rime ;
 Il me falloit faire rimer Escrime ,
 Loin de manquer à ce point important ,
 J'ai mieux aimé me taxer d'ignorant ,
 Bien répondu ; le Public charitable ,
 En cela seul vous trouve raisonnable ;
 Mais entre-nous, Chevalier valeureux ,
 Votre courage est tant soit peu douteux ;
 Vous frissonnez à l'aspect de Voltaire ,
 Avec raison votre bras le révere ;
 Mais en voulant excepter l'Hélicon ,
 Vous nous montrez l'image d'un Poltron.
 Quant au Berger des Rives de la Seine ,
 On s'apperçoit que ce Rival vos gêne ;
 Vous l'attaquez en timide Soldat ,
 Qui n'ose point hazarder le Combat.
 Et pour couvrir votre poltronnerie ,
 Vous le voulés par votre calomnie ,
 Faire passer pour malin Enchanteur :
 Fuyez , fuyez , Chevalier sans valeur ,
 Malcrais n'a pas besoin pour la défendre ,
 Que votre voix ici se fasse entendre ,
 Ni qu'en l'honneur de ses charmans appas ,
 De vos Rivaux coupiez têtes et bras ;

Poing

Point ne lui faut le secours de votre ordre ;
 D'autres sans vous sçauront frapper et mordre ,
 Le moindre mot de son aimable voix ,
 Pourroit forcer le Rimeur Marseillois
 A confesser que malgré son mérite ,
 Et ses talens , dans son corps il habite ,
 Certain esprit , qui , quoiqu'il soit divin ,
 N'en est pas moins de Sexe féminin ;
 Que cette Fille habile et toute aimable ,
 N'est point chimere et qu'elle est très-palpable ;
 Ainsi , Seigneur , n'exposez plus au vent ,
 Votre Harnois de Chevalier Errant ;
 Soyez tranquille , et gardez le silence ,
 Ou regagnez la Manche en diligence ;
 Là renfermé dans votre vieux Château ,
 Pour affermir votre foible cerveau ,
 Et pour calmer l'ire qui vous transporte ,
 Avalerez une dose un peu forte
 D'un Hellebore éprouvé , bien récent ,
 C'est mon avis , Seigneur , profitez-en .

V. D. G.



LETTRE



*LETTRE écrite à M. D. L. R. par
M. L. B. Chanoine et Sous-Chantre
d'Auxerre, sur l'usage des Habits Ca-
noniaux et Militaires, à l'occasion de
ce qui est rapporté dans le Mercure du
mois de Juin dernier, de la Réception de
M. le Comte de Chastellux.*

J'Aurois bien souhaité, Monsieur, que le Mémoire qu'on vous a envoyé touchant la Réception de M. le Comte de Chastellux, en qualité de premier Chanoine Hereditaire de notre Eglise, eût été plus étendu, pour la satisfaction du Public, qui goûte assez ces sortes de détails de Ceremonies rares; mais cela n'a pas dépendu de moi, et il a fallu déferer au sentiment de quelques personnes que je respecte, qui avoient recommandé la brieveté.

Je suis bien aise qu'au moins on y ait inseré l'origine du droit de la Maison de Chastellux, et qu'on y ait parlé de la Ville de Cravan ou Crevan, conformément aux Titres du XV. Siecle. Le peu qu'on en dit me confirme dans l'idée que j'ai eüe depuis que j'ai pris connoissance
de

de nos Antiquitez , qu'on a voulu l'honorer dans l'Eglise d'Auxerre à perpétuité , par ce droit de Restituteur de la principale Terre du Chapitre , de même qu'on y honore le Donateur par des marques d'une veneration particuliere presque tous les jours de l'année , depuis le temps de sa mort , arrivée au X. Siecle.

Ce seroit en effet s'exposer à être taxé d'ingratitude , que d'en agir autrement :

Aliàs de ingritudinis vitio , quod abominabile meritò judicatur , et à quibusvis fidelibus , præsertim viris Ecclesiasticis debet effectualiter abhorrerì , possemus non im-meritò reprehendi , disoient nos Prédeces-

seurs. Les mêmes personnes qui s'exprimoient ainsi il y a trois cent ans , tenoient par tradition de ceux qui les avoient précédés , les marques de gratitude qu'ils nous ont transmises envers l'Evêque Guy le Sénontois , le premier de tous ceux qui ont eu l'Eglise Cathédrale pour sépulture ; et sa mémoire ne pourra jamais tomber dans l'oubli , quoique quelques personnes ayent contribué de nos jours par inadvertance et peut-être sans le vouloir , à faire perdre de vûë les vestiges qui restent de la reconnaissance de ce bienfait. Je ne dis rien sur l'origine de cette donation , qui ne
soit

474 MERCURE DE FRANCE
 soit déjà tout publié, et dont l'on n'ait
 la preuve dans l'Histoire imprimée des
 Evêques d'Auxerre aux pages 445. et
 446. du premier Volume de la Biblio-
 theque des Manuscrits du P. Labbe,
 Jesuite; et les Etrangers qui examinent
 soigneusement les Peintures de l'Eglise
 Cathédrale d'Auxerre, ne manquent pas
 d'y lire sous la figure de ce Guy, *Beatus
 Gydo*, et d'en conclure quelque chose.
 Mais ceci M. n'est pas le sujet de l'a-
 postille que vous avez faite au Memoire
 qui vous fut envoyé au mois de Juin.
 Il paroît que vous souhaiteriez sçavoir
 si l'usage de voir des habits Militaires ou
 Seculiers réunis avec les habits Canoniaux
 sur une même personne est ancien, et s'il
 est à present singulier à l'Eglise d'Auxerre.
 Je ne sçaurois vous parler de l'Anti-
 quité de cet usage qu'en vous apprenant
 en même temps qu'autrefois il n'étoit
 pas si rare qu'il l'est de nos jours. Il étoit
 assez commun de voir de gros Seigneurs
 Bienfacteurs d'une Eglise avoir rang par-
 mi les Chanoines et se placer au Chœur
 en habit Militaire, même avec des Epe-
 rons et des Armes. Les Statuts du Cha-
 pitre de Toul, compilez l'an 1491. s'ex-
 pliquent ainsi au Chapitre IV. *Nobiles
 Scutiferi et Milites specialiter hujus Eccle-
 sia*

sia Vassalli, cum intrant Chorum, admitti debent portare calcaria et arma; et collocantur inter Archidiaconos et Canonicos, quia Defensores sunt Ecclesia pro debito sua Nobilitatis. Ce petit Monument rédigé en Latin, n'est point encore si curieux à lire que celui que M. Baluse a publié dans ses Preuves de l'Histoire de la Maison d'Auvergne, à la page 471. Pour vous épargner la peine de le consulter dans le Livre même, je transcrirai ici en entier la Notice qu'en a donnée ce celebre Antiquaire.

Extrait des Memoires d'André Duchesne

» Acte en datte du xxvij. Noyembre
 » 1405. en présence de Jean Guineau,
 » Clerc Notaire, par lequel il appert
 » comme Noble et Puissant Messire Gui-
 » chard Dauphin, Chevalier Baron de
 » la Ferté-Chauderon, Seigneur de Jallig-
 » ny, se transporta à la Porte de l'E-
 » glise Cathédrale de Nevers, les Epe-
 » rons dorez chaussez, l'Epée ceinte et
 » le Faucon sur le poing: où étant vin-
 » rent au-devant de lui le College de la-
 » dite Eglise, Chanoines et Chapelains,
 » revêtus de Chappes, avec la Croix,
 » l'Eau-Benite et les Cierges allumez. Et
 » Messire Pierre le Clerc, Archidiacre de
 » Desise

» Desise en ladite Eglise , le prenant par
 » la main , le mena en l'état cy-dessus
 » en l'Eglise jusques devant le Grand-
 » Autel. Puis la Grand'Messe étant dite ,
 • le menerent dans le Chapitre , où ils
 » le reçurent pour leur Confrere et Cha-
 » noine , ainsi qu'il avoit été fait à ses
 » Prédecesseurs , après qu'il eut donné
 » son Serment sur les saints Evangiles , et
 » protesté qu'il ne réveleroit jamais les se-
 » crets du Chapitre en choses qui lui
 » pourroient préjudicier. Puis baisa à la
 » bouche ledit Archidiacre , Messire Jac-
 » ques de Besson , Jean de Maurigny et
 » autres Chanoines d'icelle Eglise. Puis
 » remenerent ledit Baron en l'Eglise , et
 » le firent asseoir au quatrième Siege du
 » côté de l'Archidiacre de Nevers , pré-
 » sens Nobles hommes Messire Pierre de
 » Veaulce , Jean de Montagu le Belin ,
 • Joseph de Citin , et Claudin Bastard
 » de Jaligny , Chevaliers , Philippes de
 » Villaines , Guichard de Villiers , Etien-
 » ne de Poisson , Guillaume de Chevenon ,
 • Jean Chauderon , Jean d'Aligny le jeu-
 » ne , et Antoine d'Armes , Ecuycrs.

Etant tombé sur un Livre intitulé ,
Le Chanoine , composé par Vital Bernard ,
 Chanoine du Puy en Vellay , et imprimé
 en 1645. j'y ai lû aux pages 80. et 81.

ce qui suit. » Le Duc de Brabant est Cha-
 » noine né de l'Eglise Archiépiscope
 » d'Utrecht. Charles V. Empereur et Roy
 » d'Espagne ; en cette qualité de Duc,
 » (comme il alloit recevoir la Couronne
 » Imperiale en la Ville d'Aix-la-Chapelle)
 » passant à Utrecht, y prit le Surplis et
 » assista au Service, comme les autres
 » Chanoines, le 13. Octobre 1520. Même
 » Privilege est acquis au Seigneur de Tour-
 » non, en l'Eglise de S. Just de Lyon.

Ici l'Auteur déclare son sentiment sur
 l'origine de ce droit du Seigneur de Tour-
 non qu'il fait venir d'une Fondation du
 quatrième Siecle ; mais je ne veux pas
 en être garant. Puis il ajoute ce trait, qui
 est plus curieux. » Paradin, en son His-
 » toire de Lyon, dit qu'il assista en 1542.
 » à la Prise de Possession de ce Droit
 » honorifique d'un Seigneur de Tournon,
 » et que Jacques de Tournon, Evêque
 » de Valence, son frere, le voyant re-
 » vêtu d'une courte Robbe de Damas
 » avec un Surplis dessus, l'Aumusse au
 » bras et l'Epée au côté. *Voilà, mon frere,*
 » (dit-il en le raillant) *qui représente bien*
les trois Etats.

Je ne m'étends point sur un droit assez
 semblable, dont jouissent 4 ou 5 Seigneurs
 dans l'Eglise Cathedrale d'Auch, si on en
 croit

478 MERCURE DE FRANCE
croît le même Chanoine, parce que je n'en connois point assez les circonstances, non plus que sur les droits de certains Seigneurs dans l'Eglise de S. Martin de Tours, où l'on dit que le Comte d'Anjou est Chanoine; *de consuetudine et habet Prebendam in blado et vino et nummis*; en mémoire du Comte d'Anjou Ingelger, qui fit rapporter d'Auxerre à Tours, le Corps de S. Martin, au neuvième siècle. Voyez encore Héméré, en son Histoire de S. Quentin, à la page 201.

Au reste, plus ces Auteurs sont succincts sur ces sortes de matieres, plus ils laissent d'obscurité après eux; et c'est pour cela que je croi que le Cérémonial observé en ces occasions, ne sçauroit être trop expliqué. Pouvez-vous, en effet, comprendre ce que veut dire Platina, quand il écrit que le jour que Charles-Quint assista au Service, dans la Cathédrale d'Utrecht, il étoit *talari induitus linteo et sacra amictus vesie*? Vital Bernard a tort de traduire, *talare linteum*, par le mot de Surplis; ce doit être une Aube traînanté jusqu'aux talons. Il laisse aussi à deviner ce qu'étoit ce *Sacra vestis* qui le couvroit; c'étoit apparemment une Chape ou une Dalmatique.

Je vous ai fait remarquer, Monsieur,
en

en 1726. que les Empereurs lisoient encore à Rome au xiv^e siècle, une Leçon à l'Office des Grandes Fêtes, la Chape sur le Corps, et l'Epée nuë à la main *a*. J'y ajoutai une remarque touchant les Trésoriers de quelques Cathédrales, qui anciennement pouvoient assister à l'Office avec des marques de distinction, semblables à celles de M. de Chastellux. C'est tout ce qui est de ma connoissance dans la matiere dont il s'agit; car il ne me reste aucune preuve qu'un semblable usage existe dans l'Eglise de Chartres, ainsi qu'on l'avoit divulgué, et il ne faut pas confondre avec notre usage, celui de Chartres, de faire présenter à l'Offrande, le 15^e jour d'Août, par un Officier de la Terre de Maintenon, un Epervier, prenant Proye; lequel Oyseau doit être porté par le Diacre au Régent de la Prébende, duquel les Officiers de Maintenon le rachètent. Ce que vous avez lu ci-dessus, tiré des Statuts du Chapitre de Toul, avec ce que nous voyons dans le Nécrologe de l'Eglise d'Auxerre, écrit au xi et xii^e siècles, et publié en partie par Dom Martene *b*, où quantité de Seigneur sont ainsi désignez; *Obiit N. . . Miles Sancti*

a *Mercur*, Janvier 1726. pag. 31 et 32.

b *Ampliss. Collect.* Tom. 6,

Stephani

Stephani, ou bien, *Miles hujus Ecclesie*.
 Tout cela, dis-je, peut appuyer la pensée
 qui vient naturellement, que le Cha-
 noine revêtu du Canonat héréditaire
 d'Auxerre, est à peu près dans l'état
 où se trouvoient ces anciens Deffenseurs
 et Protecteurs des biens de l'Eglise.

M^r. Ducange, qui avoit vû cet Ou-
 vrage en manuscrit, n'a pas oublié dans
 son Glossaire, celui qui est qualifié au
 4^e jour d'Avril dans ce Nécrologe: *Hu-
 jus Ecclesia Vexillarius*; et il paroît que
 ce Titre de *Vexillarius* n'étoit pas fort
 commun, puisqu'il ne rapporte que cet
 exemple de Léotéric, Vicomte d'Auxer-
 re, qu'il joint à celui de Jacques, Roy
 d'Arragon, qualifié en 1309. *S. Romana
 Ecclesia Vexillarius*.

A Auxerre, le 10 Decembre 1732.



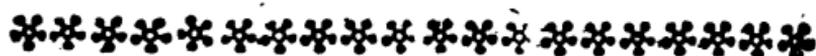
C O N T E,

*Par M^{lle} de Malcrais de la Vigne, du
 Croisic, en Bretagne.*

UN gars Meunier, frapoit avec furie,
 Un Baudet maigre, accablé sous le faix;
 Deux Avocats au sortir du Palais,

A

A ce spectacle eurent l'ame attendrie,
 Hô, cria l'un, tourne icy, gros Manant,
 Epargne un peu cette chétive Bête,
 Autant vaudroit l'écorcher à l'instant.
 Alors le Drôle, ôtant d'un air honnête,
 Un vieux Chapeau, qui flotoit sur sa tête,
 Moins noir que blanc, par trop long-temps
 porté,
 Excusez-donc, dit-il, ma liberté,
 Monsieur, mon Asne, entre-nous sans rancune,
 Point, jusqu'icy, noble Roy des Baudets,
 Foy de Meunier, n'avois croiance aucune,
 Qu'eussiez amis, ni parens au Palais.



LETTRE à M^r Titon du Tillet, ancien Commissaire Provincial des Guerres, &c. sur la nouvelle Edition de son Livre, intitulé Le Parnasse François.

J'Ai lu, Monsieur, avec beaucoup d'attention et de plaisir *la Description du Parnasse François*, dont vous venez de donner une nouvelle Edition. Cet Ouvrage ne peut qu'être d'une extrême utilité, et d'un agrément infini à ceux qui voudront connoître le génie des Poëtes et des Musiciens que votre zèle et vos travaux n'immortalisent pas moins que
 D les

les beaux Ouvrages qu'ils ont laissez. Cependant comme il n'est pas possible que dans un Ouvrage si étendu, et qui a dû vous coûter beaucoup de soins et de recherches, il ne soit échappé quelques fautes; je me suis flatté, Monsieur, que vous ne trouveriez pas mauvais que je vous fisse part de quelques Remarques que j'y ai faites. C'est dans cette confiance que j'ai l'honneur de vous les adresser.

Pag. 211, 212, 213. ce n'est point des *Fueteaux* qu'il faut écrire, mais des *Tve-teaux*.

Pag. 225, article de *Voiture*; il nâquit à *Amiens* en 1598, &c. Selon la Lettre de Balzac, citée par M. l'Abbé d'Olivet, dans son Histoire de l'Académie Française, *Voiture* devoit être né en 1594.

Pag. 245. *Du Ryer* n'est point mort en 1656, mais en 1658, Voyez l'Histoire de l'Académie Française.

Pag. 257. *Guill. Colleter* n'est point mort le 25 Février, mais le 19 Février. La date de sa naissance est omise; c'est le 12^e Mars 1596. selon *Moréry*.

Pag. 269. article de *Saint - Amant*. Il mourut en 1661, c'étoit sur la fin de Décembre; il étoit dans sa 67^e année.

Pag. 281. au lieu de *Pillet*, il faut écrire *Pilet*.

Pag.

Pag. 293. article de Loret, *mort en 1655 ou 1666*. il est certainement mort en 1665. Voyez la Muse Historique, tome 4. tout à la fin.

Pag. 294. article de *Racan*; au lieu de *Honorat de Beuil*, on doit écrire *Honorat de Bueil*.

Pag. 334. Chapelain n'est point mort le 2 Février, mais le 22 Février.

Pag. 344. d'Andilly n'est point mort le 7 Septembre, mais le 27 Septembre.

Pag. 360. Le P. Vavasseur n'est point mort le 16 Decembre, mais le 14 Decembre.

Pag. 365. *Claude Nicole*, il faut écrire *Nicolle*, selon Bayle.

Pag. 380. Thomas Corneille, né en 1655 ajoutez, le 20 Août; et mettez par conséquent, mort dans sa quatre-vingt-cinquième année, au lieu de dans sa quatre-vingt quatrième.

Pag. 393. et suivantes. Il faut écrire *Lulli*, et non pas *Lully*; car c'est faire un nom François d'un nom Italien.

Pag. 396. ligne 34. Au lieu de *Marais des Marets*, il faut lire *Marais Desmarets*, car ce sont deux personnes différentes.

Pag. 397. Ménage n'est point mort le 13 Juillet, mais le 23 Juillet.

Pag 414. (tout au bas.) On doit écrire
Dij Mon.

484 MERCURE DE FRANCE
Montreul, &c. M. l'Abbé d'Olivet, dans
son Histoire de l'Académie Française,
dit qu'il faut écrire *Montereul*.

Pag. 465. article de Santeul, né à Pa-
ris, le 12 Mars 1630. mort le 5 Aout 1697.
dans sa soixante-septième année. puisqu'il
étoit né au mois de Mars 1630, il est clair
qu'au mois d'Août 1697. il couroit sa
soixante huitième année.

Pag. 473. Racine ne vint pas au mon-
de en 1640 mais le 21 Decembre 1639.
Voyez son Eloge, au devant de l'Edi-
tion de Londres, et encore l'Histoire de
l'Académie Française.

Pag. 478. article de Ségrais. La date de
sa naissance est omise; c'est le 22 Août
1624. Voyez *Segraisiana*.

Pag. 502. Joseph-François Duché. Cet
Auteur signe *Duché de Vancy*, au bas de
l'Epître Dédicatoire de sa Tragédie de
Jonathas. On a oublié de dire qu'il est
Auteur de la Traduction anonyme des
Préceptes de Phocylide, qui fut imprimée à
Paris, chez Delaulne, en 1698.

Pag. 519. article de Fléchier. On a ou-
blié de mettre la date de sa naissance; il
nâquit le 10 Juin 1632.

Pag. 533. article de Boileau Despréaux.
il n'est point mort le 11 Mars, mais le 13
Mars.

Pag.

Pag. 541. *Ferme - l'Huis*, c'est *Ferme-lhuis*.

Ce n'est point *De Pilles*, mais *de Piles*.

Pag. 553. article de *Tourreil*, né le 8 Novembre; il faut mettre le 18 Novembre. Voyez son *Eloge*, par M. de Boze; *Histoire et Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

Pag. 574. M. Huet n'est point mort en 1711. mais en 1721.

Pag. 584. article de *Campistron*.

M. le Duc de *Vendôme* lui demanda de composer les paroles d'un *Diverissement*, pour son *Château d'Anet*. Il n'eût pas été hors de propos de mettre le Titre de cette Pièce, et en quel temps elle fut faite. Vous sçavez, Monsieur, que c'est la *Pastorale d'Acis et Galatée*, qui fut mise en Musique par le célèbre *Jean - Baptiste Lulli*, en 1686. et représentée la même année à *Anet*, et l'année suivante à *Paris*, avec un succès prodigieux.

Pag. 612. au lieu de *Richard de la Lunde*, il faut écrire, *Richard de Lalande*.

Pag. 629. M. de la *Monnoye*, nâquit le 16 Juin 1641. Cette date est omise. Voyez son *Eloge*, par M. de *Sallengre*, il est à la tête de ses *Poësies*.

Pag. 647. Celle de M. de *Valincour* n'y

D iij est

486 MERCURE DE FRANCE
est point non plus; il nâquit le 1 Mars
153. Voyez, Monsieur, son Eloge, par
M. de Fontenelle, Histoire et Mémoires
de l'Académie des Sciences, année 1730.

Pag. 650. celle de M. du Cerceau est
aussi oubliée; c'est le 12 Novemb. 1670.

Pag. 655 celle de M. de la Motte a
échappé pareillement; il nâquit le 26
Janvier 1672. Voy. la Lettre de M. l'Abbé
Trublet.

Article de *Chaulieu*. Ce n'est point
Guillaume Auffrie, ni *Gui'aume An-
fric*, comme l'écrit M. l'Abbé d'Oli-
vet, mais *Guillaume Amfrye*. Sa famille
étoit originaire d'Angleterre, ce nom le
désigne assez. Il nâquit en 1639. Voyez
la nouvelle Edition de ses Oeuvres.

Le nom d'une Illustre Chanteuse est
tout-à fait défiguré; on doit écrire M^{lle} de
Leufroy, et non M^{lle} le *Froid*.

On doit être surpris de ne point trou-
ver parmi les Poètes le célèbre *Jean de
Lingendes*, qui étoit un Poète fort tendre
et fort châtié dans ses expressions Il n'est
pas obligé dans le Recueil de Barbin.
Voicy le Titre d'un de ses Ouvrages :
*Les Changemens de la Bergere Iris. Paris,
Toussaint du Bray, 1618. in 12.* Ce Vo-
lume est d'environ 300 pag. Ce ne sont
d'un bout à l'autre que des Stances sur le
même sujet. M.

M. Doujat, de l'Académie Française, devoit aussi avoir un article dans votre Livre. Quoique ce Sçavant homme n'ait pas tiré sa principale gloire de ses Poësies; il y en a pourtant de lui qui ne sont pas à mépriser. Il en a fait de Latines et de Françaises en assez grand nombre, mais qui n'ont point été recueillies en un corps. Voici le Titre d'un de ses Ouvrages, en Vers, qu'il a fait imprimer l'année même de sa mort: *Eloges des Personnes Illustres de l'ancien Testament, pour donner quelque teinture de l'Histoire Sacrée: A l'usage de Monseigneur le Duc de Bourgogne.* Paris, Gab. Martin, 1688. in 8.

Vous deviez sans doute, Monsieur, parler de cet Auteur; comme vous avez fait mention de Charpentier, et de quelques autres, dont les Vers ne sont pas, à la vérité, dans la bouche de tout le monde, mais que le Public, et sur-tout les Gens de Lettres, sont bien aises de connoître.

Entre les Musiciens François, il n'est point fait mention des deux Boësset, Pere & Fils, qui pourtant avoient beaucoup de réputation, et qui sont encore très-connus aujourd'hui par une infinité de beaux Airs, qui ont été imprimez et que tout le monde admire; le Pere est Auteur entre autres de celui qu'on appelle

488 MERCURE DE FRANCE
les *Folies d'Espagne*, sur lequel M. de Sé-
grais a fait des paroles charmantes.

Voilà, Monsieur, les Remarques et les
Observations que j'ai faites sur votre ex-
cellent Ouvrage. J'ai l'honneur d'être, &c.

C. G. M.



AUTRE CONTE.

Par M^{lle} de Malcrais de la Vigne.

J'Etois à la Campagne, et tout haur', par ha-
zard,

Devant un Païsan attentif, à l'écart,

Je lisois la brillante histoire,

De grand Henri, dont la Mémoire,

Doit être pour toujours respectable aux Fran-
çois.

Quand j'en fus à l'endroit de son Illustre Vie;

Cet endroit déplorable, où le traître Angou-
mois,

Perça d'une pointe ennemie,

Ce Prince en cent combats dans la Guerre
épargné.

Le gros Rustre soudain, se levant indigné,

Vit-il encor, ce misérable;

Me dit-il, d'un air renfrogné?

Non, répondis-je, le coupable,

fut

Fut tôt après exterminé.

Morgué, tant mieux pour lui, j'eusse à ce trop
tôt né,

Tout exprès à Paris couru bailler la gratte,
Reprit-il, en jurant comme un déterminé,
Et si dans l'autre monde, il tombe sous ma
patte ;

Oùi, je veux, Maudit, lui flanquer pour le
moins,

Avec cent coup de pieds, autant de coups de
poings.



EXTRAIT d'une Lettre écrite de Châlons en Champagne, au mois de Décembre 1732. dans laquelle il est parlé des Ouvrages de differens Peintres renommés.

JE n'ai pas de meilleur moïen pour prévenir les accès de l'ennui que de me rappeler ces beaux jours dont nous avons passé ensemble la plus grande partie. Je me transporte en esprit auprès de vous. Il me semble que nous allons encore, avec M. le Chevalier Dorigny, voir le riche Cabinet de M. de Julienne aux Gobelins. L'esprit également rempli des idées riantes, que nous ont données les Ouvrages de *Kaïan*, et de celles que l'ai-

D v sept

sent les manieres gracieuses de l'illustre Curieux qui travaille avec tant de succès à l'immortaliser ; nous courons chercher de nouveaux plaisirs chez M. d'Argenville. Il nous ouvre le Porte-féuille qui contient un grand nombre de desseins Originaux des meilleurs Maîtres des Païs bas. Alors je ne me crois plus renfermé dans l'enceinte de son appartement. Je me promene avec vous dans les agréables Païsages de *Brughel*. *Herman Swaenwelt* nous conduit auprès des Ruines et des Solitudes des environs de Rome, dans lesquelles il se retiroit pour étudier plus tranquillement la nature. *Josse de Mompré* nous égare quelquefois dans de vastes Déserts, et du Sommet d'un Montagne escarpée, où son génie nous transporte, il nous fait découvrir une prodigieuse étendue de Païs. Ici nous voyons des Vallées profondes ; là des Forêts de Chênes et de Sapins, qui les couvrent de leur ombre ; un amas de Cabannes nous présente un peu plus loin l'Image de la retraite de l'Innocence.

A quelque distance s'éleve un Château, dont les Jardins délicieux s'étendent jusqu'aux bords d'un Fleuve, qui serpente en formant plusieurs Isles. Ne diroit-on pas que ses Eaux portent l'abon-

bon-

bondance dans les Campagnes qu'il arrose, et qu'elles facilitent le commerce d'un nombre de Villes et de Bourgades qui se perdent dans l'éloignement? A peine sommes-nous descendus de la Montagne de Mompré, que *Blœmaert* nous invite à nous reposer avec ses Bergers. Appuyez contre le Tronc nouëux d'un vieux Chesne, nous les considerons quelque-temps; leur simplicité, leur candeur nous disposent à trouver du plaisir dans une Chaumine enfumée, dans laquelle *Rinbrant* nous conduit.

Après que nous avons raisonné sur la Phisionomie d'un vieux Pere de famille qui fixe l'attention de son Epouse et de ses Enfans, par la lecture qu'il leur fait, à la clarté d'une Lampe. *D. Teniers*, nous tire de ce réduit, pour nous donner le Spectacle d'une Fête de Village. *Pierre de Laert*, *Brauver* et *Van Ostade*, nous font entrer au Cabaret: par bonheur malgré ce qu'ils nous y montrent de divertissant, nous n'aimons pas à y rester autant qu'eux; nous sortons pour prendre dans les Champs un plaisir plus digne de nous. *Bergheim* nous le Procure; nous entendons le Bêlement de ses Brebis, et le Mugissement de ses Bœufs, auprès d'une Cascade qui se précipite à travers des Ro-

D. vj cher,

492 MERCURE DE FRANCE
chers qui ne paroissent accessibles qu'aux
Chèvres qui vont y dépouiller les Buis-
sons.

Cette vûë nous porte à d'agréables ré-
veries ; mais tout à coup nous voïons ac-
courir une troupe de Dames et de Cava-
liers , montez sur les plus beaux Che-
vaux de l'Ecurie de *Vauverman*. Ils re-
viennent ensemble de la Chasse ; nous
nous en appercevons aux Veneurs ; aux
Fauconniers ; aux Chiens , aux Oyseaux
de Proye , aux Valets chargez de Gibier ,
qui les suivent. Les Paisans sortent de
leurs Maisons pour admirer leur Equi-
page leste et galant ; d'un côté les Mères
font remarquer à leurs Enfans la gros-
seur énorme du Sanglier qui vient d'être
pris ; et d'un autre elles retirent avec
précipitation ceux qu'une curiosité té-
meraïre expose trop à la vivacité des
Chevaux.

Que dirai-je du Regal dont nous som-
mes redevables aux attentions de *Jean
Bol* ? Rien ne lui a échappé dans la na-
ture de tout ce qui pouvoit nous ré-
jouïr ; la Chasse , la Pêche , les Occupa-
tions , les Amusemens de la Campagne ;
les Oyseaux , les Animaux , les Poissons ,
les Insectes , les Reptiles , les Fleurs , les
Fruits , les Plantes et les Coquillages
nous

nous sont offerts dans le petit espace de son Domaine. Enfin *Corneille Poclembourg* permet à Diane et à ses Nimphes de se baigner devant nous, et *Rotenhamer* n'a pas moins de complaisance.

Voilà, Monsieur, les douces illusions que je ne cesse d'entretenir; voilà les remèdes les plus efficaces que j'emploie pour détourner la mélancolie, qui pourroit répandre sur mon esprit autant de nuages que la triste saison de l'Hyver répand autour de moi de Broüillars et de Frimats. C'est ainsi que j'écarte l'ennui de ma solitude; je suis aidé par quelques Estampes que je viens de recevoir d'Allemagne; le dessein et la gravure ne les rendent pas recommandables. Qu'importe? Elles m'amuseut par la variété des objets qu'elles représentent, et mon imagination prend plaisir à finir ce qu'elles n'ont fait qu'ébaucher; je m'y promène dans de vastes Jardins sans me lasser, j'en parcours les Labyrintes sans m'égarer, je m'y retire dans des Grottes dont je ne crains pas que l'humidité m'incommode; j'y vois de près les Ours et les Sangliers sans redouter ni les Griffes des uns, ni les Deffenses meurtrieres des autres; j'y partage les travaux des Paisans de Souabe sans me fatiguer, et leurs divertissemens

sans

494 MERCURE DE FRANCE
sans me compromettre ; enfin il me sem-
ble (n'est-ce pas ce que l'on peut penser
de plus flateur ?) que je fais l'amour aux
plus jolies Bergeres sans avoir rien à
craindre , ni de la satire des envieux , ni
de la persécution des jaloux.



ODE IV^e du premier Livre d'Horace.

Solvitur acris hyems.

NE craignons plus l'Hyver et ses ra-
vages ;
Enfin il fait place au Printemps ;
Nos Vaisseaux quittent les Rivages ,
Et les Troupeaux bondissent dans les
Champs.

Déjà , Vénus se montre , et sur ses traces ,
Folâtent les Ris et les Jeux ,
Et l'on voit par tout avec eux ,
Danser les Nymphes et les Graces ,
Tandis qu'au Mont Æthna , Vulcain dans ses
Fourneaux ,
De ses noirs compagnons anime les Travaux.

Qu'il sied bien à présent de couronner sa tête ;
De Myrthe ou de nouvelles Fleurs ;

Faune

Faune nous appelle à sa fête,
Portons-lui nos vœux et nos cœurs,

Ami du temps qui fuit, faisons un bon usage,
La mort inexorable abbat des mêmes traits,
Les Pauvres sous le Chaume, et les Rois sous le
Dais.

Le temps de cette vie est un trop court passage,
Pour former de vastes projets,
Bien-tôt sujets du Roy des ombres,
Nous descendrons dans ses Royaumes sombres,
Alors, plus d'amoureux désirs,
Plus de festins, plus de plaisirs.

P. R. T.



*LETTRÉ de M. Renauld, Horloger,
écrite de Châlons en Champagne, le 10
Février 1733. sur l'Horlogerie.*

J'Ai l'honneur de vous envoyer, Mon-
sieur, un petit Memoire, concernant
une abréviation dans des Ouvrages d'Hor-
logerie, que je vous prie de faire insc-
rer dans le *Mercur*, qui est telle :

J'ai trouvé le moyen de faire faire l'ef-
fet du Réveil à l'Angloise, à une Mon-
stre à Répétition à doubles quarts, sans
aug-

augmentation d'aucune Rouë ni Marteaux ; sinon d'un double Rocher , et d'une Détente ; de sorte que le mouvement ou ravage , et les Marteaux de la Répétition servent pour le Réveil ; sans néanmoins que l'effet de l'un puisse nuire à l'autre ; de façon que quand on auroit disposé le Réveil le soir , pour sonner le lendemain matin , on peut faire sonner la Répétition la nuit , tant que l'on veut.

Il se trouve plusieurs avantages dans cette construction de Montre. Le premier, est que l'on a dans un même tems, la Répétition et le Réveil , sans la rendre plus pesante ; le second est que notwithstanding ces utilitez , la Machine n'en est pas plus composée ; et qu'avec deux mouvemens , qui sont celui qui fait marquer les heures et celui de Répétition , on a l'effet de trois.

Je fais aussi sonner à une Pendule, le quart, la demie, les 3 et 4 quarts sur plusieurs Timbres, et les heures ensuite sur un autre ; le tout par le même mouvement , en retranchant le troisième , que l'on a coutume de mettre à celles qui sonnent les quarts , au moïen de quoi je diminue l'ouvrage presque d'un tiers.

Je fais, de plus, sonner la demie sur deux

deux Timbres, de même que la sonnent les Pendules à quarts, à celles qui ont été construites pour ne frapper qu'un coup; sans autre augmentation que d'une levée d'un Marteau et d'un Timbre, qui soit d'un ton plus haut que celui qui sert pour les heures, sans que les coups de cette demie puissent frapper en distance différente, quand même on voudroit la faire faire par l'Eguille.

Ceci est d'autant plus commode, que lorsque l'on entend la nuit, frapper un coup aux autres Pendules, on ne sçait si c'est une heure après minuit, ou une demie; ce que l'on peut distinguer par cette dernière façon.

Je ne crois pas que ces choses aient jamais paru, sur tout dans la manière plus simple dont je les construis, n'en ayant vû, aucune de ce goût dans Paris ni ailleurs. J'ai l'honneur d'être, &c.

Vous me ferez plaisir, Monsieur, de me faire sçavoir le nom de la personne qui cite sa demeure à Villeneuve-lez-Avignon, dans le dernier Mercure, et qui y a donné un Discours touchant l'impossibilité du Mouvement perpétuel, parce que je lui communiquerai quelque chose.

IMF.



*IMITATION de l'Ode d'Horace ,
qui commence par ces mots : Otium
Divos , &c.*

SI tôt que sur l'Égée un tenebreux nuage ,
Ravit aux Matelots la lumière des Cieux ,
Le plus hardi Pilote effrayé de l'orage ,
Demande le repos aux Dieux.



Grosphé , le Mede même et la Thrace indomptée ,
Desirent ardemment ce précieux trésor ,
Dont la possession ne peut être achetée ,
Ni par la Pourpre , ni par l'or.



Un magnifique Train , le Crédit , la Richesse ,
Inutiles secours , ne banniront jamais ,
Les Chagrins , les ennuis qui voltigent sans cesse
Autour des superbes Palais.



Celui-là vit heureux , qui frugal et modeste ,
Est content d'un repas simple et sans appareil ;
Qu'un sordide desir , qu'une crainte funeste ,
N'éloignent jamais du sommeil.



Pourquoi

Pourquoi tant de projets avec si peu de vie ?
 Dans un autre Climat pourquoi nous transporter ?
 Quel homme assez heureux , en fuyant sa Patrie,
 A pû soi-même s'éviter ?



Dans les riches Vaisseaux le noir souci demeure,
 Pour y gêner sans fin l'avare Nautonnier.
 Plus léger que le Cerf, plus rapide que l'Eure ,
 Il suit par tout le Cavalier.



Occupez du présent , sur l'avenir tranquilles ;
 Sçachons par le plaisir temperer la douleur :
 Au surplus , renonçons à des soins inutiles :
 Il n'est point de parfait bonheur.



Achille , jeune encor termine sa carrière :
 Tithon accablé d'ans , languit foible et miné ;
 Et ce que le Destin refuse à ta priere ,
 Me sera peut-être donné.



Tandis qu'à cent Troupeaux tu fournis la pâture
 Que pour traîner ton Char ces Coursiers sont
 nourris ,
 Et que de ton habit la superbe teinture ,
 Attire les regards surpris.



La

La Parque favorable , avec un bien modique ,
 Du Chantre * de Lesbos m'accordant le talent ,
 Entretient en mon ame un mépris héroïque ,
 Pour le vulgaire petulant.

* *Alcée , Poète Lyrique , qu'Horace a imité.*

F. M. F.



LETTRE de M. C. Avocat au Par-
 lement de Normandie, écrite à M. . .
 au sujet de quelques Epithetes et Qua-
 lifications singulieres, &c.

L'Etude des Loix et le tumulte du
 Barreau , ne m'empêchent pas , Mon-
 sieur , de donner toujours quelque tems
 à une certaine Litterature agréable , qui
 en instruisant , délasse des études sérieu-
 ses qu'exige notre Profession. Vous m'avez
 envoyé un peu tard le Mercure * dans le-
 quel , à l'occasion d'un Extrait de la Biblio-
 theque Italique , les Auteurs de ce Jour-
 nal ont donné un dénombrement des Aca-
 démies d'Italie , surtout de celles qui ont
 pris des noms tout-à-fait bizarres. Je vous
 avoüe que cette lecture m'a beaucoup

* *Mercure de Janvier 1732. page 123.*

réjoui ,

réjoüi , et que n'en déplaie à ces Messieurs du Mercure , qui veulent qu'on garde là-dessus le sérieux. *Risum teneatis Amici* , j'aurai bien de la peine de ne pas rire un peu des noms de Mrs les *Endormis* , les *Immobiles* , les *Fantasques* , les *Etourdis* , les *Opiniâtres* , les *Insensez* , les *Enchainez* , les *Absurdes* , &c.

Il est vrai que la Lettre d'un habile Italien , rapportée sur ce sujet dans le même Livre , engage à suspendre son jugement , et à présumer que les noms en question n'auront pas été donnez au hazard par des Italiens , naturellement spirituels et par des Italiens Gens de Lettres. En attendant qu'il vienne là-dessus quelque bonne instruction de l'Italie même , comme il semble qu'on le fait esperer dans le Mercure , j'ai pensé qu'il ne seroit peut-être pas impossible de trouver des exemples de pareilles ou d'approchantes Qualifications hors de l'Italie , en France même , où je sçai qu'en certains Cantons les Epithetes burlesques et les sobriquets ont été et sont peut-être encore en vogue ; mais où chercher ces preuves et ces autoritez ? je vous en laisse le soin , Monsieur , vous qui êtes le maître de tout votre temps et qui ne manquez ni de curiosité ni de lumieres.

Je

Je vous dirai cependant ce que j'ai trouvé depuis peu là-dessus, sans le chercher et en feuilletant un Livre des plus sérieux qui puissent tomber entre les mains d'un Avocat ; cela justifiera d'ailleurs ce que je viens de vous dire des Sobriquets plaisants et des Qualifications burlesques, usitées dans plusieurs endroits du Royaume. Ce Livre est celui dont voici le Titre : *OBSERVATIONS et Maximes sur les Matieres Criminelles, avec des Remarques, &c. Par M. Antoine Bruneau, Avocat au Parlement. 1. vol. in 4. Paris, chez Guill. Cavalier fils, 1715.*

Une Procédure Criminelle dont je suis chargé, m'engagea de lire cet Auteur, et je trouvai dans la I. Partie, T. XXIII. *De la maniere de faire le Procès aux Communantez des Villes, Bourgs et Villages, Corps et Compagnies*, ce qui suit, page 215.

» Je n'ai point prétendu parler de ces
 » Societez burlesques des Pertantineux à
 » Paris, de ceux d'Orleans de la Poule
 » à quatre œufs, des Enfans de quatre
 » heures à Amiens, des Goulifats à Mon-
 » targis, des Mirandolins de Joigny, de
 » la Gueuse à Boulogne-sur-Mer, et à
 » Montreüil des Enfans de la Lune, et
 » de

» de la Messe de Minuit à Clermont en
 » Auvergne ; à la fin de cette Liste ré-
 joiſſante , l'Auteur cite Jovet , en sa
 Bibliothèque , *in verbo* , Jeux de hazard ;
 il cite aussi , mais je n'en vois pas bien
 l'application , le III. L. des Instituts ,
 Tit. 26. de Societate , *quale de illicitis fac-
 tionibus timeri solet.*

Si vous vous embarquez dans cette Re-
 cherche , observez , s'il vous plaît , que
 M. Bruneau s'appuye aussi un peu aupa-
 ravant , de l'autorité de Cujas , qu'il cite
 de cette maniere , *Sunt quarum usus* , &c.
 Recherches de la France et de celle de
 Mezeray , dans l'Histoire de Clotaire I.
 lesquels ont , dit il , parlé de l'origine de
 notre Langue , et dans l'Histoire de Phi-
 lippe Auguste , de l'origine des Noms.
 Vous verrez quel rapport tout cela peut
 avoir au sujet en question ; car encore
 une fois , je n'ai pas le temps d'entrer
 moi-même dans cette discussion , qui ne
 consiste pas tant à rapporter des exem-
 ples de pareilles dénominations , qu'à en
 découvrir l'origine ou la cause , ce qui
 peut fournir des Faits anecdotes et ser-
 vir même à l'Histoire generale et parti-
 liere. Je suis , Monsieur , &c.

A Paris le premier Février 1733.

La

La Pipe et le Moucheron, sont les mots des deux Enigmes du mois de Février. Les deux Logogrîphes doivent s'expliquer par *Trente et Collier*.



ENIGME.

Venez, Iris, que j'orne votre sein ;
 Quoique je sois d'une couleur forrbrune,
 Ma beauté n'est pas si commune,
 Plus d'un Mortel me cherche le matin.
 Je dois ma naissance à l'Aurore,
 Et peut-être je suis un des premiers présens,
 Que ses larmes fassent éclore,
 Pour exciter un de vos Sens.

ENIGME-LOGOGRYPHE.

JE suis à tous Vivans funeste et favorable ;
 On me trouve souvent dans l'eau ;
 Je ne fus jamais agréable,
 Cependant en Latin on peut me trouver beau ;
 Pourvû qu'on me tranche la tête ;
 Pour mon ventre, daignez lui prêter un zero,
 Vous y verrez une méchante bête,
 Un Loup; en le nommant, c'est la féve au gâteau
 Mais

Mais non ; mes pieds encorè augmentent le mis-
tere ,

J'en ai quatre qui font la moitié du Chrétien ;
Voilà dequoi rêver sur nouveau frais ; oh bien ,
Devine si tu peux , Lecteur , c'est ton affaire.



L O G O G R Y P H E.

ON peut prendre mon tout d'une double ma-
niere ;

Dans l'une je galoppe avec legereté ;
Dans l'autre de Métail , je deviens meurtriere ,
Si je ne donne de côté ;

De mes cinq parts retranchez la finale ,
Et celle qui tient le milieu ,

Je prends effrontément la place principale ;
Et me campe au milieu du feu.

Rognez encorè un peu , je suis une Riviere ,
Fameuse par le sort d'un jeune téméraire.

Cherchez-moi bien , Lecteur , vous me tiendrez
dans peu.

A U T R E.

DE plusieurs animaux je suis la nourriture ;
Le Villageois souvent n'a de moi qu'à demi :

Maint Cavalier , pour trouver aventure ,
Me cherche en Pays ennemi.

De mes sept parts prenez les trois premières ,
Vous trouverez un attribut ,

E Qui

Qui convient en mille manières,
 A tous Poètes de rebut,
 A tous Souffleurs et suppôts de Musique ;
 Qui tous dans la cervelle ont quelque vertigo ;
 Joignez-y la suivante, et dans l'Histoire antique,
 Vous verrez que dans moi chanterent à gogo,
 Midrac, Sidrac, Abdenago,
 Et que plus d'un Métier me place en sa Boutique.
 Mettez ces quatre à part, les trois qui resteront,
 Forment ce que chacun porte écrit sur son front,
 Et que de cacher on se picque,
 Quoique le divulguer ne soit point un affront.
 Remettez mon tout à sa place,
 Et vous verrez que deux, quatre, cinq, six et
 sept,
 D'une juste frayeur est souvent le sujet.
 Un, deux, quatre, six, sept, à des gens pleins
 de crasse,
 Fait suivre nuit et jour le Métier de Vulcain.
 Deux, quatre, six, sept, est un grain :
 Et deux, quatre, un Métail qu'avec soin l'ou
 entasse.

AUTRE LOGOGRYPHE.

JE suis en vous ce qui vous fait connoître,
 Objet aimable ou peu charmant,
 Un membre à part, ce changement,
 Exprime un Fruit que vous aimez peut-être.

L. H. D.



NOUVELLES LITTERAIRES
DES BEAUX ARTS, &c.

BIBLIOTHEQUE RAISONNEE des
Ouvrages des Sçavans de l'Europe,
T. VI. et VII. de 482. pages chacun,
sans les Tables, pour l'année 1734. A
Amsterdam, chez les *Wetsteins* et *Smith*,
M. DCC. XXXI.

Nous allons faire connoître quelques
Ouvrages dont on trouve les Extraits
dans ce Recueil.

AMENITEZ DE MEDECINE, où l'on dé-
crit son origine, ses progrès, son excel-
lence, sa nécessité, son usage, les ré-
compenses, les honneurs et les privile-
ges accordez aux Medecins. On y exa-
mine encore si la Médecine a été autre-
fois une étude qui n'appartenoit qu'aux
Esclaves. Par Dan. Vink. A *Utrecht*,
1730. in 8. de 528. pages, sans l'Epitre
Dédicatoire, la Préface et la Table. L'Ou-
vrage est en Latin.

Pour donner une idée de ce Livre et de
l'Extrait du Journaliste, nous emprun-
terons ce raisonnement de la page 121.

E ij L'ob

L'objet de la Médecine est l'Homme, le plus noble de tous les Animaux, qui a été fait à l'Image de Dieu, son Créateur, de qui il a reçu un Empire absolu sur toutes les autres Créatures. Une autre raison qui prouve encore cette excellence, c'est que la fin de la Médecine est la santé, le plus grand de tous les biens. Supposez, dit l'Auteur, qu'un homme soit élevé aux honneurs, qu'il jouisse des plaisirs et des richesses; supposez même qu'il possède la plus belle de toutes les femmes, et qu'il ait une vaste connoissance de tous les Arts et de toutes les Sciences; il n'en sera pas pour cela plus heureux, si la santé lui manque. Il reste donc à conclurre que la Médecine est préférable à tous les autres Arts, et qu'il n'y a rien dont les Hommes doivent faire plus de cas. Mais on est bien éloigné de porter ce jugement, dès qu'on vient à réfléchir sur les abus qui se commettent aujourd'hui dans la Médecine. Ces abus sont en si grand nombre et de telle conséquence, qu'il seroit avantageux au Genre Humain, que personne n'exerçât cette Profession, et qu'on laissât plutôt agir la Nature toute seule. De cent personnes qui s'ingèrent de prescrire des Remèdes, il n'y en a peut-être pas dix à qui on

dû

dût se confier. Les femmelettes, les Barbiers, les Apotiquaires, et sur tout les Empiriques, sont à present ceux qui ont le plus de vogue. Ces gens-là qui n'ont ni étude ni principes, sont, pour l'ordinaire les premiers à donner leurs avis, et le Peuple qui n'est pas en état d'examiner ce qu'on lui propose, n'a recours aux Médecins qu'à l'extrémité, et lorsque la Nature n'est plus en état de secourir les Remedés. L'Auteur pouvoit employer ici l'Epigramme connue d'un Poëte Anglois.

Fingunt se cuncti Medicos Idiota, sacerdos,

Judaus, Monachus, Histrio, Rasor, Annas,

Une chose qui rend la Médecine moins estimable, c'est qu'après tant d'experiences qu'on a faites dans tous les siecles, et malgré tous les sistêmes qui ont été inventez depuis quelques temps, on n'est pas encore convenu de la Méthode qu'il seroit à propos de suivre dans le traitement d'une seule maladie.

On lit à la page 134. que Mithridate, Roy de Pont, n'étoit pas moins curieux de la Médecine qu'Attalus. Dès que Pompée se fut rendu maître du Palais de ce Prince, il fit fouïller dans toutes ses Cassettes et ses Cabinets, et on y trouva

E iij plu-

plusieurs Livres qui contenoient des secrets contre la plupart des Maladies. Ce qui engagea ce General de donner ordre à Pompeius-Lenæus, son Affranchi, de traduire ces Livres en Latin, afin que le Peuple Romain pût faire usage de ces Remedes. Il y avoit entre autres Remedes le fameux Antidote qui porte le nom de ce Roy, et qui consistoit en 20. feüilles de Ruë, un grain de Sel, deux Noix et deux Figues seiches. C'étoit là tout le secret. Il falloit piler ces Drogues avec du vin et prendre le Remede tous les matins à jeun.

L'Auteur avoit observé plus haut, au sujet de l'Anatomie, que du temps d'Aristote on n'avoit encore dissequé que des bêtes, et personne n'avoit osé foüiller dans les Corps Humains, qu'on regardoit comme quelque chose de sacré. Dans la suite, les Rois passerent par dessus le scrupule qu'on s'étoit fait jusqu'alors, et ils accorderent aux Medecins les corps des Criminels qui avoient été suppliciez. Il y a même des Auteurs qui prétendent qu'on remit entre les mains d'*Erasistrate* et d'*Hérophile*, plusieurs de ces malheureux pour les dissequer tout vifs, afin qu'on pût découvrir des choses qu'il n'étoit pas possible de découvrir autrement.

Sur

Cela étoit fondé sur la coûtume que certains Peuples avoient d'exposer les Malades dans les Carrefours et dans les Places publiques. Cette méthode, qui étoit fort simple, s'est, dit-on, pratiquée long-temps chez les Babyloniens, les Assyriens et les Egyptiens. Les Babyloniens, dit Herodote, font porter les Malades dans les Places publiques, afin que les Passans qui les voyent, et qui ont eu une maladie semblable à la leur, ou qui ont vû quelqu'un malade, leur donnent conseil et les encouragent à pratiquer ce qu'eux-mêmes ont pratiqué avec succès en de semblables cas; ensorte qu'il n'est permis à personne de passer auprès des Malades sans s'informer de leurs maladies.

LES VOYAGES et Aventures du Capitaine Robert Boyle, &c. traduit de l'Anglois. *A Amsterdam, chez les Wetsteins et Smith, 1730.* deux volumes in 12. de 341. pages pour le premier, et 276. pour le second, sans la Table, la Préface et l'Épître Dédicatoire au Chevalier Guill. Jonge, Commissaire de la Trésorerie et Chevalier du Bain.

HISTOIRE DE LA MEDECINE, depuis le commencement du Monde jusqu'à l'an
E iiij de

212 MERCURE DE FRANCE
de Rome DXXXV. par M. *Schulze* ;
Docteur en Médecine et Professeur pu-
blic à *Altorf*, Membre de l'Académie
des Curieux de la Nature. *A Leipsik*,
&c. 1728. in 4. de 437. pages. L'Ou-
vrage est en *Latin*.

Entre diverses Remarques que four-
nissent les détails de la Médecine des
Malabares, disent les Journalistes, page
177. nous nous bornerons à une seule,
qui regarde les grands Privileges qu'ont
les Prêtres de cette Nation. Il n'y a au-
cun Clergé en Europe qui en possède
d'aussi considerables.

Car ceux-là sont tout à la fois d'une
maniere despotique, Médecins de l'ame
et du corps. Maîtres absolus des conscien-
ces, ils les dirigent à leur gré. Prépara-
teurs des Remedes qu'il leur plaît d'em-
ployer, ils n'ont personne à qui en
rendre compte. Joignez à ces avantages
une troisième prérogative dont jöüissent
les principaux d'entre eux ; c'est d'avoir
un droit à cette faveur de leur Souve-
raine, à laquelle les Epoux seuls parmi
nous peuvent prétendre. Voici comment
s'exprime sur ce point un Géographe
François : » Les Bramins ont un employ
» assez étrange, puisque l'un des princi-
» paux est obligé de passer la premiere
» nuit

» nuit avec la Reine quand elle est ma-
 » riée, et il y a beaucoup d'apparence
 » que le plus vieux n'est pas ordinaire-
 » ment choisi. Le Roy envoie la valeur
 » de 4. ou 500. ducats pour cette fatigue,
 » et quand il est prêt de voyager, il
 » confie ses femmes à l'un de ces Prêtres
 » qui contribue, autant qu'il le peut, à
 » les consoler de son absence. Les Fils
 » ne succèdent point par cette raison,
 » parce qu'ils pourroient bien n'être pas
 » du Sang Royal, mais après la mort du
 » Roy, on prend le fils de sa Sœur pour
 » remplir sa place, &c.

Les Grecs ne se bornerent point uni-
 quement à la Médecine Pharmaceutique,
 ils tirèrent encore parti des exercices qui
 étoient en vogue parmi eux, pour en
 former une Médecine particulière que
 nous nommerons *Médecine Gymnastique*,
 qui consistoit dans l'Art de s'exercer pour
 la santé, et dont on attribue l'invention
 à *Herodicus* ou *Prodicus*, contemporain
 et Précepteur d'Hippocrate.

Tous les Exercices relevoient de la Mé-
 decine, en ce qu'ils étoient d'abord di-
 rigés par des Médecins, les principales
 Villes et les Académies un peu celebres,
 se faisant un Titre d'en avoir un, qui eut
 inspection sur ces exercices. Dans la suite,

E v di-

514 MERCURE DE FRANCE
diverses personnes, sans avoir étudié la
Médecine, usurperent cette Charge, et
non seulement se chargerent du soin qui
regardoit les Bains, les Frictions, les Oi-
gnemens, mais même entreprirent de
panser les blessures et de remettre les
membres disloquez.

Ces gens-là étoient ceux qui dans les
commencemens ne s'acquittoient de ces
sortes de fonctions, que selon les Ordon-
nances des Médecins, lesquels on nom-
moit pour cette raison, *Aliptas*, Bai-
gneux; *Reunctores*, Oigneurs; gens de
condition basse et servile, de qui Pline
parle, quand il dit que Prodicus procura
le premier un bon revenu aux Domesti-
ques qui oignoient. Ceux d'entr'eux qui
s'acquirent quelque expérience en ce
genre, s'arrogerent peu à peu le Titre de
Médecins oignans, puis enfin celui de
Médecins proprement dits. La chose fut
portée si loin, à la honte des vrais Mé-
decins, qu'on acheta à bas prix plusieurs
Esclaves, qui dans leur service avoient
appris cet Art, pour exercer cet emploi
chez les Grands Seigneurs de Rome. D'où
est venu le reproche de condition abjec-
te, dont on a assuré qu'étoient autrefois
les Médecins parmi les Romains; ce
qu'on ne peut néanmoins prouver que de
ceux

ceux qui portent parmi nous le nom de Baigneux, lesquels répondent parfaitement aux Baigneux de ce temps-là.

RECUEIL de Discours, sur diverses matières importantes; traduits ou composés par J. Barbeyrac, Professeur en Droit, dans l'Université de Groningue. Il y a joint un Eloge historique de feu M. Noodt, en 2 tom. in 12. dont le 1^{er}. contient en tout 417 pag. et le 2^d. 344. A Amsterdam, chez P. Humbert, 1731.

Dans la Dissertation sur les Duels, on fait d'abord une énumération des différentes sortes de Duels ou Combats singuliers, et des diverses causes pour lesquelles on en est venu à ces combats, chez différentes Nations, selon ce que l'Histoire nous en apprend. On en trouve jusqu'à onze sortes, dont la dernière est le Duel, qu'on se propose de combattre, ou celui qui se rapporte à la réparation d'honneur.

Cette espèce de Duel étoit absolument hors d'usage, non seulement chez les Grecs et les Romains, mais encore chez les Egyptiens; et les anciens Peuples de l'Asie. Il doit uniquement son origine à des Peuples barbares, venus des Parties Septentrionales de l'Europe, qui ne pou-

E vj vans

vant souffrir la discipline des Loix, ou des Magistrats, vouoient décider toute sorte de differents à la pointe de l'épée. Delà nâquit le Duel, qu'on introduisit pour se purger de quelque crime, dans la pensée que Dieu déclareroit par l'événement du combat, qui avoit raison du Diffamateur, ou du Diffamé.

Les Lombards porterent en Italie cette mauvaise coutume; et les autres Peuples du Nord l'introduisirent dans tous les Païs, au dedans et au dehors de l'Empire Romain, où ils s'établirent; les Saxons, par exemple, en Angleterre. On fit des Loix là-dessus aussi sérieusement que s'il se fut agi de la chose du monde la plus raisonnable et la plus légitime.

Lorsque le Droit Romain eut été remis en vogue, les Commentateurs tâcherent d'y trouver de quoi autoriser le Duel. A cela se joignirent les Croisades, et l'institution des Ordres de Chevalerie. Ces Chevaliers vinrent à former des Regles du point d'honneur. Les Jurisconsultes traiterent cette matière comme une partie de la Jurisprudence; d'autres, comme une science particuliere et toute nouvelle; cela produisit une infinité de Livres sur le Duel, sur la science de la Chevalerie, comme parlent les Italiens, et sous divers

vers autres Titres semblables; on en pourroit composer une Bibliotheque, et quelques-uns étant devenus rares aujourd'hui, il s'est trouvé en Italie des Gens qui ont promis d'en faire imprimer un Recueil de dix volumes *in fol.*

Il est facile de montrer combien l'usage du Duel est contraire à la raison, à la Loy naturelle, et sur tout aux maximes de la Religion Chrétienne; aussi suppose-t'on cela, comme suffisamment démontré par divers Auteurs. La grande difficulté consiste à trouver les moïens de déraciner de l'esprit des Sots, dont le nombre est fort grand, le préjugé du point d'honneur, qui empêche que toutes les Loix les plus sévères, faites jusqu'icy, contre cette mode pernicieuse, ne soient assez efficaces pour l'abolir. M. Flicher veut qu'on tire le remede du mal même, et que l'on retienne par la crainte d'un plus grand deshonneur ceux qui croient être deshonorés, s'ils n'ont recours au Duel. Il faudroit, dit-il, faire des nouvelles Loix, qui exposassent les contrevenans au mépris et à la risée publique; ordonner, par exemple, que les Corps de ceux qui auroient été tuez en Duel, fussent traitez de même que ceux des Criminels, punis du dernier
sup

518 **MERCURE DE FRANCE**
supplie; deffendre de porter les Armes
aux Duellistes, à qui on auroit fait grace
de la vie; et cela, sous condition que,
s'ils les portoient depuis, leur pardon
deviendroit nul; exclure de tout emploi
Militaire ceux qui auroient appellé quel-
qu'un en Duel, ou qui auroient répon-
du à l'appel; en un mot, faire ensorte
que de telles gens, qui, par une pure fo-
lie, auroient ainsi violé les Loix de la
Société humaine, fussent désormais ban-
nis de la Société et du commerce des
Sages.

REFUTATION des Erreurs de Benoît
de Spinosa, par M. de Fénelon, Arche-
vêque de Cambrai, par le P. Lami, Be-
nedictin, et par M. le Comte de Boulain-
villiers, avec la Vie de Spinosa, écrite
par M. Jean Colerus, Ministre de l'Egli-
se Luthérienne de la Haye; augmentée
de beaucoup de particularitez, tirées d'une
Vie manuscrite de ce Philosophe, faite
par un de ses amis. *A Bruxelles, chez
François Foppens, 1731. in 8^o.*

TRAITE' de la sûreté des Grands Che-
mins, divisé en trois parties, par M. Eve-
yard Otton, Jurisconsulte et Professeur;
in 8. de 570 pag. A , *chez Ofmans*
et

M A R S. 1733. 519
et Bosch, 1731. L'Ouvrage est en Latin.

L'UTILITE', LA VE'RITE' et l'EXCELLENCE de la Révélation Chrétienne, défenduës contre un Livre publié depuis peu, qui a pour Titre : *La Religion Chrétienne, aussi ancienne que la Création, &c.* Par Jacques Foster; en grand in 8. pages 367. sans la Préface; seconde Edition, augmentée d'un Postscript. A Londres, chez J. Noon. 1731. L'Ouvrage est en Anglois.

SUPPLEMENT à un des Ouvrages faits pour la deffense de la validité des Ordinations Anglicanes, pour servir de dernière réponse au nouvel Ouvrage du P. le Quien, et aux Censures de quelques Evêques de France. Par le P. le Courayer, Chanoine Régulier de Sainte Gèneviève. A Amsterdam, 1732. in 12. pag. 636. sans la Préface et les Preuves.

IMAGES DES HEROES et des Grands Hommes de l'Antiquité, dessinées sur des Médailles, des Pierres antiques, et autres anciens Monumens, par Jean - Ange Canini, gravées par Picart le Romain, &c. avec les Observations de Jean - Ange et Marc - Ant. Canini; données en Italien;
sur

320 MERCURE DE FRANCE
sur ces Images, diverses Remarques du
Traducteur, et le Texte Original à côté
de la Traduction. *A Amsterdam, chez B.
Picart et J. F. Bernard, 1734. in 4. pag.
377. et 115. Figures.*

On apprend icy que cet Ouvrage parut
en 1669. *in fol.* que Jean-Ange Canini
joignoit à une assez grande connoissance
de l'Histoire ancienne et de la Mytholo-
gie, le talent de dessiner les Pierres gra-
vées, et les Médailles avec une légéreté
de main admirable, qu'il avoit sur tout
l'art, peu commun, de conserver toute la
finesse des airs de tête de l'antiquité, &c.

Entre un grand nombre de Portraits
d'Alexandre, que Canini avoit dessinez,
il en choisit quatre, préférablement aux
autres, tant à cause de la différence des
traits du visage, que parce qu'il n'y en a
pas un qui ne lui fournisse l'occasion de
faire part à ses Lecteurs de recherches
curieuses; il fait d'abord quelques réflé-
xions sur la délicatesse de ce Prince, qui
ne lui permit jamais de souffrir que des
Ouvriers médiocres travaillassent à ren-
dre ses traits, et il regrette sur tout le
Tableau d'Apelles, où Alexandre étoit si
ressemblant, que son Cheval se mit à
hennir à cette vûë, preuve évidente qu'il
reconnoissoit son Maître. Cette Histoire,
rap-

rapportée un peu trop légèrement par Pline, mais digne de tenir sa place parmi les Fables, dont l'Histoire diverse d'Élien est remplie, prouve au moins l'idée qu'on avoit de l'habileté du Peintre, et ne permet pas de douter qu'il n'eut réussi à attraper la Physionomie d'Alexandre.

Nous avons omis de dire quelque chose d'un Article curieux, qui est le dernier des Nouvelles Littéraires de la première Partie du 1. vol. du Journal, dont nous rendons compte. Cet article est datté de Constantinople, et regarde l'Établissement, les progrès et les productions de la nouvelle Imprimerie, établie dans cette Capitale de l'Empire Turc. Les principales circonstances de ces choses se trouvent aussi dans le Journal des Sçavans, mais écrites avec plus d'exactitude; et nous avons aussi fait part au Public de ce qui nous est venu à droiture de Constantinople, sur le même sujet. Il est à propos que plus d'un Journal fasse mention d'un Evénement si singulier, et qui interesse toute la République des Lettres. Les Livres les plus considérables dont on fait mention icy, qui sont nouvellement sortis de cette Imprimerie, et dont on marque le prix, sont :

Tarichâ

Tarichi Missiri gadin - ove gedid, ou Histoire des Antiquitez d'Egypte, &c. On y trouve aussi l'Histoire de tous les Princes qui ont regné dans l'Egypte, jusqu'à la Conquête des Turcs, &c. Le prix est de trois Piastres.

Gulseni Chalefa. Le Chapelet des Califes, par *Naimi Radé*. On rapporte l'origine et l'Histoire de Babylone, avec celle des Princes qui y ont regné depuis l'an 127. de l'Hégire, 744. de J. C. que le premier Calife des *Abassides* commença à regner jusqu'à l'an 1130. de l'Hégire, 1717. de J. C. que regnoit le Sultan Achmet, Empereur des Turcs.

On avertit dans le même Article, qu'on va travailler dans cette Imprimerie, à un Atlas Turc, Ouvrage d'un Mahometan moderne, qui traite de l'Histoire et de la Géographie de tous les Etats de l'Asie. On ajoutera un Livre de Mathématique, avec Figures, une Mappede-Monde, et les Cartes Generales des 4 Parties du Monde, la Carte de l'Egypte, et une autre des Royaumes et des Provinces de l'Asie.

Au reste il y a bien des fautes dans tout cet Enoncé, soit de la part du Journaliste, soit de celle de l'Imprimeur; nous venons de corriger la plus considérable, qui se trouve au bas de la pag. 236. où

pour

pour dire le premier Calife des Abassides on a imprimé des *Abissins* ; dans la page précédente, Mehemet Tixlebi , pour *Tchelibi*. Holdemlan , pour *Holderman* , nom d'un R. P. Jesuite , page 237. &c. Enfin on fait Achmet III, qui vient d'être détrôné , le 115. Empereur des Turcs, qui n'est tout au plus que le XXVII.

LA RELIGION DEFFENDUE, Poëme. Brochure in 8. de 46. pages , 1733.

Rien n'est plus louïable et plus digne d'un Poëte Chrétien , que le sujet de ce Poëme, auquel une autre Piece de Poësie d'une trempe toute differente , qui n'a trouvé aucun Approbateur parmi les honnêtes Gens , a donné lieu. Il paroît au contraire que celle-cy a été goûtée de tous les Gens de bien et de plusieurs Connoisseurs , à la tête desquels nous n'hésiterons point de mettre M. le Cardinal de Polignac , dont le suffrage est important. S. E. ne s'est pas contentée de louer le Poëme, mais nous apprenons qu'elle s'est fait un plaisir d'en distribuer plusieurs Exemplaires. La Piece mérite en effet cette distinction. L'Auteur, que nous sçavons être un homme du monde , connu par d'autres Ouvrages , y répond exactement à l'*Epitre à Uranie*,

en

324 **MERCURE DE FRANCE**
en ornant des agrémens de la Poësie les
preuves sensibles et invincibles de la Re-
ligion Chrétienne. Donnons ici quelques
preuves de ce que nous venons de dire
par deux ou trois Endroits de ce Poëme,
dont le commencement est tel.

Un Lucrece nouveau prétend que ton Génie ;
De la Religion sonde la vérité :

J'y consens , sçavante Uranie ;
La Foi de la Raison ne craint point la clarté.
Mais ne présumons pas de notre intelligence ,
Que tout à ses efforts soit pleinement ouvert.
Nous jugeons des faits seuls et de leur évidence ,
Et le reste est pour nous de tenebres couvert.
Ces Globes enflamez qui roulent sur nos têtes ,
Et ceux qui des premiers empruntent leur splen-
deur ,

Mon esprit veut avec ardeur ,
Les mettre au rang de ses conquêtes ;
Il n'apperçoit de ces grands Corps ,
Que les mouvemens, l'ordre et les divers rapports.
Mais leur harmonie admirable ,
Le ressort qui les meut , et leur germe fécond ,
Sont un abyme impenetrable ,
Qui me surpasse et me confond.

Le Poëte passe ensuite à la connoissance
de l'Homme , et s'exprime ainsi :

Si

Je n'ose m'observer, eh ! que suis-je moi-même ?

Prodige merveilleux, autant qu'il est commun !

Deux Etres distinguez qui n'en composent qu'un,
Vivant et sublime Problème ;

Deux Etres ennemis qui font société,

Deux Etres assortis qui souvent sont en guerre ;

Un Atome enchaîné dans un coin de la Terre,
Comme un point de l'Immensité ;

Un Esprit qui, brisant le joug de la matière,
Par sa grande vélocité,

S'unit dans un moment à la Nature entière,
Se plonge dans l'infinité,

Et par les plus sûrs témoignages,

Trouve enfin la Divinité,

Peinte et cachée en ses Ouvrages.

De l'Âme avec le Corps je connois l'union,

Je sens l'alternative étrange et régulière

De leur mutuelle action ;

Mais j'en ignore la manière,

Puis réfléchissant sur ce qu'il vient
d'exposer si noblement, il conclut.

C'est ainsi que nos connoissances,

Se bornent toutes à des faits,

Dont nous tirons des conséquences,

Mais dont pour nous la Source est sous un voile
épais.

A ces Principes il en ajoûte d'autres
aussi

§ 26 **MERCURE DE FRANCE**
aussi solidement établis, et il les oppose
en ces termes à la Doctrine erronée de
l'Auteur de l'Épître à Uranie.

Voilà des Principes sacrés ;
Et d'une éternelle origine ;
Que l'Esprit fort qui t'endoctrine,
Ou te cache, Uranie, ou n'a point pénétrés,
C'est eux que ta raison doit recevoir pour guides
Dans l'examen qu'elle entreprend ;
Devant eux passeront de même qu'un Torrent,
Ces Vers bien cadencés, mais de sens toujours
vides,
Qui du Dieu des Chrétiens font un Monstre
odieux.
De ton Luerece alors les routes détournées,
Par toi seront abandonnées,
Et le sentier du Christ plaira seul à tes yeux.

No us sommes forcez par la nécessité
de nos bornes, de nous arrêter là et de
ne pas suivre le Poète Chrétien dans le
reste de son Ouvrage, qui contient pro-
prement l'Histoire abrégée et une Apo-
logie solide de notre sainte Religion ;
on y trouve des traits charmans et lu-
mineux, avec une réfutation, toujours
invincible, des Argumens proposez par
l'Esprit d'erreur et de mensonge.

Nous ne saurions omettre en finis-
sant

sant, que rien n'est plus heureusement développé que le salutaire Mystere de la Grace, exposé, suivant la Doctrine de l'Eglise: la bonté et la justice de Dieu y sont conciliées selon le même esprit; et le Poëte termine enfin cette importante matiere, et tout son Ouvrage, par ces Vers cy, que le temps où nous sommes, particulièrement consacré à la Religion et à la pieté, rendra encore plus dignes d'attention.

A ces fideles traits reconnois, Uranie,

Le Dieu qu'adorent les Chrétiens,

Non, ce n'est point ce Dieu qui dans sa tyrannie

Des vertus qu'il prescrit nous ôtant les moyens,

Nous punit de sa barbarie;

Ce Dieu plein de fureur en son aveuglement,

Ce Dieu ridicule et volage,

Qui n'agit qu'au hazard et toujours se dément;

Tel enfin que l'Impie en a tracé l'image.

Notre Dieu, juste, égal et rempli de bonté,

N'ordonne rien qu'il n'aide à faire,

Ne punit que l'iniquité,

Se donne à la vertu lui-même pour salaire,

Et sa sagesse éclate en tout ce qu'il opere.

Pour un Dieu qui n'a pas limité ses bienfaits;

Oserions-nous borner notre reconnoissance?

Soyons de son amour embrassez à jamais;

Qu'il

Qu'il soit toute notre esperance.

Si nous devons l'aimer, nous devons le servir

Dans la Religion qu'il établit lui-même,

Afin que nous puissions ravir

La Palme du bonheur suprême.

Sans doute que de l'homme un si juste retour

N'acroîtra point de Dieu la gloire ou la puissance.

• Mais il a mis sa complaisance,

Dans ce tribut de notre amour.

• Tout autre culte est un outrage

Qui le rend contre nous un Juge rigoureux ;

Et la forme de notre hommage

Lui fait seule adopter nos vertus et nos vœux.

L'ART DE MONTER A CHEVAL, OU
Description du Manège moderne, écrit
et dessiné par le Baron d'Eifemberg ;
il y a 60. Planches, toutes gravées par
B. Picart. Le prix est de 12. florins en
petit papier, et de 18. florins en grand.
A la Haye, chez Gosse et Neaulme, in fol.

PRINCIPES DE L'HISTOIRE, contenant
les Elemens de la Chronologie ; un pe-
tit Traité de la Sphere et du Globe Ter-
restre, pour servir d'Introduction à la
Géographie, accompagné de la division
Géographique et Historique de l'Empire
la

Romain en ses Provinces. L'Abregé de la Vie des meilleurs Historiens, avec un Jugement sur leurs Ouvrages. Quelques Reflexions sur l'usage de l'Histoire et sur la maniere de l'étudier utilement. Une idée generale du Gouvernement des principaux Etats de l'Europe, anciens et modernes. Par M. de Juveneh. A Paris, chez Barth. Alix, rue S. Jacques, 1733.

DICTIONNAIRE ABREGÉ DE LA FABLE, pour l'intelligence des Poètes et la connoissance des Tableaux et des Statuës, dont les Sujets sont tirez de la Fable. Par M. Chompré, Maître de Pension. Seconde Edition, revûë, corrigée et augmentée. A Paris, chez Jean Dessaint, rue S. Jean de Beauvais, 1733. in 12. de 278 pages.

Cet Ouvrage est considerablement augmenté, quoique la petitesse du volume et du caractere qu'on a employé dans cette seconde Edition, semble ne le pas annoncer d'abord. M. Chompré dit dans l'Avertissement qui est à la tête, qu'on a donné cette forme au Livre, afin qu'on puisse le porter sans embarras, lorsqu'on voudra faire usage du peu d'Iconologie qu'il y a répandue, et dont on trouve la clef dans le même Avertissement. Il paroît

F qu'on

530 **MERCURE DE FRANCE**
qu'on a imprimé ce petit Ouvrage avec
soin, et il y a lieu de présumer que le
Public ne le goûtera pas moins que le
premier, d'autant plus que l'Auteur a
évité avec attention tout ce qui pouvoit
donner atteinte aux bonnes mœurs, s'é-
tant proposé sur tout l'utilité des jeunes
gens à l'éducation desquels il travaille.
Nous ajouterons que l'Ouvrage peut n'être
pas indifférent aux gens plus avancez
pour se rappeler des traits qui échappent
à la memoire, et qu'on retrouve sur le
champ dans ce petit Dictionnaire.

SPECTACLE DE LA NATURE, &c.
La veuve Etienne, rue S. Jacques, et
Jean Dessaint, vis-à-vis le Collège de
Beauvais, viennent d'exposer en vente
la nouvelle Edition de ce bel Ouvrage,
dont le débit est encore plus rapide que
celui de la premiere. C'est le sort de
tous les bons Livres. On a réimprimé
le même Ouvrage à Utrecht; mais il ne
paroît pas que cette Edition d'Hollande
soit fort recherchée, parce que celle qu'on
donne ici de nouveau est augmentée de
quatre Planches qui contiennent bien des
figures, et de plusieurs Observations
considerables sur la Cochenille, sur les
Coquillages et en particulier sur les Plan-
tes,

tes, dont l'Auteur explique la structure dans un grand détail.

Il promet dans une nouvelle Préface, de donner avec le second Tome, un Supplément pour le premier, en faveur de ceux qui ont acquis la première Edition. Il répondra à quelques objections assez legeres qu'on a faites sur le choix de ses Interlocuteurs, &c.

Une Vignette très-bien inventée et d'une belle execution, orne le Frontispice de cette nouvelle Edition. Elle est de la composition de M. Robert, qui vient de poser dans l'Eglise des R. R. P. P. Capucins du Marais, deux grands Tableaux qui attirent beaucoup de Curieux.

Le Sujet de cette Gravûre est Salomon occupé de l'Etude de la Nature. Il s'entretient sur les Plantes avec un Vieillard, et lui montre un Arbre qui se meurt, parce qu'on a fait une entaille dans son écorce, ce qui empêche que la sève ne puisse refluer ou circuler vers les racines.

L'inclination du Roy de Judée, marquée dans l'Ecriture, où ses Ordres lui attirent des Curiositez naturelles de differens Endroits. Un Vigoureux Mate-lot vient ici lui présenter le Poisson appelé *Scie*, à cause de la Scie énorme dont il a la tête armée. D'un autre côté un

F ij Egyp-

332 MERCURE DE FRANCE
Egyptien lui apporte un Crocodile. Un
petit Enfant paroît sur le devant, char-
gé d'un panier rempli de differens Co-
quillages qu'il veut aussi présenter ; mais
la vûe de l'épouventable Crocodile lui
fait tout tomber des mains , et il se jette
tout éperdu du côté du Matelot , qu'il
saisit par l'habit. Tout sent l'habile main
dans ces différentes expressions , et on
peut dire que le Frontispice est digne du
Livre.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire
des Hommes Illustres dans la Républi-
que des Lettres , &c. Tome XIX. de 408.
pages. *A Paris , chez Briasson , à la
Science , M. DCC. XXXII.*

Dans ce nouveau Volume des Memoi-
res du R. P. Nicéron , executé sur le
même plan de ceux qui ont précédé , on
trouve un abrégé de la vie de XXIX.
Sçavans en divers genres d'érudition ,
avec un Catalogue raisonné de leurs Ou-
vrages , ce qui fait la matiere d'une lec-
ture également agréable et instructive ;
on en pourra juger par le nom et le
mérite de ces Sçavans , qui sont ainsi ran-
gez dans la Table qui suit le Frontispice
du Livre.

*Ambroise Camaldule , Marc Battaglini ,
Olaus*

Olaus Borrichius, Jean de la Bruyere, Joachim Camerarius, Herman Conringius, Jean de Cordes, Helene Lucrece Cornara Piscopia, Quinto Mario Corrado, Sébastien Corrado, Pierre Danès, Antoine Faure, Claude Faure de Vaugelas, Joachim Frédéric Feller, Nicodème Frischlin, Jacques Goar, Hugues Grotius, Pierre Guilleband, Chrétien Huygens, Thomas James, Engelbert Kaemfer, Martin Lippenius, Hippolyte Jule Pilet de la Menardiere, François de la Mothe le Vayer, Bernardin Ochin, Jean-Isaac Pontanus, Jean-Pierre de Valbonnais, Degorée Whear, Guillaume Xilander.

Le plus ancien de tous ces Sçavans est Ambroise Camaldule, qui étant né en 1378. mourut en l'année 1439. C'est aussi l'un des plus recommandables par sa piété et par son Erudition. L'Article qui le concerne est fort bien rempli, et le Catalogue de ses Ouvrages travaillé avec soin.

L'Article de Bernardin Ochin, mort en 1564. est curieux dans son genre. Ce Personnage est une espece de Problème parmi les Sçavans; on peut en dire du bien et du mal sans s'écarter de la vérité. Notre Editeur n'a rien oublié pour débrouïller tout ce qui regarde Ochin, en quoi on peut dire qu'il a réüssi beaucoup

mieux que les Critiques qui l'ont précédé, sans en excepter M. Bayle, qui dans son Dictionnaire s'est fort égayé sur son Chapitre. Au reste, loin qu'Ochin ait été l'Instituteur des Capucins, selon l'erreur de plusieurs Ecrivains, on soutient ici qu'il n'entra chez eux qu'en l'année 1534. dans le temps que cette Réforme de l'Ordre de S. François commençoit à faire du bruit. On avertit en même-temps que pour être bien et sûrement instruit au sujet de cet Auteur, il ne faut point se fier tout-à-fait à l'Ecrivain des Annales des Capucins.

Parmi les plus modernes d'entre les Sçavans, dont il est fait mention dans ce Volume, il n'en est point dont l'Article fasse plus de plaisir à lire que celui de Jean Pierre Moret de Bourchenu, Marquis de Valbonnais, né à Grenoble en 1651. et mort le 2. Mars 1730. Premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il a tenu un rang considérable dans la République des Lettres et il l'a enrichie de plusieurs Ouvrages, dont le Catalogue paroît ici avec une Critique exacte de la part de l'Editeur.

L'Article VIII. de ce Catalogue indique une *Lettre* de notre sçavant Magistrat *sur une Epitaphe Grecque*, inserée dans
les

les *Memoires de Trévoux*, Décembre 1716. page 2246. Cette Epitaphe, pour le dire en passant et par occasion, est celle d'une Dame Grecque, trouvée à Marseille il y a déjà bien des années, sur une petite Colonne de Marbre blanc, que M. Rigord, Subdelegué de l'Intendant de Provence en cette Ville, fit enlever et placer à l'entrée de son Cabinet. Il en envoya peu de temps après une copie à Paris à un de ses Amis, pour la communiquer aux Antiquaires.

Cet Ami l'ayant examinée, il en envoya une Explication à M. Rigord dans une Lettre qui fut imprimée dans le Journal de Trévoux du mois d'Octobre 1714. à laquelle les Auteurs du Journal donnerent en même-temps une autre Explication.

M. Rigord, de son côté, ayant trouvé quelque difficulté dans ces deux Explications, en proposa une autre dans une Dissertation adressée à M. le Président Bon, qui fut rendue publique dans le même Journal, Juillet 1715.

Ces différentes Explications réveillèrent l'attention de M. de Valbonnais, qui dans une Lettre aussi adressée au Président Bon, et imprimée dans le mois de Décembre 1716. du même Journal, prit le

ton de Maître , et censurant tout ce qui avoit paru sur ce sujet , donna sa propre Explication de l'Építaphe Grecque , Explication qui , pour ne rien dissimuler , ne fut pas heureuse.

Car l'Auteur de la première Interpretation dont le sens avoit paru le plus naturel à M. Rigord , à M. Galland et à d'autres Antiquaires distinguez , démontra par une Lettre imprimée dans le Mercure du mois d'Août 1721. que celle de M. de Valbonnais étoit insoutenable , en ce que , pour l'admettre , il falloit admettre aussi un Paradoxe capable de révolter tous les Antiquaires , sçavoir que du temps de Marseille Payenne , temps de la composition de l'Építaphe , la Langue Grecque étoit étrangère dans cette Ville , et qu'un Grec n'entendoit rien dans la Langue qu'on y parloit ; à Marseille Colonie Grecque , où l'on a trouvé tant de Monumens Grecs , et où encore aujourd'hui on reconnoît des traces de son origine dans la Langue vulgaire qu'on y parle , &c.

Il faut rendre ici justice à M. de Valbonnais , qui ayant vécu encore près de dix ans depuis la publication de cette Lettre dans le Mercure , n'a pas jugé à propos d'y répondre , plus amateur de la

vérité

verité, qu'il avoit sans doute reconnue par la reflexion, qu'attaché à ses propres sentimens.

Pour ne pas déroger à notre coûtume, sans excéder les bornes qui nous sont prescrites, nous employerons ici l'Article entier qui précède celui de M. de Valbonnais et qui regarde l'Illustre Lucrece Cornara, persuadez que tous nos Lecteurs, et surtout les Dames, nous en sçaurons gré.

• *HELENE Lucrece Cornara Piscopia*, naquit à Venise le 5. Juin 1646. de Jean-Baptiste Cornaro, Procurateur de Saint Marc. Dès sa plus tendre Enfance elle donna des marques de ce qu'elle deviendroit un jour. Jean-Baptiste Fabris, homme docte, et ami de son pere, ayant remarqué en elle des dispositions heureuses pour les Sciences, l'engagea à s'y appliquer. A peine avoit-elle sept ans qu'on lui donna des Maîtres pour lui apprendre la Langue Latine. Ce furent Jean Valesio, Chanoine de S. Marc, et le Docteur Bartolotti. Les progrès qu'elle fit bien-tôt en cette Langue par leurs instructions, déterminèrent son Pere à lui faire apprendre aussi la Langue Grecque. Fabris lui en donna les premieres leçons; mais étant mort peu de temps après, Louïs Gradenigo, Préfet de la Bibliotheque publique

538 MERCURE DE FRANCE
blique de Venise , prit sa place et continua ce qu'il avoit commencé.

La jeune Cornara apprit ces Langues avec beaucoup de facilité, et passa ensuite à l'Hébraïque, à la Grecque vulgaire, à l'Espagnole et à la Françoisé, dans lesquelles elle ne fit pas de moindres progrès, elle voulut aussi sçavoir quelque chose de l'Arabe.

Lorsqu'elle fut suffisamment instruite de ce côté là, on l'appliqua à la Philosophie et aux Mathématiques, dans lesquelles elle eut pour Maître Charles Rinaldini, qui les professoit à Padoue, et ensuite à la Théologie, dont Hipolite Marcheti, Prêtre de l'Oratoire, lui donna des leçons.

Cette science lui plut particulièrement et elle s'y rendit si habile, que l'on consulta les plus habiles gens de la France et de l'Italie, pour sçavoir si l'on pouvoit lui donner les degrez du Doctorat en Théologie; quelques Italiens composerent même des Dissertations pour prouver que cela se pouvoit, et que ce n'étoit pas une chose opposée au précepte de l'Apôtre, qui deffend aux femmes de parler dans l'Eglise. Charles Rinaldini son Maître de Philosophie, fut de ce nombre.

Mais quelques obstacles qui se rencontrerent

trèrent dans cette affaire, obligerent le Pere de la jeune Cornara, qui souhaitoit avec passion de voir sa fille honorée d'un titre singulier, à renoncer à son premier dessein et à se tourner du côté de la Philosophie, où il esperoit trouver moins d'oppositions.

Il songea donc alors à la faire recevoir Docteur en Philosophie dans l'Université de Padoüe; l'exemple étoit nouveau. On n'avoit point encore vû de Fille élevée au Doctorat. On sçavoit bien que sainte Gertrude parloit souvent des Mysteres de la Religion dans des Assemblées nombreuses, et que sainte Catherine de Sienne avoit harangué un jour le Pape en présence des Cardinaux; mais ces actions particulieres étoient quelque chose de moins considerable que de donner en forme le Bonnet de Docteur à une Fille. Quelques inconveniens qu'il y eût à craindre de celle-cy, on crut devoir passer par-dessus. On marqua le jour pour la leçon d'épreuve de Lucrece Cornara, qui aussi humble que sçavante, eut d'abord de la peine à accepter l'honneur que l'on vouloit lui faire, et ne se rendit que par obéissance pour la volonté de son Pere.

Ce jour qui étoit le 25. Juin. 1678.

F vj étant

étant venu, on s'assembla, non point dans les Ecoles publiques, suivant la coutume, mais dans une Chapelle de la Cathédrale, dédiée à la Vierge, que l'on crut plus propre à contenir l'affluence du Monde que la nouveauté du Spectacle sembloit devoir y attirer. Cornara y fit un Discours très-sçavant et très-éloquent sur un Texte d'Aristote, qui mérita les applaudissemens de toute l'Assemblée et reçut ensuite le Bonnet de Docteur, avec toutes les ceremonies usitées en cette occasion.

Cette action attira sur elle les yeux de toute l'Europe, et depuis ce temps là elle fut visitée par tous les Curieux qui voyagerent en Italie.

Elle avoit déjà été auparavant aggrégée à plusieurs Académies, comme à celles des *Infeondi* de Rome, des *Intronati* de Sienne, &c.

Plusieurs personnes de mérite la rechercherent en mariage, mais elle avoit fait vœu de virginité dès l'âge d'onze ans, et elle persista toute sa vie, dans le dessein de l'observer quoique ses parens en eussent obtenu la dispense de Rome, pour l'engager à se marier. Elle vouloit même se retirer entièrement du Monde; mais la répugnance que sa famille témoigna

moigna pour cette résolution , ne lui permit pas de l'exécuter; elle se contenta donc de faire des vœux simples de Religion, en qualité d'Oblate, de l'Ordre de S. Benoît, entre les mains de Corneille Codanini, Abbé de S. George, et de recevoir de lui l'habit des Religieuses de cet Ordre, qu'elle porta toujours depuis, sous ses habits séculiers.

Son attachement extraordinaire à l'étude, et particulièrement à celle des Langues Grecque et Hébraïque, affoiblit si fort sa complexion, qui étoit déjà foible d'elle-même, qu'elle tomba dans une langueur et dans différentes infirmités, qui la conduisirent peu à peu au tombeau. Elle mourut le 25 Juillet 1684. dans la 38^e année de son âge, et fut enterrée à Sainte Justine de Padouë, avec cette Epitaphe.

D. O. M.

HELENÆ Lucretiæ Corneliæ Piscopie, Joan. Baptiste D Marci Procuratoris. Filia, quæ moribus et Doctrina supra sexum, et Laurea ad memoriam Posteritatis insignis, privatis votis coram Cornelio Codanino Abbate S. Georgii Majoris emissis, S. Benedicti Institutum ab ineunte ætate complexa, et religiosè prosecuta, in Monachorum

542 MERCURE DE FRANCE
*chorum Conditorium ut vivens optaverat ;
post acerba fata , admissa est Monachis H.
M. PP. Anno D. 1684.*

Les Académies dont elle étoit , s'empresserent à lui faire des Pompes Funébres , et l'on a sur ce sujet l'Ouvrage suivant : *Le Pompe Funebri celebrate da Signori Academici Infecondi in Roma per la morte dell' Illust. Sign. Elena Lucretia Cornara Piscopia , Accademica detta linalterabile. In Padoua 1685. in fol.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1°. *Lettera o vero colloquio di Christo nostro Redentore all' Anima devota composta dal R. P. D. Giovanni Lanspergio Carusianno in Lingua Latina Transportata poscia in idioma Spagnuolo dal P. F. Andrea Capiglia , Monaco della Certosa , Prior del Paular : Or vien tradotte di Spagnulo in Italiano dall' Ill. Sign. Elena Lucretia Cornara Piscopia , In Venezia , 1673. in 24.* Cette traduction a été réimprimée dans le Recueil suivant.

2°. *Helena Lucretia (que et Scholastica) Cornelia Piscopia Virginis pietate et eruditione admirabilis Ordinis D. Benedicti privatis votis adscripta Opera que quidem haberi poterunt. Parme 1688. in 8. pag. 310.*
Cetse

Cette Edition des Ouvrages de Cornara , donnée par *Benoît Bacchini* , qui a mis à la tête une vie fort ample de cette Sçavante , est divisée en trois Parties ; la première contient un Panégyrique Italien de la République de Venise , tout rempli de Fleurs et de Saillies Italiennes , et l'Explication de deux Problèmes de Politique , aussi en Italien. On voit dans la seconde , des Eloges Latins , en Stile Lapidaire , de l'Empereur , du Roy de Pologne , du Pape Innocent XI. &c. Enfin la troisième renferme quelques Lettres Latines et Italiennes de notre Sçavante , ou qui lui ont été écrites , avec la Traduction dont il est parlé cy-dessus.

C'est à cela que se termine tout le contenu de ce Recueil. Le nom de *Scholastique* ; qu'elle porte dans le titre , lui avoit été donné par l'Abbé *Codadini* , lorsqu'elle fit ses vœux entre ses mains.

Voyez sa Vie par *Benoît Bacchini* , à la tête de ses Oeuvres , et dans un Recueil intitulé , *Vita Selectæ Uratislavia* , 1711. in 8. Sa Vie écrite en Italien par *Maximilien Deza* , et imprimée en 1677 Les Pompes funebres des *Infercondi de Rome*. *Gregorio Leti Italia Regnante* ; T. 4. p. 44.

Nous ajoûterons , avec la permission du

344 MERCURE DE FRANCE
du R. P. Nicéron , que cette celebre Fille
étant aussi aggregée à l'Académie des *Ri-*
sovanti de Padoüe , on fit son Eloge dans
cette Académie, dans une Assemblée pu-
blique à laquelle présida un illustre Acadé-
micien François; sçavoir Charles Patin, fils
du fameux Guy , Professeur en Medecine
dans l'Université de Padoüe et Chevalier
de S. Marc.

Prault, Libraire sur le Quay de Gêvres,
débite une Brochure in 12. intitulée :
LETTRE de M. le Marquis Maffei ,
contenant le Récit et l'Explication d'un Feu
rare et singulier , sorti du corps d'une
Femme , &c.

Nous n'avons point encore vû cette
Lettre imprimée , mais nous avons reçu
sur son contenu le petit Memoire que
voici.

On donne cette Lettre comme tra-
duite de l'Italien de M. Maffei , mais
ceux qui l'auront vûë en Italien , con-
noîtront qu'elle est très-differente en
beaucoup d'endroits et que dans cette
Traduction on a ajoûté des pages entie-
res et retranché d'autres , qui étoient très-
essentiellles ; desorte que ceux qui en se-
roient curieux , le sujet l'étant vraiment
delui-même , doivent la voir en Italien.

Et

Et même pour bien entendre celle-cy il seroit nécessaire d'en avoir vû une autre que le même Auteur écrivit il y a plusieurs années à M. Valisnieri , dans laquelle il lui propose une nouvelle opinion sur la formation des Foudres , sans quoi on ne peut avoir de plaisir à lire celle-la. Ce nouveau sentiment nommé dans plusieurs Livres, *Découverte sur la Foudre*, est déjà fameux en d'autres Pays; un Saxon a écrit un Livre en Latin pour le confirmer , mais il n'est pas encore connu en France , par la négligence des Libraires à faire venir les Livres d'Italie.

Nous avons dit quelque chose dans le Mercure de Janvier , p. 120. au sujet de l'Histoire de Veronne , de la composition de M. le Marquis Maffei. Nous sommes aujourd'hui en état de rendre un compte plus détaillé de cet Ouvrage , par l'honneur que nous a fait cet illustre Sçavant , qui est actuellement à Paris , de nous communiquer sur ce sujet un Mémoire également instructif et abrégé , dont voici le contenu.

VERONA ILLUSTRATA, Ouvrage de M. le Marquis Maffei, divisé en quatre Parties.

Dans la première Partie, en faisant l'Histoire

546 MERCURE DE FRANCE
l'Histoire de Verone et de l'ancienne Ré-
gion des Venetes , on traite de plusieurs
points nouveaux et curieux. On fait voir
l'ordre , l'état et le gouvernement des
Villes qui étoient soumises aux Romains.
On fait des corrections à plusieurs Pas-
sages importans qui sont corrompus dans
les Auteurs Grecs et Latins. On décou-
vre plusieurs équivoques de grande con-
séquence , qui jusques à present ont fait
méprendre la meilleure partie des Gens
de Lettres. On fait connoître où sont et
ce qu'étoient plusieurs *Civitates* nom-
mées dans les anciennes Inscriptions que
personne n'avoit encore pû découvrir.
On traite amplement la matiere des an-
ciennes Métropoles , et on fait voir com-
me on a confondu jusques à present les
Provinces Géographiques avec les Ro-
maines , et comme delà est venu l'er-
reur commune de croire que les Provin-
ces Romaines avoient une Capitale de
même que les Géographiques. On dé-
montre que l'Empire Romain n'a jamais
été une Monarchie.

En parlant de la fondation de Venise.
on prouve clairement sa liberté, origi-
naire , mais par des réflexions tout-à-fait
differentes de celles qu'on a faites jus-
ques ici. On explique aussi quel étoit le
gou-

gouvernement des Lombards, ce qui n'étoit pas encore développé; on détruit l'opinion qu'on a de croire que la Langue Italienne soit née du mélange du Latin avec les Langues des Barbares. Pareillement celle de croire que les Nations barbares aient introduit différentes manières d'écrire le Latin; c'est pourquoi l'on fait voir clairement que les caracteres Gothiques, Lombards, Saxons et Francogaliques, ne sont autre chose que le caractere courant des Romains. On parle encore du commencement de la Religion Chrétienne en Occident, et l'on fait remarquer combien l'Histoire Ecclesiastique est corrompue en ce qui regarde les Histoires des Eglises particulieres et en même-temps comme le seul moyen de la corriger, c'est de s'en tenir aux anciens Catalogues qui sont dérivez des Diptiques Sacrez.

La seconde Partie contient une Notice historique de tous les Ecrivains Véronois depuis Catulle jusques à Bianchini, qui est mort depuis peu, et qui étoit Membre de l'Académie des Sciences. Cela renferme une bonne partie de l'Histoire Littéraire d'Italie. On y a aussi inseré beaucoup de belles choses nouvellement découvertes dans les Manuscrits.

La

La troisième Partie, dans le même temps qu'elle traite des choses les plus singulieres de Verone, fait connoître plusieurs méprises des Antiquaires et des Architectes en matiere d'anciens bâtimens et des précieux restes que nous en avons. On y fait l'Histoire de la Fortification moderne, et on y découvre quel en fut le premier inventeur. En parlant des Tableaux, on montre que c'est une erreur de croire que la Peinture étoit perdue, et que ce fut Cimabue qui la fit revivre. En faisant connoître les Cabinets et les Musées, on publie quantité de Médailles qui n'avoient jamais paru, et aussi plusieurs Statuës, Bustes antiques et Bas-reliefs excellens, qui n'avoient jamais été publiez. On y donne encore le Catalogue d'une Bibliothèque de Manuscrits recueillis au commencement du neuvième siecle.

La quatrième Partie contient le Traité des Amphithéâtres, et en particulier de celui de Verone, qui est le seul qui puisse apprendre la structure interieure et pour ainsi-dire cachée, de ces sortes d'Edifices. Ce Traité est réimprimé en meilleure forme, et dans cette seconde Edition il est aussi augmenté de Figures.

Il y a dans toutes ces quatre Parties
près

près de quatre-vingt Planches. Les Figures sont dessinées par un des plus grands Peintres de l'Italie, et bien gravées. L'Ouvrage est imprimé en deux manieres, c'est-à-dire dans un grand *in folio* pour les Bibliothèques, et en quatre Tomes petit *in 4.* qui sera plus commode pour l'usage; mais dans l'une et l'autre maniere les Planches et l'impression est la même. On y rapporte aussi environ soixante et dix Inscriptions choisies, la plupart desquelles n'avoient jamais été publiées. *Cet Ouvrage se vend à Paris, chez MONTALANT, Libraire Quay des Augustins.*

Q U E S T I O N.

Pourquoi a-t-on plus de peine à pardonner à ceux qui prennent plaisir à voir les personnes calomniées, qu'à ceux qui sont Auteurs des calomnies ?

L'Auteur de la Question ajoûte ce qui suit, pour faire mieux entendre sa pensée : Cette demande, dit-il, suppose ce qui n'est que trop constant, sçavoir, qu'il est bien plus difficile de pardonner à ceux qui approuvent les calomnies ou qui s'en réjouissent, qu'à ceux mêmes qui en sont les Auteurs. Cela supposé, il s'ensuit qu'il faut garder une conduite différente à l'égard

550 MERCURE DE FRANCE
gard de ceux qui distinguent deux sortes d'ennemis, les uns qui ne cherchent qu'à faire du mal aux autres, et ceux qui se réjoüissent du mal qui est fait. Comme le cœur de l'homme est impénétrable, on souhaiteroit sçavoir ce que les personnes occupées d'elles-mêmes pensent sur un sujet de cette importance, et comme dans cette demande on peut distinguer question de fait et question de droit, on est tout prêt à satisfaire sur la première, ceux qui voudront bien éclairer de leurs lumières sur la seconde.

On écrit de Lisbonne, qu'on y avoit appris de Santarem, que le 11. Janvier, vers les six heures du soir, on avoit apperçû dans le Ciel une espece de Globe lumineux, qui demeura sur l'horison pendant plusieurs minutes; que pendant tout le temps qu'il fut sensible, il suivit la même route que la Lune, et qu'il disparut lorsqu'il fut proche de cette Planette.

Selon les Lettres de Prague, les Terres embrasées des environs de cette Ville, continuoient de jeter beaucoup de fumées et de flammes.

Sur le bruit qui s'est répandu à Rome qu'on avoit découvert à Viterbe une Carriere d'Albatre extrêmement beau, plusieurs Sculpteurs sont partis pour l'aller visiter. Le Pape a déclaré que si tout l'Albatre que cette Carriere produit, est aussi

aussi parfait que les échantillons qui lui ont été présentés , on s'en servira pour la Chapelle Corsini et pour la façade de l'Eglise de S. Jean de Latran.

On écrit de Chartres , que le 7. Mars , jour auquel on celebre la Fête de S. Thomas d'Aquin , Docteur de l'Eglise , M. l'Evêque de Chartres prononça le Panegyrique du Saint , dans l'Eglise des Dominicains de la même Ville , devant un nombreux Auditoire , qui applaudit autant à l'éloquence de ce Prélat , qu'au fond du sujet , qu'il traita avec autant d'édification que de dignité. Il s'étendit sur tout sur la solidité de la doctrine du S. Docteur , faisant voir l'estime que les Conciles en ont fait , et l'autorité qu'elle a dans l'Eglise.

J. Baptiste Surian , Evêque de Vence , fut reçu dans l'Académie Française le 11. de ce mois , à la place vacante par la mort du Duc de Coislin , Evêque de Metz ; il fit un Discours de remerciement , auquel M. Danchet , Chancelier de l'Académie , répondit , et ils parlerent l'un et l'autre avec beaucoup d'éloquence.

Le 14. Février , M. Jean-Baptiste Souchai , de l'Académie Royale des Belles-Lettres , et nommé pour remplir au College Royal une place de Professeur en Eloquence Latine , prononça , selon l'usage , dans une Salle du même College , un fort beau Discours Latin , en présence d'une nombreuse Assemblée. Le Sujet sur lequel il parla étoit énoncé en ces termes dans un Programme de sa façon. *Utrum et quid conferat ad Gallicam Eloquentiam Ciceronis imitatio.*

Le

Le R. P. Pierre-François d'Arerés de la Tour, Supérieur General de la Congrégation de l'Oratoire, mourut à Paris dans la Maison de la rue S. Honoré, le 13. Février, âgé de 80. ans. Il étoit né à Paris en l'année 1653. fils d'Henry d'Arerés de la Tour, Premier Ecuyer de Mademoiselle de Montpensier, et de D. Marie-Sybille de Mallevall.

Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire au mois d'Août 1672 y professa la Philosophie pendant six ans, puis fut appelé en 1680. au Séminaire de S. Magloire, dont il a été Directeur et Supérieur jusqu'en l'année 1696. qu'il fut élu le 14. Septembre Supérieur General de la Congrégation, prêchant durant ce temps là dans les principales Chaires de Paris, avec une grande réputation, et dirigeant avec fruit la conscience de plusieurs personnes de distinction.

C'étoit un homme d'un génie rare, d'une prudence consommée, d'un secret impenetrable, d'une discretion infinie dans ses paroles, très insinuant pour gagner les cœurs, en ayant lui-même un très-officieux, très-noble et genereux, ayant l'estime et la confiance universelle de ce qu'il y avoit de plus distingué dans les divers Ordres de l'Etat. Il la méritoit par la pureté de ses mœurs, par une régularité exemplaire, par une modestie, une douceur, une gravité digne de sa place, et par un grand nombre de talens marquez; homme d'esprit, homme de Lettres, qui sçavoit à fond la Théologie et l'Histoire, qui parloit de Dieu et des veritez de la Religion d'une maniere très-lumineuse.

Il a été universellement regretté et des siens et de tout ce qu'il y a de plus considerable dans l'Etat. Il fut inhumé au milieu de la Nef, sous
une

une Tombe particuliere dans un Cercueil de Plomb, comme les autres Superieurs Generaux ses Predecesseurs, dont il étoit le sixième.

Le lendemain il fut fait un Service solemnel, dans la même Eglise pour le repos de son ame, auquel assisterent un grand nombre de Personnes de la premiere distinction, et où il y eut une affluence extraordinaire de Gens de toutes les conditions.

M. Aubert, Ecuyer, de l'Académie Royale des Sciences de la Ville de Lyon, connu par plusieurs Dissertations inserées dans divers Journaux, et par la dernière Edition de Richelet, qu'il a enrichie de sçavantes Notes de Grammaire, d'Histoire et de Belles-Lettres, est mort depuis peu à l'âge de 94 ans, ayant conservé jusqu'à la fin de sa carrière presque tout le feu et la vigueur de la jeunesse, n'ayant commencé à travailler à l'augmentation qu'il a donnée de Richelet qu'à l'âge de 90. ans, et il en préparoit une nouvelle Il a donné à la Ville de Lyon sa belle et nombreuse Bibliotheque, à la Charge de la rendre publique. M. Perrichon, Prévôt des Marchands de cette Ville, qui n'oublie rien pour son embellissement, lui a procuré cet avantage, et on a lieu d'esperer, par les soins qu'il prend à faire refleurir les Lettres et les Arts dans cette seconde Ville de France, qu'il lui rendra bien-tôt le seul lustre qui lui manque.

Corneille Van-Cleve, natif de Paris, originaire de Flandres, Chancelier, ancien Directeur de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, mourut à Paris le 31. Décembre, dans la 89. année de son âge. C'étoit un de nos meilleurs Sculpteurs, fort connu par quantité de beaux

Ou-

Ouvrages qu'on voit de lui dans les Eglises à Paris, dans les Maisons Royales et dans les Provinces. M. Conston l'aîné, a été élu Chancelier à sa place.

Il vient de paroître chez *Prault, Quay de Gêvres*, un grand in 8. de 370. pag. sous le titre de *Bibliothèque des Théâtres*, contenant le Catalogue alphabétique des Pièces Dramatiques, Opera, Parodies, Opera Comiques, et le temps de leurs représentations; avec des Anecdotes sur la plupart des Pièces contenues en ce Recueil, et sur la Vie des Auteurs. Musiciens et Acteurs. C'est un Ouvrage très-laborieux, qu'une infinité de Curieux voudront avoir. Il se vend 3. livres.

On a mis depuis peu en vente à Paris, chez la veuve *Chereau*, rue S. Jacques, aux deux Pilliers d'or, et chez *Surugue*, Graveur du Roy, rue des Noyers, une Estampe nouvellement gravée en Angleterre par le sieur *Baron*, d'après un Tableau de feu *Watteau*, qui est dans le Cabinet de M. Mead, Medecin du Roy de la Grande-Bretagne. Il le fit faire à *Watteau* dans le voyage qu'il fit à Londres. Ce Tableau est gravé sous le titre *des Comédiens Italiens*; ce sont presque tous Portraits de gens habiles dans leur Art, que *Watteau* peignit sous les differens habits des Acteurs du Théâtre Italien.

On trouve chez les mêmes, toute la suite des Estampes gravées d'après les Tableaux de ce gracieux Peintre.

Le Portrait historique de la Dlle *Sallé*, peint par le sieur *Lancret*, Peintre de l'Académie Royale, et gravé par le sieur *Larmessin*, Graveur de la

la même Académie, de la même grandeur que celui de la Dlle Camargo, se vend à Paris chez le sieur Lancret, à l'entrée du Quay de la Feraille, près le Pont Neuf, à la Croix de Perles; le sieur Larinessin, rue du Plâtre, la quatrième porte cochere à droise par la rue S. Jacques; et la veuve Chereau, rue S. Jacques, aux deux Piliers d'or.

On nous prie d'avertir que la vente des Tableaux des plus grands Maîtres d'Italie, de France, de Flandre et d'Hollande, du Cabinet de feu M. de la Chaigneraye, Argentier des Enfans de France, se fera publiquement le 20. Avril prochain et jours suivans, en l'Abbaye S. Victor à Paris.

On donne aussi avis que le 15. d'Avril prochain et jours suivans, on fera la vente du Cabinet de M. du Rondray, qui consiste en Desseins de Décorations et d'habillemens de Théâtre, de Fêtes et Réjouissances publiques, de Mausolées et Pompes funebres; en Desseins de grands Maîtres François et Etrangers, Tableaux à Gouache, et autres Desseins colorez, Estampes, Planches gravées par le Clerc, Simoneau et Audran; un nombre considerable de Médailles antiques et modernes; Livres, &c. Livres imprimez et manuscrits, Bibles anciennes, en gotiques, avec Miniatures, Heures ou Ordinaires de la Messe, écrites à la main, enrichies de très-belles Miniatures, et plusieurs Livres de Musique, d'Opera et autres Airs des plus grands Maîtres Italiens et François, manuscrits et imprimez. Cette Vente se fera à Paris, rue du Doyenné S. Thomas du Louvre, dans la Maison du Doyenné.

On nous prie encore d'avertir què M. *Schultze*, de Berlin, a fait graver par Souscription, les six premières Symphonies du premier Livre de ses douze *Quatuor*, sous le titre, *Tratamento de l'Harmonia, per Simfonie da Camera à quatro Instrumenti, Violino, Flauto Traverso, e Viola da gamba, o vero Violon cello, con il suo Basso fondamentale*, ils se vendent chez l'Auteur, ruè de la Juifverie, près Notre-Dame, chez Veron, Luthier à Paris. On les trouve aussi chez le sieur Boivin, ruè S. Honoré, et chez le sieur le Clerc, ruè du Roule.

L'Auteur fera graver incessamment les six dernières Symphonies. Il avertit ceux qui voudront souscrire d'envoyer 24. livres aux adresses cy-dessus, on leur délivrera le premier Livre déjà gravé et une Souscription signée de l'Auteur et de celui qui le leur délivrera, au dos de laquelle sera mis un reçu dudit premier Livre.

On avertit encore qu'il n'y aura que les Souscripteurs à qui on remettra les douze *Quatuor* en blanc pour 24. livres.

Le Sieur Garreau donne avis au Public, qu'il s'est appliqué avec soin à faire les Plans en relief, c'est-à-dire, de représenter au naturel les Maisons, Parterres, Jardins, Fortifications, et généralement tout ce qui regarde le Civil et le Militaire; il est aisé de comprendre que le relief est infiniment au-dessus des représentations ordinaires qui se font sur le papier. Il en a exécuté plusieurs Morceaux pour différens Particuliers. Ces Reliefs se font ou en bois, ou en carton, ou en terre glaise; il fait aussi toutes sortes de Plans et Desseins à exécuter. Il demeure ruè de Vaugirard, chez M. d'Armancourt, Maître de Mathématique,

For

Fortifications et Architecture à l'Académie de M. de la Guérinière, à Paris Il ne recevra ni Paquets ni Lettres dont le port ne sera pas payé.

M. Chicoineau, premier Medecin du Roy, desirant connoître le Remede particulier dont M. Petit, ancien Chirurgien Major des Gardes du Corps du Roy, se sert pour la guérison de la Maladie Venerienne, a obtenu un ordre de M. Dangervilliers, Ministre de la Guerre, pour mettre le sieur Petit en état de traiter des Malades à l'Hôtel Royal des Invalides; cet ordre, qui a été envoyé à M. Duchy, Intendant dudit Hôtel, porte que le traitement sera fait sous les yeux du Medecin et du Chirurgien Major des Invalides. En conséquence, le Medecin et le Chirurgien Major, ont dressé Procès verbal des simptoms veroliques qu'ils ont trouvez aux Malades qu'on a donnez à guérir au sieur Petit, lequel a commencé à leur donner son Remede le 7. Janvier et a fini le 14. Février. Après ce temps on a visité de nouveau les Malades, on a reconnu que tous les accidens et simptoms qu'ils avoient, étoient disparus, qu'ils se portoit bien, même en embonpoint. Ce qui a été certifié par le Medecin et le Chirurgien Major, au dos du Procès verbal qu'il avoit dressé de l'état des Malades. Ce Remede agit par de grandes sueurs, sans que le Malade en soit affoibli, ni qu'il perde l'appétit; au contraire il mange beaucoup mieux qu'auparavant; le Remede ne gêne en rien, et on peut sortir dans la journée, pourvu qu'on ait sué trois ou quatre heures le matin, ce qui se fait en dormant. Ceux qui sont en Province n'ont que faire de venir à Paris, ce Remede s'envoie dans une Lettre avec le Memoire

558 MERCURE DE FRANCE
instructif pour le prendre. La demeure de
Petit est toujours rue des Saints Peres, Schult-
de-Brissac.

Le sieur Giraudein, Apoticaire ordinaire du
Roy, donne avis qu'il a deux Remedes specifi-
ques, l'un pour guérir les Cancers accidentels ou
autres, sans appliquer aucune chose dessus, et
l'autre pour guérir toute sorte de Coliques. La
dose est depuis quatre gouttes jusqu'à huit. Le
sieur Giraudein demeure rue S. Louis au Marais
à Paris.

Le veritable Suc de Reglisse et Guimauve blanc,
si estimé pour les maladies du Poulmon, inflam-
mations, enrrouemens, toux, rhumes, pituite,
asthme, poulmonie, continue à se debiter de-
puis plus de trente ans, de l'aveu et approbation
de M. le Premier Medecin du Roy, chez la
Dlle Desmoulins, qui est la seule qui en a le se-
cret de feu Mlle Guy.

On peut s'en servir en tout temps, le tranpor-
ter par tout, et le garder si long temps que l'on
veut, sans jamais se gâter, ni rien perdre de sa
qualité.

*La Dlle Desmoulins demeure rue Guenegaud,
Fauxbourg S. Germain, du côté de la rue Maxa-
vine, chez M. Toulin, au premier Appartement.*



AIR

M

Fortification

M. de 12

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

TOR, LENOX AND
FOUNDATIONS.

A I R. *Récit de Basse.*

C'Est en vain que parmi les pots
 Je cherche un remede à ma flâme ;
 Le feu qui dévore mon ame ;
 Ne me laisse point de repos.

Bacchus , vien deffendre ta gloire ;
 Rends-toi le Maître de mon cœur ;
 Ou bien je vais cesser de boire ,
 Et me livrer à mon vainqueur.



S P E C T A C L E S.

*EXTRAIT de la Comedie des Etre-
 nes ou la Bagatelle , représentée le 19.
 Janvier sur le Théâtre Italien.*

Après l'annonce que nous avons déjà
 faite de cette ingénieuse Piece , il
 reste pour remplir nos engagements , à
 en donner une idée au Lecteur. C'est
 Janus , Dieu des Etreennes , qui fait l'ex-
 position ; il parle ainsi à la Déesse de la
 Bagatelle.

G iij Voicy

Voicy le nouvel an , brillante Bagatelle ;

Dans ce Palais je viens vous installer ,

Qu'aujourd'hui notre Fête ici se renouvelle ;

Aux regards curieux , hâtez-vous d'étaler ,

Les chefs-d'œuvres nouveaux qu'a produits l'industrie.

Dans ces lieux où vos mains vous dressent tant
d'Autels ,

Recevez les tributs qu'imposent aux Mortels ,

Le Caprice, l'Orgueil, la Mode et la Folie ;

Vendez cher vos faveurs dans ces jours so-
lemnels ;

Il vous sont consacrez par le Dieu des Etrences ;

Profitez avec moi des sottises humaines.

La Raison crie en vain contre de tels abus ;

Elle ne peut abolir ces Tributs ,

Ni des Humains séduits nous enlever l'hom-
mage ,

Quand nous avons pour nous leurs Maîtres ab-
solus ,

La Vanité , l'Amour, l'Interêt et l'Usage.

Janus , après avoir parlé de tout ce
qui se pratique à la Ville le jour des
Etrences , dit un mot de ce qui se passe
à la Cour à pareil jour, et s'exptime ainsi :

C'est peu qu'un tel délire ait pour nous des appas ;

Je me propose encor un plaisir plus sensible ;

C'est d'aller à la Cour, Théâtre du fracas ,

Pour

Pour y jouir du Spectacle visible,
De voir des Concurrens précipiter leurs pas,
Pour s'embrasser tout haut et s'étouffer tout bas.

Cette premiere Scene, qui sert à l'exposition du sujet, est suivie d'une autre qui promet beaucoup plus de plaisir et qui tient ce qu'elle promet; il suffit pour en persuader le Lecteur, de dire que la Dlle Sylvia y jouie un Rôle de Chevalier *Colifichet*, cy devant Abbé Bagatelle. Voici quelques tirades qu'elle débite avec cette grace qu'elle met à tout ce qui sort de sa bouche. Elle parle d'un Ouvrage en cinq volumes; voici le titre du premier: *Traité des Riens, avec une Dissertation sur la Babiole, dédiéz aux Dames, par M. l'Abbé Bagatelle, premier volume.* Elle poursuit ainsi en parlant du Rien:

De tout ce qui se fait, c'est la source féconde;
Tout consiste en des Riens; heureux qui les
saisit;
Ils décident de tout, ils sont l'ame du monde;
C'est un rien qui nous place, un rien qui nous
détruit;
Un Amant pour un Rien révolte une Maî-
tresse,
Et par un Rien un autre la séduit,

G v Un

Un Rien fait tomber une Piece ;

Un Rien fait qu'elle réussit.

Voici le titre du second volume : *l'A. B. C. du grand Monde, ou l'Art de soutenir la conversation à peu de frais. Le Chevalier Colifichet dit à la Bagatelle.*

Un bon jour , dit de bonne grace ,

Deux ou trois complimens polis ,

Qu'on se renvoye et qu'on ressasse ,

Avec un air de tête et des gestes choisis.

Un jargon décoré de phrases joliettes ,

Et de vingt termes favoris ,

Qu'on accompagne d'un souris ;

Sçavoir des intrigues secrettes ,

Et de la Ville et de la Cour ;

Posseder l'Histoire du jour ;

En poche avoir toujours brevets et chansonnettes ,

Et repetter aux Dames tour-à-tour ,

Mille tendres sonnettes

Que l'on a soin d'orner de mots à double sens ;

Parler éloquemment cornettes ,

Et prononcer sur des rubans ;

De tout ce qui paroît juger sans connoissance ;

Hors de propos prodiguer son encens ,

Et placer bien sa médisance ;

Voilà

Voilà des Aimables du temps,
Ce qui fait le mérite et toute la science.

Nous passerions les bornes d'un Extrait si nous citions tous les jolis traits dont cette Piece est semée, nous finissons par quatre Vers que tout le monde a retenus par cœur; ils portent leur titre avec eux et s'adressent à un grand partisan de l'Opera.

Au Théâtre chantant,
Avis très-important,
Veux-tu fixer la Fortune qui flotte,
Et te voir de nouveau couru ?
Fais au plutôt redanser la Vertu;
Et remets l'Amour en culotte.

Personne n'ignore que ces vers regardent les Dlls Sallé et le Maure.

Cette Piece, dont la première Edition a été enlevée dans peu, paroît imprimée pour la seconde fois chez *Prault*, Quay de Gêvres, avec des prédictions nouvelles sur quelques Ouvrages qui ont paru depuis peu.

VERS de M. de Boissy, à la Dlle Sallé, en lui envoyant sa Piece.

LA Bagatelle au jour vient de paroître,
Et son Auteur ose te l'envoyer.

G vj Vers

Vertueuse Sallé , par le titre peut-être ,

Que l'Ouvrage va t'effrayer !

Rassure-toi , l'enjouement l'a fait naître ;

Mais j'y respecte la vertu.

Je t'y rends sous son nom l'hommage qui t'es dû.

Pâris avec plaisir a sçû t'y reconnoître ;

Je n'eus jamais que le vrai seul pour Maître ;

J'y fais ton Portrait d'après lui ;

J'en demande un Prix aujourd'hui :

C'est le bonheur de te connoître.

Le 26. Février , second Jeudi de Carême , l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre *Jephté*, Tragédie , dont le sujet est tiré de l'Écriture Sainte ; cette Piece a fait autant de plaisir qu'elle en avoit fait dans sa nouveauté , et fait présumer qu'on la reverra avec satisfaction tous les Carêmes. On y a fait quelques changemens que les Connoisseurs ont approuvez ; les voici.

Dans la quatrième Scene du second Acte , *Iphise* avouoit à *Almasie* , sa Mere , l'amour qu'elle avoit pour *Ammon* ; comme elle faisoit un pareil aveu à *Jephté* son Pere , au dernier Acte , on a jugé à propos de supprimer celui du second Acte ; on se contente de lui faire avoüer qu'elle est coupable , sans lui faire specifies

cifier son crime ; c'est ce qu'elle fait par ce Vers.

Quand le Ciel est armé , peut - on être sans crime ?

On finit cette Scene par ce Duo :

Maître des vastes Cieux , Dieu vivant , Dieu jaloux ,

Sur de foibles roseaux , pourquoi déployez-vous ,

Tout l'éclat de votre puissance ?

Cet amas de sable mouvant ,

Que dissipe un souffle de vent ,

Est digne de pitié plutôt que de vengeance.

Maître des vastes Cieux , &c.

Ce Duo , chanté par les Diles Antier et le Maure , a été généralement applaudi.

On a supprimé la Fête par où la Piece finissoit , et qu'on n'avoit ajoutée que par condescendance au désir des Amateurs oûtrez de la danse ; on a substitué à cette Fête des Actions de grâces comprises dans ces quatre Vers :

Du plus beau de nos jours , consacrons la mémoire ;

Tendres vœux , doux transports , sans cesse renaissants ,

De

De nos cœurs enflammez, volez comme l'écou-
rens,

Jusqu'au Trône du Roy de gloire.

On a mis ces Vers en Trio, et ce Trio est chanté par les trois plus belles voix de l'Opera; le Trio repeté par le Chœur finit la Piece. Il n'y a point de changement dans les principaux Acteurs de la Tragédie; il n'en est pas de même dans le Prologue, et l'absence de la Dlle Eremans en auroit diminué le prix, si toute autre que la Dlle Antier eût été substituée à sa place. Le sieur Chassé, après une indisposition de quelques jours, n'a parû qu'avec plus d'éclat, et tout le monde convient que la Dlle le Maure n'a jamais si bien chanté, ni si bien joué que dans cette reprise de Jephthé.

Le 16. et 21. l'Académie Royale de Musique donna, par extraordinaire, pour la Capitation des Acteurs, comme cela se pratique toutes les années, l'Opera d'*Isis*, qui fut suivi du Pas de Trois, dansé par la Dlle Camargo et par les sieurs Dumoulin et Dupré, dans la plus grande perfection.

On prépare un Ballet nouveau, qui a pour titre *l'Empire de l'Amour*, pour être joué à l'ouverture du Théâtre.

Le

Le 8. du mois dernier, on représenta à Venise, sur le Théâtre de S. Ange, le nouvel Opera de *Tigrane*, qui eut un très-grand succès.

Le 5. Mars, les Comédiens Italiens donnerent la premiere Représentation des *Quatre Semblables*, ou les deux *Lelio* et les deux *Arlequins*; ancienne Piece jouée ici en Prose en 1716. et composée à l'imitation des *Menechmes* de Plaute; *Lelio* y joue les deux *Lelio* comme *Arlequins*. *Arlequin* y joue les deux *Arlequins*, avec quelque sorte de difference dans les habits. Le sieur Dominique vient de mettre cette Piece en Vers François, laquelle a été reçûë très-favorablement du Public; il y a fait plusieurs changemens, pour s'accommoder aux regles de ce Théâtre, et pour conserver et mettre dans tout leur jour les situations picquantes de cette ingénieuse Comédie: On en jugera par l'Extrait que voicy.

A C T E U R S.

Chrisante.

Hortense, Fille de Chrisante.

Lisette, Suivante d'Hortense.

Fabrice.

Les deux *Lelio*, Fils Jumeaux de Fabrice.

Leonore.

Leandre, Frere de Leonore.

Les deux *Arlequins*, Valets Jumeaux.

Scapin, Aubergiste.

La Scene est à Naples

Chrisante, dont le caractere est simple et ingénu, ouvre la Scene avec *Hortense*, sa fille, à qui il demande le sujet de sa mélancolie, et lui propose

propose, pour la réjouir, des Livres nouveaux des ajustemens, des bijoux, &c. *Lisette*, qui s'impatiente de tous ces raisonnemens qui ne vont point au fait, lui dit brusquement.

*Comment vous n'êtes pas encor assez habile,
Pour sçavoir ce que veut une fille nubile? . . .*

Chrisante dit qu'il n'entend point ce que signifie ce terme, *Lisette* le lui explique en disant que c'est un mary qu'il faut à sa fille. Chrisante demande quel est l'objet de sa tendresse, et on lui apprend que c'est *Lélio* qu'elle aime. Chrisante dit que son Pere est son ancien ami; on l'oblige d'en aller faire la demande, &c.

Hortense remercie *Lisette*, en ces termes:

*Je ne puis trop payer tes soins officieux ;
Tu m'as fort bien instruite , et je m'en trouve
mieux ;
Avant qu'à tes leçons je me fusse prêtée ,
D'une extrême langueur sans cesse tourmentée ,
Je ne connoissois point ce trouble interieur ,
Qui souvent , malgré moi , s'élevoit dans mon cœur ;
De mes fréquens soupirs la douce violence ,
Ces pleurs qui m'échappoient , ces desirs , ce silence ,
Cette mélancolie et tes chagrins secrets ,
Ces jours longs écoulés , ces ennuis , ces regrets ,
Enfin de tous les maux auxquels l'Amour expose ,
Sans toi , sans ton secours j'ignorerois la cause . . .*

Hortense rentre ; *Lisette* apperçoit *Arlequin*, son Amant, et lui témoigne le plaisir que sa présence

présence lui cause ; Arlequin lui demande avec empressement, quand arrivera le jour tant souhaité de leur mariage, et l'assure qu'elle sera fort heureuse avec lui, qu'il sera un mari fort com- mode, &c.

*Et pourvu qu'au logis je fasse bonne chere,
Que je ne manque pas sur tout du nécessaire,
Qu'il me soit quelquefois permis de m'enivrer,
Sans crainte à ton penchant tu pourras te livrer.*

Lisette satisfaite, se retire. Lelio arrive et dit à Arlequin qu'il devient bien rare ; il répond que c'est son amour pour Lisette qui en est cause, &c. Leonore paroît ; Lelio lui fait les protestations les plus vives, Arlequin l'interrompt et dit bas à Leonore que son Maître ne pense pas sérieusement à tout ce qu'il lui dit, de quoi Leonore est fort allarmée ; Lelio la rassure et lui témoigne son impatience d'être unie avec elle, &c.

Fabrice qui survient, arrête Arlequin qui veut l'éviter, et lui demande la raison pourquoi il ne voit presque plus son fils Lelio ; Arlequin répond que l'amour qu'il a pour Léonore en est cause ; Fabrice lui dit qu'il est fort content de cette alliance, &c.

Il parle ensuite de son autre fils Lelio, dont il ignore le sort depuis plus de vingt ans qu'il a quitté la Maison paternelle ; ce souvenir lui arrache des larmes ; il ajoute que cette perte fut cause qu'il quitta Venise sa Patrie, pour venir s'établir à Naples. Arlequin se rappelle en même temps le départ de son frere qui avoit suivi Lelio ; Fabrice ne doute point qu'ils ne soient morts tous deux. Il expose le sujet de la Piece en ces termes :

*Tous deux le même jour reçurent la naissance ;
Ils avoient mêmes traits et même ressemblance ,
Ta mere , qui chez moi servoit fidèlement ,
Mit au monde deux fils dans le même moment ,
Ton pere en ressentit une allegresse extrême ,
Et suivant mon exemple il les nomma de même ;
Ton frere s'appelloit Arlequin comme toi . . .*

Fabrice ajoute qu'il veut aussi reprendre une femme, puisque son fils Lelio épouse Leonore ; il nomme *Hortense* , fille de son ami *Chrysante* qu'il trouve fort à son gré.

Lelio étranger arrive à Naples avec son Valet *Arlequin* aussi étranger , chargé d'une valise il témoigne la joye qu'il ressent d'être heureusement débarqué , après vingt ans d'absence , il se livre tout entier à l'esperoir de revoir bientôt à Venise , sa Patrie , et son pere et son frere qu'il y a laissez ; et ne veut , dit-il , rester que deux jours à Naples.

Scapin , qui les reçoit dans son Hôtellerie , le appelle d'abord par leurs noms , croyant parler à Lelio et à *Arlequin* qui sont à Naples et qu'il connoît depuis long-temps , leur fait de offres de service , &c. Lelio est fort étonné de savoir déjà connu à Naples ; *Arlequin* ne l'est pas moins de voir que son Hôte l'appelle mon cher ami , &c. ils arrêtent un Appartement , *Arlequin* y porte la valise et ils y commandent à dîner.

Lelio étranger reste sur la Scene , *Leonore* l prenant pour son Amant , vient lui demander avec empressement s'il a vû son Pere , et l'assure que son frere *Leandre* souhaite avec ardeur leur union. Lelio étonné prend *Leonore* pour une *Avanturiere* et lui répond dans des termes peu gracieux

acitux. Leonore irritée, se repent d'avoir été op crédule, et de n'avoir pas profité des avis Arlequin et se retire. *Leandre*, frere de Leonore, paroît ensuite et court embrasser Lelio en appellant son beaufrere futur; Lelio le désabuse et le champ en l'assurant qu'il ne sera jamais un parent, ne le connoissant pas, non plus que sœur, et se retire avec Arlequin.

Scapin vient avertir Lelio et Arlequin que le né est prêt, mais il ne trouve personne; un moment après Arlequin Citadin arrive et court embrasser son ami Scapin, qui lui annonce un très-bon dîné et qu'il n'a pas oublié les Macarrons. Arlequin est charmé de cette agreable nouvelle, autant mieux qu'il ne s'y attendoit nullement. Scapin lui apporte le dîné dans un panier couvert, qu'Arlequin emporte.

Lelio et Arlequin Etrangers, arrivent; Lelio parle que de l'aimable personne qu'il a vüe à promenade et dont les appas ont touché son cœur; Scapin vient un moment après et demande à Arlequin si les Macarrons étoient bons; Lelio dit à Scapin de ne pas plaisanter et de le venir à dîner, celui-cy soutient qu'Arlequin a apporté le dîner, &c. Cette dispute devient très- vive et finit le premier Acte par des coups de ton dont Arlequin régale Scapin.

Au second Acte, Fabrice confie à son ami Chrisante, la passion qu'il a pour *Hortense* sa fille, et le dessein qu'il a de l'épouser; Chrisante est fort surpris de cette proposition, d'autant plus que sa fille, dit-il, aime Lelio son fils, je venois, dit-il, vous proposer cette alliance; Fabrice rejette, d'autant plus que Lelio est sur le point d'épouser Leonore, et enfin Chrisante lui dit qu'il donnera son consentement, pourvû que sa fille *Hortense* y donne le sien.

Fabrice écrit à Hortense pour lui déclarer son amour ; il ne sçait comment faire pour lui faire rendre sa Lettre ; il apperçoit Arlequin Citadin qui s'en charge, et promet de la rendre, moyennant quatre ducats que Fabrice lui donne.

Arlequin va pour rendre la Lettre à Hortense qui est d'abord charmée de voir Arlequin, ne doutant nullement qu'il ne vienne de la part de Lelio, mais elle est bien surprise après avoir lû la Lettre de voir qu'elle vient de la part de l'Amoureux Fabrice. La maniere dont cette Lettre est renduë et lûë et la finesse avec laquelle cette Scene est jouée par la Dlle Silvia et par le sieur Thomas-sin, fait un extrême plaisir. Hortense régale le Porteur de coups de bâton, et lui ordonne de porter cette réponse à Fabrice, lequel arrivant dans le moment, demande avec empressement des nouvelles de sa Lettre ; Arlequin l'assure qu'Hortense l'a reçûë avec de grands transports de joye et ajoute :

. *Que mon sort est heureux !*
J'ai pû, m'a-t'elle dit, faire naître ses feux !
A ma félicité, non, rien n'est comparable

Fabrice, persuadé que c'est de lui qu'Hortense a parlé, est au comble de sa joye, il récompense largement Arlequin, mais il est bien surpris en apprenant qu'Hortense a changé de visage en lisant la fin de la Lettre et qu'elle a reconnu qu'elle étoit de lui ; mais enfin a-t'elle fait réponse, dit Fabrice ? oui, très-exactement, répond Arlequin, et en même-temps il rend à ce Vieillard les coups de bâton dont il a été lui-même régale. Fabrice transporté de colere contre ce Valet, jure de s'en venger ; il trouve un

moment

moment après Arlequin étranger , qu'il charge de mille coups , abusé par la ressemblance , et dit en s'en allant ;

Faquin , apprend à me connoître ,

On ne maltraite pas impunément son Maître.

Arlequin étranger est fort étonné de se voir maltraité sans rime ni raison , son Maître , à qui il s'en plaint , n'y peut rien comprendre , &c. Lelio dit ensuite qu'il ne veut plus rester dans l'Auberge de Scapin , à qui il ordonne de remettre sa valise à son Valet Arlequin , &c.

Léandre , outré du procédé de Lelio avec sa sœur , vient dans le dessein de s'en venger ; il voit Arlequin étranger , qu'il prend pour le Citadin , instruit des mauvais discours qu'il a tenus , le maltraite. Arlequin étranger prend la fuite ; Lelio Citadin surpris de voir courir Arlequin avec tant de vitesse , veut l'arrêter , et un instant après Arlequin Citadin arrive ; Lelio lui demande par quelle raison il couroit si vite il n'y a qu'un moment ; Arlequin ne sçait ce qu'il veut dire , &c.

Leonore vient faire des reproches à Lelio Citadin , sur la maniere dont il l'a reçu ; Lelio veut en vain se justifier , et ne sçait à quoi attribuer un si prompt changement ; Leonore le quitte avec indignation , &c.

Scapin sort de son Auberge et rend à Lelio et à Arlequin Citadins la Valise qui lui a été remise par l'autre Lelio , &c. ils ne comprennent pas pourquoi Scapin leur remet cette Valise , qu'Arlequin emporte , en disant qu'il en sera quitte pour la rendre. Lelio Citadin reste ; plus il s'examine et moins il peut comprendre ce qui

qui peut lui avoir attiré les reproches de Leonore. Chrisante appercevant Lelio veut lui parler et lui proposer sa fille , il ne fait nulle attention aux discours de Chrisante , tant il est accablé de chagrin d'avoir pû déplaire à sa Maîtresse; il se plaint ensuite à Leandre du retardement de son bonheur , lui témoigne l'impatience qu'il a d'être uni avec sa sœur , et le prie de le présenter à elle pour la désabuser de ses soupçons injustes. Leandre entre avec Lelio chez Leonore , et Arlequin-Citadin reste. Lelio étranger paroît; Arlequin lui demande pourquoi il quitte si-tôt Leonore , Lelio croit qu'il veut parler de l'Inconnuë qu'il a rencontrée à la promenade , et dont il est si éperduement amoureux ; Arlequin lui dit qu'il parle de Leonore , ce qui irrite fort Lelio ; il lui ordonne de ne lui en parler jamais , et s'en va ; Arlequin reste.

Lelio Citadin sort de la maison de Leonore et vient apprendre à Arlequin qu'elle est appaisée , et qu'elle ne doute plus de sa fidélité ; Arlequin demande ensuite à son Maître des nouvelles de l'Inconnuë . Lelio ne comprend rien à cette demande , et lui dit qu'il n'est occupé que de Leonore , et il rentre dans sa maison , et Arlequin reste. Lelio Etranger survient et trouve Arlequin qui lui parle encore de Leonore , de Scapin , &c. A tous ces discours extravagans Lelio croit que son Valet est devenu fou, et celui-ci croit la même chose de son Maître , &c. Le Lecteur comprend aisément que toutes ces situations sont tres-comiques et fort propres à faire rire le Spectateur de l'erreur dans laquelle sont tous les Acteurs.

Fabrice , pour se vanger des coups de bâtons qu'Arlequin Citadin lui a donné au commencement

ment

ment de l'Acte , fait arrêter Arlequin Etranger , par des Archers qui le menent en prison.

Au troisième Acte , Hortense , à qui son Pere vient d'apprendre que Lelio épouse Leonore , témoigne la douleur qu'elle en ressent , et voyant paroître Lelio Etranger , veut se retirer , mais elle ne sçauroit s'y résoudre à la vûe de son Amant ; celui-ci la reconnoît pour la personne qu'il a rencontrée à la promenade ; il l'aborde poliment et lui fait un compliment des plus gracieux. Hortense surprise de cette politesse , lui déclare qu'elle a appris qu'il va bien-tôt épouser Leonore. Lelio la désabuse et lui declare en même-temps la passion qu'elle lui a inspirée ; cet aveu charme Hortense. Lelio lui demande son nom et sa demeure , et ajoûte :

*Belle Hortense , l'Amour me soumet à ses Loix ,
Je n'avois pas encor éprouvé sa puissance ,
Et mes premiers soupirs vous doivent leur naissance .*

Hortense étonnée , lui dit que ce n'est que par l'Hymen qu'il peut obtenir et son cœur et sa main. Lelio promet de la demander à son Pere , &c.

Lelio est fort surpris en rentrant , de voir Arlequin en prison ; il croit que Scapin l'y a fait mettre , par rapport à toutes les discussions qu'ils ont eu ensemble , et promet de l'en retirer.

Chrisante et Fabrice arrivent ; ce dernier s'applaudit d'avoir fait mettre Arlequin en prison pour les coups de bâton qu'il en a reçus ; Arlequin l'accable d'injures à travers sa grille. Un moment après Arlequin Citadin arrive , et demande ses gages à Fabrice ; ils sont fort surpris de le voir en liberté , l'ayant vû un instant au-
para-

376 MERCURE DE FRANCE
paravant dans la prison; il se retire, et l'Etranger
reparoît en prison; ce qui étonne si fort ces
deux vieillards, qu'ils croient que c'est un en-
chantement, et ils sont bien plus étonnez lorsqu'ils
le revoient un moment après dans la prison.

Lelio Citadin vient prier son pere de hâter son
bonheur en l'unissant à Leonore; Fabrice lui
donne avec plaisir son consentement. Lelio ap-
prend en même-temps à Leonore, qui survient,
cette agreable nouvelle, et rentre avec elle dans
sa maison. Lelio Etranger arrive presque aussitôt,
et Fabrice lui reproche son impolitesse d'a-
voir quitté si-tôt Leonore; le même Lelio ne
comprend encore rien à ce raisonnement. Il frap-
pe en même-temps chez Hortense et lui dit :

*Pour vous prouver l'excès de l'ardeur qui me presse,
Hortense, je suis prêt à remplir ma promesse,
Acceptez-vous ma main ?*

Hortense répond qu'elle en fait tout son bon-
heur, Lelio la quitte pour dire aux deux Vieil-
lards :

*Allez dire à present à votre Leonore,
Que la charmante Hortense est celle que j'adore,
Et que de notre Hymen vous êtes les témoins,
Croyez moi, desormais, employez mieux vos
soins.*

Chrisante et Fabrice restent interdits, tandis
que Lelio Citadin, sortant de la maison de Leo-
nore, prie son pere avec instance d'envoyer cher-
cher le Notaire pour dresser le Contrat; Fabrice
y consent, mais il demande en même-temps à
SON

son fils, si c'est pour Hortense qu'il parle, ou pour Leonare; Lelio assure que c'est pour Leonore, et que son pere même ne doit pas l'ignorer; Fabrice dit qu'il ne comprend plus rien à tant de contrariétéz, et que la tête commence à lui tourner.

Lelio Etranger sortant de la maison d'Hortense pour procurer la liberté à son Valet, a dit aux vieillards qu'il va revenir dans l'instant auprès de sa chere Hortense; il revient en effet aussitôt avec Arlequin qu'il a fait sortir de prison; Arlequin voyant Scapin et les deux Vieillards, s'emporte encore contre eux, et dit à son Maître (en montrant Fabrice) que c'est lui qui l'a fait emprisonner. Lelio lui demande quel droit il a sur son Valet, et Fabrice lui demande à son tour quel est le motif qui l'engage à épouser deux femmes dans un même jour, et lui dit:

Je suis las à la fin d'éprouver ton caprice :

Pour un homme d'honneur on reconnoît Fabrice.

A ce nom de Fabrice, Lelio étonné, lui dit :

Fabrice est votre nom, ah! vous êtes mon pere.

Fabrice.

Vraiment oui, je le suis, à ce que dit sa mere.

Lelio.

Vous voyez Lelio.

Fabrice.

La grande nouveauté!

Lelio.

Où, je suis Lelio, ce fils si regretté,

H.

Qu'à

Qu'on toujours poursuivi la Fortune cruelle,
Depuis qu'il a quitté la Maison Paternelle.

Cette reconnoissance arrache des larmes à Fabrice, qui embrasse tendrement son fils en disant à son ami Chrisante.

*Du plus parfait bonheur le Ciel m'a donc comblé !
Le voilà ce cher fils , dont je vous ai parlé ,
Dont la trop longue absence a causé mes allarmes ,
Et qui tarit enfin la source de mes larmes.*

Lelio demande à son pere des nouvelles de son frere ; Arlequin fait la même chose ; ils apprennent qu'ils sont encore vivans et courent l'un et l'autre pour les embrasser. Ils reviennent et témoignent à Fabrice combien ils ont été sensibles à cette entrevûe. Enfin Lelio supplie son pere de consentir à son bonheur , en lui permettant d'épouser sa chere Hortense , puisque son frere doit épouser Leonore ; le plaisir qu'a Fabrice d'avoir retrouvé son fils , le fait consentir à tout ; Arlequin veut aussi , dit-il , celebrer ce grand jour en épousant son aimable Lisette , ils entrent tous chez Hortense , par où la Piece finit.

Le 21. on donna pour la clôture du Théâtre la Piece dont on vient de parler ; elle fut suivie des *Amusemens à la mode* et d'une Chacone très-bien dansée par la Dlle Roland et par le sieur Riccoboni. Le sieur Romagnesy fit un Compliment, selon la coutume , dialogué , avec la Dlle Silvia , très-ingénieusement composé , très-bien débité et joué , et generalement applaudi.

Et

Le même jour 23. les Comédiens François firent la clôture de leur Théâtre par la Tragédie de *Polieucte*, et par la petite Comédie de *l'École des Maris*. Le sieur Dufresne fit un Compliment au Public qui lui attira beaucoup d'applaudissemens. On fut également content de la composition, de l'élegance et de la manière dont il fut prononcé.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

ON a appris que les Troupes Persanes n'avoient encore remporté aucun avantage sur celle des Turcs depuis la déposition de Schah-Thamas, mais que les deux Armées étoient en présence auprès de Bagdad, que celle de Perse se fortifioit de plus en plus par l'arrivée des Milices de diverses Provinces, où Thamas-Kouli-Kan avoit fait prendre les armes à tous les Habitans qui étoient en âge de les porter, et que ce Premier Ministre témoignoit toujours ne vouloir entendre parler d'aucun aecommodement avec la Porte Ottomane, à moins que les Turcs ne consentissent de rendre aux Persans les Pays que Schah Thamas avoit été forcé d'abandonner par le dernier Traité; que l'autorité de Kouli-Kan augmentoit de jour en jour, qu'il affectoit de paroître occupé du soin de rétablir l'ordre dans l'administration des Finances, et de faire observer aux Troupes une exacte discipline; qu'il s'efforçoit aussi de faire croire que s'il retournoit des

H ij mais

main des Turcs les Provinces dont ils se sont emparez, il penseroit à faire rentrer sous la domination des Persans, celles qui ont été conquises par les Moscovites.

D'autres Lettres de Constantinople portent, que le Divan avoit envoyé de nouveaux secours d'hommes et d'argent au Pacha de Bagdad, et que la Porte étoit résolüe de défendre jusqu'à la dernière extremité toutes les conquêtes faites sur la Perse avant la dernière Révolution.

D'autres avis portent, que l'Armée Persane n'avoit point livré bataille à celle des Turcs; que les Kans d'Ormus et de Bender Abassi, étoient convenus d'unir leurs forces contre Thamas Kouli-Kan, et que la Perse étoit menacée d'une nouvelle Révolution.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Constantinople le 24. Janvier 1733. sur les affaires de Perse, &c.

Les Nouvelles qu'on a reçues ici de Perse, il y a 15-jours, portent que Thamas Kouli-Kan étant subitement arrivé à Kirmancha, avec une Armée de 60. mille hommes, avoit fait couper la tête à Abdi-Baki, Pacha de cette Place, qu'il sçavoit être attaché aux intérêts du G. S. et qui n'avoit été conservé dans ce poste que par un Article du dernier Traité de Paix, à la sollicitation d'Achmet-Pacha de Babilonne, son Protecteur. On ajoute que Kouli-Kan, après avoir mis dans cette Place un Gouverneur sur la fidélité duquel il pût compter, s'étoit avancé à grandes journées vers Bagdad, dont on appréhendoit qu'il ne voulût former le Siege, et dont il ravageois

geoit toutes les Campagnes voisines, aussi-bien que celles de Mossoul et du *Diarbekir*, où il avoit envoyé de gros Détachemens.

La Porte a paru d'autant plus sensible à ces nouvelles, que peu de temps avant qu'elles arrivassent, le G. V. avoit reçu des Lettres d'Achmet Pacha, par lesquelles celui-cy lui marquait que si Thamas-Kouli-Kan approchoit de Bagdad, il seroit obligé de s'y renfermer, ne pouvant en aucune façon tenir la Campagne devant l'Armée Persane, et n'ayant précisément que ce qu'il lui falloit de Troupes pour soutenir le Siege.

Ces nouvelles, qui ont causé ici beaucoup d'altération dans les esprits, ont donné lieu à la tenuë d'un grand Conseil, composé de tous les Ministres de la Porte et de beaucoup des plus distinguez parmi les Gens de Loy.

Il y fut résolu d'envoyer incessamment trois ou quatre mille Bourses * aux Pachas qui commandent differens Corps de Troupes Ottomanes en Perse, et des ordres plus pressans pour faire marcher du côté de Bagdad, non-seulement tout ce qui se trouvoit de Gens de guerre en Asie, mais encore une bonne partie de ceux qui étoient en Europe.

Le Khan des Tartares a pareillement reçu des ordres pour aller penetrer avec le plus de diligence qu'il lui seroit possible jusques dans le cœur de la Perse, à la tête de 30. mille hommes tandis que le Khan qui commande les *Lesguis*, Peuple du *Degestan*, doit y entrer d'un autre côté avec tout ce qu'il pourra rassembler de forces; moyennant tout cela les Turcs esperent faire une assez puissante diversion, pour obliger

* Chaque Bourse est de 300. Piastres.

Kouli-Kan d'abandonner le projet d'assiéger Bagdad, et de courir à la défense des propres Etats de Perse; dont il a la Régence.

Malgré tous ces mouvemens, qui semblent n'annoncer que la continuation d'une guerre opiniâtre, bien des gens prétendent qu'il y a des propositions de Paix sur le tapis, et que la Czarine pourroit bien en être la Médiatrice.

On n'entend plus parler de l'infortuné Schah-Thamas; on présume seulement qu'il est toujours en vie et renfermé dans quelque Forteresse au fond du Corassan. On ne dit rien non plus du jeune Priuce son fils, que Thamas Kouli-Kan avoit fait proclamer Roy de Perse.

Le Sultan déposé Achmet III. a perdu depuis quelques mois quatre de ses Enfans; deux Princes et deux princesses; la plus jeune de ces dernières étoit encore fille et mourut cet Été au vieux Serrail, les uns disent de la petite verole, les autres de la peste. L'autre Sultane étoit femme d'Ali-Pacha, cy-devant Nichandgi, sous le Règne précédent. On l'appelloit la Sçavante et la Sainte; elle étoit si prévenue en faveur de sa Religion, qu'elle avoit coûtume de dire qu'une bonne Musulmane ne pouvoit parler avec des Chrétiens ni même les regarder, sans commettre un grand péché. Elle est morte de langueur après une longue maladie.

Des deux Princes qui sont aussi morts, mais dont le Public ignore la cause, l'un étoit Sultan Suleiman âgé d'environ 25 ans, et l'Aîné de tous les Enfans mâles d'Achmet. Il fut inhumé le 22. Décembre dernier à la Mosquée dite la *Validé*, ou de la Reine Mere, avec toute la pompe due à sa naissance. L'autre Prince, qui étoit le cinquième, et avoit 12. ou 13. ans, mourut le

le 27. du même mois et fut porté le lendemain à la même Mosquée.

P. V. D.

Du 26. Janvier.

Il vient d'arriver deux Courriers de Perse ; qui ont apporté pour nouvelle que le Pacha de Ghendgé avoit défait un Corps de trois mille Persans , et que Thamas-Kouli-Kan. s'étoit retiré des environs de Bagdad.

R U S S I E.

ON mande de Petersbourg , que le Prince Antoine-Ulric de Beveren y étoit arrivé le 11 Fevrier , et qu'il y avoit été reçu avec de grands honneurs. On ne doute plus que la Princesse de Meckelbourg ne lui soit destinée.

P O L O G N E.

ON écrit de Warsovie , que le Corps du Roy ayant été transporté le jour de sa mort , du Palais du Fauxbourg de Cracovie , au Château de cette Ville. Il fut embaumé et mis sur un Lit de parade avec toutes les marques de sa dignité. Il y demeurera exposé jusqu'à ce qu'il soit transporté à Cracovie.

Le jour de la mort du Roy, M. Potocski, Archevêque de Gnesne , Primat du Royaume , prit possession du Gouvernement qui lui appartient durant l'Interregne , en qualité d'Archevêque de Gnesne. Il a assemblé les Sénateurs pour leur faire part de la mort du Roy , et il a donné ses Ordres pour tout ce qui regarde les affaires publiques.

On a appris ces particularitez sur la maladie

H iiii c

§84. MERCURE DE FRANCE

et la mort du Roy. Le 12 Janvier, étant parti de Crossen, et sortant le soir de son Carrosse, il se blessa à son pied malade, à l'endroit où étoit l'ancienne playe, qui se rouvrit, en sorte que le sang en sortit en abondance; on pensa d'abord la playe, mais le Roy passa une tres-mauvaise nuit. S. M. ne laissa pas pour cela de continuer son voiage, et Elle arriva le 21 à Warsovie fort indisposée. Le lendemain et le jour suivant, le Roy paroissoit mieux, mais le 28 et le 29. il se trouva plus mal, et ne put donner Audience aux Députés des Nonces. La fièvre ayant redoublé et la Gangrene s'étant mise à la playe, le Roy congédia ses confidens, après leur avoir parlé en particulier; et voyant que son heure approchoit, résolut d'abandonner toutes autres affaires pour ne s'occuper que de celles de l'Eternité. L'Abbé de S. Germain, Confesseur du Roy, qui demeura assidûment auprès de S. M. lui ayant demandé si elle n'avoit rien à lui dire; le Roy lui répondit que pendant sa vie il avoit souvent offensé Dieu, que la foiblesse où il se trouvoit, ne lui permettoit pas d'entrer dans le détail de ses pechez, mais que comme il s'en repentoit sincèrement, il esperoit que le Tout-Puissant les lui pardonneroit. L'Abbé de S. Germain lui donna l'Absolution. Le Roy un peu avant sa mort, mit une de ses mains sur ses yeux, et mourut dans cette situation.

Le Roy n'ayant point fait, comme on l'avoit cru, un Testament, pour demander d'être inhumé à Freyberg, dans le Tombeau des Electeurs de Saxe; son Corps sera inhumé à Cracovie, selon la coutume, lorsqu'on fera la ceremonie du Couronnement du Roy qui sera élu.

Les avis qu'on a eus de la résolution prise par
l'Em-

L'Empereur, d'assembler des Troupes dans la Silésie, a causé quelques allarmes, et elles ont été augmentées par les Discours que quelques Ministres étrangers ont tenus, par rapport à l'Élection d'un Roy de Pologne; mais la fermeté avec laquelle le Primat s'est expliqué avec ces Ministres, fait esperer qu'aucune Puissance n'entreprendra de donner atteinte à la liberté des suffrages.

On écrit de Dantzick, que selon les derniers avis reçus de Mittau, le Duc Ferdinand de Curlande étoit à l'extrémité; que la Czarine avoit envoyé de nouvelles Troupes dans les Etats de ce Prince, et qu'on ne doutoit plus qu'elle ne fut dans la résolution de procurer ce Duché au Prince Antoine Ulric de Beveren.

D A N N E M A R C K.

Par un Edit du Roy, la Milice qui avoit été abolie, est presentement rétablie. Il est porté par cet Edit que chaque Milicien, âgé depuis 16 ans jusqu'à 30 servira huit ans; et que ceux qui auront passé 30 ans, ne serviront que six ans; après lequel temps on leur donnera leur congé.

A L L E M A G N E.

On apprend de Vienne que le 2 de ce mois, on celebra dans l'Eglise Aulique des Augustins Déchaussez, un Service solennel pour le repos de l'ame du Roy de Pologne: L'Empereur et l'Imperatrice, les Archiduchesses, les Ministres étrangers, les Seigneurs et Dames de la Cour y assistèrent en longs habits de deuil. Toute l'Eglise étoit tendue de noir jusqu'à la

H. v. voûte;

voûte; et on avoit élevé dans le milieu du Chœur un magnifique Catafalque, chargé d'Ecussons et de divers ornemens funebres, et environné de Statuës, qui representoient les Vertus. Ce Catafalque avoit été exécuté sur les desseins de M. Jos. Galli Bibiena, premier Architecte de S. M. Imp. et les Inscriptions étoient de M. Jean-Charles de Neven. Le Pr. Maurice Adolphe, Charles de Saxe-Zeitz, Archevêque *in partibus*, et Evêque de Königsgrats., officia Pontificalement à la Messe, et il fit les Encensemens et les Absoutes.

On mande de Vienne que le Camp que les Troupes commandées pour aller en Silesie doivent occuper, est marqué entre Oppelen et le Fort de Brieg; que quoique quelques Regimens soient déjà partis pour ce Camp, on ne croit pas qu'il soit entierement formé avant la fin d'Avril.

Selon les avis reçûs de Schiverin, les Troupes que l'Empereur a envoyées pour mettre le Duc Chrétien-Louis en possession de l'administration du Duché de Meckelbourg, n'attendent, pour entrer dans la Ville, que l'arrivée du nouveau Decret de l'Empereur, par lequel il est enjoint aux habitans de reconnoître ce Prince pour Administrateur du Duché. Mais on apprend en dernier lieu de Vienne que le bruit y courroit que S. M. Imp. par égard pour les Instances que la Czarine a faites en faveur du Duc Charles Léopol; elle ne signera point le Decret pour faire reconnoître le Duc Chrétien-Louis en qualité d'Administrateur du Duché de Meckelbourg.



I T A L I E.

LE Pape a fait publier un nouveau Decret pour reprimer le luxe dans l'Etat Ecclesiastique, et pour deffendre à toutes personnes de porter dans les Pais de son obéissance de l'or ou de l'argent sur leurs habits.

Sa Sainteté a envoyé ordre à M. Cavalieri, son Nonce à la Cour de Portugal, de confirmer par une nouvelle signature, les Immunités accordées à la Couronne et à la Nation Portugaise, par Benoît XIII.

Le 21 Fevrier, veille du jour qu'on avoit choisi pour transporter le Corps du feu Pape Benoît XIII. de l'Eglise de S. Pierre du Vatican, dans celle de Sainte Marie sur la Minerve; les Cardinaux, au nombre de 18. tinrent Chapelle Pontificale dans la Chapelle Pauline du Palais du Quirinal, et ils assisterent à un Service solennel, pour le repos de l'âme du Pape deffunt; le Cardinal Altieri de S. Mathieu celebra la Messe. Le soir, on fit dans l'Eglise de S. Pierre du Vatican l'ouverture du Cercueil de ce Pape, et la reconnoissance de son Corps, en presence des Cardinaux Otthoboni, Petra, Lercari, Altieri de S. Mathieu, Fini, Caraffe, Olivieri, Borghese, Albani et del Giudice, et le Card. Albani de S. Clement; Archiprêtre de cette Eglise, remit le Corps au P. Jean-Benoît Zuanelli, Dominicain, Maître du sacré Palais, et chargé par le General de son Ordre, et par les Religieux de Sainte Marie sur la Minerve, de le recevoir en leur nom. Ensuite on porta processionnellement le Cercueil dans la Nef de l'Eglise, au milieu de laquelle on avoit éleyé un magnifique Cata-

H. vj. falque:

falque , où on l'exposa. Il y fut gardé jusqu'au moment du transport par les Religieux Dominicains , qui réitérerent des Prières pendant toute la nuit.

Le 22 , les Chanoines de l'Eglise de S. Pierre du Vatican firent un Service solennel , qui fut chanté à plusieurs Chœurs de Musique , auquel M. Cervini , Archevêque titulaire de Nicomedie officia Pontificalement. Après la Messe , M. Assemani , Camerier d'honneur du Pape , prononça en Latin l'Oraison Funebre , après quoi le Prelat officiant , assisté des Evêques titulaires de Gerapolis , de Cirene , de Costanza et de Marciana , fit les Encensemens et les Absoutes. Le même jour , après midi , tout le Clergé Seculier et Regulier s'étant rendu à l'Eglise de Saint Pierre , on transporta le Corps dans celle de Sainte Marie sur la Minerve , et la marche se fit dans l'ordre suivant :

Les Domestiques de presque tous les Cardinaux qui sont à Rome ; les Enfans du College de S. Michel , et de celui de Salviani ; les Orphelins , les Religieux de differens Ordres , les Clercs reguliers ; le Clergé de chaque Paroisse , et les Chanoines de tous les Chapitres de la Ville. 400 Religieux Franciscains , marchant quatre à quatre , et les Dominicains marchant 6 à 6 , précédoient le Brancard sur lequel étoit le Corps. Ils portoient tous des Flambeaux , ainsi que le reste du Clergé et les autres personnes qui composoient le Cortège. Les Hallebardiers de la Garde marchoient autour du Brancard ; les deux Maîtres des Ceremonies , les Evêques , les Clercs de Chambre , et la Chambre secreta , venoient ensuite. la marche étoit fermée par 40 Valets de pied du Pape , et par les Equipages du Majordome de S. S.

Le Corps arriva vers les 7-heures du soir à l'Eglise de Sainte Marie sur la Minerve, qui étoit toute tendue de noir, et magnifiquement décorée. Il y fut reçu par les Cardinaux Otthoboni, Borghese et J. Bapt. Altieri, et on le plaça au milieu de la Nef, sur une Estrade, au dessus de laquelle étoit un riche Baldaquin, où il demeura exposé pendant toute la nuit et le jour suivant.

Le lendemain, il y eut Chapelle Pontificale dans cette Eglise. 26 Cardinaux assisterent au Service, qui fut chanté solennellement; après la Messe, qui fut célébrée par le Cardinal Altieri de S. Mathieu, M. Philippe Piersanti, Chanoine de S. Pierre du Vatican, et Maître des Ceremonies du Pape, prononça l'Oraison Funèbre avec beaucoup d'éloquence, et les Absoutes furent faites par les Cardinaux Petra, Fini, Caraffè et Lercari. Pendant le reste de la journée l'Eglise fut ouverte, et il y eut un grand concours de peuple; le soir, les Religieux en ayant fermé les Portes, se rendirent processionnellement dans la Nef, et après avoir récité les Prières accoutumées, ils porterent le Corps dans une Chapelle, où il demeurera jusqu'à ce que le Mausolée qu'on lui destine, soit achevé.

On vient d'apprendre que dans le Consistoire, tenu le 2 de ce mois, le Pape avoit nommé Cardinal, M. Dominique Riviera, Protonotaire Apostolique, et Secrétaire de la Congrégation de la Consulte. S. S. a donné la Charge de Secrétaire de la Congrégation de la Consulte, à M. Bardi.

Par une Liste, publiée à Naples, des Domages, causez dans la Calabre, par le tremblement de Terre, du 29 Novembre dernier, il paroît.

roît qu'il a péri en divers endroits 1940 personnes, sans compter 1455 blessez, que les Villes et Bourgs d'Ariano, Fiumari, Vallata, Lionai, et S. Angelo, avoient été entièrement renversez. Les Bourgs de Mirabella et Carisi, réduits en un Monceau de Pierres, y ayant eu dans ces deux endroits 970 morts, parmi lesquels on compte le Seigneur de Carisi, avec son épouse, et toute sa famille; que la Ville Archiepiscopale de Conza étoit dans un état pitoyable, la Cathédrale ayant été entièrement détruite, et que parmi les autres Villes et Bourgs qui ont le plus souffert, on compte Monte-Fiscoli, Capitale de la Province, Bonito, Pietra de Fuci, Manicalciati, Frevico, S. Martin di Servinara, Monte Rochero, &c.

Le 15. Janvier on promena, selon la coutume, dans les rues de Naples, le Char de Triomphe des Boulangers, sur lequel étoit représentée l'Aurore conduite par les Crépuscules: ce Char qui avoit été exécuté sur les desseins de M. Dominique Vaccard, celebre Architecte, fut conduit par la rue de Toledo à la Place du Palais, où il fut abandonné au Peuple en presence du Viceroy.

Les Rhumes et Fluxions avec fièvre, ont regné dans toute l'Italie et ont emporté bien du monde, sur tout les personnes âgées; on écrit de Florence, qu'il y a encore en cette Ville bien des gens attaquez de cette maladie; de Rome et de Naples, que les Rhumes y sont aussi communs que dans le reste de l'Europe, et de Venise que les plaisirs du Carnaval y ont été moins vifs cette année, à cause des mêmes maladies.

E S P A G N E.

Les Lettres d'Oran du 6. Fevrier, portent que le matin du même jour, quelques Travailleurs étant sortis de cette Place pour reconnoître des Palmiers qu'on avoit abbattus la veille, cinq d'entre eux qui s'avancerent plus que les autres, tomberent dans une embuscade des Ennemis qui les auroient enveloppez, s'ils ne se fussent retirez précipitamment. Ils avertirent les Piquets qui soutenoient les Travailleurs du Fort de S. Philippe, de se tenir sur leurs gardes, et aussi-tôt les Piquets marcherent en bon ordre aux Ennemis, dont le nombre pouvoit monter à 1500. Il y eut grand feu de part et d'autre, mais les Ennemis eurent à soutenir, non seulement celui des Piquets, mais encore celui de l'Artillerie des Forts de S. Philippe et de S. André. Les Grenadiers eurent ordre d'aller au secours des Piquets, et on fit monter la Cavalerie à cheval pour soutenir les Grenadiers. Ceux-ci étant arrivez les premiers au poste des Ennemis, se rangerent en bataille, dans le dessein de couper les Ennemis, qui s'en étant apperçus, se retirerent. La Cavalerie Espagnole, pour engager un combat entre les Troupes d'Infanterie, feignit deux fois de prendre la fuite, afin d'attirer les Ennemis, mais ce fut inutilement. Les Maures ont perdu 550. hommes, et du côté des Espagnols il y a eu un Enseigne et deux Soldats tuez et 17. blessez.

On a appris depuis le détail qu'on va lire au sujet de cette Action: Quatre Compagnies de Grenadiers commandez pour couvrir des Travailleurs qui coupoient du bois au bas de la Montagne de la Mazetta, étant sorties de la Place au point du jour.

jour, apperçurent un nombre considerable d'Ennemis qui se voyant découverts, firent feu et les obligèrent de se retirer jusqu'à ce qu'elles eussent été jointes par cinq autres Compagnies de Grenadiers qu'on envoya du Fort S. Philippe à leur secours; soutenues de ce renfort, elles retournerent à l'Ennemi, et l'action s'engagea vivement de part et d'autre. Le Commandant de la Place, averti que ces gens étoient aux mains avec les Maures, sortit avec 300. chevaux et huit Compagnies d'Infanterie, et se mit en bataille, plaçant sa Cavalerie au centre, et son Infanterie sur les ailes. Aussi-tôt les Maures firent avancer un Corps de Cavalerie pour attaquer la Cavalerie Espagnole, qui recula afin que les Ennemis, la poursuivant, fussent pris en flanc des deux côtés par l'Infanterie. Cette feinte réussit; les Ennemis s'étant trop avancez, les deux ailes se replierent, et les ayant mis entre deux feux, leur tuerent beaucoup de monde; le reste ne s'étant sauvé qu'avec peine, alla se rallier près d'un Corps d'Infanterie et de Cavalerie, qui étoit posté à quelque distance dans la Plaine des Salines.

Cependant le Bey Bigotillo s'étoit avancé avec dix Drapeaux, et s'étoit mis en bataille vis-à-vis le front des Travailleurs; le Commandant Espagnol et le Gouverneur du Fort de Sainte Croix, l'ayant apperçû, firent chacun un détachement pour le couper, l'un du côté de la Montagne, l'autre par le Barranco, ou Vallon creux; mais Bigotillo ayant vû ce mouvement, se retira au plus vite, et alla rejoindre le gros des Ennemis qui prirent la fuite. Les Espagnols poursuivirent les Fuyards pendant un assez long espace, et après les avoir chassez jusques hors de la vue d'Oran, rentrerent dans la Place avec une grande quantité

té de chevaux pris sur les Ennemis. Cette action a duré depuis le point du jour jusqu'à quatre heures du soir, et les Maures ont perdu près de 600. hommes, au lieu que les Espagnols n'ont eu qu'un Lieutenant de Dragons et deux Soldats de tuez.

On a reçu avis de Barcelone, que l'Escadre que le Roy avoit dans la Méditerranée, étoit rentrée dans ce Port; selon les mêmes Lettres, cette Escadre étant sur les Côtes de Barbarie, découvrit près du Golfe d'Arseo, à la hauteur de Mostagan, un Vaisseau de 46. pieces de Canon, qui servoit cy-devant de Capitaine à l'Escadre d'Alger; Don Blaise de Lezo, qui commandoit l'Escadre du Roy, fit force de voiles pour donner la chasse à ce Vaisseau; mais comme le Vaisseau ennemi avoit deux lieues d'avance, la nuit survint avant qu'on pût le joindre, et le Capitaine en profita pour débarquer 300. Turcs et quelques vivres qu'il transportoit d'Alger au Camp des Maures. Le lendemain au point du jour, on apperçut ce Vaisseau derriere un Cap, et vers les neuf heures et demie on commença à le canonner. Il essuya pendant près de deux heures les bordées de tous les Vaisseaux de l'Escadre Espagnole, sans être beaucoup endommagé. Cependant le Capitaine Algerien voyant que le feu de l'Artillerie des Espagnols ne discontinuoit point et perdant l'espoir de conserver son Vaisseau, songea à sauver l'Equipage qu'il fit débarquer. Don Blaise de Lezo, après avoir canoné pendant cinq heures le Vaisseau Algerien, détacha les Gardes de la Marine et 200. hommes pour le couler à fond, ce qui fut executé malgré le grand feu des Algeriens rangez en bataille sous une batterie que les Maures avoient sur le Rivage.

Les

Les Espagnols qui ont enlevé les cordages, le Canon et tout ce que les Ennemis avoient laissé dans le Vaisseau, n'ont eu dans ce combat que 7. hommes tuez et 33. blessez.

On apprend par des Lettres d'Allemagne, que plusieurs Officiers Espagnols qui sont au service de l'Electeur Palatin, ont obtenu la permission de venir en Espagne pour faire la prochaine Campagne d'Afrique en qualité de Volontaires.

GRANDE BRÉTAGNE.

LE 20. Février, la Chambre des Communes en grand Comité, résolut d'accorder au Roy la somme de 164835. livres sterlin pour l'entretien des Gardes et Garnisons dans les Plantations, à Minorque, à Gibraltar, à Annapolis Royale; et a Plaisance pendant l'année 1733. 25128. liv. sterl. pour les Pensionnaires externes de Chelsea; 10000. livres sterl. pour l'Hôpital de Greenwich, et 7256. pour quelques dépenses extraordinaires auxquelles le Parlement n'avoit pas encore pourvu.

Dans l'Assemblée que les Commissaires de l'Amirauté tinrent le 26. du mois dernier, il a été réglé qu'on équiperait 13. Vaisseaux Gardes-Côtes, et que le Contre-Amiral Stewart en auroit le commandement.

La Chambre des Communes, sur une Requête des Négocians en Diamans, a résolu en grand Comité, qu'à l'avenir les Diamans et les autres Pierres précieuses ne payeroient aucun droit d'entrée ni de sortie dans tous les Ports de la domination de la Grande-Bretagne.

MORTS.



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 24. Février, le Cardinal Alamanno Salviati, mourut à Rome, âgé de près de 65. ans, étant né à Florence le 20. d'Avril 1668. Il avoit été fait Cardinal le 8. Février 1730. par le Pape Benoît XIII qui lui donna le Titre de Sainte Marie d'*Ara-Cœli*, et le fit Préfet de la Signature de Justice. Le 25. le Corps de ce Cardinal fut porté à l'Eglise de Sainte Marie d'*Ara-Cœli*, dans un Carosse, accompagné de plusieurs autres où étoient ses Gentilshommes; le lendemain, 26. Cardinaux assisterent à ses Obseques, qui furent célébrées avec beaucoup de solennité.

Le 5. Mars après midi, Muley Achmet, petit-fils du feu Roy de Maroc, et neveu du Roy régnant, fut baptisé par le Cardinal Guadagni, dans l'Eglise de S. Pierre du Vatican, où le Cardinal Belluga, qui a pris soin de l'instruction de ce Prince depuis qu'il est à Rome, le conduisit dans son Carosse; il eut pour Parrein le Prince Don Barthelemi Corsini, frere du Cardinal de ce nom, et neveu du Pape. Il fut nommé *Laurent-Barthelemi-Trojan-Louis*. Le Cardinal Annibal Albani de S. Clement, lui administra le Sacrement de Confirmation, et l'exhorta par un Discours très-touchant, à demeurer fidele aux obligations qu'il contractoit en embrassant la Religion Catholique. Le Chevalier de S. George assista à cette Cereunomie, qui se fit en presence de 17. Cardinaux et de la plus grande partie de la principale

596 MERCURE DE FRANCE
principale Noblesse, après quoy le Prince nouvellement baptisé fut conduit par le Cardinal Belluga, à l'Audience de S. S. qui le reçut avec beaucoup de marques de tendresse, et l'assura d'une protection particuliere.



FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roy a donné l'Abbaye de Ville-Longue, Ordre de Citeaux, Diocèse de Carcassonne, à l'Abbé Novy; et le Prieuré de S. Maurice de Senlis, Ordre de S. Augustin, à l'Abbé de Noë.

Le 15 de ce mois, 4^e Dimanche de Carême, le Roy entendit dans la Chapelle du Château de Versailles, la Messe chantée par la Musique, pendant laquelle l'Evêque de Mâcon prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le Roy a donné le Gouvernement d'Huningue, au Marquis de Guerchy, Lieutenant General de ses Armées.

La Charge de Premier Maître d'Hôtel de la Reine, a été donnée au Marquis de Chamarande, qui a été Premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, Ayeule du Roy. Il prêta serment de fidélité entre

tre les mains de la Reine, le 15 de ce mois.

Le 4. Fevrier, la Cour étant à Marly, on chanta devant la Reine le Prologue et le premier Acte de l'Opera de *Cadmus*, qu'on continua le 7. et le 9. Les principaux Rôles furent chantez par les sieurs d'Angerville, Dubourg, Ducros, et par la Dlle Mathieu, laquelle chanta à la fin de la Piece une Ariette Françoise de la composition du sieur Mathieu, qui fut très-goutée.

Le 11. on concerta l'Opera d'*Issé*, de la composition de M. Destouches; la même Dlle Mathieu remplit le Rôle d'*Issé*, avec beaucoup de succès et de précision; l'exécution des Chœurs et de la Simphonie fit aussi beaucoup de plaisir.

Le 17. on chanta le Prologue et la troisième Entrée du Ballet des *Stratagemmes de l'Amour*, du même Auteur. La mort de Madame de France troisième, fut cause qu'il n'y eut plus de Concert le reste du mois.

On apprend de Rome, que dans le Consistoire secret que le Pape tint le 2. de ce mois, le Cardinal Othoboni proposa l'Abbaye de S. Pierre de Flavigny,
Dio-

598 **MERCURE DE FRANCE**
cèse d'Autun, pour l'Evêque de Luçon,
et celle de N. Dame de Font-Froide,
Diocèse de Narbonne, pour l'Abbé de
Brissac; il préconisa ensuite l'Evêque de
Rennes, pour celle de N. Dame de Jolij,
Diocèse de Sens.

Le 19 de ce mois, le Duc de Sully et le
Duc de Gontault, Pairs de France, prê-
terent serment et prirent séance au Par-
lement en la maniere accoutumée.

Le Roy a donné le Gouvernement des
Ville et Citadelle de Metz, et du País
Messin, au Comte de Belle-Isle. Il prêta
serment de fidelité entre les mains de Sa
Majesté, le 17 de ce mois.

Le 30. de ce mois, la Reine n'ayant
pû, à cause de sa grossesse, se rendre à
l'Eglise de la Paroisse, communia dans
la Chapelle du Château, par les mains
du Cardinal de Fleury, son Grand-Au-
mônier.

Le 24. Mars, la Loterie de la Compagnie des
Indes, établie pour le remboursement des Ac-
tions, fut tirée en la maniere accoutumée, à
l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numeros
gagnans des Actions et Dixièmes d'Actions qui
doivent être remboursés, a été renduë publi-
que

que , faisant en tout le nombre de 314. Actions.

Le 22. Mars , Dimanche de la Passion , tous les Théâtres ayant été fermez à l'occasion des trois semaines de Pâques, il y eut Concert Spirituel au Château des Tuilleries , dans lequel les Dlls le Maure et Erremens , chanterent differens Récits dans les Motets, avec applaudissement ; on y executa aussi un nouveau Motet à grand Chœur de l'Abbé Gayeau, qui fut très-goûté. Le *Miserere* de M. de la Lande termina le Concert.

Le 25. , Fête de l'Annonciation , il y eut aussi Concert Spirituel , les Dlls Courvasier et Lennier, chanterent un nouveau Motet du sieur le Maire , qui fut très-goûté ; on executa ensuite la *Cantate* de M. de la Lande , où la Dlle le Maure chanta le beau Récit de *Viderunt* , à la satisfaction d'une très-nombreuse Assemblée. Le même Concert doit continuer jusqu'à la *Quasi-modo.*

Au dernier jour de ce mois , le froid a été ici encore aussi vif comme au fort de l'hyver , les Rhumes et les autres Maladies de cette espece , sont cependant fort diminués. En sorte qu'on n'entend presque plus le bruit importun et presque continuel de ceux qui toussaient , crachoient, se mouchoient dans les Eglises , dans les Assemblées et aux Spectacles sur tout , où le Garçon Limonadier , qui offroit des rafraichissemens , erioit aussi du Jus de Reglisse et de la Conserve de Guimauve.



A SON EMINENCE.

SAge Dispensateur d'une vaste Puissance ,
 Qui fait des vœux pour toi , s'acquitte envers la
 France ,

FLEURY , puissent les Dieux ne plus compter les
 ans ,

Et puisse leur séjour t'attendre encor long-tems !

Que ta vigueur durable à nos besoins réponde.

Soutien toujours le nom de Bienfaiteur du
 Monde.

De l'Europe à ta foy le destin fut remis ,

Et nos Voisins jaloux devinrent nos amis.

Tu rends l'obéissance et certaine et facile ,

Le Soldat est payé, le Rentier est tranquille ,

Même le Courtisan dispensé de flatter ,

Pour atteindre aux honneurs n'a qu'à les mériter ;

Pilote vigilant , joui des vents propices.

D'un Monarque ombrageux essuyant les ca-
 prices ,

Armand, voyoit par lui ses projets combattus ;

Louis t'ouvrit son cœur en l'ouvrant aux Vertus.

Possede de ton Roy l'auguste confiance ;

Son bonheur t'a placé ; le temps, l'expérience ,

Lui font à chaque instant renouveler son choix ;

Ses regards de tes soins soulagent tout le poids.

L'Histoire , qui souvent prend la haine pour
 guide ,

Peint Armand trop severe et Jules trop avide ,

Voit

Voit-on la cruauté t'inspirer ses transports ?
 L'Avarice occupée à compter tes trésors ?
 FLEURY, la paix du cœur regne sur ton visage ;
 Jamais les Passions n'y forment de nuage ,
 Aux Graces ton accueil ajoute un nouveau prix ;
 Le refus nécessaire est au moins sans mépris ;
 Le culte seul en toi trouve un vengeur austere ;
 La Politique en fait un frein pour le vulgaire ,
 Mais il est à tes yeux le vrai devoir des Rois ,
 Le principe du bien et la source des Loix.
 Poursui sans te lasser ta carrière immortelle ;
 Cherche dans ta vertu le seul prix digne d'elle ;
 Les titres, les respects, les éloges pompeux ,
 Sont une récompense au-dessous de tes vœux ;
 Loin de toi ces Rimeurs que le besoin altere ,
 Qui font d'un talent noble un métier mercenaire ;
 Reçois l'hommage pur que le cœur m'a dicté ;
 Mes Vers n'ont d'autre prix que leur sincérité.



MORTS, NAISSANCES *& Mariages.*

D Ame Marie de la Garde, veuve
 de François Bertaut, Seigneur de
 Freauville, Conseiller au Parlement, en
 la Grand'Chambre, mourut le 5^e Fé-
 vrier,

602 MÈRE CURÉ DE PARIS
vrièr , âgée de 90 ans. Son Corps fut transporté de l'Eglise de S. Sulpice en celle des PP. Jacobins de la rue S. Dominique.

Bernard Angelique de Cremean d'Enragues , Abbé de Jondieux , mourut le 24 Février , âgé de 83 ans.

M. de Pellevé , Curé de Bussy S. George , près de Lagny , Diocèse de Paris , nous écrit que le 26 Fevrier dernier mourut dans sa Paroisse Perrette Chevalier , veuve d'Etienne Racquenard , Laboureur , âgée de 106 ans 7 mois , après avoir reçu les Sacremens avec beaucoup d'édification , de jugement et de tranquillité , et sans avoir jamais ressenti durant toute sa vie le moindre accès de fièvre. Elle est décedée au lieu de *Collegien* , dans la Maison d'Etienne Racquenard , son Fils , Laboureur et Fermier de M. le Marquis de Torcy. Le Marquisat de Torcy est dans la Brie.

Dame Louïse-Elizabeth Vallot , veuve de M. Denys de Bannies , Comte d'Avenjan , Grand-Croix de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louïs , Lieutenant General des Armées du Roy , Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Françaises , et Gouverneur de Furnes , mourut à Paris le 26 Février , âgée de 81 ans.

M.

M. Guillaume de la Vieuville, mourut à Paris le 23, âgé de 50 ans. Il avoit été Secrétaire des Commandemens de la Reine, et il avoit eu la même Charge chez feuë Madame la Dauphine, mere du Roy.

Le même jour, M. Jean Bonnevie, Ecuyer-Secrétaire du Roy, Fermier General, mourut à Paris, âgé de 72 ans.

D. Bonne Barillon, veuve de M. Arnault de la Briffe, Procureur General du Parlement, mourut en son Château d'Amilly, vers la fin de Février, âgée de 65 ans.

Charlotte - Armande Gaston de Rohan, cy-devant Abbessé de l'Abbaye Royale de Jôiarre, mourut à Paris, dans la 38^e année de son âge.

D. Marie - Edmée Terrier, veuve de Charles d'Hosier, Chevalier des Ordres du Roy et de Savoye; Genealogiste de la Maison de Sa Majesté, Garde de son Armorial, et Juge General des Blasons de France, Prevôt du Regiment du Roy, Infanterie, et Grand Forrestier de la Ville d'Hesdin en Artois, mourut à Paris, le 1 Mars, âgée de soixante et dix-neuf ans.

Pierre - Gilbert Colbert, Marquis de Villacerf et de Payenne, Seigneur de

604 MERCURE DE FRANCE
S. Mesmin, Courlange, &c. Premier
Maître d'Hôtel de la Reine, mourut à
Paris le 3 Mars, âgé de 61 ans.

Frere Henry Perrot de S. Dié, Grand-
Croix, de l'Ordre de S. Jean de Jerusa-
lem, Bailly de la Morée, et Comman-
deur de la Commanderie de Villers
près Liege, mourut à Paris, le 4, âgé
de 88 ans.

On écrit de Marseille, que le Comte
de Forbin, Chef d'Escadre des Armées
Navales, Chevalier de S. Louis, étoit
mort dans cette Ville le 4. de ce mois,
qu'on lui avoit fait de magnifiques Fu-
nérailles, auxquelles tous les Officiers de
la Marine et autres avoient assisté. Il
s'étoit acquis une grande réputation dans
le Service de Mer, qu'il avoit quitté de-
puis plusieurs années pour se retirer dans
sa Maison de campagne de S. Marcel,
à deux lieues de Marseille, où il a vécu
depuis fort chrétiennement jusqu'à l'âge
de 77. ans, étant né en l'année 1656.
Il a été transporté de cette Ville dans
l'Eglise de S. Marcel, pour y être in-
humé. On a imprimé en l'année 1729.
des Mémoires sous son nom, qui con-
tiennent l'Histoire de sa Vie, 2. vol.
in 12. à Amsterdam, chez F. Girardi.

M. Guillaume-Denys Ravissar, Prêtre,
Docteur

Dôcteur en Théologie, Curé de la Paroisse S. Hypolite, Fauxbourg S. Marcel, mourut le 5, âgé de 44 ans.

Le 7 Mars. Marie-Magdeleine de Brancas, fille de Louïs de Brancas, Duc de Villars, mourut à Paris, âgée d'environ 63 ans. Elle avoit épousé le 26 Octobre 1694. Gabriel-Henry de Beauvau, Marquis de Montgauger, cy-devant Capitaine des Gardes du Corps de Philippe de France, Duc d'Orleans, Frere unique du Roy Louïs XIV. dont elle a eu Anne - Agnès de Beauvau, épouse d'Agésilan Gaston de Grossolles, Marquis de Flamarcus, Seigneur de Bazet, &c. cy-devant Capitaine - Lieutenant des Chevaux Legers de Bourgogne, Brigadier des Armées du Roy, et plusieurs autres filles.

Yves, Marquis d'Alegre, Prince d'Orange, Baron de Flagène, Aubusson, Aurouze, Comte de Champeix, Baron de S. Ciergues, Seigneur de Mishault, Tourzel, Montaigu, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur des Villes et Citadelles de Metz et du Pais Messin, Commandant en Chef dans les trois Evêchez, mourut à Paris, le 9 de ce mois; âgé d'environ 80 ans. Son Corps a été transporté

206 MERCURE DE FRANCE
de l'Eglise de S. Sulpice à Alegre en
Auvergne.

M. Mathurin Prochant, Docteur en
Théologie, Chanoine de l'Eglise de Paris,
Prieur de S. Lo du Boucachard, mourut
le 11, âgé de 84 ans.

Le R. P. Michel le Quien, de l'Ordre
de S. Dominique, Bibliothécaire du
Convent de la rue S. Honoré, mourut
le 12 Mars, âgé d'environ 70 ans, aussi
recommandable pour sa piété, que par
son Erudition. Nous avons souvent par-
lé de ce Sçavant Religieux, dans nos Jour-
naux, et nous ne présumions pas, en in-
sérant dans celui-cy, les Remarques qu'il
nous avoit communiquées, sur un Ou-
vrage important pour la Religion, que
nous serions obligez d'annoncer sa mort
sur la fin du même Livre. En attendant
que nous puissions rendre à sa Mémoire
de plus amples devoirs, nous avons la
consolation d'apprendre au Public que
son grand Ouvrage : *Oriens Christianus
et Affrica*, déjà avancé, et qui s'imprime
au Louvre, sera continué par des Reli-
gieux choisis, de la même Maison, que
l'Autheur a instruits, &c.

Dame Catherine Bouchart, veuve de
M. Antoine Barillon de Morangis, M^e des
Requêtes, mourut en son Château de
Mo-

Morangis, le 15 de ce mois, dans la 69^e année de son âge.

D. Magdelaine de Bachys Daubais ;
veuve de Jacques de Cassagnet Villadet,
Narbonne, Comague, Marquis de Fi-
marcon, Chevalier des Ordres du Roy,
Lieutenant General des Armées de S. M.
Lieutenant General de la Province de
Roussillon, et Gouverneur de Mont-
Loüis, mourut à Paris le 18, dans la 50^e
année de son âge.

D. Renée Suzanne de Longueil de Mai-
sons, Abbessé de l'Abbaye Royale de
Sainte Perrine de la Vilette, y mourut
le 28, âgée de 75 ans 2 mois.

Le 2 Mars, M. l'Archevêque de Sens,
administra le Sacrement de Baptême dans
l'Eglise des Carmelites du Fauxbourg
S. Germain, à Loüis Levi, surnommé
Féermer, âgé d'environ 36 ans, à Marie-
Loüise Geneviève Jacob son épouse, âgée
de 35 ans, à Charles Lévi leur fils, âgé
de 12 ans ; et à François Levi Féermer,
frere de Loüis, âgé de 18 ans, tous Juifs
de Religion. Ils eurent l'honneur d'avoir
pour Parrain Monseigneur le Duc d'Or-
leans, Premier Prince du Sang, et pour
Maraine, la Reine d'Espagne, seconde
Douairiere.

658 MERCURE DE FRANCE

D. Louïse-Françoise de Belhomme de Veuville, épouse de Pierre-François d'Espinassy, Seigneur de Marignole, &c. Colonel de Dragons, accoucha le 8 Mars d'un Fils, qui fut nommé Charles Louïs par Louïs Robert, Chevalier de la Mark, et par D. Marie-Eleonor de Maillé, fille de Donatien de Maillé, Marquis de Carman, &c.

D. Magdelaine - Catherine - Therese Carrel, épouse de Charles, Marquis de Houdetot, Brigadier des Armées du Roy, Colonel du Regiment d'Artois, accoucha le 14 Mars d'une fille, qui fut nommée Charlotte-Louïse-Magdelaine, par Louïs de Bec-de-Liévre, Marquis de Cany, et par D. Charlotte-Marie de Houdetot, fille de feu Louïs - Pierre de Houdetot, Colonel du Regiment d'Artois.

Joachim de Zuniga, Comte de Beta-leazar, &c. fils de Don Jean Manuel Diego Lopez de Zuniga Soto Mayor Mendez; et Gusman, Duc de Lujars, de Plovizance, &c. Marquis de Gibraleon, &c. Grand - Justicier hereditaire des Royaumes de Castille et de Léon, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Grand - Maître de la Maison du Prince des Asturies, et de feuë Dame Raphaële.

le de Castro , Duchesse de Béjars , épousa le 1 Mars Léopoldine-Elizabeth-Charlotte de Lorraine , Dame de Remiremont , fille de Louïs de Lorraine, Prince de Pons et de Mortagne , Marquis de Miranbeau , &c. Chevalier des Ordres du Roy , Colonel d'Infanterie , et de D. Elizabeth de Roquelaure , Princesse de Pons , &c.

Le Marquis de Wargemont, Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roy ; épousa la nuit du Lundi au Mardi 10 de Mars , Mademoiselle de S. Chamant, fille de feu Marquis de S. Chamant , Maréchal des Camps et Armées du Roi, Lieutenant des Gardes du Corps et Gouverneur de Puits-Laurent. La ceremonie s'est faite dans la Chapelle du Château de Villenaux, où plusieurs Seigneurs ont assisté. Il y a eu par les Bourgeois de la Ville bien des réjouiissances au bruit du Canon, et le Prince de Tingri , mit le feu à un tres beau Feu d'Artifice , qui fut tiré le soir , précédé d'un grand nombre de Fusées volantes.

Le 16. Mars , l'Archevêque de Paris fit dans la Chapelle du Palais Archiepiscopal , la Celebration du Mariage de M. Aymard-Jean , Marquis de Nicolai , Conseiller au Parlement , Premier Président en survivance de la Chambre des

I v Comptes

610 **MERCURE DE FRANCE**
Comptes, fils de M. Jean-Aymard de Nicolai, Marquis de Goussainville, Premier Président, et de D. Marie-Jeanne de Lamoignon, avec D. Magdeleine-Charlotte-Guêlmine-Leonine de Vintimille, des Comtes de Marseille, fille de Gaspard-Hubert Magdelon de Vintimille, des Comtes de Marseille, Marquis du Luc, Brigadier des Armées du Roy, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Gouverneur des Isles de Porquerolles, et de D. Marie-Charlotte de Réfuge.

P O U R le Mariage du Marquis de Nicolai, reçu en survivance Premier Président de la Chambre des Comptes, et le neuvième pourvu de sa Famille.

Pour accomplir la destinée,
De l'heureuse journée,
Qui doit unir par les nœuds les plus doux,
Deux illustres Epoux,
Que tant d'éclat et de gloire environne,
Thémis d'accord avec Bellone,
L'Hymen d'accord avec l'Amour;
Ont rassemblé dans leur brillante Cour,
Les Graces, les Vertus, la Valeur, la Sagesse,
Les Plaisirs et les Jeux, les Ris et la Jeunesse.

○

O vous, fidelle Epoux, sans cesser d'être Amant,
Jouissez des douceurs d'un tendre engagement.

Vous, qui par vos Ayeux, ainsi que par vous-même,

Perpetuez le rang d'un premier Magistrat,

Songez qu'à votre nom, comme au bien de l'Etat,

Vous serez dans un an débiteur d'un dixième.



ARRESTS NOTABLES.

ORDONNANCE DU ROY, du 17. Février, contre les prétendus Convulsionnaires, par laquelle il est dit :

Que Sa Majesté étant informée que depuis l'Ordonnance qu'elle a renduë le 27. Janvier 1732. pour faire fermer le petit Cimetiere de S. Medard, plusieurs personnes, par un dérèglement d'imagination, ou par un esprit d'imposture, se prétendent attaquées de convulsions, et qu'elles se donnent même en spectacle dans des maisons particulieres, pour abuser de la crédulité du Peuple, et faire naître un fanatisme déjà trop semblable, par de chimeriques Propheties à celui qu'on a vû dans d'autres temps. Et comme rien n'est plus important que d'arrêter, par les voyes les plus efficaces et les plus promptes, de pareils excès, toujours dangereux pour la Religion, et contraires à toutes les loix de la police, qui ont été faites pour empêcher toute sorte de concours du peuple et d'assemblées illicites ;

I vj S.

612 MERCURE DE FRANCE

S. M. a crû de voir encore interposer son autorité sur un sujet aussi important pour la tranquillité publique, et marquer de nouveau toute son indignation contre les Auteurs d'un pareil scandale : A ces causes, S. M. a fait très-expresses inhibitions et deffenses à toutes personnes se prétendant attaquées de convulsions, de se donner en spectacle au Public, ni même de souffrir dans leurs maisons, dans leurs chambres ou autres lieux, aucuns concours ou assemblées, à peine d'emprisonnement de leur personne, et d'être poursuivis extraordinairement comme séducteurs et perturbateurs du repos public. Deffend pareillement à tous ses Sujets, sous peine de desobéissance, d'aller voir, ni visiter lesdites personnes, sous prétexte d'être témoins de leurs prétendûes convulsions : enjoint S. M. au sieur Heraut, Conseiller d'Etat, Lieutenant General de Police de la Ville, Prévôté et Vicomté de Paris, et aux sieurs Intendans départis dans les Provinces, de faire toutes les diligences nécessaires pour l'exécution de la présente Ordonnance, &c.

ARREST du 24. Février, qui ordonne l'exécution de plusieurs Sentences et Arrêts rendus par les Juges des Fermes en Languedoc et Provence ; par lesquels il a été prononcé des confiscations, amendes et peines de Galeres contre differens Patrons et Matelots Catalans, convaincus de fauxsaunage et d'introduction de faux Tabacs et autres Marchandises de contrebande ; et cependant, par grace et sans tirer à conséquence, leur fait main-levée de partie desdites Marchandises et amendes.

AUTRE

AUTRE du 8. Mars, qui permet la sortie à l'Etranger des vieux linges, vieux drapeaux, drilles et pattes, rogneures de peaux et parchemin et autres semblables matieres servant à la fabrication du papier, en payant trente livres du cent pesant.

ARREST DU GRAND CONSEIL, du 17. Mars, qui ordonne la suppression d'un Livre, &c.

Ce jour, les Gens du Roy sont entrez, et Maître Armand-Jerôme Bignon, Avocat dudit Seigneur Roy, portant la parole, ont dit :

M E S S I E U R S ,

On nous remît le dernier jour à votre Audience ce Livre que vous voyez entre nos mains; il est imprimé sans Privilège à Lyon en 1729. On y donne à cette Ville le nom de *Colonia Munatiana*, qui n'est pas celui sous lequel elle est connue ordinairement.

Quelqu'étonnant qu'il soit que des Libraires osent en France hazarder l'impression d'un Livre, sans y être autorisez par les formalitez ordinaires si justement établies, il est plus étonnant encore qu'un Religieux demeurant dans le Royaume, s'écarte si extraordinairement des principes fondamentaux de la Doctrine de l'Eglise Gallicane. Mais ce qui nous semble de plus surprenant encore, c'est qu'il paroisse à la tête d'un Ouvrage de cette nature l'Approbation et la Permission d'imprimer données par l'Abbé general de Cîteaux.

Ce seroit abuser de votre Audience que de s'étendre en longs discours sur les propositions qui vous ont été dénoncées; elles sont repetées en differens

différens endroits du corps de l'Ouvrage, et notamment à la fin dans un petit Traité qui paroît séparé du reste du Livre, et auquel on a donné le titre particulier de *Parerga ex Theologiâ speculativâ*. Vous y verrez entr'autres, Messieurs, dans le corps du Livre, page 12. *Papa utitur plenitudine potestatis suæ, et alii Prælati Ecclesiastici suam quam habent potestatem, habent immediatè à Papâ.*

Pag. 13. *Christus concessit potestatem jurisdictionis per Claves Ecclesiæ, concessit autem Claves Ecclesiæ soli Petro: adedque potestatem jurisdictionis soli Petro immediatè commissit, et per Petrum, aut ejus Successorem Episcopis. Unde Papa potest Episcopos à se institutos, electos et confirmatos depone're, et potestatem jurisdictionis per electionem et confirmationem illis concessam, auferre ab illis.*

Page 17. *Neque etiam Concilium Generale potestatem habet immediatè à Christo, sed à Papâ, et separatum à Papâ non annuente vel influente, potest errare, ejusque decreta non confirmata nullam veritatem, quoad fidem et mores, stabilire possunt, quia autoritas Concilii non procedit autoritate Episcoporum, quia sicut unus illorum sic singuli errare possunt; sed ab autoritate Papæ universaliter convocante et approbante Concilium Generale.*

Et dans le Parerga pag. 7. *Solus divus Petrus, ejusque legitimi Successores Romani Pontifices, à Christo Domino obtinuerunt primatum et regimen monarchicum in Ecclesiâ militante. Autoritas Summi Pontificis in definiendis et declarandis rebus fidei, in ferendis sententiis et legibus pro totâ Ecclesiâ, tam intra quàm extra Concilium est infaillibilis; hocque est de fide.*

A concilio, etiam œcumenico, licita est appellatio ad Papam, sed à Papâ ad Concilium Generale non licet appellare.

Ces propositions ont été tant de fois condamnées, et sont si directement contraires aux plus précieuses Maximes du Royaume, qu'il suffit de les lire et de les entendre, pour concevoir combien elles sont repréhensibles. Nous ne croyons donc pas nécessaire de les combattre plus particulièrement, et nous sommes persuadés que la simple lecture de ces propositions excitera votre indignation, et que vous en préviendrez les dangereuses conséquences par un Arrêt digne de votre zèle et de votre juste sévérité.

C'est ce qui nous a déterminés, Messieurs, à prendre les conclusions que nous laissons par écrit avec ledit Livre.

Eux retirez :

Vû le Livre intitulé : *Elenchus Privilegiorum Regularium tam mendicantium quam non mendicantium maximè Cisterciensium, &c. Congestus à P. Raphaële Kondig, &c. Colonia Munatiana apud Thurnisios Fratres anno 1729.* après lequel Ecrit est un autre intitulé : *Parerga ex Theologiae speculativa* : ensemble les conclusions du Procureur Général du Roy. La matière mise en délibération.

Le Conseil ordonne, que le Livre intitulé : *Elenchus Privilegiorum Regularium tam Mendicantium quam non mendicantium maximè Cisterciensium, &c. Congestus à P. Raphaële Kondig, &c. Colonia Munatiana apud Thurnisios Fratres*, sera et demeurera supprimé, comme contenant des propositions contraires aux droits de la Couronne, à ceux de l'Episcopat, aux Loix et aux Maximes du Royaume, aux Libertez de l'Eglise Gallicane, à l'autorité des Conciles Generaux, et notamment aux Décrets des Sessions 4. et 5. du Concile de Constance, et à ceux de la Session

616 MERCURE DE FRANCE

16. du Concile de Basle. Enjoint à tous les Supérieurs Réguliers de l'Ordre de Cîteaux, chacun en ce qui le regarde, de tenir la main à ce qu'il ne soit soutenu, ni enseigné directement ni indirectement dans leurs Maisons, aucunes de ces propositions ni autres contraires aux Maximes du Royaume. Enjoint à tous ceux qui en auroient des Exemplaires de les apporter au Greffe du Conseil pour y être supprimez. Fait deffenses à toutes personnes de les retenir, vendre et debiter. Permet au Procureur General du Roy d'informer contre les Auteurs, Libraires, Imprimeurs, Distributeurs, pardevant Maître Jean Duchastellet, Conseiller au Conseil, que le Conseil a commis et commet à cet effet. Enjoint au Procureur General du Roy de tenir la main à l'exécution du present Arrêt.

ARREST du Parlement, au sujet d'un Libelle, &c.

Ce jour les Gens du Roy sont entrez, et Maître Pierre-Gilbert de Voisins, Avocat dudit Seigneur Roy, portant la parole, ont dit :

MESSIEURS,

Egalement surpris et indignez, nous croyons ne pouvoir trop tôt vous déferer le Libelle le plus punissable, que depuis long-temps on ait vû se répandre dans le Public. La nécessité de le réprimer et d'en poursuivre la vengeance, ne nous permet pas de vous épargner ce qu'il offrira d'odieux à vos regards; et dont sans ce devoir indispensable, nous craindrions que la Majesté de cet auguste Sanctuaire ne fût en quelque sorte profanée.

Une Lettre insolente et séditieuse emprunte le

nom

nom du feu Roy pour s'adresser au Roy lui-même; et par un double attentat, ose compromettre deux noms si sacrez, dans ce que la malignité et la calomnie peuvent exhaler de plus noir et de plus atroce. Rien n'est à couvert de ses traits empoisonnez; ni la plus auguste naissance, ni le rang le plus élevé, ni la plus sublime vertu, ni le caractere le plus respectable. La memoire du feu Roy, consacrée à jamais par une gloire immortelle, s'y voit outragée. L'oserons-nous dire? Une plume audacieuse porte jusqu'au Roy lui-même des atteintes criminelles qui retombent sur ses fideles Sujets. Depuis le jour heureux de sa naissance, objet continuel de nos affections, de nos empressemens et de nos soins; si cher à ses Peuples, si digne de l'être, on voudroit le faire douter d'un amour qui les portera toujours à lui sacrifier jusqu'à leur vie.

Serons-nous surpris que ceux qu'il honore de sa confiance, et qu'il appelle à ses Conseils, malgré leurs infatigables travaux, leur zele et leur attachement inviolable à sa Personne, soient en butte à un Ecrivain dont l'aversion est honorable, et de qui les louanges blessent davantage que ses traits les plus amers et les plus injurieux.

Quelque méprisable que soit l'Ouvrage en lui-même; ce qui ne l'est pas, c'est l'attentat qu'il commet contre la Majesté du Prince, contre la dignité et la grandeur de son Etat, contre la réputation et la gloire de notre Nation, dont elle a toujours été si jalouse; c'est l'exemple pernicieux qu'il donne d'une licence jusqu'à present inouïe, et d'un désordre digne des plus severes châtimens.

Que ce Libelle criminel, ouvrage odieux de tenebres, en éprouve en ce moment la rigueur; que flétri des titres qui lui appartiennent, s'il en

618 MERCURE DE FRANCE

est qui puissent exprimer sa noirceur, il soit expié par les flammes. Que l'Auteur et ceux qui ont pû se rendre les complices de son crime, n'échappent pas, s'il est possible, à toutes les voyes légitimes que notre Ministère employe pour la recherche des Coupables. Ce sont, Messieurs, les principales vûes des Conclusions que nous apportons à la Cour, accompagnées des Exemplaires du Libelle qui sont tombez entre nos mains.

Eux retirez :

Vû le Libelle imprimé, intitulé : *Lettre de LOUIS XIV. à LOUIS XV.* contenant dix-huit pages in 4. La matiere sur ce mise en délibération.

La Cour a ordonné et ordonne, que ledit Libelle sera laceré et brulé en la Cour du Palais, au pied du grand Escalier d'icelui par l'Executeur de la haute Justice, comme séditieux, calomnieux et injurieux à la Majesté et à l'autorité Royale. Fait très-expresses inhibitions et deffenses à tous Libraires, Imprimeurs, Colpolteurs, et à tous autres de l'imprimer, vendre et debiter, ou autrement distribuer en quelque maniere que ce puisse être, sur peine d'être poursuivis comme criminels de Lèze-Majesté. Enjoint à tous ceux qui en ont ou qui en auroient des Exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe de la Cour, pour y être supprimez; ordonne qu'à la requête du Procureur General du Roy, il sera informé pardevant Maître Anne-Charles Goislard, Conseiller, contre ceux qui ont composé, imprimé, vendu, débité ou distribué ledit Libelle ou qui pourroient l'imprimer, le vendre, débiter ou distribuer à l'avenir en quelque sorte et maniere que ce pût être; et que pareillement il en sera informé contre iceux à la requête du Procureur

teur General du Roy, poursuite et diligence de ses Substituts, devant les Lieutenans Criminels, ou autres premiers Officiers des Bailliages et Sénéchaussées, ou autres Juges des cas Royaux, pour les témoins qui pourroient se trouver dans l'étendue desdits Sieges, et les contraventions qui auroient pû être faites; ou seroient faites à l'avenir à ce sujet; permet à cet effet au Procureur General du Roy d'obtenir, et faire publier Monitoires en forme de Droit; pour les informations faites, rapportées et communiquées au Procureur General du Roy, être par lui requis, et par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra; et qu'à cet effet un des exemplaires dudit Libelle sera et demeurera déposé au Greffe de la Cour, et paraphé par ledit Conseiller et par un des Substituts du Procureur General du Roy pour servir à conviction; et que copies collationnées du présent Arrêt seront envoyées aux Bailliages et Sénéchaussées du Ressort, pour y être lû, publié et enregistré, et affiché par tout où besoin sera. Enjoint aux Substituts du Procureur General du Roy d'y tenir la main, et d'en certifier la Cour dans le mois. Fait en Parlement le 20. Mars 1720. Signé, Y S A B E A U.

Et le 21. Mars 1733. à la levée de la Cour en execution du susdit Arrêt, le Libelle y mentionné a été laceré et jetté au feu par l'Executeur de la haute Justice, au bas du grand Escalier du Palais, en présence de nous Etienne-Henry Tsabeau, l'un des trois premiers et principaux Commis pour la Grand-Chambre, assisté de deux Huissiers de ladite Cour. Signé Y S A B E A U.

A R R E S T du Grand-Conseil du 26. Mars 1733. rendu après une Plaidoirie de 18. Audiances,

220 **MERCURE DE FRANCE**
ces, en faveur de l'Abbé de Cîteaux, Chef et
General de son Ordre, contre les Abbés de la
Ferté, de Clairvaux et de Pontigny, au sujet du
College établi dans la Ville de Toulouse, con-
cernant les Religieux Etudians des Abbayes si-
tuées dans les Ressorts des Parlemens de Toulou-
se, de Bordeaux et de Pau, quoique de différen-
tes Filiations, conformément aux Conclusions
de M. Bignon, Avocat General, dont le Dis-
cours, rempli d'éloquence et digne de son nom,
a tenu deux Séances entieres.

T A B L E

P ieces Fugitives. Dépit contre le Temps, <i>Ode</i> ,	411
Lettre sur le nom de Bordeaux ou Bourdeaux,	416
Vers François et Provenceaux sur une Figure de Capucin en sucre,	422
Réponse sur l'Histoire d'Emilie,	426
Elegie de Madlle de la Vigne,	431
Lettre de Constantinople sur quelques sujets de Litterature,	435
Vers à Madlle de la Vigne, contre le Poëte Mar- scillois,	442
Remarques sur quelques endroits du Voyage de Normandie &c.	<i>ibid.</i>
Imitation des Vers de Senèque,	453
Lettre sur l'état de la Religion en Moscovic,	454
Vers à Madlle de la Vigne,	462
Discours prononcé à l'Académie de la Rochelle,	463
Réponse du Chevalier de Leucotece, &c.	469
Lettre	

Lettre sur l'usage des habits Canoniaux et Militaires, &c.	472
Conte,	480
Lettre sur la nouvelle Edition du Parnasse François,	481
Autre Conte,	488
Lettre sur les Ouvrages de differens Peintres,	489
Ode imitée d'Horace,	494
Lettre de Châlons sur l'Horlogerie,	495
Imitation d'une autre Ode d'Horace,	498
Lettre au sujet de quelques Qualifications singulieres, &c.	500
Enigmes, Logogryphes,	504
Nouvelles Littéraires, des Beaux Arts. Bibliothèque Raisonnée, &c.	507
La Religion deffendue, Poëme,	523
Dictionnaire abrégé de la Fable, &c.	529
Spectacle de la Nature,	530
Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c.	532
Lettre du Marquis Maffei, sur un feu rare et singulier,	544
<i>Verona Illustrata</i> , Ouvrage du même Auteur,	545
Question,	549
Morts d'Hommes Illustres,	552
Nouvelles Estampes gravées,	554
Vente de Tableaux, Miniatures, Estampes, Médailles, Bronzes, Desseins, &c.	555
Air noté,	559
Spectacles. Les Etreennes ou la Bagatelle, <i>Extrait</i> ,	<i>ibid.</i>
Vers à la Dlle Sallé,	563
L'Opera de Jephthé, &c.	564
Les Quatre Semblables, <i>Comédie</i>	567
Nouvelles Etrangères, de Turquie et Perse,	597
Lettre	

Lettre de Constantinople sur la Perse ,	580
De Russie et Pologne ,	583
Dannemarc , Allemagne et Italie ,	585
Transport et Obseques du Pape Benoît XIII.	587
D'Espagne et d'Angleterre ,	591
Morts des Pays Etrangers ,	595
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	596
Vers à son Eminence ,	600
Morts , Naissances et Mariages ,	601
Arrêts Notables ,	611

Errata de Février.

PAge 391. ligne 31. qui répandoient, *lisez*
qui se.
P. 394. l. 21. feu, *ôtez ce mot.*

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 407. ligne 17. mois, *lisez*, moins.
P. 427. l. 7. infortuné, *l'* informé.
P. 445. l. 13. dans de, *ôtez* dans.
P. 462. l. 11. reprit, *l.* le reprit.
P. 486. l. 25. oubligé, *l.* oublié.
P. 493. l. 2. Poilembourg, *l.* Polembourg.
P. 496. l. 4. ravage, *l.* rouage.
P. 497. l. 9. la, *l.* le.
P. 543. l. 27. 1617. *l.* 1687.
P. 561. l. 1. visible, *l.* risible.

La Chanson notée doit regarder la page

559

LISTE DES LIBRAIRES
qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume, &c.

- A Toulouse, *chez* Enaut et Forest.
Bordeaux, *chez* Raymond Labouliere, et *chez*
Chapui, fils, au Palais, et à la Poste.
Nantes, *chez* Julien Maillard, et *chez* du Verger.
Rennes, *chez* Joseph Vatar, Julien Vatar, Guil-
laumę Jouanet Vatar et la veuve Garnier.
Blois, *chez* Masson.
Tours, *chez* Gripon.
Rouen, *chez* Herault.
Châlons-sur-Marne, *chez* Seneuse.
Amiens, *chez* la veuve François, Godard et Redę
le fils.
Arras, *chez* C. Duchamp.
Orleans *chez* Rouzeaux.
Angers, *chez* Fourreau et à la Poste.
Chartres, *chez* Fetil, et *chez* J. Roux.
Dijon, *chez* la veuve Armil, et à la Poste.
Versailles, *chez* Pigeon.
Besançon, *chez* Briffaut, à la Poste.
Saint Germain, *chez* Doré.
Lyon, à la Poste.
Reims, *chez* Godard.
Vitry-le-François, *chez* Vitalis.
Beauvais, *chez* De Saint.
Douay, *chez* Willerval.
Charleville, *chez* P. Thesin.
Moulins, *chez* Faure.
Mâcon, *chez* De Saint, fils,
Mets, *chez* la Veuve Barbier.
Boulogne-sur-Mer, *chez* Parasol.

CATALOGUE des *Mercurus de France,*
depuis l'année 1721. jusqu'à present.

J uin et Juillet 1721.	2. vol.
Août, Septembre, Octobre, Novembre et Decembre,	5. vol.
J anvier et Fevrier 1722.	2. vol.
M ars 1722.	2. vol.
A vril,	1. vol.
M ay,	2. vol.
J uin, Juillet et Août,	3. vol.
S eptembre,	2. vol.
O ctobre,	1. vol.
N ovembre,	2. vol.
D ecembre,	1. vol.
A nnée 1723 le mois de Decembre double,	13. vol.
A nnée 1724. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
A nnée 1725. les mois de Juin, de Sep- tembre et Decembre doubles,	15. vol.
A nnée 1726. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
A nnée 1727. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
A nnée 1728. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
A nnée 1729. les mois de Juin, de Sep- tembre et Decembre doubles,	15. vol.
A nnée 1730. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
A nnée 1731. les mois d'Avril, de Juin et de Decembre doubles,	15. vol.
A nnée 1732. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
J anvier, Fevrier et Mars 1733.	3. vol.

169. vol.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

A V R I L. 1733.



A P A R I S,



Chez } GUILLAUME CAVELIER;
ruë S. Jacques.

LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conty, à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DENULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy

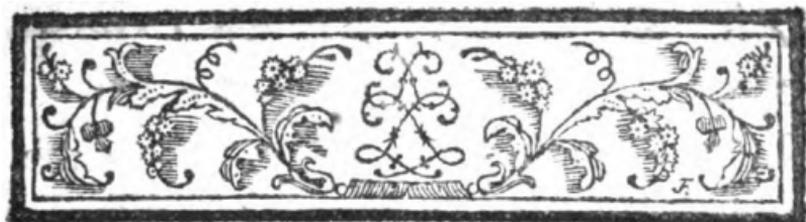
A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au *Mercur*, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le *Mercur*, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

AVRIL. 1733.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

LES DEUX TEMPLES.



Ur la cime d'un Mont, élevé jus-
qu'aux Cieux,

Est un Temple inconnu, que bâti-
rent les Dieux,

Le temps a respecté son antique structure,
Le Marbre en fait briller la noble Architecture;
Les portes sont d'argent, la couverture est d'or,
Autour de l'Edifice il regne un Coridor,
Trois Ordres élégants, composent la façade,

A ij Le

222 MERCURE DE FRANCE

Le Parvis est fermé par une Colonnade :
Les Dieux ont au-dehors, prodigué leurs présents ;
Et les Mortels devoient enrichir le dedans ,
Ils le devoient , hélas ! chimérique esperance !
Les Mortels sont-ils faits pour la RECONNOIS-

SANCE ?

C'est la Divinité qu'on adore en ce lieu,
Un Autel presque nud occupe le milieu ;
Là , des vœux des Humains on ne voit nulles
traces ,

Tout y ressent l'oubli des faveurs et des graces ;
Et des seuls animaux les hommages sacrez ,
Ont fourni les sujets dont les murs sont parez .

On apperçoit un chien , sans songer à repaître ,
Qui meurt , comme en arrêt , au Tombeau de
son Maître ,

Ce Lion qu'un Mortel garantit du trépas ,
Passe après lui les Mers et suit par tout ses pas .

Pénétré d'un bienfait , Damon vint dans ce
Temple ,

D'un cœur reconnoissant , donner comme eux
l'exemple :

La Justice d'abord , et la Fidelité ,

Le conduisent aux pieds de la Divinité :

Je te rends , lui dit-il , un tribut légitime ;

Déesse , sois propice à l'ardeur qui m'anime ,

Daigne , daigne en faveur d'un ami genereux ,

Couronner aujourd'ui mes soupirs et mes vœux ;

Toi qui devrois regner sur tout ce qui respire ,

Exerce

Exerce au moins sur moi ton adorable Empire ,
 Porte , sans hesiter , mon zele au plus haut point ;
 Exige tout ; mon cœur ne t'en dédira point :
 Cet ami bienfaisant pour qui je te reclame ,
 Ariste , désormais , aura toute mon ame ,
 Travaille à le combler et d'honneurs et de biens ;
 Retranche de mes jours pour ajoûter aux siens ,
 Rends-moi , par la ferveur d'un zele infatigable ,
 De sa félicité la source inépuisable.

Si je lui survivois (Ciel ne le permets pas.)
 Fais qu'avec ses enfans je pleure son trépas ,
 Et que de ma fortune agréant le partage ,
 Ils retrouvent en elle un second héritage.

Se peut-il que ton joug ne puisse être porté !
 Et que ce Temple saint soit ainsi déserté !
 Toutesfois , au moment d'une grace récente ,
 Ecoutez un Mortel ; Vous passez son attente ,
 Que ne vous doit-il point ? il en perd la raison ,
 Il vous offre son bien , sa table , sa maison ,
 Que de vœux ! que d'encens ! vous êtes son Idole ,
 Rien ne lui coûte enfin , qu'à vous tenir parole :
 Ainsi de ses transports le ridicule excès ,
 Se calmant tout à coup , passe , comme un accès ,
 He ! quoi ? pour s'acquitter de quelques bons offices ,
 Exigerois-tu donc de si grands Sacrifices ?
 Non , tu veux seulement un simple souvenir ;
 Déesse , tu le veux , et ne peux l'obtenir.

324 MERCURE DE FRANCE

Lo'n de punir en moi leurs offenses mortelles,
Par ma fidélité confonds ces cœurs rebelles,
Et que sur tout je puisse ôter le voile épais,
Dont Ariste prend soin de couvrir ses bienfaits.
Il dit : et de l'Autel une vive lumière,
Se répandant sur lui consacra sa Prière.

Damon s'en retournoit lorsqu'il vit dans les
champs,

Un immense concours de Peuples differens.
Où s'adresse ; dit-il , cette foule innombrable :
Est-ce ici ? non , reprit un vieillard venerable ,
Au culte des Autels de tout temps consacré ;
Un Temple , ajouta-t'il , profane et reveré,
Dirige tous les pas de cette multitude ,
Et paroît insulter à notre solitude.

Celui-cy fut construit par de divines mains ;
Cet autre fut jadis, l'ouvrage des Humains ,
C'est leur premier labour , leur honteux do-
micile ,

Placé dans un Vallon , la route en est facile.
Le Bâtiment est rond , cent Portiques divers ,
S'ouvrent aux Habitans de ce vaste Univers.
Là , du Fleuve Lethé l'on découvre la source ;
Par une Onde paisible il commence sa course ,
Puis tombe en écumant , dans un abysme affreux,
Pour se creuser un lit au séjour ténébreux.

Un Monstre qu'avec peine , ici, je vous retrace ,
Dans ce Temple pervers étale son audace ;

L'in-

L'INGRATITUDE enfin est l'objet odieux ,
A qui tous les Mortels y prodiguent leurs vœux ;
Dans un enfoncement son triste Sanctuaire ,
N'a pour toute clarté qu'un foible luminaire :
Mère du sombre Accueil , et fille de la Nuit ,
Jusques sur son Autel l'Obscurité la suit ,
Elle en fait son triomphe , et ce sont ces té-
 nebres ,
Qui rendent en tous lieux ses Mysteres celebres :
Là , sont ensevelis dans un affreux néant ,
Les jours qu'on a passez au service d'un Grand ;
On vient s'y délivrer avec impatience ,
Du pénible fardeau de la reconnoissance ;
Chacun de sa memoire , efface jusqu'aux traits ,
Du Mortel qui jadis le combla de bienfaits.
Les sermens violez font regner le Parjure.
Toutes graces enfin passent pour une injure
Et ce Mönstre superbe engloutit à nos yeux ,
Les faveurs des Mortels , celles même des Dieux ,
Car son impieté , sans crainte du tonnerre ,
Voudroit aneantir leur culte sur la terre :
Pour une ame sensible il n'a que du mépris.
Les Forfaits des Ingrats sont peints sur les Lam-
 bris.
On voit un malheureux tiré de la misere ,
Méconnoître l'ami qui lui servit de pere.
Un fils dénaturé , souffre à regret le cours ,
Des ans que le Ciel compte à l'Auteur de ses
 jours.

Un Esclave affranchi, comme un infame traître,
 A la proscription s'en va livrer son Maître,
 Ou plutôt, prévenant de cruels ennemis,
 Court, sa tête à la main, en demander le prix.

De perfides sujets attendent à la vie,
 D'un Prince qui s'immole au bien de la Patrie ;
 Et leur fureur hâtant son tragique destin,
 Sur son Trône sanglant place son assassin.
 Cessez, reprit Damon, un détail si funeste.
 Troublé de tant d'horreurs épargnez moi le
 reste,
 Et craignons de souiller par ce récit affreux,
 De vos jours innocens l'azile bienheureux.

M. Tanevot.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Caën,
 sur la Mort du R. P. de la Tour, Su-
 perieur General de la Congrégation de
 l'Oratoire.*

Celui que nous pleurons si justement,
 n'a point été de ces Hommes qui
 enlevez de bonne heure et comme au
 commencement de leur carrière, lais-
 sent à la liberté des conjectures ce qu'ils
 auroient été, s'ils eussent long-temps
 vécu ; et qu'ils eussent eu le loisir de ré-
 pondre

pondre à toutes les esperances qu'ils faisoient concevoir; le R. P. de la Tour a tenu tout ce qu'on pouvoit se promettre de lui; il a été même beaucoup au-delà; il semble n'avoir passé par tous les degrez de la vie humaine, que pour faire sentir de quoi est capable un grand génie cultivé par l'étude, exercé par la variété et par la difficulté des conjonctures.

Son enfance brilla par tous les succès littéraires qui recommandent un mérite naissant. Ces fleurs qui contiennent ordinairement d'heureux germes, produisirent des fruits aussi exquis qu'abondans. Il ne fut point de ces arbres qui s'épuisent par une fécondité prématurée; il promit et accorda une longue et heureuse fertilité. Né de parens dont la noblesse recevoit un nouvel éclat de la probité et de la Religion, son enfance fut cultivée par une éducation qui développa promptement un naturel riche et propre à toutes les Sciences.

La réputation de M. Cally, Professeur de Philosophie dans l'Université de Caën, attira le jeune de la Tour en cette Ville, que les études ont rendue depuis long-temps fameuse. La Philosophie de Descartes y avoit été réduite à l'usage

A v des

628 MERCURE DE FRANCE
des Ecoles par ce célèbre Professeur qui eut l'honneur le premier de la rendre méthodique et de la mettre à la portée des jeunes gens, par cette clarté et par cet air de démonstration qui éclatent dans tout ce qu'il a écrit. Son Eleve, âgé de 17. ans, soutint des Thèses publiques à la fin de son Cours avec une éclatante distinction.

Ce fut dans la Congrégation de l'Oratoire où Dieu l'appella pour l'exécution de ses desseins sur lui, qu'il se trouva au bout de quelque temps libre des préjugés qui retiennent un esprit ordinaire toujours captif. Sa pénétration lui fit concevoir que tous les systèmes ne sont en eux-mêmes qu'un arrangement arbitraire d'idées, plus ou moins heureux, suivant l'étendue et la force du génie de ceux qui en sont les Auteurs.

Des vûes si saines éclairées par la Religion, que le P. de la Tour étudia, avec le goût que la solidité de l'esprit et la pureté des mœurs ne manquent jamais d'inspirer, l'appliquerent de bonne heure aux Instructions publiques. Un stile pur sans affectation, noble sans enflure, une composition régulière sans être gênée, plus nourrie de l'Ecriture Sainte et de la lecture des Peres qu'abondante

dante en ornemens et en descriptions fleuries ; une déclamation douce , un ton gracieux , un geste naturel caractériserent ses discours et le firent écouter dans Paris avec autant d'applaudissement que de concours ; et ce qui fait la solide gloire des Prédicateurs , ses Discours furent accompagnez de beaucoup de fruits et de succès bien marquez.

On ne tarda guères à souhaiter d'avoir pour Conducteur un homme en qui on remarquoit tant de lumiere et tant d'onction. Des pécheurs touchez , jugerent qu'il leur prêteroit volontiers une main secourable pour rompre leurs chaînes et pour les tirer de la région des tenebres où les passions conduisent. Les personnes qui avoient déjà goûté le don du Ciel , le regarderent comme un guide assuré qui les meneroit par degrez vers la perfection , &c.

Quelque éclat que jettât au-dehors le mérite du P. de la Tour , on peut dire qu'il n'en laissoit voir que la superficie. Des talens beaucoup plus rares que celui de l'Eloquence et de la Direction , se développoient dans l'exercice de ses emplois aux yeux de ceux qui avoient le plus de droit d'en profiter. Ses Superieurs et ses amis découvroient en lui ce que

A vj l'hu-

630 MERCURE DE FRANCE
l'humilité chrétienne et une sincère modestie ne lui permettoient pas d'apprécier.

La démission volontaire du R. P. de Sainte Marthe, cinquième General de l'Oratoire, laissa une place où beaucoup pouvoient aspirer, en considerant séparément leurs grandes qualitez; mais elle ne pouvoit être glorieusement remplie que par celui qui rassembloit, pour ainsi dire, tous les divers mérites en sa personne. (a) Ce Pere indiqua lui-même le P. de la Tour; et tous les suffrages se réunirent en faveur de la personne désignée.

Il falloit à la tête d'une Congrégation, protégée par ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'Eglise et dans l'Etat, un homme d'une condition qui lui donnât des entrées faciles chez les Grands, que la naissance prévient toujours favorablement. (b) Le P. d'Arerez de la Tour étoit d'une noblesse honorable et attachée au service du Prince. Ce privilege de la naissance, qui ne peut être difficilement suppléé, étoit soutenu dans le P. de la Tour par une taille avantageuse, par des traits

(a) Il étoit alors Directeur du Seminaire de Saints Magloire

(b) Né à Paris en 1653.

réguliers

réguliers et par une de ces belles phisionomies qui sont comme l'image de l'esprit et les premiers garants de la vertu. Son extérieur sembloit avoir été fait pour annoncer les qualitez d'une belle ame. Il suffisoit de l'envisager pour être prévenu en sa faveur. Lorsqu'il entreprenoit d'insinuer quelque chose, son mérite extérieur avoit déjà préparé les voies à la persuasion.

Il falloit à la Congrégation de l'Oratoire un génie assorti de toutes les qualitez nécessaires à la constitution de cet illustre Corps, qui se conduit par des principes différens du Gouvernement des Communautéz Régulieres, et même de presque toutes les Communautéz Séculieres. On peut comparer cette Congrégation à ces Etats politiques, où la liberté a le plus d'étendue, où la subordination ne fait point oublier à ceux qui commandent qu'ils sont sujets, ni aux sujets que leur obéissance est volontaire, et s'j'ose me servir de ce terme, toute spontanée.

La superiorité dans l'Oratoire y est évitée avec autant de soin, qu'elle est quelquefois recherchée ailleurs; et la dépendance, qui n'a rien de contraint ni de servile, y jouit de presque toutes les préro-

632 MERCURE DE FRANCE
prérogatives de l'égalité. On y est sans
défiance, parce qu'on n'a point d'intérêt
de s'y supplanter. On ne s'y appréhende
point les uns les autres, parce que per-
sonne n'y peut exercer une impérieuse
domination, et que le seul châtement qui
y soit redoutable, est le malheur d'être
exclus d'une si aimable Société.

Ce qui fait l'agrément de ceux qui dé-
pendent, rend dans l'Oratoire toute su-
periorité onéreuse et multiplie les diffi-
cultez de la superiorité générale. Que de
talens divers ne faut il pas avoir pour en
remplir dignement les obligations ! Le
R. P. de la Tour étoit peut-être l'unique
qui pût en soutenir le poids aussi long-
temps sans s'affoiblir. Ce qui ne sera
point contesté, c'est qu'il a toujours
montré une superiorité de vûes et une
fécondité de ressources.

Sa douceur toujours inalterable, lors-
qu'il ne s'agissoit que de ses propres in-
térêts, cedit le plus tard et le plus ra-
rement qu'il étoit possible à une sévérité
quelquefois nécessaire. Il accompagnoit
toujours les ordres que la nécessité lui
arrachoit, de tant de politesse et d'hu-
manité, que ceux à qui ils étoient en-
voyez, étoient obligez de se blâmer eux-
mêmes, dès que le trouble de la surprise
avoit

avoit fait place à de paisibles réflexions. Ni les murmures enhardis par sa douceur, ni les remontrances hors d'œuvre, ni les plaintes trop peu respectueuses qu'elle occasionna, ne purent jamais le porter à user de ressentiment contre ceux qui s'oublioient de la sorte à son égard. Souvent ces indécens procedez ne faisoient que reveiller son attention à multiplier ses bons offices envers ceux qui n'avoient lieu d'attendre que des mortifications.

Aussi peut-on dire que personne ne connoissoit mieux les caracteres de la charité que le R. P. de la Tour. C'étoit le sujet ordinaire des discours qu'il faisoit dans le cours de ses visites. Il mettoit dans tout leur jour les traits que l'Apôtre a employez pour peindre cette aimable Vertu. Sa conduite étoit un sûr interprete, son exemple un lumineux commentaire. Que ceux qui ont eû le bonheur de le connoître, examinent chacun de ces caracteres et le rapprochent de la conduite de ce grand Homme, ils les trouveront tous, j'en suis sûr, réalisés et réduits en pratique, sans affoiblissement et sans interruption.

De-là ce désintéressement et cette générosité, dont le siècle présent n'a presque

que conservé que les noms. Ces sentimens rares et encore respectez, de ceux mêmes qui n'ont pas la force de s'en revêtir, ont passé par une heureuse émulation du chef dans les membres.

Tant de réserve n'alloit pas à retenir dans sa source la liberalité des personnes riches : au contraire, en détournant la pente de ces eaux qui auroient coulé dans la Congrégation, il n'en étoit que plus attentif à les conduire vers les lieux que l'indigence ou des revers de fortune avoient dessechez. Instruit des besoins de plusieurs familles, qui pour sauver l'éclat de leur nom, luttoient contre la honte de la pauvreté, il avoit soin de leur procurer des secours qui leur épargnoient le pénible aveu de leur misère. Rien ne feroit plus d'honneur à sa charité que ce détail, s'il n'avoit caché ses bons offices avec plus de précaution que les personnes nécessiteuses ne celoient leurs besoins. Cependant on ne sçauroit taire les généreux secours qu'il a fournis, non seulement à plusieurs sujets de sa Congrégation, mais encore à leurs parens, lorsqu'ils se trouvoient dans des conjonctures fâcheuses. Il sembloit que leurs familles eussent contracté une espece d'affinité avec lui et eussent acquis un droit

à

à son patrimoine. Il ne s'en réservoir que ce qu'il ne pouvoit refuser à la simple nécessité, aussi prodigue de son propre bien qu'il étoit éloigné de recevoir celui d'autrui.

L'usage qu'il a fait de son crédit ne pouvoit pas aisément éviter les yeux du Public. Comme il ne se déclaroit que pour l'innocence attaquée et qu'il ne s'intéressoit que pour des malheurs involontaires, il ne craignoit point que ses démarches fussent éclairées de trop près. Sa candeur et sa probité ne lui permirent jamais de surprendre la Religion des premiers Magistrats en faveur de quelque cause qui lui fut suspecte. Si leur confiance pour lui alla jusqu'à le rendre dépositaire des secrets de leur conscience, jamais il ne songea à retirer de ces marques d'estime d'autre avantage que de fournir de solides appuis à une Congrégation qui lui étoit infiniment chère.

Une preuve indubitable de sa tendresse pour ce Corps célèbre, est l'éloignement qu'il témoigna pour les premières dignitez de l'Eglise. Son mérite étoit fort connu à la Cour et ses amis songerent à lui procurer le poids honorable de l'Episcopat; mais il les pria de l'oublier à cet égard, marquant un attachement pour
le

636 **MÉRCURE DE FRANCE**
le poste que la Providence lui avoit confié, quoique moins éclatant.

Ce n'étoit pas le travail qu'il fuyoit. Quels que soient les soins et la sollicitude attachés à la qualité de Successeur des Apôtres, la place qu'occupoit le R. P. de la Tour n'étoit ni moins difficile, ni moins laborieuse. On peut dire qu'elle étoit même plus pénible à plusieurs égards, tant par les combats qu'il falloit soutenir au dehors, que par les craintes qui regnoient au dedans. Borné, en apparence, son emploi avoit une vaste étendue et tenoit à d'immenses détails. Il vouloit tout voir et tout connoître par lui-même. Toutes les réponses étoient de sa main. La multitude des affaires ne jettoit ni confusion dans ses idées, ni désordre dans ses desseins, ni méprise dans l'exécution. Consulté au-dehors et au-dedans, il répondoit à toutes les questions avec une netteté et une précision toujours admirées. Admis au Conseil des premiers Prélats du Royaume, sa facilité à prévoir les inconveniens, la fécondité de son génie pour découvrir des expédiens, son habileté à prendre des tempéramens justes entre des avis opposez, ramenoient souvent les opinions au sien, sans blesser la délicatesse des opinans.

La

La sagesse de ses décisions sur toutes les questions difficiles, étoit si connue, qu'il étoit la ressource ordinaire et certaine de ceux qui dans la nécessité d'agir, avoient de la peine à calmer leurs doutes, et à fixer leur hésitation. Ce qui donnoit tant de force et un si grand poids à ses décisions, c'étoit une grande connoissance des Loix et de leurs principes, de la Morale et de ses sources. Ces lumieres qui dirigeoient l'esprit, avoient une application d'autant plus sure, qu'ennemie des préjugés, il étoit toujours en garde contre la préoccupation. Des qualitez si rares, même dans ceux qui gouvernent, lui avoient acquis la confiance de toute la Congrégation.

En tout cela, M. vous n'appercevez que le mérite qui frappe les gens du monde, pénétration d'esprit, étendue de génie, abondance de lumieres, connoissance profonde des hommes; en un mot, tout ce qui fait un grand homme capable de gouverner les autres. Vous attendez que j'acheve de vous montrer un mérite qui subsiste au-delà des temps. Vous admireriez quelques momens le R. P. de la Tour, s'il n'avoit été précisément qu'un génie sublime; vous le placeriez avec les grands Politiques, dont
les

les noms sont conservez pour servir de modeles à ceux qui occupent des postes qu'ils ont laissez ; mais vous n'en seriez que plus porté à gémir sur son sort , en le voyant confondu avec tous ceux qui après avoir fait un peu de bruit , descendent et s'évanoüissent dans l'obscurité du tombeau. Vous le regarderiez en soupirant comme un flambeau consumé dont il ne resteroit qu'une inutile cendre.

Rassurez-vous, M. cet homme, qui au jugement d'un illustre Cardinal, * juste estimateur du mérite, dont il avoit obtenu l'amitié, avoit toutes les qualitez propres pour gouverner ; cet homme à qui M. le Premier Ministre, en loiant sa sagesse, vient de donner un éloge qu'il a emprunté de lui-même ; ce grand homme étoit aussi pieux qu'éclairé. La Religion présidoit à tout ce qu'il faisoit. Toutes ces qualitez et toutes ses vertus portoient sur le fondement solide de l'humilité, simplicité parfaite en toutes choses ; simple dans son exterieur, simple dans ses meubles, simple dans sa nourriture. Point d'affectation, point de distinction, point d'autre prééminence que celle de son mérite. Son affabilité qui à

* *Le Cardinal Gualterio.*

augmenté

augmenté à mesure qu'il a jugé l'air grave plus inutile, l'avoit rendu si populaire, qu'il paroissoit de niveau avec tout le monde. Il ne pouvoit souffrir aucun respect servile. Il étoit devenu l'Homme de toutes les heures et de tous les momens. Quoique chargé d'un grand nombre d'affaires, et d'occupations, il ne faisoit point sentir par un air distrait ou empressé qu'on lui devenoit importun.

L'esprit d'Oraison qui fait un des plus essentiels exercices de la Congrégation de l'Oratoire ne s'affoiblit jamais en lui. C'étoit dans sa communication avec Dieu qu'il se délassoit de ses fatigues et qu'il prenoit de nouvelles forces pour soutenir le poids d'un travail continuel. G'étoit aux pieds de Jesus-Christ qu'il portoit ses tendres inquiétudes pour une Congrégation qui a été principalement établie, afin de faire connoître et aimer ce divin Sauveur. Il consultoit sans cesse la Sagesse incarnée, qui est la lumière des Esprits, et il faisoit voir dans toute sa conduite combien son commerce avec ce Maître invisible, étoit intime et familier.

La tendresse du R. P. de la Tour pour tous les Sujets de sa Congrégation ne se terminoit pas à des soins généraux à l'é-
gard

640 **MERCURE DE FRANCE**
gard de ceux qui étoient sous ses yeux. Il ajoutoit sa vigilance à celles des Supérieurs, envers les malades qu'il visitoit très-souvent. Il ne s'en tenoit point à une stérile compassion, qui ne vient quelquefois que d'un retour sur soi-même, il ouvroit le chemin à des consolations spirituelles par certaines questions obligeantes, dont les malades sentent tout le prix.

Je ne le suivrai point, M. dans toutes les autres pratiques de piété, ni dans les augustes fonctions du Sacerdoce. Je me contenterai de vous dire que l'esprit de Religion les animoit toutes. Il étoit aisé d'appercevoir qu'il étoit tout pénétré de cet esprit qui donne le prix à nos actions. Il n'en évitoit pas moins toute singularité. On n'en remarquoit point d'autre en lui, que celle de marcher toujours d'un pas égal dans le chemin de la Vertu. Comme il étoit par état le modèle d'une Congrégation entière, il ne laissoit voir que ce qui devoit être imité de tous.

Il manqueroit un trait essentiel à la foible esquisse que j'ai l'honneur de vous envoyer, M. si j'oubliois que personne n'avoit plus de qualitez pour se faire des amis et pour les conserver. Son titre de
Supérieur

Superieur ne le priva point des douceurs d'une amitié intime, qu'il accorda à plusieurs Sujets de la Congrégation. Sa charité pour tous prenoit cette forme pour des personnes dont le mérite approchoit de plus près du sien, Cette disposition à cultiver une vertu, dont le nom est infiniment plus commun que la chose, lui fit contracter au-dehors des amitez illustres, dont la seule mort a été le terme inévitable.

Voilà, M. une légère idée de la personne que nous pleurons : Peinture trop foible et trop imparfaite pour un Eloge, mais suffisante pour justifier l'étendue de notre douleur. Les Amateurs de la probité pleurent un modele, les Admirateurs du mérite regrettent un homme rare, les Personnes pieuses, un guide sûr et fidele, les Sujets de l'Oratoire, un Pere tendre et compatissant, la Congrégation, son Protecteur et son plus ferme appui.

Sa mort ne fût pas plutô scüe, qu'il n'y eut personne de ceux qui sont éclairés sur les veritables interêts de leur Corps, qui ne s'écriât comme Elisée lorsqu'Elie se sépara de lui. *O mon Pere, mon Pere, vous nous êtes donc enlevé, vous qui étiez le Char d'Israël et son Conducteur.* Nous
demeu-

242 MERCURE DE FRANCE
demeurâmes saisis , consternez , comme
si ce présent du Ciel nous avoit été don-
né pour touûjours. Personne n'a réfléchi
d'abord sur les avantages que l'illustre
mort acquerroit en quittant cette vie.
Nous n'avons été occupez jusqu'à pré-
sent que de notre malheur.

Daigne le Ciel , si la Congrégation lui
est toujours chere , susciter un Elisée , en
qui l'esprit d'Elie se reproduise. Un hom-
me de Dieu dont la sage conduite soit
une imitation , ou plutôt une copie fidele
de celle à qui nous devons notre conser-
vation.

G. P. D. L.

A Caën , le 28. Février 1733.



MADRIGAL.

*A M. Chevaye , Auditeur à la Chambre
des Comptes de Bretagne , par Mlle de
Malcrais de la Vigne , du Croisic en
Bretagne , sur l'Ode qu'il lui a adressée
dans le premier volume du Mercure de
Décembre , page 2594.*

C'Est toi qui le premier m'appris ,
à choisir des fleurs immortelles ,

Dafis

1755. 643

Dans les Jardins charmans des neuf doctes Pu-
celles ,

Par toi je sçus bien-tôt en connoître le prix :

Ainsi, mon cher, l'éloge extrême,

Que ta main seulement paroît verser sur moi,

Retombe entierement sur toi ,

Depuis quand convient-il de se louer soi-même



*NEUVIÈME LETTRE de
M. D. L. R. écrite à M. le Marquis
de B. au sujet des Villes d'Oran et de
Ceuta, en particulier sur M. le Marquis
de Santa-Cruz,*

Vous me faites, Monsieur, l'honneur de me
demander ce que je pense de certains bruits
qui se sont répandus, et dont on a même im-
primé quelque chose dans des Nouvelles publi-
ques, au sujet du Marquis de Santa-Cruz, qu'on
a prétendu n'avoir pas été tué dans l'Action du
21. Novembre devant Oran, et être actuellement
prisonnier à Alger. Votre demande ne pouvoit
jamais me venir plus à propos ; une Lettre tout
récemment reçue d'Alger, me met en état d'y
répondre pertinemment. Elle est de la même per-
sonne, dont vous avez déjà vû une autre Lettre,
insérée dans une des miennes. Voici, Monsieur,
tout ce qu'elle contient sur ce sujet.

MONSIEUR,

» J'ai reçu le premier jour de cette année la

B Lettre

» Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'é-
 » crire pour avoir quelque éclaircissement sur le
 » triste sort de M. le Marquis de Santa-Cruz,
 » dans la malheureuse sortie qu'il fit le 21. No-
 » vembre dernier. Les motifs que vous me dé-
 » taillez pour m'y engager, font connoître la
 » haute estime qu'on avoit pour ce grand hom-
 » me, et que son mérite personnel rend sa perte
 » véritablement digne des regrets les plus amers ;
 » mais il n'en falloit pas tant pour me porter à
 » faire une chose à laquelle je m'intéresse et je
 » prens autant de part que personne ; heureux si
 » dans mes perquisitions je pouvois trouver de
 » quoi flatter les foibles esperances de Madame
 » la Marquise son Epouse, et temperer un peu sa
 » juste douleur ; mais la mort de ce Seigneur ne
 » me paroît que trop certaine ; les Turcs et les
 » Maures d'une part, et de l'autre les Officiers et
 » les Soldats faits prisonniers, et arrivez ici de-
 » puis huit jours, l'assurent tous unanimement ;
 » il y en a même plusieurs qui certifient avoir
 » été témoins oculaires de la barbare cruauté avec
 » laquelle ce brave Général a été traité ; enfin,
 » Monsieur, quelques Algeriens ajoutent les fu-
 » nestes circonstances que voici.

» Ayant été d'abord renversé de son cheval
 » par un coup de fusil à la cuisse, et le cheval s'é-
 » tant échappé, le General fut aussi-tôt saisi par
 » cinq ou six Maures, auxquels il se fit connoi-
 » tre, avec promesse d'une grande récompense
 » si on le traitoit humainement ; ces Barbares lui
 » arracherent d'abord tout ce qu'il avoit de pré-
 » cieux, en commençant par la chaîne d'or à la-
 » quelle étoient attachez ses Ordres de Chevalé-
 » rie, ensuite une Montre et une Bague de grand
 » prix, l'or qu'il avoit sur lui, &c. Il survint

un moment après une dispute entre les Mau-
 res au sujet du Prisonnier, chacun voulant le
 posséder ; mais enfin craignant que le Com-
 mandant des Turcs ne se le fit rendre d'auto-
 rité avec toutes ses dépouilles, ils prirent le
 cruel parti de lui couper la tête et de met-
 tre ensuite son corps en pieces : voilà ce
 que j'ai entendu dire à plusieurs personnes, qui,
 comme je l'ai dit, se donnent pour témoins
 de l'action.

Ce qu'il y a de bien certain, Monsieur, c'est
 que M. de Santa-Cruz n'est ni à Alger ni dans
 le Camp des Algeriens ; il n'y a pas non plus
 d'apparence qu'il soit prisonnier parmi les
 Maures. Après les grandes diligences qu'a fait
 Bigotillos pour le découvrir mort ou vif, il
 n'auroit pas manqué de le trouver, s'il étoit
 en vie, je crois que sa tête et son corps ont été
 si fort défigurés qu'il n'aura pas été possible
 de le reconnoître. Une partie de ceux qui fu-
 rent faits prisonniers dans cette même jour-
 née, au nombre de 119. sont ici, comme je l'ai
 marqué cy-dessus ; j'en ai questionné plusieurs,
 les autres l'ont été par les Religieux Espagnols
 de la Rédemption, que j'ai employez pour ce su-
 jet, lesquels m'ont donné une Liste des Officiers,
 la même que le General Turc fit faire par une
 feinte qui lui réussit ; car pour bien reconnoî-
 tre les Officiers, il fit dire à toute la troupe
 des Prisonniers, qu'il vouloit envoyer les Sol-
 dats à Alger, mais qu'à l'égard des Officiers,
 son intention étoit de négocier leur rançon
 par argent ou par échange, et cependant les
 renvoyer à Oran ; alors chacun s'empessa de
 se faire connoître pour ce qu'il étoit ; mais le
 General Turc ayant fait le discernement qu'il

B ij souhaitoit

» souhaitoit, les a tous envoyez à Alger avec la
 » Liste contenant leurs qualitez. Aucun de ces
 » Officiers n'est François, mais il y a beaucoup de
 » Soldats; on assure qu'il y en a encore un grand
 » nombre de toutes les Nations de l'Europe, qui
 » sont restez au pouvoir des Maures, lesquels
 » ne veulent ni les rendre ni les vendre aux
 » Turcs, dans l'esperance d'en tirer un plus grand
 » prix d'ailleurs.

» Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai pû ap-
 » prendre de la fatale destinée de M. le Marquis
 » de Santa-Cruz. La perte d'un General si plein
 » de valeur, si expérimenté, si zélé pour la Re-
 » ligion et pour sa Patrie, ne peut être assez
 » pleurée; sur tout, s'il est vrai, comme on le
 » dit, qu'elle ait été occasionnée par la mauvaise
 » manœuvre de quelques Régimens, qui auroient
 » dû se sacrifier mille fois pour la conservation
 » de ce grand Capitaine. Nous commençons d'être
 » ici un peu plus tranquilles, ce qui m'engagera
 » à continuer de vous donner de mes nouvelles.
 » J'ai l'honneur d'être, &c.

A Alger, le 6. Janvier 1733.

Je n'aurai pas, Monsieur, beaucoup de choses à vous dire aujourd'hui au sujet d'Oran et de Ceuta; vous sçavez, sans doute, les nouvelles courantes et l'inaction qu'il y a eû de part et d'autre à l'égard de ces deux Places jusqu'au 6. Février, jour auquel il y eut une action assez vive entre les Troupes de la Garnison d'Oran et les Maures, laquelle dura depuis le matin jusqu'au soir, et fut tout à l'avantage des Espagnols. La saison où nous allons entrer, fournira, sans doute, d'autres Evenemens, et je

compte

compte fort sur mes Correspondances pour avoir le plaisir de continuer de vous instruire des nouvelles d'Afrique, sur tout si dans ce temps-là vous n'êtes point à Paris.

En attendant je crois, Monsieur, que vous ferez bien de continuer votre lecture de Marmol, Auteur Espagnol, qui a fait un Ouvrage assez instructif sur cette grande Partie du Monde; vous y apprendrez des choses curieuses, et qui vous mettront au fait de plusieurs sujets qui se présentent souvent, et sur lesquels on n'a ordinairement que des idées superficielles; mais lisez, s'il est possible, cet Auteur dans sa Langue naturelle, n'ayez pas, du moins, trop de confiance en la Traduction qu'en a faite M. d'Ablancourt, qui n'eut ni le temps de la revoir ni de publier lui-même son travail. Outre que les noms Arabes composez, des Lieux et des Personnes, déjà assez mal traitez par Marmol, sont encore plus défigurez dans d'Ablancourt, je trouve en quelques endroits sa Version fort defectueuse, peu limée, même par rapport à notre Langue, qu'il devoit sçavoir mieux qu'un autre, vous pourrez en juger par la maniere dont il s'exprime à l'égard du fameux Port de *Marsalquibir*, qui est auprès d'Oran, et dont le nom signifie en Arabe ce que les Romains ont dit en Latin, *Portus Magnus*. Notre Traducteur écrit *Marsa-qui-Vir*, ce qui est une veritable corruption. *Cette Place*, dit-il ensuite, *qui signifie le grand Port*, &c. Je vous demande, Monsieur, si c'est là du François ? une place qui signifie, &c. Je puis vous assurer que ce n'est pas non plus le sens de la phrase Espagnole.

Je vois aussi avec plaisir que vous prenez goût à la Géographie d'Abulfeda, cet Auteur Arabe,

B iij dont

dont je vous ai parlé à l'occasion de la Ville de
 Ceuta, et dont l'Edition entiere doit être présentement
 publiée à Londres. Vous me demandez
 si ce Géographe, qui vivoit dans le XIV. siecle,
 a fait quelque mention d'Oran. Il n'a assurément
 pas oublié cette Ville dans la courte Description
 qu'il fait de la Côte de Barbarie. » Oran,
 » ou Ouahran, dit-il, est une Ville du *Pays des*
 » *Bereberes*, du côté du Couchant située sur le bord
 » de la Mer, distante d'une journée de chemin
 » de *Tremecen*; ceux qui l'ont vüe rapportent
 » qu'elle sert de Port à Tremecen; elle est située
 » à l'Orient, tant soit peu Septentrional de cette
 » Capitale. Sa longitude est d'environ 15. D. 20.
 » M. et sa latitude de 18. D. 50. M. Le Cherif
 » Edrisi dit dans sa Géographie, que cette Ville
 » Maritime est ceinte d'une très forte Muraille,
 » et qu'elle est située vis-à-vis d'Almerie en Es-
 » pagne.

Marmol n'a pas connu ce Géographe qui au-
 roit pû le redresser en plusieurs endroits de son
Affrique, Ouvrage, comme je l'ai déjà dit, qui a
 son inerte et ses deffauts. L'Auteur est presque
 toujours prévenu en faveur de la prétendue anti-
 quité des Lieux dont il parle. C'est lui qui le
 premier a fait d'Oran, de Ceuta, et de quelques
 autres Places de l'Affrique, des Colonies Romai-
 nes, ce qui n'a pas le moindre fondement dans
 l'Histoire ni ailleurs. La plûpart de ces Villes
 doivent leur origine aux Califes ou à des Princes
 Mahométans leurs Successeurs.

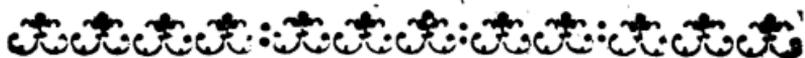
Il me reste à vous dire un mot des affaires de
 Ceuta, qui n'ont pas changé de situation depuis
 mes dernières Lettres. L'inaction est encore plus
 grande de la part des Maures qui sont devant
 cette Place, que de ceux qui sont aux environs
 d'Oran

d'Oran. On prétend même que les Troupes du Camp de Ceuta sont fort diminuées par la retraite de près de 2000. Noirs, occasionnée par les troubles du Royaume de Maroc, que le nouveau Roy a bien de la peine à appaiser. Quoiqu'il en soit c'est une grande entreprise pour d'aussi mauvais guerriers, que celle de prendre par force une telle Place.

Je suis encore plus fortifié dans mon opinion depuis que j'en ai vû le Plan ces jours passez tel qu'il a été levé sur les lieux par d'habiles Ingénieurs Espagnols, ce qui me donne une grande idée de la Ville et des Fortifications, qui sont en grand nombre et bien entendues. Comme rien n'est oublié dans ce Plan, et que tous les environs de Ceuta y sont exactement décrits, j'y ai remarqué avec plaisir jusqu'à l'ancienne Eglise de S. Samson, qui subsiste encore à une lieue du corps de la Place, dans laquelle Jean I. Roy de Portugal, fit les Princes ses fils Chevaliers, après la Prise d'Oran, suivant le Projet dont je vous ai parlé dans ma précédente Lettre. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

A Paris le 14. Mars 1733.





R O N D E A U

*De M^{lle} de Malcrais de la Vigne, pour
répondre à celui de M. F. M. F. inseré
dans le Mercure de Février dernier et
qui commence, Pour un Normand.*

POUR un Normand, témoins * *Jean, Pierre,
Isac,*

Onc Apollon de l'eau du docte Lac,
Ne fut échars; ains il vous indemnise,
De n'avoir vin, et par tant il vous grise,
De sa fine eau, valant du Cotignac.

En avez bú, beau Rimeur, un plein bac;
Mais me loüant, pensez-vous qu'en son Lac;
Orgueil me happe, et qu'il me dévalise,
Pour un Normand?

Bien moins courtois est le *Prestol d'Iac*;
Lequel broyant Barthole et Bergerac,
Prétend qu'à tort mes Vers on préconise;
Défendez moi, Chevalier que je prise,
Mais, non, trop foible est ce tireur de crac;
Pour un Normand.

* *Sarrasin, Corneille, Benserade.*

LETTRE



LETTRE de M. L... à M. l'Abbé S... en lui renvoyant la Lettre de M. Rousseau, sur la Zaïre de M. de Voltaire.

Etes-vous, Monsieur, du sentiment de M. Rousseau, sur la Zaïre de M. de Voltaire? Il me semble que sa Critique est un peu chargée. Il prétend, que tout le sentiment qui regne dans cette Piece tend seulement à faire voir que tous les efforts de la grace n'ont aucun pouvoir sur les passions.

Il est pourtant impossible de n'y point appercevoir une espece de triomphe que la misericorde divine remporte sur la foiblesse humaine. Dès le second Acte Zaïre ne répond-elle pas à son pere, qui la presse de se déclarer Chrétienne... *Oui... Seigneur... je le suis.* Au troisième Acte, elle le dit avec un peu plus de fermeté. Dans le quatrième et le cinquième, son sacrifice est encore plus avancé; elle va jusqu'au pied de l'Autel. Enfin elle implore en expirant le Dieu qu'elle vouloit connoître. *Je me meurs, ô mon Dieu!*

B v. A

A ces traits, M. on reconnoît que la Grace n'a pas été absolument impuissante sur cette ame. Ce n'est point un dogme impie, comme le dit M. Rousseau, qui fait le fondement de la Piece ; c'est un dogme, qui ne montre à la verité, que le premier trait de la puissance divine, et les premières étincelles de la Foy. La moralité qui résulte de cette Tragédie, tend à prouver que l'on ne peut être trop en garde contre l'emportement des passions, si l'on ne veut s'exposer aux chutes et aux excès les plus honteux. En effet dans quels précipices la passion de Zaïre ne la conduit-elle point ? Son Amant est son Dieu, il fait sa Religion avant qu'une lueur de Foy brille pour elle. Eh ! qui peut ne pas mettre à profit pour soi-même un si funeste exemple ?

Selon la Critique, Zaïre perd deux occasions qui se présentent de déclarer au Soudan qu'elle est Chrétienne, en s'enfuyant sans aucune raison ; mais est-il bien vrai qu'elle fuit, comme il le dit ? S'il veut parler des deux momens où elle paroît devant *Orosmane*, et où elle le prie de la laisser à elle-même dévorer ses amertumes, on ne sçauroit dire qu'alors elle fuit ; elle se retire pour ne pas révéler un secret dont dépend la liberté,

berté, peut-être la vie de son frere et des autres Chrétiens. On ne peut pas dire non-plus qu'elle fuit sans raison, quand elle entreprend de sortir du Serrail, puisque c'est pour aller au rendez-vous que son frere lui a marqué, et où elle ne va que dans la résolution d'obéir.

Vous allez croire, M. en me voyant repousser ces traits de la Critique, que je suis aveugle adorateur de Zaire, et que peut-être je place cette Piece au même rang que *Polieucte* et *Athalie*; non, en verité, je ne pense point ainsi; mais enfin il y a des places honorables à côté ou même un peu au-dessous des Césars; et si j'écrivois ce que je pense de cette Piece, en l'attaquant par les mêmes endroits que M. Rousseau a choisis, je hazarderois de dire qu'elle n'est que le revers de *Polieucte*.

Corneille nous a donné de la Religion une image majestueuse, pleine de force et de dignité, qui ne peut que toucher et saisir ceux qui s'arrêtent à la contempler, et afin que la Grace agît dans toute l'étendue de sa puissance, *Polieucte* reçoit le Baptême dès le commencement de la Piece; M. de Voltaire, au contraire, n'a fait que l'ébauche d'une grace, qui n'est qu'à son aurore, ébauche, par

B. vj. cet

cet endroit même, infiniment inférieure à la noblesse du premier tableau, et afin qu'il eût un prétexte de soutenir jusqu'à la fin cette foible imagination, il ne fait point recevoir à Zaïre l'Eau salutaire qui fortifie le Chrétien. Si Polieucte est irrésolu, s'il balance, s'il diffère, cet état ne dure qu'un instant; cet instant passé, quelle foi vive! quelle admirable fermeté! mais comme il ne peut être accusé d'impiété pour avoir chancelé quelques momens; de même Zaïre (qui vraisemblablement a été imaginée sur les deux premières Scènes de Polieucte) ne doit point être regardée comme impie, quoique son irrésolution et son combat durent plus long temps.

Mais il faut convenir avec M. Rousseau, que M. de Voltaire, maître comme il l'étoit de sa Fable, a manqué dans le choix qu'il en a fait et dans celui des situations auxquelles il s'est restraints; pour avoir trop écouté son imagination, il n'a pu voir qu'il donnoit à sa Pièce un fondement trop foible du côté de la Religion, qui doit toujours triompher pleinement quand elle agit. Que n'a-t-il écarté la première illusion dont il a été frappé; *Lusignan* et *Nerestan* font preuve qu'il pouvoit donner de la Foi, un système plus

plus fort et plus juste qu'il n'a fait.

Ce seroit sur ce Plan, M. que j'examinerois le fonds de la Fable de Zaïre, et passant aux deffauts que j'ai remarquez dans l'exécution, j'observerois que l'Art y laisse peu ou point de place au vrai, je parle de celui que l'on veut trouver dans les Romans et de l'Art même, le Poëte en a employé les détours et la finesse, plutôit que la justesse et la précision. L'action de son Poëme, s'il y en a une, est peu digne de la majesté de la Tragédie. Le caractere d'Orosmane est hors du vrai; car en supposant même que la Nature puisse former un Soudan aussi peu attaché que l'est Orosmane aux mœurs, aux usages de sa Patrie, aussi convaincu de la fidelité de son Amante, qu'il veuille bien lui épargner la contrainte des surveillants; pourquoi ce beau Portrait se termine-t'il en un Monstre? Pourquoi ce cœur si noble est-il si promptement défiguré? En vain M. de Voltaire a tâché d'insinuer que son Héros porte tout à l'excès, que son cœur est né violent et qu'il est blessé; il ne pourra justifier ni dans la Nature ni dans la vrai semblance, la contrariété de ce caractere. La catastrophe sous un air de ressemblance avec celle de l'Opera d'*Athys*, est plus dure.

656 MERCURE DE FRANCE
dure que celle-cy ; Athys tuë Sangaride,
sans volonté de commettre ce meurtre ;
il agit aveuglé par la jalouse *Cybele* , qui
déguise à ses yeux l'objet qu'il immole.
Orosmane poignarde , assassine l'Amante
qu'il adoroit un instant auparavant, pous-
sé à faire ce meurtre par une folle ja-
lousie qui n'a que des prétextes chimé-
riques et mal appuyez ; il se tuë ensuite
de sens froid et sans sçavoir pourquoi.

Mon dessein n'est pas de m'engager
dans une plus longue décision ; il me
suffit de vous avoir prouvé que j'ai vû
Zaire sans me laisser ébloüir , et qu'en
même - temps j'ai raison de remarquer
que quelques-unes des Observations de
M. Rousseau ne sont pas tout-à-fait
exactes. Au reste , tout ce qui sort de
sa Plume est bien digne d'être lû ; je
vous suis très-obligé de m'avoir envoyé
sa Lettre , si elle n'est pas en tout
exactement judicieuse , c'est que , selon
toutes les apparences , il n'avoit fait qu'u-
ne lecture rapide de Zaire quand il en
a porté son jugement. Je suis , Mon-
sieur , &c.

A Paris , ce 8. de Mars 1733.

L'AU-



L' A U R O R E ,

C A N T A T E .

Vous, que dans la nuit on implore,
 Disparaissez, sombres pavots ;
 Cédez à la brillante Aurore,
 Qui sort du vaste sein des flots.

Un Essein de Zéphirs annonce sa venuë,
 Je vois son Char qui fend les Airs ;
 Les Echos et la nuë,

Retentissent au loin de mille chants divers.

Sa Pourpre éclatante,

Embellit les Cieux,

Sa beauté naissante ;

Réjouit les Dieux ;

Pan, Silene, Faune,

Vertumne, Pomone,

Quittent les Roseaux,

La jeune Naiade,

La chaste Driade,

Paroît sur les Eaux.

Heureux Coursiers, qui traînez cette Belle,

Suspendez pour un temps vos pas précipitez,

Ne nous dérobez pas de si vives clartez,

Par une fuite si cruelle ?

Mais

Mais quel nuage épais obscurcit ses Rayons ?

Qu'est devenu l'éclat de sa face brillante ,

Je vois languir son Char sous sa main nonchalante ,

Et les Renes flotter au gré des Aquilons ;

Elle gémit , elle soupire ,

Elle veut exprimer l'excès de son martyre ,

Je reconnois à ses sanglots ,

Le cruel Auteur de ses maux.

Voltez , Coursiers , voltez , vers le celeste Empire ,

Hâtez-vous d'arriver au lieu de son repos ;

Les Ris et les Graces ,

Qui suivent ses traces ,

Pleurent son malheur ;

Et Zéphire même ,

La flatte qu'il l'aime ,

Pour calmer son cœur.

Fuyez ; laissez-moi , lui dit-elle ;

Ah ! c'est assez qu'un infidelle ,

Ait trahi mes tendres amours ;

N'esperez pas qu'une chaîne nouvelle ,

Puisse jamais unir nos jours ;

Le perfide Céphale ,

Se rit de mes tourmens ,

Une fiere Rivale ,

Jouit de ses empressemens.

Ah ! c'est assez qu'un Infidelle , &c.

Quel

Quel changement ! ô Ciel ;
 Quelle vertu divine ,
 Fertilise des Champs ,
 Que l'inutile épine ,
 Occupoit au plus beau Printemps ,
 Ce sont les larmes de l'Aurore.

Je voi de toutes parts mille brillantes fleurs ;
 Sous ses pas s'empresser d'éclorre ;
 Ah ! tout est précieux , Amour , jusqu'à tes
 pleurs.

Par R. B.



*RE'P O N S E à la Lettre insérée dans
 le Mercure du mois dernier , au sujet
 du nom de Bordeaux ou Bourdeaux.*

L'Habitude dans laquelle je vois pres-
 que tout le monde , Monsieur , de
 dire et d'écrire Bordeaux et non Bour-
 deaux , ne m'a pas empêché de trouver
 tout ce que vous dites pour soutenir ce
 dernier sentiment , fort ingénieux ; mais
 trouvez bon aussi que je vous dise ce
 qu'on peut alleguer en faveur de Bor-
 deaux.

Je ne conviens pas d'abord que cette
 dernière prononciation ne soit fondée
 que

660 MERCURE DE FRANCE
que sur l'imagination de ceux qui ont
crû que cette Ville avoit pris son nom
du bord des Eaux, où elle est située. Leur
raison pourroit y avoir encore plus de
part, et s'il n'est rien de si ordinaire que
de donner aux hommes des noms pris
des lieux de leur naissance, n'aura-t'il
pas été permis aux Fondateurs de cette
Ville d'avoir tiré son nom de sa situa-
tion et de l'avoir appelée *Bordeaux*, à
cause qu'ils l'avoient bâtie sur le bord
des eaux ? Elle est, en effet, toute entou-
rée d'eaux, ayant au Levant celles de
la Garonne ; au Couchant, celles qui
viennent des Landes, qui forment pen-
dant quelques mois une petite Mer au
derriere du Palais Archiépiscope, et au
Midy, les Ruisseaux qui viennent de
Begle, ce qui a fait porter à cette Ca-
pitale de la Guyenne le nom de *Bor-
deaux*, par une très-juste et très-judicieu-
se Etymologie.

S'il se trouve quelques Auteurs qui
l'ayent nommée *Bourdeaux*, en y ajou-
tant un *u*, il faut plutôt regarder cette
addition comme un deffaut du Pays et
une corruption du nom, que comme une
prononciation naturelle.

Ainsi, puisque nous trouvons la véri-
table cause de ce nom dans la propre
assiette

assiette de la Ville, il est inutile d'aller la chercher dans ces sales idées de débauche; car quel rapport y a-t'il entre les bords de ces eaux et ses endroits qu'on ne sçauroit nommer sans blesser la pudeur? L'exemple d'un Romain, qui par magnificence, fait poser des Tentes sur un Rivage, et qui s'y va réjouïr avec de petites Bourgeoises, parmi tous les excès de la profusion et du luxe, n'établit aucune preuve de l'allusion que vous faites.

Quoiqu'Ausone ait dit que Bordeaux étoit le lieu de sa naissance, *Burdigala natale solum*, ce n'est pas une conséquence que le mot Latin *Burdigala* soit plus ancien que celui que cette Ville porte aujourd'hui, se pouvant faire qu'il ait été inconnu dans la Guyenne jusqu'au temps que les Romains conquièrent cette Province et que les vaincus commencèrent à y parler la Langue des vainqueurs, c'est-à-dire, près de deux siècles et demi avant la naissance d'Ausone.

Ce n'est donc pas dans le Latin qu'on doit chercher l'origine du nom de Bordeaux, et il semble que vous en convenez, puisque vous voulez bien avoir recours au Ruisseau de la *Bourde* et de *Falle*, qui sont deux noms que la Latinité ne revendiquera jamais. Ils ne sont pas,

pas, dites-vous, éloignez de la Ville ; vous en portez vous-même la preuve , puisque vous les faites entrer dans la Garonne par l'endroit où est à présent l'Eglise S. Pierre ; mais , Monsieur , tout le monde ne conviendra pas avec vous de la jonction que vous faites de ces deux Ruisseaux , étant très-constant que la Bourde se décharge dans la Garonne à un quart de lieue au-dessus de Bordeaux et la Jalle a plus d'une lieue au-dessous. Il n'y a pas même d'apparence qu'un petit Ruisseau tel que la Bourde , presque inconnu , ait donné le nom à une grande Ville arrosée de la Garonne et entourée de Marais.

Laissant donc là la Bourde , vous me permettrez , s'il vous plaît , Monsieur , de m'en tenir à mon premier sentiment. Je demeure d'accord que l'*u* des Latins se change souvent dans le François en *ou* ; les exemples que vous en citez sont familiers , mais vous ne disconviez pas aussi que les Gascons ne changent l'*o* des François en *ou* ; par exemple , nous disons en François *mordu* , *corde* , *borner* , *orner* , *border* , *cocher* , *orme* , &c. et les Gascons changeant l'*o* en *ou* , disent *mourdi* , *courde* , *bourna* , *ourna* , *bourda* , *couchai* , *ourme* , &c. ce qui fait qu'au lieu de
pro-

prononcer *Bordeaux*, conformément à son Etymologie, on a prononcé en Gascon *Bourdeaux*, et comme cette prononciation a été generale, lorsque dans la suite on a parlé François, on y a retenu l'on de la prononciation Gasconne, et delà vient qu'on a dit *Bourdeaux*, le vulgaire par ignorance, et les habiles gens par faute d'attention. Il s'en est cependant trouvé qui ont retenu la pureté de la prononciation François, et qui ont dit *Bordeaux*, suivant l'Etymologie naturelle du nom. Tels sont le P. Monet et l'illustre M. Nicod, Maître des Requêtes, dans les deux sçavans Dictionnaires qu'ils ont faits, où ils ne paroissent pas moins habiles dans la Langue François que dans la Latine. Calepin prononce *Bordeaux* comme eux, et Michel-Antoine Baudran dans sa Géographie, imprimée à Paris en 1661. expliquant ces mots *Burdigalensis ager*, dit, le Pays Bordelois. *Burdipalensis sinus*, la Baye de Bordeaux.

Vous m'opposerez, sans doute, que ces autoritez ne sont pas du poids de celles de M. le Maître, de M. Pelisson et du Pere Bouhours; mais je répondrai à l'égard de ce dernier, que s'il a décidé en faveur de *Bourdeaux*, peut-être y a-t'il eu dans sa décision un peu d'a-

mour

mour propre , en conservant l'*ou* dans la premiere sillabe du nom de Bourdeaux, parce qu'il se trouve dans la premiere du sien. Pour l'autorité de M. le Maître, il se peut faire que quand il a composé son Plaidoyer , il se soit plus attaché à la substance des choses, qu'à l'écorce des paroles, suivant la maxime du Jurisconsulte. *Scire leges non est earum verba, sed mentem tenere.*

Lorsque M. Pelisson a écrit l'Histoire de l'Académie , il n'a pas prétendu y donner des regles pour la Langue , non plus que M. le Maître dans son Plaidoyer.

Les Géographes que vous alleguez ont laissé *Bourdeaux* écrit dans leurs Cartes, comme ils l'ont trouvé dans celles qu'ils ont réformées, et ils n'ont eu en vûë que cette réformation et non pas celle de la Langue; en un mot, il faut toujours revenir à l'ancienne Etymologie, qui se trouvant autorisée par l'usage, on ne doit pas balancer à se déterminer en sa faveur. Ainsi l'usage d'aujourd'hui étant pour *Bordeaux*, comme on peut le remarquer en tous ceux qui parlent le mieux, il faut suivre cet usage qui n'a rien que de doux et d'agréable à l'oreille.

Après le Latin vous avez eu recours au Grec. Les Grecs prononcent, dites-vous,

Bour-

Bourdegala, le François qui a beaucoup d'affinité avec le Grec, selon vous, doit retenir la prononciation de l'*ou*; mais puisque notre Langue n'en a pas moins avec le Latin, qui de votre aveu, prononce l'*u* comme les Grecs, témoin votre *Loucoullous*, il faudroit par la même raison prononcer les *u* venant du Latin; comme s'il y avoit *ou*. Ainsi au lieu de *muse*, venant de *musa*, on diroit *mouse*, au lieu de *peinture*, *pictura*, on diroit *peintoura*, ce qui produiroit de très-grandes difformitez dans la Langue, et montre assez que dans la prononciation Française, on ne doit avoir égard ni à la Grecque ni à la Latine, et qu'il faut suivre uniquement celle qui se trouve établie par le bel usage.

Mais enfin, Monsieur, pourquoi voulez-vous persuader que *Bordeaux* vienne de *Burdigala*, puisqu'il est plus naturel que *Burdigala* ait été formé de *Bordeaux*, cette Ville, comme je l'ai déjà remarqué, ayant été très-considérable, suivant le témoignage de Strabon, dans le temps que les Romains y mirent le pied? Ainsi le nom de *Bordeaux* imposé à la Ville par ceux qui la bâtirent, étoit plus ancien que le Latin *Burdigala*, à moins de dire, pour favoriser notre décision que

Bur-

Burdigala est composé du mot Espagnol *Burgo.*, qui signifie Bourg, et de *Gala*, qui veut dire propriété et bonne grâce; desorte que la Ville n'étant encore qu'une Bourgade dans son commencement, il se pourroit faire qu'elle fût appelée par ses Habitans, qui avoient eû, sans doute, commerce avec les Espagnols, et qui parloient quelque peu leur langage, *Burgo de Gala*, c'est-à-dire, Bourg dont les Habitans étoient propres et de bon air, et par succession de temps, en retranchant *go*, on en fit *Burdegala*, qui est le mot Latin dont l'origine vous a assez occupé.

Voilà, Monsieur, une Etymologie heureuse, puisqu'elle a l'avantage de tomber dans votre sens, et elle ne convient pas mal aux Habitans de cette Ville, singulièrement aux femmes, n'y en ayant gueres ailleurs qui se mettent plus proprement. Mais puisque je vous donne une Etymologie qui doit, sans doute, vous faire plaisir, vous ferez bien cette justice au Public de lui passer celle de *Bordeaux* et de ne pas refuser aux Rivages de cette Ville qui présentent à toutes les Nations un abord si agréable, l'honneur de lui avoir donné le nom. Je suis, &c.



LE TRIOMPHE D'HEBE,

O D E.

DEesse dont la main chérie,
 Du Tout-Puissant Pere des Dieux,
 Jadis lui servoit l'ambrosie,
 Et le Nectar délicieux.
 Féconde source d'Allegresse.
 Hebé, Reine de la Jeunesse;
 Dissipe nos folles erreurs,
 Qui par un criminel usage,
 Du plus précieux avantage,
 Font la source de nos malheurs

L'âge soumis à ton Empire,
 Forme les plus beaux de nos jours;
 Sous tes douces Loix tout respire,
 Les Jeux, les Ris, et les Amours.
 Au gré du torrent qui l'entraîne,
 L'homme s'abandonne sans peine,
 Dans cette agréable saison;
 Heureux si le cours d'une vie,
 Aux passions moins asservie,
 Lui laissoit encor la raison.

C Mais

Mais , Hélas ! Jeunesse imprudente ,
 Tes mouvemens impetueux ,
 De la volupté qui t'enchanté ,
 Suivent les sentiers tortueux ;
 Tantôt un aveugle caprice ,
 Te fait chercher un sort propice ,
 Dans tes fréquens engagements ;
 Tantôt déplorable victime ,
 Tu cours te plonger dans l'abysme ,
 Des plus honteux égaremens .

Comblez des dons de la Fortune ,
 Rois , Princes , demi-Dieux mortels ;
 Vous voyez la foule importune ,
 Prête à vous dresser des Autels ;
 La valeur , la haute naissance ,
 Les richesses et la puissance ,
 Sont des biens en tous lieux chéris ;
 Mais ta vigueur et ton adresse ,
 Tes graces , aimable Jeunesse ,
 Toujours en relevent le prix .

Que j'aime l'heureuse Nature ,
 Qui de ses attraits innocens ,
 Forme son unique parure ,
 Et ses charmes les plus puissants .
 Lorsque le Printemps nous présente ,

La verdure encore naissante,
 Dans nos Champs émaillez de fleurs,
 Tandis que Vertumne et que Flore,
 Etalent aux yeux de l'Aurore,
 Leurs plus agréables couleurs.

De Zéphire la douce haleine,
 Succède aux fougueux Aquilons,
 Le Dieu Nourrisson de Sylenne,
 De Pampre couvre nos Valons.
 Déjà Philomele éplorée,
 Plaint le triste sort de Terée,
 Et ravit les Echos des Bois.
 Quittant leurs Ondes fugitives,
 Les Nayades sont attentives,
 Aux tendres accens de la voix.

Mortels, imitez la Nature,
 Dans le doux Printemps de vos ans;
 Votre joye en sera plus pure,
 Vos chagrins seront moins cuisans,
 Souvent au sein de la jeunesse,
 On a vû briller la Sagesse,
 Et les plus sublimes vertus:
 Minerve aima le fils d'Ulysse;
 Et le départ de Berenice,
 Combla la gloire de Titus.

O vous dont le cœur idolâtre ,
 Court après les nouveaux plaisirs ,
 Jeunes Amans , troupe folâtre ,
 Calmez vos injustes desirs ,
 N'allez pas ainsi que Thésée ;
 De quelque Ariane abusée ,
 Trahir les faux infortunés ,
 Et par votre langue indiscrete ,
 Augmenter la douleur secrette ,
 D'un cœur que vous abandonnez.

De l'implacable jalousie ,
 Gardez-vous d'écouter la voix ,
 La plus terrible phrenesie ,
 Est moins funeste quelquefois.
 Si ce fier tyran vous obsede ,
 Appelez Bacchus à votre aide ;
 Cette aimable Divinité
 Dissipera votre tristesse ;
 Et sa Liqueur enchanteresse ,
 Vous rendra la tranquillité.

Au gré d'une ardeur téméraire ,
 Raison , ne m'abandonne pas ,
 Puisse ton flambeau salutaire ,
 Eclairer sans cesse mes pas ;
 Qu'un choix judicieux et sage ;

Des

Des plaisirs permis à mon âge ,
 Me soit par toi-même tracé ;
 Je préfère cette Science ,
 A la tardive expérience ,
 De l'âge le plus avancé.

Par M. de M. D. S. d' Aix.

*****:*****:*****:*****

*DESCRIPTION des Curiositez
 Naturelles et autres , du Cabinet de
 M. Capperon , ancien Doyen de S. Ma-
 xent , dans la Ville d'Eu en Normandie.*

J'Avois adressé à un de mes amis à Paris , un Détail de mon Cabinet pour sa satisfaction particuliere , et j'étois fort éloigné de croire que ce Détail méritât d'être publié. Mon ami et plusieurs personnes éclairées sur ces sortes de choses en ont jugé autrement , et m'ont engagé à le laisser imprimer. J'espere du moins que cela pourra exciter d'autres Curieux qui possèdent des raretez considerables , à en donner connoissance au Public par la même voye , ce qui fera plaisir , sans doute , à beaucoup de personnes , et en excitera d'autres à faire de semblables Recherches , capables de faire admirer les

C iij Pro-

672 **MERCURE DE FRANCE**
Productions singulieres de la Nature et
l'immensité de la sagesse de son Auteur.

M I N E R A U X.

Un morceau de Mine d'argent, de la grosseur d'un œuf, où sont quantité de filets d'argent qui sortent de la Pierre; deux morceaux de Mine de Cuivre; deux autres où le Cuivre se trouve incorporé dans de la pierre d'Ardoise; deux morceaux de Mine d'Etain de Cornoüaille; plusieurs morceaux de Mine de Fer.

Pierres précieuses ou curieuses.

Deux morceaux d'Emeraude brute, dont l'un est gros comme un œuf de Pigeon. Plusieurs morceaux de Turquoise brute. Un morceau d'Ametiste brute. Pierre d'Hyacinthe brute. Plusieurs Grenats. Autres Grenats de Bohême. Diverses Agathes de différentes couleurs, dont quelques-unes sont gravées. Pierre d'Azur. Pierre de Jade. La Pierre Selenite, qui se coupe par filets argentez, dont les Turcs font des Aigrettes. Des Pierres, dites de la Croix. Plusieurs morceaux de la Pierre Hematite. Des Pierres Crapaudines. Plusieurs Pierres d'Hirondelles. Des Pierres Judaïques. Differentes Pierres Stellaires. Trois Pierres nommées *Cornes d'Ammon*;

d'Ammon, à l'une desquelles il se trouve une Coquille fossile attachée; ce qui prouve la verité de ce qui a été dit à l'Académie des Sciences, que ces Pierres ne sont formées que par le suc pétrifiant qui s'est introduit dans le creux d'une sorte de Coquille, où il s'est durci en pierre, et moulé selon la figure interieure de la Coquille. J'ai plusieurs Cailloux qui prouvent la même chose, gardant la figure des Coquilles dans lesquelles ils se sont formez. Plusieurs Pierres nommées *Pyrites*, toutes hérissées de pointes très-aiguës, en forme de pointes de Diamans. Deux de ces Pierres fort grosses, attachées à de gros Cailloux, sur lesquels elles se sont formées. Autres Pierres qu'on peut nommer *Cerebellites*, parce qu'elles ont la figure du Cerveau humain. Quatre differentes sortes de Pierres d'Aigles, dont quelques-unes se nomment *Geodes*. Plusieurs Pierres où paroissent diverses figures peintes au naturel, qu'on nomme *Camayeux*. La premiere représente un Lyon entier. La 2. un Christ, dont les lineamens du visage, du nez, des yeux, de la bouche; les cheveux sont tracez par la Nature seule. La 3. un homme avec un bonnet de couleur diferente, ayant les mains croisées. La 4. une autre

C liij. formée

274 **MERCURE DE FRANCE**
formée en buste. La 5. une femme avec sa coëffure très-bien faite. La 6. autre figure d'homme avec un long bonnet. La 7. une tête de Loup très-naturelle. La 8. une tête de Cochon aussi très-naturelle. La 9. une autre où la Nature seule a peint d'un côté une Vipere, et de l'autre côté un Brochet. La 10. une Pierre dite de Florence, où est représentée une Ville. La Pierre nommée *Dendrite*, où sont représentées naturellement des herbes très-menuës. Enfin une Pierre d'Aiman armée, dont la force est sensible à deux pieds de distance.

Le Systême de la formation des Pierres parfaitement démontré par les Pierres mêmes, rangées pour cela sur une Tablette.

On voit premierement un Caillou, au centre duquel est la Coquille d'un Oursin ou Hérisson de Mer totalement devenuë Caillou, par la raison que le suc pétrifiant qui a formé le Caillou, l'ayant enveloppée, il s'est insinué dans cette Coquille par les deux trous qui y sont naturellement, et l'ayant par ce moyen remplie, il en a fait un Caillou parfait, qui ne tenoit au Caillou qui l'enveloppoit que par ces deux endroits, ayant par là une même continuité; ce qui démontre qu'il

qu'il y a dans la terre un suc pétrifiant ou Cristalin, lequel étant d'abord liquide se durcit et se congele ensuite, et forme par ce moyen les Pierres et les Cailloux. Une Pierre de Grez, où sont plusieurs petits Cailloux de différentes couleurs et séparés, laquelle Pierre s'est formée par le suc pétrifiant, qui s'étant insinué dans du sable où étoient ces petits Cailloux, en a fait une seule masse de pierre. Divers Cailloux où sont différentes empreintes. Dans le premier est une très-belle empreinte de six especes de boutons, et quatre longues figures d'éguilles. Un autre où est l'empreinte d'une Coquille. Trois autres où sont les empreintes des Coquilles des Hérissons de Mer ou Oursins. Autre où est une belle empreinte d'une portion de Coquille singuliere. Autre Pierre comme l'Ardoise venant de l'Isle d'Acadie, où est l'empreinte d'une espece de Fougere d'un côté, et de l'autre est l'empreinte de deux Plantes de Capilaire. Toutes ces empreintes justifient que les Pierres sont formées d'un suc pétrifiant, lequel se congelant contre certains corps, en prend la figure et l'empreinte.

Un morceau de Cristal de Roche, gros comme une balle de Jeu de Paume, for-

276 **MERCURE DE FRANCE**
mé en pointe et à six pans. Autre sorte
de Cristal de Roche formé par éguilles ;
ce qui n'est autre chose que le suc pé-
trifiant et Cristalin congelé dans toute
sa pureté. Autre morceau de Cristal de
Roche , formé aussi à six pans , et coloré
de verd en partie ; ce qui démontre que
toutes les Pierres précieuses , sont for-
mées de suc cristalin très-pur , lequel se
colore diversement , suivant les Métaux
et autres corps sur lesquels il passe. Au-
tre Caillou , pierre à fusil , haut de trois
pouces et de pareille largeur , d'où le
suc pétrifiant , ayant abondamment exu-
dé et comme vegeté , a formé plusieurs
branches rondes et grosses comme le pe-
tit doigt. Autre semblable Caillou , où
ce suc a exudé en élévations rondes ,
comme la Gomme exude quelquefois des
Cerisiers. Plusieurs autres semblables Cail-
loux , dans le creux desquels se voyent
une infinité de brillants ; ce qui vient
de ce que le suc cristalin ayant exudé
du Caillou , au centre duquel il se trou-
voit de l'eau , ce suc s'est cristallisé à fa-
cettes , ce qui lui arrive toutes les fois
qu'il se cristallise , se formant toujours à
six pans dans sa cristallisation. Suivent
diverses congelations de ce suc , tant sur
des pierres , que sur des Coquilles. En-
fin

On paroissent différentes pétrifications, qui viennent de ce que le suc pétrifiant s'étant rencontré dans la terre où étoient certains corps, et les ayant pénétrés comme le sucre pénètre une Confiture sèche, il les a durcis et pétrifiés.

Pétrifications.

Un morceau de bois de Hêtre parfaitement pétrifié, jettant du feu comme un autre Caillou. Autre morceau de bois pourri pétrifié. Un Caillou qui paroît avoir été une branche d'arbre pétrifiée. Autre, qui paroît une Poire pétrifiée. Une Figue parfaitement pétrifiée. Une Huitre entière parfaitement pétrifiée. Quatre ou cinq autres moins parfaites. Grand nombre d'autres Coquillages dans tout leur entier, parfaitement pétrifiés, dont plusieurs sont encore attachés aux Cailloux. Des Cupules de glands pétrifiés. Herbe espèce de *Coraline* pétrifiée, dont une est attachée au Caillou. Grand nombre de têtes de l'herbe nommée *Presle*, et autres fragmens de la même Herbe pétrifiée. Noyau de Prune séparé en deux parties, pétrifié. Oeil et Dent de Serpent pétrifiés. Plusieurs Glossopetres, qu'on dit être des Langues de Serpents pétrifiées; mais qui sont plutôt des Dents du

678 MERCURE DE FRANCE

Poisson nommé *Requein*, comme il m'est
aisé de le justifier. Trois Ossemens de
Morts, faisant partie du *Tibia*, pétrifiez;
sur l'un desquels sont attachez des frag-
mens de Coquilles, également pétrifiez.
Une Plante Marine, espece d'Ortie de Mer
pétrifiée. Grand nombre de très-petites
Etoiles qui se trouvent dans une Fontaine
proche d'Alençon et ailleurs, que je crois
être des Embriions des Etoiles de Mer
pétrifiées.

Plantes pierreuses de la Mer.

Une Plante de Corail. Deux *Madre-
ports* de différentes façons. Autre Plante
pierreuse nommée *Réte-pore*. Autre d'un
beau rouge, formée de différens petits
tuyaux, couchez les uns sur les autres;
elle se nomme *Tabularia*. Autre plus
grosse, de couleur grise et dont les tu-
bes sont rangez par ordre comme les
tuyaux des Orgues, pourquoi on peut
la nommer Orgue de Mer. Autre blan-
che, formée sur un petit Caillou, qui est
agréablement frisée. Autre, formée en
vrai Champignon, qu'on peut justement
nommer Champignon de Mer. Deux *Om-
bilics* de Mer, venant de la Méditerranée.
Quantité d'une sorte de Rocaille, couleur
de gris-de-lin, qu'on peut dire être une
espece

espece de Corail. Il y en a aussi de blancs. Differentes pieces d'autres Rocailles formées de Tubes, où se nichent certains Vers dans la Mer.

Coquillages.

Plusieurs Coquillages qu'il seroit ennuyeux de nommer les uns après les autres; il y a entr'autres un beau *Burgos* de la plus belle Nacre. Un *Nautilus*, travaillé, sur lequel on a laissé une espece de filigramme et qu'on a couppe de sorte qu'il s'y trouve un Casque parfait. La grande et la petite *Pinna*, &c. Il y a aussi quantité de Coquilles fossiles differentes, que j'ai trouvées dans le creux des Montagnes, quelquefois à 20. et 30. toises de profondeur, dont plusieurs sont encore attachées aux Cailloux et aux moilons, qui ne sont pas connus ici. J'ai fait quelques Dissertations sur l'origine de ces Coquilles, qui ont été inserées dans les Mercurés.

Poissons.

Un petit *Requein* entier. La mâchoire d'un autre plus gros, avec le nombre prodigieux de ses dents. Des Orbes à Bouclier, en Latin *Orbis Scutatus*. Un *Po-lipe* desseché. Une grande Aragnée de Mer.

80 MERCURE DE FRANCE
 Mer. Une autre plus petite , sur le dos
 de laquelle plusieurs Ecailles d'Huitres se
 trouvent attachées et incorporées. Diffe-
 rentes especes d'Etoiles belles et curieuses,
 sorte de Poisson. Plusieurs grandes et pe-
 tites Coquilles de l'Oursin , nommé en
 Latin *Echinus Spatagus*. Des Poissons nom-
 mez Eguilles de Mer , dont le corps n'est
 pas rond, mais à plusieurs pans. Il y a aussi
 quelques Plantes curieuses de la Mer, et des
 Plumes de Mer , qui se tirent du dos du
 Poisson nommé pour cela *Calamar*; parce
 qu'il a en même-temps dans le corps de
 l'Encre dont on peut écrire. L'Oyseau ,
 nommé dans Jonstons *Anser Magellani-
 cus* , lequel, quoique beaucoup plus gros
 qu'une Oye , a des aîles qui n'ont que 4.
 pouces de longueur ; il m'a été envoyé de
 Dieppe depuis peu.

Animaux differens.

Un petit Crocodile long de trois pieds
 bien conservé. Quelques Ecailles de Tor-
 tuës , très belles. Ecaille du dos de l'*Ar-
 madillo* , Animal des Indes. Deux *Senem-
 bys* ou *Igvana* , Lézard du Bresil. Une
 Salamandre. Un Crapau à queue. Une
 figure d'Aspic , qui paroît naturel. Plu-
 sieurs petits Chevaux Marins. Un petit
 Canard à deux têtes , desseché. Le Saue-
 lete

lete d'une Grenouille. Le *Taureau volant* du Brezil, sorte de gros Insecte. Plusieurs autres Insectes curieux. Un Papillon dont les aîles étendües ont quatre pouces de longueur, qui a sur le dos la figure d'une tête de Mort, et qui étant vivant, pousse un cri assez haut. Un Lizard singulier qui se conserve dans de l'esprit de vin.

Autres choses curieuses.

Une espee de Passement fait avec l'Amiante ou Lin incombustible. Racine singuliere, dont toutes les fibres sont séparées et à jour. Deux Oeufs d'Autruche. Un grand Verre ardent et un Miroir ardent. Une Urne Sépulchrale, et les Portraits des 12: Césars, en Email. Plusieurs differens Microscopes avec lesquels j'ai trouvé la méthode de voir quels sont les Sels qui sont dans l'air; et les figures specifiques de tous les Sels. Plusieurs figures de Fruits. Un Dévidoir et une grosse tête de Pavot, dans deux Bouteilles de verre, dont le goulot est fort étroit, de ma façon. Un Portefeuille rempli de belles Estampes et Desseins curieux. Une petite Ecuelle faite d'Écorce d'arbre proprement travaillée à l'usage des Sauvages.

Le reste pour le prochain Mercure.



LES PLAISIRS CHAMPETRES,

E P I T R E

à M. D * * *

QUoi ! le sort en est donc jetté ,
 Et dans le dépit qui te presse ,
 Cher ami , ton cœur révolté ,
 Se dérobe au Finde , au Permesse !
 Oüi , j'abandonne le Valon ,
 Dis-tu , pénétré de coléré ,
 Habitant d'une autre Hémisphère ,
 Chez le Sarmate ou le Lapon ,
 Je prétends à mon gré me faire ,
 Un tout autre Dieu qu'Apollon.
 Eh ! crois-moi , jamais nul Poëte ,
 Propre Artisan de son malheur ,
 Ne sacrifia de bon cœur ,
 Ni sa Lire , ni sa Musette ,
 Aux vœux d'une injuste douleur.
 En divorce avec Uranie ,
 Avec Euterpe et Polymnie ,
 Pourras-tu d'un amusement ,
 Qui de tout temps sous leurs auspices ,
 A fait tes plus cheres délices ,
 Te priver jusqu'au Monument ?

Sç

Se dérider avec les Muses ,
Tu le sçais , rien n'est plus charmant ;
Et dans ton fol emportement ,
A leurs bontez tu le refuses !
Qui peut , hélas ! sans leur secours ,
Saisi de la divine yvresse ,
Que donne l'Onde du Permesse ,
Soupirer les tendres Amours ?
Dans cette sombre inquiétude ,
Qui ne fait qu'amortir nos feux ;
Il n'est plus de ces Vers heureux ,
Qu'enfante une paisible étude ,
A l'honneur des Héros , des Dieux .
Qui ! prétendre , au mépris des Cieux ;
Sans Entousiasme , sans verve ,
Chanter les Combats , les beaux-Arts ,
Peindre aux yeux les travaux de Mars ,
Ou raconter ceux de Minerve ?
D'un bel esprit , qui se dément ,
Quelle illusion ! quel délire !
Ami , révoque ton serment ,
Contre un Dieu qui t'aide et t'inspire ,
Etouffe un vain ressentiment ,
Et reconnois son doux Empire ;
Phébus lui-même en ce moment ,
Où ta plume , ingrat , le déchire ,
Phébus daigne encor te sourire .
Sur les Côteaux de Beauregard ,

Viens, cher ami, d'un tel écart,
 Expier la courte folie,
 Viens d'un serment fait au hazard,
 Abjurer la vaine saillie.
 Là, sans façons et sans apprêts,
 Bacchus assis auprès d'un Hêre,
 Nous présents, à ses propres frais,
 Avec Apollon notre Maître,
 Le verre en main fera ta paix.
 Vers ce champêtre domicile,
 Où loin du tumulte et du bruit,
 J'offre à ta Muse un doux azile,
 Quelquefois la mienne me fuit,
 Elle m'y fuit sous les Portiques,
 D'un riche et superbe Lointain,
 Que vous formez, Ormes antiques,
 A travers un vaste terrain.
 Dans cet agréable Hermitage,
 Séjour de la simplicité,
 Je ris, ô fortune volage,
 De ta folle malignité,
 Là, guidé par un doux caprice,
 Je prends ma Lire et me soustrais,
 Au noir Destin, à l'injustice,
 Dont j'ai trop ressenti les traits.
 Contre le chagrin, mes Terrasses,
 Me forment un triple Rampart,
 Fortifié de toute part,

J'

Jy brave ses vaines menaces.
 Le sort irrité me poursuit,
 Mais à ma Muse fugitive,
 Dans plus d'une route furtive,
 Mes Bosquets ouvrent un Réduit.
 Sous leur délicieux ombrage,
 Où le Rossignol amoureux,
 Exprime et soulage ses feux,
 Par les sons d'un tendre ramage,
 La Marne forme un long Canal,
 Et dans son liquide Cristal,
 Fait revivre un riant feuillage.
 Sous mes yeux, avec majesté,
 Son Onde incessamment voyage,
 Et servant à ma sureté,
 Elle semble me rendre hommage.
 Sur un immense Paysage,
 Où s'égare l'œil enchanté,
 De mes Balcons et du Rivage,
 Je commande avec liberté,
 Et m'en fais un riche appanage.
 Oh ! vous que de ses propres mains,
 A tracez le Dieu des Jardins,
 Vergers, Palissades, Parterres,
 Boulingrins, qui m'entourez,
 C'est de ce Dieu que vous tenez,
 Vos beautés, vos grâces légères.
 Isolé dans tous ses appas,

Un Pavillon , dont la structure ,
 N'offre en racourci que les traits ,
 D'une très-simple Architecture ,
 M'y tient lieu d'un vaste Palais.
 Copstruit avec assez d'entente ,
 Sur un Tertre uni , spacieux ,
 Dont la vûe est toute charmante ,
 Cet Edifice gracieux ,
 Embellit mon petit Domainé.
 C'est-là qu'étranger à la Plaine ,
 Et presque Citoyen des Cieux ,
 Je puis sans efforts et sans gêne ,
 Lier commerce avec les Dieux.
 Dans cette Région moyenne ,
 Où j'ai conçu l'heureux dessein ;
 De fixer ma course incertaine ,
 Je respire un air pur et sain.
 Mieux placé que les Zoroastres ,
 Spéculateur audacieux ,
 D'un coup d'œil j'atteins jusqu'aux Astres ,
 Et j'en démêle tous les feux.
 Soit au Printemps , soit en Automne ,
 S'offrent à mes sens satisfaits ,
 Les dons de Flore et de Pomone ,
 Ceux de Bacchus et de Cérés.
 Que vois-je ! armée à la légère ,
 Et brossant les Taillis épais ,
 Diane se presse de faire ,

Aux

Aux Hôtes des sombres Forêts ,
Jusques dans leurs Antres secrets ,
Une vive et bruyante guerre ;
Le lond du Fleuve avec succès ,
Glaucus d'une Pêche abondante ,
A mes yeux remplit ses Filets.
Sur le sein de l'Onde écumante ,
Mercure vogue à pleins Vaisseaux ;
Je le vois planant sur les Flots ,
Porter à la Reine des Villes ,
Les Trésors de nos Champs fertiles ,
Et le tribut de nos travaux.
Au son d'une Flute élégante ,
Pan conduit sur l'herbe naissante ,
De nombreux et de gras Troupeaux.
D'une herbe tendre et nourrissante ,
Dans les Bois , le jeune Silvain ,
Dans les Vergers la jeune Amante ,
Font au loin un riche butin.
La Nymphé Echo , dans nos Campagnes ,
Où tout retentit de ses sons ,
Du fond des Forêts , des Vallons ,
Vers les Rochets et les Montagnes ,
Promene ses courtes Chansons.
Vous rappelez , vertes Saisons ,
A mes yeux le siecle de Rhée ,
Siecle heureux , qui dans sa durée ,
Sertit aux Graces de Berceau ,

Et

Et d'Epoque à la belle Astrée ,
 Je vois du haut de mon Côteau ,
 D'un verd incessamment nouveau ,
 Vertumne embellir la Contrée.
 A peine le fougueux Borée ,
 Par son souffle a glacé les airs ,
 D'une haleine plus tempérée ,
 Zéphire en chasse les Hyvers.
 Dès son lever l'aimable Aurore ,
 Sur nos Collines fait éclore ,
 Un Soleil brillant et serain ;
 Par le vif éclat de son teint ,
 Hesperus à mes yeux encore ,
 Le promet pour le lendemain.
 Divinitez , que je revere ,
 Vous prêtez ainsi vos grands noms ,
 A la Nature notre Mere ,
 Qui sur nous repand tous ces dons.
 Mais que dis-je ! d'un faux système ,
 Par un vieux zele accredité ;
 Je hais l'antique absurdité ,
 J'en meprise l'erreur extrême.
 Non , non , le seul Etre suprême ,
 Qui seul merite des Autels ,
 Se communique ainsi lui même ,
 Aux besoins des foibles Mortels.
 Que ne puis-je en cette Retraite ,
 Où ses dons étonnent mes sens ,

Lui

Lui consacrer tous les accens ,
 D'une Muse trop satisfaite !
 Agréable tranquillité ,
 Où sans orgueil et sans envie ,
 A profit s'écoule la vie ,
 Inestimable obscurité ,
 Où mon propre goût me convie ,
 C'est en vous que du vrai bonheur ,
 L'ame extasiée et ravie ,
 Sçait goûter toute la douceur ,
 Graces à la Philosophie ,
 Qui salutaire aux Nourrissons ,
 Que la main d'un Dieu lui confie ,
 Leur en fait d'utiles Leçons .
 Sous sa conduite toujours sûre ,
 Épiant la sage Nature ,
 Je la suis d'un œil curieux .
 De ses progrès ingénieux ,
 Si l'uniformité constante ,
 A mon esprit se fait sentir ;
 Leur variété qui m'enchanté ,
 Irritant en moi le desir ,
 Et comblant toujours mon attente ,
 Semble ajoûter à mon plaisir .
 Sans cesse attentif à saisir ,
 Les instans qu'elle est agissante ,
 Je sonde , je pese à loisir ,
 Ses merveilles les plus secrettes ,

Souvent

Souvent même par le bienfait,
 De la Lentille et des Lunettes,
 J'aime à la prendre sur le fait.
 A ses mysteres respectables,
 Elle daigne m'initier,
 Et de ses ressorts admirables,
 Me donne le Spectacle entier.
 C'est-là que s'offrent à ma vûë ;
 Quelle gloire pour un Mortel !
 Dans leur force et leur étenduë,
 Les Miracles de l'Eternel.
 Le Moucheron imperceptible,
 Le Globe entier du Firmament ;
 M'y démontrent également,
 La Sagesse immense, indicible,
 De la main qui les a formez.
 A l'aspect de leur excellence,
 Mes sens éperdus et charmez,
 Adorent la Toute-Puissance,
 Qui d'objets si grands, si divers,
 Enrichit pour moi l'Univers.
 D'une Nature toujours belle,
 Toujours la même en ses Concerts,
 Crayon imparfait, mais fidele,
 A peine ébauché dans ces Vers !
 Or, qu'êtes-vous, en parallele,
 Vous qu'on estime uniquement,
 Vous qu'on adore aveuglément,

Hon-

Honneurs, voluptez, opulence,
 Idoles de notre ignorance,
 Paitris de fumée et de vent,
 Qu'êtes-vous ? un vuide, un néant.
 Je sens qu'à la honte des hommes,
 Qui de vous follement jaloux,
 Sont mille fois plus vains que vous,
 Vous vous perdez, foibles Atômes,
 Dans les lointains prodigieux,
 De l'admirable Perspective,
 Dont sans cesse, à l'aide des yeux,
 Jouit ici l'ame attentive.

Cher ami, c'est en ces beaux lieux,
 Qu'à l'ombre d'un profond silence,
 Etudiant avec constance,
 La précieuse verité,
 J'éprouve une félicité,
 Qui suivant que je le projette,
 Dans notre petit Comité,
 Ne peut être que plus complète.

D. V.



D SUITE



SUITE du Voyage de Basse Normandie.

L E T T R E X.

JE partis de Bayeux, Monsieur, d'assez bon matin, accompagné seulement d'un domestique à cheval, non sans quelque regret de quitter si-tôt des personnes qui m'avoient traité avec tant de politesse, et de n'avoir pas salué M. l'Evêque, qui étoit alors occupé à la visite de son Diocèse. J'eus aussi de la peine à me séparer du sçavant et obligeant Médecin qui m'avoit tenu si-bonne compagnie à Caën et à Bayeux. Sa profession et ses affaires domestiques le redemandoient chez lui.

J'arrivai avant midi à l'Abbaye de Cérisy, en me détournant un peu du droit chemin qui mène à Torigny. Les Benedictins de la Congrégation de S. Maur, qui l'occupent, me firent un accueil tres-gracieux et fort bonne chere à dîner, après lequel je visitai toute la Maison, qui est fort-bien bâtie et spacieuse. Sa situation est dans une Forêt, qui a donné son nom à l'Abbaye, à 4 lieuës des Villes de Bayeux et de S. Lo. Robert, surnommé le Magnifi-

nifique, Duc de Normandie, Pere de Guillaume le Conquerant, la fonda en année 1032. Elle porte dans les anciens titres, le nom de S. Vigor de Cerisy : *sanctus Vigor Ciriacensis*. Ce Saint, dont nous avons déjà parlé au sujet du Prieuré de S. Vigor, près de Bayeux, en a été un des premiers Evêques. La tradition porte que ce fut un grand destructeur de Serpens, qui infestoient alors le Pays, et sur tout les Terres d'un grand Seigneur, lequel en reconnaissance donna à S. Vigor celle de Cérisy, où fut ensuite bâti un Monastere, que le Duc de Normandie, dont je viens de parler, restaura, et dont il fit une belle Abbaye, à laquelle il donna des biens considérables. Elle possède encore aujourd'hui environ 12000 liv. de rente ; et c'est M. de Vendôme, Grand Prieur de France, qui en est Abbé.

On n'a que 4 lieuës de chemin à faire pour aller de cette Abbaye à Torigny, et par un Pays fort agréable. J'arrivai donc de fort bonne heure, le même jour à ce magnifique Château, où je trouvai une illustre et nombreuse compagnie, et où je fus reçu avec tous les agrémens possibles ; principalement de la part du Seigneur, dont je n'oublierai jamais les bon-

D ij tez.

294 **MERCURE DE FRANCE**
tez. Ce Seigneur est, comme vous le sçavez, Monsieur, Jacques de Matignon, Comte de Torigny, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General des Armées du Roy, et Lieutenant General de la Basse-Normandie. J'allongerois extrêmement ma Lettre, si je vous parlois à cette occasion, de l'ancienneté, des grandes alliances, et des illustrations de la Maison de Matignon, qui a possédé et possède encore les plus hautes Dignitez de l'Eglise et de l'Epée; et je ne vous apprendrois rien en le faisant; j'ajouterai seulement que M. le Comte de Matignon, dont je viens de parler, frere aîné du Maréchal de Matignon, est aujourd'hui le Chef de toute cette Illustre Maison, et qu'il n'a de son mariage avec D. Charlotte de Matignon, qu'un Fils unique, François-Léonor-Jacques de Matignon, qui porte le nom de Comte de Torigny, et qui dans un âge peu avancé, a déjà donné des marques de valeur et de conduite, à la tête d'un Régiment distingué.

Je n'aurois jamais fait, s'il falloit entrer icy dans un détail de tous les plaisirs auxquels j'ai pris part pendant les huit ou dix jours que j'ai demeuré à Torigny; espace qui m'a semblé bien court,
par

par la variété de ces innocens plaisirs , par l'attention et par les politesses continuelles du Maître , et sur tout par cette liberté aimable , si peu ordinaire dans les Maisons des Grands , qui bannit toute gêne , toute contrainte ; et qu'on goûte si parfaitement à Torigny .

Vous me croirez , sans peine , Monsieur , quand je vous dirai que le jour même de mon arrivée je fis usage de cette liberté , pour satisfaire l'extrême passion que j'avois de voir de mes propres yeux le fameux Marbre de Torigny , dont il a été parlé dans mes précédentes Lettres ; c'est - à - dire , le Pié - destal de la Statuë de TITUS SENNIUS SOLLEMNIS , chargé d'une longue et curieuse Inscription Romaine , dont je n'ai vû jusqu'à présent que des Copies imparfaites . Heureusement je n'étois pas le seul homme curieux de la compagnie ; deux autres personnes de cette aimable Cour , avoient formé le dessein de prendre cette Inscription ; mais on s'étoit rebuté par les difficultez dont je vais parler . En effet , Monsieur , l'Inscription est aujourd'hui extrêmement frustré , endommagée , interrompuë par l'injure du temps et par d'autres accidens . Elle a suivi enfin le sort du Pié - destal qui la contient , et

D iij dont

dont voici l'histoire en peu de mots.

Une tradition generale et constante dans tout le País , principalement à Torigny , veut que ce Monument ait été trouvé à *Vieux* , près de Caën , dans les ruines , qu'on a toujours crû être celles d'une ancienne Ville ; ruines qui sont amplement décrites , et sur lesquelles il y a une Dissertation dans la huitième Lettre du * Voyage de Normandie. Une chose encore plus certaine , c'est qu'en l'année 1580. ce Monument fut transporté au Château de Torigny , par les ordres du Maréchal de Matignon , qui le fit apparemment placer dans un lieu convenable ; mais après la mort de ce Seigneur , arrivée en 1594. il y a tout lieu de croire qu'il fût déplacé et mis dans une espece d'oubli , jusqu'au temps de Dame Anne Malon de Bercy , veuve de François de Matignon , Comte de Torigny , &c. Il fut alors trouvé dans des mazes, qu'on achevoit de démolir , pour creuser les fondemens d'un Bâtiment , destiné au logement des Domestiques. On le laissa tout auprès et il ne sortit de cette place que pour être transporté dans l'Orangerie , par ordre de M. le Comte de Matignon d'aujourd'hui. L'Orangerie ayant

* *Mercur*e d'Avril 1732.

été

été brûlée en 1712. et n'ayant point été rebâtie, le Monument resta exposé aux injures du temps, et par surcroît d'infortune des Couvreur prirent la liberté, en l'absence des Maîtres, de tailler dessus leurs ardoises, pendant un espace de tems considérable; ce qui, comme on peut penser, a extrêmement endommagé l'Inscription: Quelle barbarie! vous écrierez-vous; mais c'est le sort des plus belles choses d'essuyer de pareilles disgraces.

C'est, Monsieur, dans cet état et dans cette situation que je trouvai, en arrivant à Torigny, le Marbre en question; Il est de couleur rougeâtre et de même espee et qualité que celui de la Carriere d'auprès de Vieux, dont on voit divers Ouvrages dans quelques Eglises de Caën, comme je l'ai observé ailleurs. Pour peu qu'on soit initié dans les Monumens antiques, on reconnoît aisément celui-ci pour avoir été le Pié-destal d'une Statuë; il est sans base, cet ornement ayant été ou détruit, ou étant resté dans les ruines, d'où il a été enlevé; sa hauteur totale est d'un peu plus de quatre pieds, en y comprenant le Plinthe, sur lequel posoit la Statuë, qui a environ trois pouces de saillie; la face ou la largeur du Pié-destal est de

de deux pieds deux pouces ; et l'épaisseur ou la largeur de chaque côté est d'environ vingt pouces.

S'il avoit été aussi facile de copier l'Inscription telle qu'elle a été gravée sur ce Pié-destal , comme il le fût , d'en sçavoir l'histoire , et d'en prendre les dimensions , nous aurions eû une satisfaction entière ; mais l'état dans lequel j'ai représenté ce Marbre , ne nous permit autre chose que de le tenter ; ce que nous fîmes , avec le plus d'attention qu'il nous fût possible , et ce travail ne laissa pas de nous coûter.

Nous fîmes un peu raillez au retour , pendant le souper , d'avoir , disoit - on , employé tant de temps après un Monument qui n'offre presque plus rien aux Antiquaires , que des regrets et des tortures. La raillerie fût suivie d'un trait de bonté et de politesse de la part du Maître de la Maison , qui prit notre défense d'une manière qui me fit esperer quelque chose. Je ne me trompai point.

Le Repas fini , après avoir vû jouer quelque-temps , je ne fus pas plutôt retiré dans ma chambre , que je vis arriver un Officier de la Justice de Torigny , c'étoit , si je m'en souviens bien , le Procureur Fiscal , lequel me mit entre les

mains

main une copie de l'Inscription, tirée, dit-il, des Papiers de feu son pere; exacte, ajouta-t-il, et faite d'après le Marbre, avant les disgraces qui lui sont arrivées, par un habile homme qui n'avoit rien épargné pour en venir à bout. Je le remerciai, comme vous pouvez croire; et après avoir examiné cette Piece, qui avoit l'air ancien, je reconnus qu'elle suppléoit à beaucoup de Lacunes, et qu'elle formoit un sens plus parfait que tout ce que j'avois vû jusqu'alors de cette Inscription.

Le lendemain je me trouvai au lever du Seigneur, pour le remercier de ce que son Officier m'avoit communiqué, sans doute par son ordre. Il me dit qu'il avoit lui-même quelque chose de plus important à me montrer et à me dire sur ce sujet; et me faisant entrer dans son Cabinet, il me donna à lire une autre copie de l'Inscription, plus ancienne que la précédente, et tout au moins d'une aussi habile main; il étoit aisé de s'en apercevoir, car cette autre copie étoit parfaitement imitée de l'original; mêmes caracteres romains, mêmes abbreviations, même nombre de mots à chaque ligne, mêmes distances, &c. enfin, un scrupule entier: Vous jugez bien, Monsieur,

D v que

700 MERCURE DE FRANCE
que cette nouvelle découverte me fit un
extrême plaisir, et que je profitai de toutes
ces lumières, pour avoir le Monument
presque dans son entier ; je dis presque,
car il y a certains mots que l'injure du
temps a entièrement détruits, sur tout sur
la première Face du Pié-destal.

Mais ce qui me causa une véritable
joye, c'est l'assurance que me donna le
même Seigneur, qu'un Sçavant du premier
ordre, avoit non seulement lû l'Inscription
de la manière qu'elle doit l'être,
mais qu'il l'avoit expliquée totalement
par des Remarques critiques, capables de
satisfaire. Il n'avoit pas ces Remarques,
mais il eût la bonté de me donner des
ouvertures, dont je profitai, étant de retour
à Paris, pour les découvrir et pour
les avoir. Vous en profiterez aussi, Monsieur,
car je vais les inserer icy de suite,
pour ne pas vous parler deux fois sur la
même matière ; et je renvoie pour cela à
une autre Lettre tout ce que j'ai à vous
dire au sujet de Torigny, &c.

*Remarques de M. . . . sur l'Inscription
Romaine du Marbre de Torigny.*

Voici d'abord comme je crois qu'il faut
lire cette Inscription.

SVR

S U R L E D E V A N T.

*Tito Sennio Sollemni Sollemnini Filio non sine solido marmore statua honorem deferre cupimus, heredes mandamus. Vir erat Sennius Mercurii, Martis, atque Diana Sacerdos, cujus curâ omne genus Spectaculorum, atque Epinicia Diane data, recepta millia nummorum XXVII. ex quibus per quadriduum sine intermissione ediderunt **

*. fuit commendabilis
. consummata peritia. Ex Civitate Viducassium Oriundus. Iste Sollemnis amicus bene merentis Claudii Plantini Legati. Cæsaris Augusti Propratore Provinciae Lugdunensis fuit. Cui postea Britannia Legato Augusti penes eum ad Legionem sextam adsedit, cui obsalarium militia [de sextertiis viginti quinque nummos] in auro aliaque munera longe pluris missa. Fuit Cliens Probatissimus AEdinii Juliani Legati Augusti Provinciae Lugdu-*

* Il y icy un espace qui est effacé, et qu'on ne sçauroit rétablir, dit l'Auteur des Remarques en cet Endroit. Selon l'inspection du Marbre, et suivant les copies que j'ai vûe, cet espace n'est pas considerable, il est même rétabli par une de ces copies, faite apparamment avant la ruine de l'original.

D v) nensis

702. MERCURE DE FRANCE
*nensis cui semper affectus fuit, sicut Epistula qua ad nos scripta est declaratur. Ad-
sedit etiam in Provinciam Lugdunensem
Valerio Floro Tribuno militum cohortis ter-
tia Augusta Judici Arca Ferrariorum.*

*Tres Provincia Galliarum Monumentum
in Civitate posuerunt, locum ordo civitatis
Viducassium libenter dedit pedum XVIII.
Anno Pio et Proculo Consulibus.*

D'un côté du même Marbre, on lit :

*Exemplum Epistulae Claudii Paulini Le-
gati Augusti Propretore Provincia Britan-
nia ad Sennium Sollemnem gratiam profi-
tentis. Licet plura mœrenti tibi, à me pauca
tamen, quoniam honoris causa offeruntur,
velim accipias libenter, Chlamidem Carba-
sinam, Dalmaticum Laodicenam, fibulam
auream, cum gemmis, Lacernas duas, Tros-
sulam Britannicam, Pellem vituli marini
semestris. Alteram Epistulam ubi propediem
vacare cœperis, mittam ob cuius militia
salarium de sextertiis viginti quinque num-
mos in aura suscipe. Diis faventibus et
Majestate sancta Imperatoris deinceps pro
meritis adfectionis magis digna consequutu-
rus, concordia, &c.*

Ce mot, *Concordia*, ne paroît avoir
aucune liaison avec ceux qui le précé-
dent; ainsi la Lettre de Paulinus reste
im-

imparfaite, comme la suivante, écrite au
Tribun Comnianus.

De l'autre côté du Marbre.

Exemplum Epistulae AEdini Juliani Praefecti Praetorio ad Badium Comnianum Tribunum Vice Praesidis agentem.

AEdinnis Juliano Badio Comniano salutem in Provincia Lugdunensi quinquennialia fiscalia dum exigerem plerosque bonos viros prospexit, inter quos sollemnem istum oriundum ex civitate viducassium Sacerdotem quem propter sectam, gravitatem et honestos mores amare coepi, his accedit quod cum Claudio Paulino Decessori meo in Concilio Galliarum instinctu quorundam qui ab eo propter merita sua laedi videbantur quasi ex consensu accusationem instituire tentarunt, Sollemnis iste meus proposito eorum restitit. Provocatione scilicet interjecta quod Patria ejus cum inter caeteros Legatum eum creasset nihil de accusatione mandassem, imo contra laudarent. Qua ratione effectum est ut omnes ab accusatione desisterent, quem magis magisque amare et comprobare coepi. Is certus honoris mei erga eum ad videndum me in urbem venit proficiscens petiit ut eum tibi commendarem. Recte itaque feceris si desiderio illius annueris, &c.

RE-

REMARQUES.

I. Ce Marbre avec son Inscription, a été dédié à l'honneur de Solemnis, Citoyen de Bayeux, par les trois Provinces des Gaules sous le Consulat d'Annius Pius et de Proculus en CCXXXVIII. de l'Ere Chrétienne, l'an 991. de la Fondation de Rome, qui est le temps auquel Censorinus publia son Livre de *Die Natali*, où l'on voit au Chapitre XV. que dans la même année Ulpus et Pontianus avoient été Consuls ordinaires. Notre Inscription démontre d'abord qu'au lieu d'*Ulpus* il faut lire *Pius*, dans le Texte de Censorin, qui n'a pû se tromper sur un fait dont il a été témoin oculaire, on doit donc rejeter cette faute sur les Copistes. On lit le même nom de Pius, non-seulement dans l'Inscription de notre Marbre, mais dans une autre, rapportée par Gruter, page 104. N. 3. dans trois Rescrits de l'Empereur Gordien, inserez au Code de Justinien, L. II. T. X. Leg. 2. et au T. XXII. L. V. T. 58. aussi bien que dans les Fastes très-anciens et très-exacts, tirez de la Bibliothèque Impériale, dans ceux d'Idace et de Cassiodore, et dans les Fastes Grecs, qui sont en Angleterre, donnez à la fin d'un

d'un Manuscrit de Theon , desquels M. Dodwel a imprimé une partie à la fin de ses Dissertations sur S. Cyprien.

Il n'y a que les Fastes de Sicile qui donnent pour Collegue à Pontien Ulpicius ΟΥΛΠΙΚΙΟΣ , qui est un mot visiblement corrompu par les Grecules. Les deux noms d'Ulpus et de Pius , se trouvent d'ailleurs dans les Fastes de Victorius , qui a crû qu'Ulpus étoit le Prenom de ce Consul , mais il s'est trompé ; car ces Lettres AN. de l'Inscription de notre Marbre , marquent le Prenom du Consul *Pius* , appelé *Annius Pius* , et non pas Antonius , ni Antoninus , ni Ulpus. Le nom d'Annius Pius , se trouve encore gravé sur un Marbre dans la Collection du Comte Malvasia , page 346. L'autre Consul de cette année est appelé Pontianus dans les Constitutions de Gordien ; dans l'Inscription de Gruter , et au Chapitre XV. du Livre de Censorinus. Les Fastes de la Bibliotheque Imperiale , ceux d'Idace et les Fastes de Sicile , ont tous le nom de *Pontianus*. Mais les Fastes de Cassiodore , ceux de Victorinus , et les Fastes Grecs de Dodwel , marquent le nom de *Proculus*. Comme ces derniers sont appuyez de l'autorité de notre Inscription

706 MERCURE DE FRANCE
cription, on ne peut douter que le Col-
legue d'*Annus Pius* n'ait été appelé
Pontianus Proculus. Chaque Consul Ro-
main ayant plusieurs noms, les Ecrivains
choisissoient indifferemment celui des
surnoms ou des Prenoms qui lui plaisoit ;
ce qui étoit aussi pratiqué par ceux qui
gravoient les Inscriptions, aussi-bien que
par les Empereurs dans leurs Rescrits ou
Constitutions, et par ceux qui drossoient
les Actes publics, ou qui rédigeoient les
Fastes.

*II. Tres Provincie Galliarum Monu-
mentum posuerunt in civitate.* Ces trois Pro-
vinces étoient la Lyonnaise, la Belgique
et l'Aquitaine, qui composoient la Gaule
Cheveluë. Elles avoient ensemble une
étroite union, et étoient distinguées de
la Narbonnoise ; car lorsqu'on agita si
on donneroit le droit de Bourgeoisie à
routes les Gaules, et si on recevroit dans
le Sénat les Naturels de ce Pays, l'Em-
pereur Claude fit une Harangue dans le
Sénat, qui fut gravée sur des Tables de
cuivre. Gruter, p. 502. rapporte cet an-
cien Monument * après Paradin. Claude

* Ces Tables furent trouvées en 1528. auprès de
Lyon, en creusant pour chercher des Eaux. Elles
sont aujourd'hui exposées dans le Vestibule de l'Hô-
tel de Ville, avec une Inscription Latine de M. de
dans

danſ cette Harangue dit en ſ'apostrophant ſoi-même, *Tempus est jam Tiberi Caesar Germanicè (id est Claudius Imperator) detegere te Patribus conscriptis quò tendat oratio tua. Jam enim ad extremos fines Gallia Narbonensis venisti (Viennam nempe)* Ensuite addressant la parole aux Sénateurs, il dit ; *Quod si ita esse consensitis, quid ultra desideratis quam ut vobis digito demonstrem solum ipsum ultra fines Provinciae Narbonensis jam vobis Senatores mittere, quando ex Lugduno habere nos nostri ordinis viros non poenitet, timide quidem, Patres conscripti, egressus assuetos familiaresque Urbis Provinciarum terminos sum. Sed districta jam Comata Galliae causa agenda est.*

Une Inscription rapportée par Grüter, page 375. N. III. en l'honneur d'un Vermandois, fait encore voir que la Gaule Belgique étoit des trois Provinces des Gaules. *Lucio Bessio Superiori Viromanduo Equiti Romano omnibus honoribus apud suos (Belgas) functo ob allecturam fideliter administratam tres Provinciae Galliarum.*

Bellierre. Le P. de Colonia rapporte la teneur des Tables, avec une Traduction, dans la I. Partie de son Histoire Litteraire de la Ville de Lyon, page 136.

De-là

De-là on doit conclure que les Belges Compatriotes des Bessins, étoient compris dans les trois Provinces. Aussi la Gaule étoit souvent considérée comme un Pays qui étoit séparé de la Narbonnoise, et qui ne comprenoit que trois Provinces; la Celtique ou Lyonnoise, l'Aquitaine et la Belgique. *Gallia omnis*, dit César au commencement de ses Commentaires, *Divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belge, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celta, nostra Galli appellantur.*

Pline regarde la Narbonnoise ou *Gallia Bracchata*, comme un Pays entièrement distingué de la véritable Gaule, appelée Cheveluë. Il décrit ainsi les confins de cette Province, L. II. Ch. IV. *Narbonensis Provincia appellatur pars Galliarum qua interno mari albitur, Bracchata ante dicta, anni Varo ab Italia discreta, alpiumque saluberrimis Romano Imperio jugis; reliqua vero Gallia Latere Septentrionali montibus Gibenna et Jura.* Ensuite au L. IV. Ch. XVII. il décrit la Gaule Cheveluë qui comprenoit trois Provinces. *Gallia omnis Comata*, dit-il, *uno nomine appellata in tria populorum genera dividitur, omnibus maxime distincta, Ascaldi ad Sequanam Belgica, ab eo ad Garumnam*

rumnam Celtica, eademque Lugdunensis; inde Pyrenæi Montis excursum Aquitania. Il ajoûte encore ces mots : *Agrippa universarum Galliarum inter Rhenum et Pyrenæum atque Oceanum ac Montes Gebennam ac Joram quibus Narbonensem Galliam excludit longitudinem quadringinta viginti millia passuum, latitudinem trecenta-tredecim computavit.*

Enfin Auguste, après avoir partagé les Provinces de l'Empire Romain avec le Sénat et le Peuple, ceda au Peuple la Gaule Narbonnoise, et ne se réserva que la Cheveluë, divisée en trois Provinces, comme nous l'apprenons de Dion, Liv. LIII. pag. 504. desorte que ces trois Provinces des Gaules, qui étoient Imperiales, avoient entre elles une plus étroite union, et tenoient en commun leurs Assemblées générales, soit pour demander justice des concussions de leurs Magistrats, soit pour reconnoître par des témoignages publics les bons offices qu'elles avoient reçus de ceux qui s'étoient acquitez dignement de leurs Emplois; et elles en userent ainsi à l'égard de *Sen-nius Solemnis*, qui est celui qui fut honoré de l'Inscription gravée sur le Marbre de Torigny; et à l'égard de *Bessus Superior*, dont il est fait mention dans
l'Inscrip-

l'Inscription de Gruter, citée cy-dessus.

Je m'arrête ici, Monsieur. Vous jugerez par ces premières Remarques sur la principale des trois Inscriptions gravées sur le Marbre en question, de la capacité de l'Auteur et du mérite que peuvent avoir celles qui suivent. J'espère les faire entrer toutes dans ma première Lettre, en continuant de petites Notes où je les trouverai nécessaires, c'est pour ne pas trop allonger celle-cy que je ne vous envoie pas l'Inscription écrite conformément à l'original, ou aux meilleures copies; c'est-à-dire, dans les mêmes caractères Romains et avec les abbreviations bizarres, qu'elle a été gravée selon l'usage de ce temps-là. Cela seroit d'ailleurs inutile par rapport à l'impression, si vous publiez ma Lettre; il faudroit des caractères faits exprès qui manquent aux Imprimeurs ordinaires. On ne peut y suppléer que par la gravure, et c'est à quoi je vous promets de penser. Je suis, Monsieur, &c.



ÉPITRE



*E P I T R E d'un Suisse à M^{lle} Malcrais
de la Vigne.*

P On chour, Mameselle la Figne,
 Sti nom me paroître plus tigne,
 Que sti l'autre nom de Malcrais;
 Pour infenter un choli frase,
 Moi chafre foulu tout exprès,
 Monter sur sti chefal Pégase;
 Mais par mon foi sti tiable t'animal,
 Il être un peu peaucoup prutal;
 Pour lui faire un petit caresse,
 Mói l'y fouloir padinement,
 Approcher mon main sur son fesse;
 Mais charniplé tout inciñlement,
 Il m'afre fait un petarrade,
 Et fouloir lui par un ruade,
 Sans tonner afertissement,
 Casser tout-à-fait mon cerfelle.
 Moy pouvoir pas comprendre, Mameselle,
 Comme tiable peut faire fous,
 Pour aprifoiser sti farouche;
 Chamais pour fous lui ne prendre la mouche,
 Quand fous lui parle, on dit qu'il être toux,
 Comme un mouton, chafre tans mon pensée,
 Que sti grand aprifoisement,
Estre

Estre fait par sorcellement ,
 Et gager moi , que fous l'y être un Fée ;
 Car quelqu'un hafre téja tit ,
 Et Monsir Mercure te France ,
 L'hafre par tout fort pien écrit ,
 Que toute fotre corporance ,
 N'être par mon foi qu'en l'esprit ;
 Sti noufelle être fort étranche ,
 Et tire moi tans mon réflexion ,
 Que si n'être pas fous Sorciere , fous être Anche ;
 Mais chafre un étonnation ,
 C'est que sti Chanteurs te louianche ,
 Quant eux chanter fotre renom ,
 Hafrent tous fait un faute insigne ;
 T'afoir tit rien sur fotre choli nom :
 La Figne , charniplé , la Figne ,
 Etre un nom d'admiration ,
 Et sti nom tout seul être tigne ,
 T'un pelle déclaration ;
 Moi fenir tonc tout exprès , Mameselle ,
 Sur sti peau nom faire à fous compliment ;
 Chafre toujours aimé le trinquement ,
 Et pour témoignement t'un tendresse noufelle ;
 Puisque fous la Figne s'apelle ,
 Moi poire encor pour fous plus crantement ,
 Car par mon foi la Figne être un pon Element ,
 Sti raison être un assurance ,
 Te mon fidelité , comme t'un grand constance ,
 Et

Et chafre encore un folonté,

T'être moi Suisse à fotre porte.

On m'a fre dit que chens d'un grande sorte,

A foir un curiosité

Te foir fotre étranche personne :

Parblé tans mon Loche planté,

Plus fier moi, qu'un Roi sur son Trône;

Un proc te fin en main, à chéfal sur un Tonne;

Moi tire à sti Calands, en grand cifilité,

T'afalir un rasade à fotre pon santé.

Si l'être un incifil pas conten de sti prône;

Moi tire, alle, fa t'en, il n'être point personnes,

Et si fouloir sti tonneur te Cartel,

Sti Chefalier te * Leucotece,

Fenir encor charconner son tendresse;

Tans mon Loche à Croisic, moi l'y faire un tuel;

Lui faire un peu peu cou le tiable à quatre,

Et parler touchoirs lui contre cheants combatre,

Te cerfelle et te bras cassement, brisement.

Moi l'y craindre point sti tapache,

Et tans un brafe trinquement,

Moi fouloir noyer son courache,

Puis tire à lui, malgré son rache,

T'entrer tehors sans fâchement.

Serfiteur, ponchour, Mameselle,

Moi conserfer pour fous un soif touchoirs fidelle.

* Voyez la Missive du Chevalier de Leucotece à l'Infante de Malcrais, dans le premier Volume du Mercure de Decembre dernier.



NOUVELLE Idée Physique sur les
Acides et les autres Principes chimi-
ques. Par le P. C. J.

Lettre à M. L. P. &c.

M * * * Puisqu'on vous a parlé de
mon idée sur les Acides et sur le
Système physique de la Chymie, je ne
vous tiendrai pas long-temps en suspens;
et pour renfermer même plus de choses
en moins de paroles, je prendrai le stile
le plus géométrique que je pourrai. J'en-
tre donc en matiere.

L'Acide, selon l'idée la plus commune,
est un petit corps roide, long, acéré par
les bouts, de la forme d'un fuseau. J'a-
dopte cette idée.

J'y ajoûte que cet Acide percé par un
bout, est creux en dedans et plein d'air
enveloppé d'une pellicule d'eau forte-
ment congelée. C'est là comme le corps
de la Machine.

Son Mécanisme est celui d'un Soufflet,
qui par un mouvement de systole et de
diastole, comme le cœur, ou par une es-
pece de respiration, comme le poulmon
chasse sans cesse et attire l'air alterna-
tivement. Je

Je parle de l'Acide primitif, de cet *Acide de l'air*, que les Chimistes qualifient d'*Esprit Universel*, d'*Esprit Aerien*, propre à nourrir le feu, les Plantes, les animaux mêmes; ou, si vous voulez, quelque chose de précis, de l'Esprit de Nitre, ou de l'Acide de Salpêtre.

Tous les Acides, en effet, ne sont que des Esprits Aeriens, un air enveloppé, un air condensé.

Or l'Air tout pur n'a jamais trop paru capable de condensation; et il faut absolument l'engrainer, le mêler, l'entraver de quelque substance qui lui donne du corps au milieu de l'air même, et l'empêche de s'y confondre avec l'air pur.

La Terre seroit, ce semble, assez bonne pour le captiver. L'Alcali, qui est une substance terreuse, captive bien l'Acide; mais l'Acide est Acide indépendamment de l'Alcali, puisqu'on les sépare sans les détruire ni l'un ni l'autre.

Dailleurs la Terre et l'Air sont dans la Nature comme deux extrêmes, entre lesquels l'eau tient le milieu pour les concilier.

L'Acide est de soi froid et rafraîchissant. En approchant la main du Salpêtre et même de la Poudre, en entrant
E dans

716 MERCURE DE FRANCE
dans les lieux où se forme l'Acide, on sent un air froid qui saisit. Les Philosophes Chimistes et Physiciens veulent qu'en hyver l'Air soit chargé d'Acides, et que l'eau ne se glace que par leur secours.

L'Acide, selon moi, sera froid, et par le glaçon qui l'enveloppe, et par le soufle subtil qu'il exhale sans cesse avec rapidité par des ouvertures bien resserrées.

Les Acides glacent les dents et les agacent; ils y causent une espece de *Stupent* et de Paralisie passagere.

Que sçait-on même si le goût picquant des Acides vient plutôt de leur pointe acérée, dont la subtilité est peut-être trop grande pour se faire sentir, que de ce petit soufle aigu et pénétrant qui desseche, qui glace tout devant lui?

Le Nitre se forme dans des lieux humides et frais. Il se forme non dans l'air, mais à l'air, à la surface des terres voisines de l'air. L'air l'attire même sans cesse en dehors. On diroit que c'est un petit animal vivant qui a besoin de respirer et qui cherche à respirer. Enfoüissez-le dans la terre, toujours vous le verrez remonter à la surface.

La vapeur humide chargée d'air concentré, pénètre les murs poreux et alcalins

calins dans un temps où les pores sont un peu ouverts, tels que sont tous les temps moites et humides.

Un petit froid survient, sèche la surface des murs, en resserre les pores extérieurs. Les vapeurs s'y trouvent prises en dedans.

L'Air dont le ressort ne souffre aucune condensation extraordinaire, sur tout de la part de la terre, se ramasse d'abord tout entier au centre de la goutte; y forme une bulle, comme lorsque l'eau se glace, et son ressort cherchant à se dilater, l'eau environnante se condense et par l'effet du froid et beaucoup plus par celui de ce ressort interne.

L'air fait plus; il repousse cette eau vers l'ouverture du pore en dehors, et la fait filer peu à peu comme par une filiere.

Remplissez au temps de la gelée une œolipile d'eau, à mesure que la gelée augmentera, vous verrez sortir de l'œolipile un fil de glace qui pourra devenir long de cent toises sans se casser.

La moindre chaleur le fond; que ne fond-elle aussi nos Acides? 1°. Ils ne sont ni si longs ni si gros, et ne donnent que bien peu de prise à la chaleur, beaucoup moins à une chaleur grossiere; à un feu grossier. E ij 2°.

2°. Leur congélation est plus naturelle, plus lente à se former. Elle vient plutôt d'un resserrement de parties bien engrainées à loisir, causé par le retrécissement du pore par où elle file, que du froid même. Ce que la Nature fait à loisir sur tout en petit, est à l'épreuve de bien des assauts que l'art grossier des hommes peut y livrer.

3°. La glace ordinaire est toute semée de bulles d'air. La chaleur bande le ressort de cet air. Ce ressort brise la glace et la fond. Ici le ressort de l'air est éventé par la petite ouverture qui lui donne une issue libre; et la congélation est bien autrement forte n'étant point mêlée d'air, si ce n'est tout au plus d'un air engrainé et non ramassé en bulles.

Pour bien entendre cette generation de l'Acide, remarquez que par des observations constantes on a découvert que les petits grains de vapeur, de brouillard, de rosée, sont en effet de petites bulles déjà toutes pleines d'air, comme autant de petit balons,

Lorsque l'eau ayant été versée de bien haut dans un verre, vient à petiller, les petits grains qui retombent après s'être élevez comme en jets d'eau sont de petites bulles qu'on reconnoît pleines d'air
avec

avec des loupes , ou à leur blancheur.

Pour le dire en passant, la nege, qui n'est qu'une goutte d'eau naturellement ronde , mais toute comme déchirée en filamens par sa congellation , fait bien voir que les grains de vapeurs dont elle est formée , étoient tous pleins de bulles d'air.

Un floccon de nege est la réunion de plusieurs grains de vapeurs. Chaque petit corps d'Acide n'est qu'un grain allongé et filé lentement par un trou régulier , et que le ressort même de l'air arrondit.

Pour remonter rout-à-fait à l'origine du Nitre , tout est fort mêlé dans la Nature. Dans la terre sur tout il y a un grand mélange d'eau et d'air. Mais dans ce mélange les loix les plus géométriques de l'hydrostatique doivent s'observer.

L'air et la terre ne se mêlent pas volontiers ; mais on les y force. Le Labou- rage sur tout souleve la terre au milieu de l'air et le force de s'y nicher dans une infinité de petites cellules qui s'affaissent peu à peu , et retiennent l'air malgré tous ses efforts pour se dégager.

L'eau , la pluye , survient à son secours , délaye la terre , fait couler les cellules. L'air pouvant couler et s'étendre ,

se dégage plus vite de la terre pour s'engager à l'eau dont il s'accommode mieux.

Le Soleil , la chaleur de la terre ou du temps , seche la terre. L'air rarefie cette eau et tâche à rompre son enveloppe ; en attendant , l'eau se trouvant plus legere et un peu agitée , se dégage de la terre et s'envole dans l'air avec l'air même qui lui donne cette legereté.

Desormais l'air renfermé agit d'autant moins pour se dégager , et l'eau se fortifie pour le retenir. Pressée entre deux airs , l'un interieur , l'autre exterieur , elle acquiert une sorte de viscosité ; transportée même dans une région plus froide , peu à peu elle se condense et se dispose à se condenser tout à fait dans quelque pore de mur ou de terre , où le hazard la fait aboutir pour achever de s'y façonner en Acide. En vollà toute l'histoire.

En se formant l'Acide forme l'Alcali. Car comme l'air qui est dans une bulle d'eau renfermée dans un pore de terre , ne peut sortir sans entraîner cette eau après lui , de-même cette eau ne peut sortir sans traîner après soi la couche mince de terre qui forme l'interieur du pore. Car le ressort de l'air , en comprimant son enveloppe d'eau contre la terre qui l'environne , comprime aussi et arrondit cet-

te enveloppe de terre et l'entraîne avec l'eau congelée.

Mais ce qui entraîne va toujours devant ce qui est entraîné. l'Alcali n'est pas aussi long que l'Acide, il ne l'enveloppe qu'à demi corps; et le corps solide de l'Acide, ou l'eau congelée qui enveloppe l'air, ne s'étend pas aussi loin que le filer ou le soufle d'air qui lui est assujetti.

Une molécule de terre qui a servi de matrice à plusieurs grains de Nitre, reste percée de plusieurs pores assez grands, comme une éponge ou une pierre de ponce. C'est ce qui forme la terre bitumineuse qui accompagne le Salpêtre. Cette terre imbibée d'air après que le Nitre en est sorti, n'a besoin que d'être un peu exaltée, un peu rarefiée, un peu assouplie, pour former un petit corps molasse, spongieux, aerien, sulphureux, en un mot, et combustible.

Et voilà les trois Elemens chymiques véritablement Principes. Car le Sel est un composé d'Alcali et d'Acides, et l'esprit est quelquefois un Acide, quelquefois un Alcali, quelquefois un Souffre.

Desorte qu'il y a trois Elemens naturels primitifs, la Terre, l'Eau et l'Air; et trois artificiels, Chimiques et secon-

E iiij daires,

722 MERCURE DE FRANCE
daires, l'Alcali, qui répond à la Terre
l'Acide, qui répond à l'Eau, et le Soufre
à l'Air. Je ne dis rien du feu qui pene-
tre tout.

Je reviens à l'Acide, qui est mon prin-
cipal objet. Quand je le compare à un
soufflet, je ne dis rien que n'ayent pres-
que dit tous les Chimistes et les vrais
Physiciens avant moi.

Il est *flatueux* ou *venteux*, disoient les
Anciens, il *exalte* la flâme, il *soufle* le feu,
disent les Modernes. Tout le monde, en
jettant du Salpêtre sur les charbons allu-
mez, peut le voir se *boursoffler* tout lui-
même et faire un bruit pareil à celui d'un
million de petits soufflets de Forge qui
souffleroient un feu ardent et qu'on en-
tendrait de loin.

La Poudre n'est que flâme, grace au
Salpêtre qui la compose. Qu'on imagine
en effet un million de petits soufflets qui
donnent tout à coup sur un charbon qui
est en feu; ne conçoit-on pas que par
l'action de ces soufflets, ce charbon s'en-
iroit aussi-tôt tout en flâme?

L'esprit de Nitre fume toujours. Le
feu, en le retirant de son Alcali qui con-
traignoit un peu ses flancs, l'a rarefié,
et rendu son soufle plus violent et plus
étendu. Ces petits soufflets s'agitent donc
sans

sans cesse et se chassent les uns les autres dans l'air qui est tout autour.

Cet Esprit mêlé avec l'Esprit de vin, fermente et le fait bouillonner avec chaleur. L'Esprit de vin est un demi feu, les soufflets qu'on y mêle l'augmentent en le soufflant. Cela est très-naturel.

Le Nitre est impregné, est plein des Esprits de l'air; qu'est-ce que les Esprits de l'air? Si on veut parler clair en Philosophien qui raisonne, c'est de l'air enveloppé de quelqu'autre substance, c'est-à-dire de particules d'eau.

Le Nitre rafraîchit, le Nitre échauffe. Tout Système doit démêler cette contradiction apparente; mais un soufflet qui souffle le froid et le chaud, n'est pas une chose rare dans la Nature.

Le Nitre a sur tout la propriété de fertiliser la terre et de faire vegeter les Plantes. L'air qui est dans le Nitre, cherche toujours à monter, il donne donc de la legereté à l'eau congelée qu'il traîne après soi, et la congellation de cette eau donne à l'air la force de penetrer, de percer, de développer les fibres dont les entrelacemens s'opposent à son mouvement en en haut; c'est la grande vertu du Nitre de chercher toujours l'air supérieur comme pour y respirer à son aise.

E v Le

Le Nitre se redresse volontiers comme les Plantes. Il pese plus par un bout que par l'autre, et l'air doit surnâger l'eau.

La cristallisation du Nitre vient delà. Les petits soufflets se chassent, se repoussent et s'agitent jusqu'à ce qu'ils soient paralleles l'un à l'autre, et dans cet état rien n'empêche et tout favorise leur réunion.

Je crois avoir observé il y a long tems, je n'oserois l'assurer, que les cristaux du Salpêtre sont percez à leur pointe, avec un canal qui regne dans l'interieur. La Poudre n'a bien sa force que lorsque divisée en petits grains arrondis elle est toute entremêlée d'air. Des soufflets veulent un air libre autour d'eux, et tout ce qui respire se ménage de l'air pour respirer.

L'Acide coagule; froid par son enveloppe, il souffle le froid par son interieur, il fait plus; semé dans l'interieur d'un corps, il se redresse comme autant de longs pieux roides qui contiennent le liquide et lui ôtent son mouvement.

Mais c'est sa fermentation avec les Alcalis et généralement avec les matieres terreuses, qui est le grand Phénomene de la Chimie et de la Phisique.

J'ai

J'ai déjà dit que l'Air et la Terre sont deux extrêmes, et tout ce qu'il y a de plus antagoniste dans la Nature. La terre resserre et bande trop le ressort de l'air. Ils ne vivent pas volontiers ensemble. Vous les mêlez ; voilà un combat et une guerre déclarée.

L'Air est l'Âme de l'Acide. Il en est le mobile et le gouvernail. en même-temps que l'Acide le pousse par un bout. il repousse l'Acide par l'autre bout, comme le recul du canon.

Les particules de Terre ou d'Alcali, tombant sur les Acides, viennent lourdement les appesantir, ils se relevent; les culbuter, ils se redressent; boucher leur soupirail, ils les repoussent; les resserer, ils battent des flancs. Ils se deffendent par tous les bouts.

Il y a pourtant une façon de les prendre et un bout foible. Que l'Alcali qui est, selon tout le monde, une guaine, un fourreau, présente son ouverture à la pointe massive de derriere de l'Acide, par son propre mouvement, par son recul l'Acide va y entrer.

En l'absence de l'Acide, l'Alcali est naturellement plein d'air. Mais cet air n'y tient pas et n'y est que parce qu'il n'y a autre chose. La Terre et l'Air ont

E. vj. leurs

leurs roües disproportionnées, fort inégales, incapables de s'engrainer sans la médiation de, l'eau.

Aussi mettez l'Alcali dans l'eau, il va la boire avec une espece d'avidité. Mettez le même en lieu plein de vapeurs, il s'en imbibera de même.

L'eau entre librement dans l'Alcali, et en y entrant l'air trouve un passage ou une retraite paisible entre les parties divisées de l'eau. L'Acide entre fort juste dans l'Alcali, et l'air ne divise pas cet Acide si facilement en sortant de cet Alcali pour lui ceder la place. Et de-là les combats, les broüillemens, les frottemens, la chaleur, quelquefois le feu et la flâme.

Dans le Raisin verd, l'acide est comme garotté par les fibres courtes et terreuses qui forment le tissu interieur du grain. Peu à peu l'Acide développe, étend, rend souple ces fibres; et la liqueur qui abonde, facilite un peu son mouvement.

Lorsqu'on écrase le Raisin et qu'on l'exprime, on rompt le tissu, les fibres et desormais l'Acide nâge en pleine liqueur. L'air qui abonde dans le Raisin, lui aide par son ressort qui se trouve bandé par l'affaissement de la liqueur.

Secondé

Secondé de cet air, l'Acide dont le ressort est encore plus bandé par là, fait des efforts, souleve, agite, échauffé, jusqu'à ce qu'une portion étant absorbée dans le Tartre qui tombe au fond, et une autre dans le Souffre qui se développe et s'exalte, l'équilibre et le repos soient rétablis au moins pour un temps, ce qui fait le vin.

Car avec le temps, le Souffre s'exaltant tout à fait et s'évaporant, l'Acide se manifeste de nouveau, soit celui que le Souffre laisse en se dissipant, soit celui qu'un nouveau mélange de lie et de tartre y introduit; d'où résulte enfin le vinaigre.



L' H Y V E R.

DE'ja les charmantes Dryades,
 Ont cessé de danser à l'ombre des Ormeaux ;
 Déjà de l'Empire des eaux
 Le Roy des Aquilons a chassé les Nayades.
 Nos Bois et nos Champs sont déserts ;
 Zéphir ne caresse plus Flore ,
 Et les Oyseaux, par leur Concerts ,
 Ne nous annoncent plus le lever de l'Aurore.

Le

728 MERCURE DE FRANCE

La Nege a blanchi nos Guérets ,
De nos plus hauts Rochers, elle couvre les
Cimes ;

Et les Arbres de nos Forêts ,
Du courroux de l'hyver , innocentes victimes ,
A peine en supportent le poids.
Les Faunes, les Sylvains ont quitté leurs Haut-
bois ;

Et le vieux Sylene lui-même ,
Pour modérer ce froid extrême ,
En buvant , souffle dans ses doigts.

Déjà par la bruyante haleine
Des Aquilons fougueux , les flots sont enchaî-
nez ;

Et des Elemens consternez ,
La ruine semble prochaine.

Fiers de leurs coups audacieux ,
Ils osent se promettre une pleine victoire ;
Amis, pour les chasser , du plus puissant des
Dieux ,
Implorons le secours, et celebrons la gloire.

Que les dépouilles des Forêts ,
Dans un large Foyer, promptement entassées ,
Raniment nos forces glacées ;
Que d'un joyeux festin, on fasse les apprêts ;
Vite, qu'on m'apporte mon verre ,
Qu'à l'instant il soit couronné

De

De ce jus que Bacchus aux Mortels a donné ;
De ce jus pétillant , qui croît près de Tonnerre.

C'est à ce Dieu vainqueur à régler les Saisons.

La nature , à ses Loix , doit être assujettie ;

Partez , rentrez dans vos prisons ,

Impetueux sujets, de l'Epoux d'Orithie.

Bacchus rassure l'Univers.

Il a parlé , fuyez les traits de sa colère ,

Et cessant de troubler l'un et l'autre Hémisphère

Reprenez pour jamais vos fers.

D'un obscur avenir ne perçons point les ombres ;

Le succès en est incertain ;

Le destin sous des voiles sombres ,

A caché notre sort ; sans attendre d'aujourd'hui,

Jouissons de notre jeunesse ,

Aux Jeux, aux Ris , cher ami, fais ta cour,

Enfin partage ta tendresse ,

Entre les Dieux du Vin, des Vers et de l'Amour.

MALLET.



AD-



ADDITION à la Lettre , insérée dans le Mercure de Mars dernier , sur l'usage des Habits Canoniaux et Militaires , &c.

P Ermettez, Monsieur, que je vous fasse part de ce que j'ai encore trouvé de ressemblant au droit de M. de Chastellux, depuis que je vous ai envoyé mes Observations sur l'habillement des Chanoines Honoraires Laïques. M. Hubert rapporte parmi les Preuves de son Histoire de l'Eglise Royale de Saint-Agnan d'Orleans, à la page 142. la réception de 2 Doyens de ce Chapitre. Le 1^r nommé Louis de Villers, pourvu par Madame la Duchesse d'Orleans, fut reçu le 31 May 1480. On lit que dans la cérémonie de sa réception au Chapitre, on lui donna une Ceinture dorée, une Epée aussi dorée, une Gibeciere, des Eperons dorez, et un Oiseau sur le poing. *Cui tradiderunt Zonam deauratam, enseme deauratum, unam Gibessariam, et Calcaria deaurata, et Avem supra pugnium ut moris est, prestitisque solitis Juramentis, &c.* Ayant été fait Evêque de Beauvais au bout de 17 ans, M. le Duc d'Orleans

CON-

conféra la même dignité à Jacques Hurault, à la réception duquel furent pratiquées les mêmes Ceremonies l'an 1497. le 20 Septembre. Vous appercevez, sans doute, de la difference entre notre Chanoine Honoraire, Hereditaire, qui est Laïc; et ce Doyen, qui est un homme d'Eglise, et dont la dignité n'est point hereditaire. Il y a encore cela de different, que le Doyen de S. Agnan d'Orleans devoit être revêtu de Robe longue, au lieu que nos Messieurs de Chastellux sont en habit court, quoique couvert du Surplis. Mais quand la ressemblance seroit plus grande, et quand même elle seroit entiere pour ce qui est de l'habillement, et du droit successif, on ne pourroit de nos jours, mettre ce Doyen en parallele avec M. de Chastellux, parce que les Doyens de S. Agnan ne sont plus reçûs avec l'équipage dont j'ai parlé. Le même M. Hubert nous apprend * qu'en l'an 1546. Charles Guillard prit possession du Doyenné, le 8 Octobre, avec le Surplis et l'Aumusse seulement; qu'il ne voulut point être installé suivant l'ancienne Cérémonie, et qu'il se contenta que le Chapitre lui donnât une déclaration; comme le Doyen pouvoit être mis en-

* Page Vint onzième.

pos-

752 MERCURE DE FRANCE
possession avec l'Épée au côté, la Gibeciere, les Eperons dorez et l'Oiseau sur le poing. Il ajoute que depuis ce temps - là cette maniere d'investiture a cessé d'être en usage, et qu'il n'en paroît plus d'exemples dans les Archives de S. Agnan. Quoiqu'elle soit assez remarquable, je ne la trouve point dans le grand nombre d'exemples d'investiture, rapportez par M. Ducange, ou par ses illustres Augmentateurs. L'Épée et le Ceinturon ou la Ceinture paroissent bien dans ces sortes de ceremonie; mais il n'y est fait aucune mention de Gibeciere ni d'Oyseau, non plus que d'Eperons.

Violette, est le mot de la premiere Enigme du mois de Mars; la seconde, doit s'expliquer par *Sepulchre*; et les trois Logogryphes, par *Poste*, *Fourage*, *Verité*.



E N I G M E.

LE Peintre passeroit pour homme incomparable,

S'il pouvoit par son art peindre le mouvement,
Moi, plus adroit que lui, et bien plus admirable,

Je fais sans me mouvoir cet effet surprenant.

AUTRE

A U T R E.

JRis, cruelle et fiere, autant qu'elle est char-
 mante,
 Ne dissimule point l'amour qu'elle a pour moy.
 Elle se pique fort de conserver sa foy,
 De n'avoir point l'humeur changeante.
 Cependant tout ce grand amour

Dure pour moi rarement plus d'un jour.
 Son inégalité n'est-elle pas extrême ?
 Quoique jamais son feu ne puisse m'enflammer,
 La bizarre qu'elle est, fait gloire de m'aimer :
 Elle se fait honneur de me changer de même,
 Mais comme rougissant de son esprit léger,
 Elle se cache en me voulant changer.

A U T R E.

J'Ai dans le Cabinet des Rois,
 Part aux plus secrettes affaires,
 Et j'y couvre bien des mysteres,
 Qui sont pour leurs Sujets d'inviolables Loix.
 Mon corps n'est rien qu'un composé
 D'une infinité de parties
 Qui, quoique sans rapport, et toutes désunies,
 Reçoivent de la main un mouvement aisé
 Je n'ai science, ni lumiere ;
 Je n'ai jamais rien lû, ni jamais rien écrit,
 Cependant le plus bel esprit
 Ne fait sur son travail repasser la dernière.

LO-



LOGOGRYPHE.

IL ne faut pas chercher jusques chez les Arabes,
Puisqu'Europe m'enferme, où sont quatre sillabes.
La premiere à nos ans, met toujours un sur-
croît ;

Joignez-y la seconde, en pointe l'on me voit,
Par deux lignes formé. Quant à l'autre moitié,
C'est notre mere à tous, qu'on ouvre sans pitié.

LA MOTTE TILLOY.

AUTRE.

Avec mes quatre pieds, je presente une Ville,
Pris d'une autre façon, on me trouve aux repas.
Combine, ami lecteur, mon emploi t'est utile ;
Pour toy je finirai, lorsque tu finiras ;
Dieu te donne en ce temps, l'esprit libre et tran-
quille,
Un^e immortelle vie, après un doux trépas.

Par M. DE GLAT.

AUTRE, d'une nouvelle espece.

Dans le nom d'un François celebre,
On pourroit trouver, sans Algebre,
Cinq mots de bon latin je crois ;

Des

Des onze pieds , prends d'abord trois ,
 Tu te désignes avec d'autres ,
 Pour nommer les biens qui sont nostres.
 Joins-y les trois qui sont après ;
 Les cinq derniers font voir un homme ,
 Complaisant Epoux à l'excès ,
 Et qui vivoit bien avant Rome ;
 Sa tête à bas , par piété ,
 Orgueil ou générosité ,
 Pour bienfaiteurs on nous renomme.
 Achevons de voir ce qui suit ;
 La syllabe qui nous termine ,
 Est une bête de rapine ,
 Que la peur tient dans un réduit.

LA MOTTE TILLOU.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

H *Istoire de l'Academie Royale des*
 SCIENCES, année 1730. avec les Mé-
 moires de Mathématique et de Physique,
 pour la même année , tirez des Registres
 de cette Académie. *A Paris ; de l'Impri-*
merie Royale , 1732. in 4. de 143 pages ,
 pour l'Histoire , et 580. pour les Mémoi-
 res.

736 MERCURE DE FRANCE
res. 25 *Planches détachées.* C'est le 33^e vo-
lume , et l'un des plus gros , depuis 1699.

LE DICTIONNAIRE DES CAS DE CONSCIENCE , *décidez suivant les principes de la morale , les usages de la Discipline Ecclésiastique , l'autorité des Conciles et des Canonistes , et la Jurisprudence du Royaume:* Par feu Mess. de Lamet et Fromageau, Docteurs de la Maison et Société de Sorbonne. *A Paris , chez J.B. Coignard, fils, et Hippolyte-Louis Guerin, Libraire , rue S. Jacques , 1733. 2 vol. in fol, tom. 1. 878 pag. tom. 2. 820 pag. sans la Préface et la Table des Matieres. Prix , 30 liv. reliez.*

Le Recueil des Décisions de ces deux Sçavans Docteurs , étoit désiré avec ardeur depuis vingt ans. On peut regarder cet Ouvrage comme un excellent supplément au Dictionnaire de *Pontas*. Le nom de M^{re} de Lamet et Fromageau , fait l'éloge du Livre. Le premier sorti d'une famille noble et illustre , s'étoit consacré à l'étude de la Théologie dès son bas âge. Il avoit été long-temps attaché au Cardinal de Retz ; ensuite il s'étoit joint à M. de Sainte-Beuve , pour décider les-cas de conscience qu'on leur proposoit alors ; delà vient que la plupart des cas de M. de Sainte-Beuve sont

aussi

aussi signez de M. de Lamet. C'est dans ce saint-exercice qu'il avoit passé la plus grande partie de sa vie, jusqu'à sa mort arrivée en 1691. à l'âge de 70 ans,

M. Fromageau, mort en 1705. nâquit à Paris, d'une famille honnête, alliée à plusieurs autres, distinguées dans la Robe. Il fut nommé par M. de Lamet pour être son Exécuteur Testamentaire. Il lui avoit été associé très-long-temps dans la décision des Cas de Conscience, dont ces Docteurs avoient toujours eu attention de retenir des Minutes sur des Registres *Journaux*, qui sont les mêmes sur lesquels on a imprimé ce Recueil.

Ces deux Docteurs ont été consultez de leur temps, sur toutes les especes de Cas; leurs décisions ont souvent servi à appuyer des Arrêts, et à terminer des contestations de la plus grande importance. Comme ce Livre est déjà répandu dans le public, nous n'entrerons pas dans un plus grand détail, pour en faire connoître le mérite; nous nous arrêtons seulement à l'article des Malefices, page 13. &c. par le rapport que cette matiere a avec un Mémoire sur les *Wampires*, que nous avons imprimé dans le Mercure de May, 1732. pag. 390.

Demande. En Pologne et en Russie on trou-

738 MERCURE DE FRANCE
trouve dans des Cadavres humains, qu'on appelle *Siviges*, une certaine liqueur que les peuples et quelques Sçavans même croient être du sang. On prétend que le Demon le prend en des personnes vivantes, et qu'il le porte dans ces Cadavres.

On dit que cet Esprit en sort de temps en temps pour tourmenter les hommes, et qu'après bien des vexations, il rentre dans ces Cadavres et y fait couler le sang qu'il a succé, et qu'on y trouve en si grande abondance, qu'il sort par la bouche, par le nez, et sur tout par les oreilles du Cadavre, qu'on voit nager dans son Cercueil. Il mange aussi, dit-on, les linges qui l'enveloppent. Pour l'en empêcher, on prend garde lorsqu'on ensevelit un mort, qu'aucun linge ne soit près de sa bouche, et on la couvre de terre, aussi-bien que la gorge.

L'Esprit, qui sort de ce Cadavre, va la nuit troubler le repos de ceux avec qui le deffunt avoit de plus grandes liaisons. Il les serre, il les embrasse, et leur fait tant de mal, qu'ils s'éveillent en sursaut, criant au secours, et assurant qu'ils voient le Spectre comme s'il étoit vivant. Ces hommes, ainsi tourmentez, deviennent maigres et meurent en peu de temps. Le mal s'étend quelquefois à des familles entières.

tes , qui périssent l'un après l'autre.

Quelques - uns de ces esprits attaquent les hommes , d'autres s'acharnent sur les Bestiaux dont ils portent aussi le sang dans les Cadavres , ce qui les fait languir et mourir. Pour remédier à un si grand mal , on fait du pain que l'on pétrit avec le sang qui coule de ces Cadavres , on le porte sur soy et on en mange , et par là on se trouve soulagé ; mais le grand remède est de couper la tête du Cadavre.

Il est à remarquer que quand on va visiter les corps morts , dont la figure est apparue en songe , on les trouve mols , flexibles , enflez et rubiconds ; mais dès qu'on leur a coupé la tête , le démon ne va plus inquiéter ceux qu'il tourmentoit auparavant , et en peu de temps ils reprennent leur embonpoint.

Une fille ayant été attaquée en dormant , par un de ces Esprits , se reveilla , et criant par la douleur qu'elle sentoit , on courut pour la secourir ; elle dit qu'elle avoit vû la figure de sa mere , qui étoit morte depuis long - temps. Comme on voyoit qu'elle maigrissoit , on alla au Cadavre , qu'on trouva mol , flexible et rubicond. On lui coupa la tête , et on lui ouvrit le cœur ; il en sortit beaucoup de sang , après quoi la fille fut soulagée et se porta très-bien depuis.

F O n

On demande s'il est permis d'avoir recours aux remèdes dont on vient de parler , pour faire cesser les vexations de ces Esprits ?

On répond qu'on doit avant toutes choses examiner scrupuleusement la vérité des faits qui y sont rapportez. Car ils sont si extraordinaires , qu'on a tout sujet de craindre qu'il n'y ait beaucoup d'illusion , et on n'y doit point ajouter foy qu'ils ne soient prouvez d'une manière si évidente qu'il soit impossible de les révoquer en doute.

L'imagination, l'ignorance, la crédulité excessive, la superstition, la grossièreté de ceux qui content de pareilles aventures, doivent faire craindre qu'il n'y entre de la fiction, de l'exageration, de l'imposture, de l'illusion.

Mais supposé que ceux qui consultent là-dessus, voyent sur les lieux que le peuple, ou trompé, ou véritablement tourmenté, employe pour se délivrer, les deux remèdes expliquez cy dessus, on estime que ceux qui les employent, et ceux qui demandent qu'on s'en serve pour eux, pêchent également, et par deux raisons.

1°. Parce qu'on a toujours porté un grand respect aux Corps des Dèffunts, jusqu'à
vou-

vouloit même que les Sépulchres fussent inviolables; sur quoi, voyez le tit. 19. du Code *Leg.* où il est dit qu'on doit punir comme sacrilege, les Violateurs des Sépulchres. Or c'est un attentat énorme d'entrer dans un Sépulchre pour couper la tête à un Cadavre. On peut voir encore là-dessus dans le Droit Canon les Excommunications prononcées en pareils cas. Dans celui dont il s'agit, le prétexte est moins pardonnable, et plus contraire au respect que méritent les Corps des Fidèles. L'Authentique, *ut defuncti*, tit. 13. coll. 5. avoit dit auparavant, *qui hominis naturam non erubuit, dignus est et gloriâ et aliis omnibus condemnari.*

2°. La fin qu'on se propose dans ce qui se pratique en Pologne et en Russie rend encore la chose plus mauvaise. C'est, dit-on, pour se délivrer de la véxation du malin esprit et pour recouvrer la santé, qu'on mange un pain pétri du sang qui sort des Cadavres, et qu'on leur coupe la tête. Or il y a tout lieu de présumer que si ce remede réussit, c'est en vertu d'un pacte exprès ou tacite fait avec le démon et qu'on chasse un Malefice par un autre; car le pain pétri de sang, aussi-bien que la tête coupée; ne peut pas naturellement guérir une personne qui se meurt, ni

Fij chasser

742 MERCURE DE FRANCE
chasser le démon qui la tourmente. On ne peut pas dire non plus que Dieu fasse des miracles dans ces occasions ; il faut donc , supposé le fait vrai , y reconnoître un pacte et reconnoître aussi que le démon a promis de se retirer à la présence du maléfice, après l'avoir lui-même conseillé. Gerson , dans un Opuscule contre la doctrine d'un Médecin de Montpellier , dit , que la Faculté de Paris en a jugé ainsi.

Or , selon S. Thomas , *in 4. dist. 34. Q. 1. art. 3.* et selon le Decret de la Faculté de Paris , de l'année 1318. rapporté à la fin des Oeuvres du Maître des Sentences , *art. 6.* il n'est point permis de chasser un maléfice par un autre.

Il suit de tout cela deux choses ; la première , qu'on doit condamner la coutume des Pais dont on vient de parler , comme réprouvée par l'un et l'autre Droit , et par l'écriture , qui deffend de faire un mal pour procurer un bien.

La seconde, que si après avoir consulté de pieux et habiles Médecins, on ne peut découvrir une cause naturelle de ces maux , ni les guérir par des remedes naturels , on doit recourir à ceux qui sont marquez contre les véxations du démon, dans le chapitre , *si per sortiarias 33. Q. 2.*

aique

atque maleficas occultio, sed nunquam injusto Dei judicio, permittente et Diabolo procurante, &c. C'est le sentiment de Barthelemi de Spina, Maître du Sacré Palais, dans son *Traité de Strigibus*, cap. 33.

Délibéré en Sorbonne, &c.

LA BIBLIOTHEQUE DES ENFANS, ou les premiers Elemens des Lettres, contenant le Systême du Bureau Typographique, à l'usage de Monseigneur le Dauphin, et de Messieurs les Enfans de France. *A Paris, rue de la Harpe, chez P. Simon, 1732. in 4. de 120 pag.*

PRINCIPES DE L'HISTOIRE, &c Par M. de Juvenel, 1 vol. 12. de 237 pag. *A Paris, chez Barthelemi Alix, Libraire, rue sainte Jacques, au Griffon.*

Cet Ouvrage contient cinq Parties. La première renferme les Elemens de la Chronologie. L'Auteur, après avoir parlé de l'Année solaire des Egyptiens, des Hebreux et des Romains; de la Correction du Calendrier Romain, par Jules-César, et par Grégoire XIII. de la manière de compter les heures, et les jours des mois, usitée chez les anciens; de l'Année lunaire des Grecs et des Juifs; de la Période Julienne, et des Années du Mon-

F iij . de,

74 **MERCURE DE FRANCE**
de ; parcourt les différentes Eres , suivant l'ordre des temps. Il s'étend davantage sur les Consulats , et la puissance Tribunitienne , à cause de leur importance , pour rapporter la connoissance des Médailles , et des Inscriptions à celle de l'Histoire ; il finit par les trois principes de la Chronologie , et par de courtes observations sur l'Histoire d'Egypte , et d'Assyrie ; et sur la Chronologie Grecque.

La seconde Partie est une Introduction à la Géographie , subdivisée en deux Sections ; dont la première est un petit Traité du Globe terrestre et de la Sphere , pour faciliter l'usage des Globes et des Mappes-Mondes.

La deuxième, présente une Description Géographique et Historique de l'Empire Romain , divisé en ses Provinces Proconsulaires , et Proprétoriennes. Cette Description en forme de Table , pour la commodité du Lecteur , marque le temps auquel chaque Province a été unie à l'Empire , les changemens les plus considérables , arrivés dans leur Gouvernement , et leurs Villes Capitales , que l'Auteur caractérise de plusieurs traits d'Histoire.

La troisième Partie est un abrégé de la Vie des anciens Historiens , avec un jugement sur leurs Ouvrages. La

La quatrième contient des Réflexions sur l'usage de l'Histoire, et des avis sur la manière de l'étudier. Il ne suffit pas, nous dit-on icy, de connoître les meilleurs Historiens et de sçavoir les principes de la Chronologie et de la Géographie, si on ne les rapporte à l'étude de l'Histoire, à laquelle elles servent de fondement. L'Auteur propose ensuite l'usage des Tables Chronologiques, comme très-important à la lecture des Historiens. En rapportant ce qu'on lit dans les Tables, les principaux faits, et les actions les plus éclatantes s'arrangent dans la mémoire, sans confusion, et sans embarras; et par-là les lectures deviennent plus utiles et même plus agréables.

L'usage des Cartes Géographiques est aussi absolument nécessaire pour l'intelligence de l'Histoire; il faut en avoir des meilleurs Auteurs et des plus détaillées, les avoir sans cesse devant les yeux en lisant, pour y chercher les Royaumes, les Provinces et les Villes, dont les Auteurs font mention.

Il donne trois moyens d'apprendre la Géographie par l'Histoire, et l'Histoire par la Géographie; et pour éviter la sécheresse de cette étude, qui cause bientôt le dégoût, le r. de lire d'abord un bon

F iiiij abrégé

746 **MERCURE DE FRANCE**
abrégé, pour avoir une connoissance generale des differens Païs ; le 2. de remarquer les faits particuliers qui caractérisent chaque Ville ; un Siège, une Bataille, la tenuë d'un Concile, la naissance d'un Homme Illustre, &c. la 3^e. de rapporter l'ancienne Géographie à la nouvelle, et la nouvelle à l'ancienne, observant les divers noms que chaque Ville a eu sous divers Maîtres.

Mais avant toutes choses il est nécessaire de connoître les mœurs et les coutumes de chaque Nation ; la constitution de chaque Etat, et la forme du gouvernement de chaque Peuple.

On ne sçauroit lire utilement l'ancienne Histoire, si l'on ignore les fonctions des Magistrats, et les prérogatives de leurs Charges ; si l'on ne connoît ni les Archontes, ni les Ephores, si célèbres dans l'Histoire ancienne : comme dans la nouvelle celui-là, dit notre Auteur, auroit un Livre scellé, qui n'ayant aucune notion du Droit public de l'Empire Germanique, dont les principales sources sont la Bulle d'or, les Capitulations Impériales, la Paix publique et Religieuse, &c. étudieroit l'Histoire d'Allemagne.

Dans le choix des Histoires, il faut donner le premier rang à l'Histoire Sainte.

On

On y apprend la Religion et la Morale , par une méthode abrégée et facile ; on y peut joindre l'Histoire Grecque et Romaine , à cause du rapport des temps.

L'Histoire de France viendra ensuite ; on y pourra rapporter les Histoires Etrangères , selon que les affaires de nos voisins se trouveront mêlées avec les nôtres.

Au choix des Histoires doit succéder celui des Historiens ; il faut prendre les meilleurs et s'y arrêter , si on veut aider la mémoire et former le jugement , suivant ce conseil de Seneque : *Certis ingeniiis immorari et innutriri oportet , si velis aliquid trahere quod in animo fideliter sedeat.* Ep. 2. L'Auteur fait ensuite plusieurs réflexions sur la maniere dont nous devons porter notre jugement sur certains points d'Histoire qu'il est nécessaire de discuter , et sur les discussions mêmes des Sçavans. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas d'entrer dans ce détail.

DISCOURS sur les différentes figures des Astres , d'où l'on tire des conjectures sur les Etoiles qui paroissent changer de grandeur , et sur l'Anneau de Saturne ; avec une exposition abrégée des Systèmes de M. Descartes , et de M. Newton. Par M. de Maupeituis , de l'Académie
F v Royz.

748 MERCURE DE FRANCE
Royale des Sciences , et de la Société
Royale de Londres. *A Paris , de l'Imprimerie Royale , 1732. in 8. de 83 pag.*

ARITHMETIQUE DE MONTRE'E , par un
Prêtre de l'Oratoire , cy devant Profes-
seur Royal de Mathématique , dans l'U-
niversité d'Angers. *A Rennes , rue du Bec ,
chez P. Cabut , 1732. in 12. de 216 pages ,
sans la Préface et la Table.*

ANECDOTES de la Cour de Philippe Au-
guste , 3. vol. *in 12. chez Fosse , rue S. Ja-
ques , et chez la veuve Pissot , Quai de
Compi. Cet Ouvrage qui est actuellement
sous Presse , est de M^{lle} de Lussan ; elle a
déjà donné au public l'Histoire de Ma-
dame de Gonzes et les Veillées de Thes-
salie , que le public a si-bien reçues.*

EXPLICATION DU LIVRE DE LA GENÈSE ;
où selon la Méthode des SS. Peres , l'on
s'attache à découvrir les Mysteres de J.C.
et les Regles des Mœurs , renfermées
dans la Lettre même de l'Écriture. *A
Paris , rue S. Jacques , chez Fr. Babuty ,
6 vol. in 12.*

EXPLICATION DU LIVRE DE JOB , où se-
lon la Méthode des SS. Peres , on s'atta-
che

che à découvrir les Mysteres de J. C. et les Regles des Mœurs, renfermées dans la Lettre même de l'Écriture, *chez le même Libraire*, 1732. 4 vol. in 12.

JOURNAL des principales Audiences du Parlement, avec les Arrêts qui y ont été rendus. *Nouvelle Edition*, reyuë, corrigée et augmentée de plusieurs Questions et Reglemens, placez dans l'ordre des temps. *A Paris, par une Compagnie de Libraires*, 1733. 4 vol. in fol.

L'ÉPOUSE INFORTUNÉE, Histoire Italienne, Galante et Tragique. Par M. D. P. B. *A Paris, chez P. Prault, Quai de Génes*, 1733. in 12. de 200 pag.

TRAITE' de la Main-Morte et des Retraits, Par M. T. F. Dunod, ancien Avocat au Parlement et Professeur Royal, en l'Université de Besançon. *A Dijon, chez du Fay*. 1733. in 4.

HISTOIRE UNIVERSELLE, Sacrée et Profane, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours. Par le R. P. Dom Augustin Calmet, Abbé de Senones.

Cet Ouvrage va s'imprimer à Strasbourg, par Sousscription, en 6 vol. in 4. chez J. R.

F vj Doul-

Doulseker, le pere; on compte qu'il sera achevé dans trois ans. On sçait l'empressement du Public et le cas qu'il fait de tout ce qui sort de la plume de cet excellent Auteur. Le prix de la Souscription entiere est de 50. livres, dont on payera 10. livres seulement en souscrivant, et 8. livres en recevant successivement l'Exemplaire de chaque volume.

DESCRIPTION Géographique, Historique, Chronologique, Politique et Physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie Chinoise, enrichie des Cartes generales et particulieres de ces Pais, de la Carte generale et des Cartes particulieres du Thibet et de la Corée; et ornée d'un grand nombre de Figures et de Vignettes, gravées en Taille douce. En trois ou quatre volumes *in folio*. Par le P. J. B. du Halde, de la Compagnie de Jesus.

Des motifs qui ne sçauroient trop être louëz, ont déterminé le R. P. du Halde à travailler sans relâche depuis plusieurs années à une Description complete du grand Empire de la Chine et de la Tartarie qui lui est présentement soumise. Les Recherches qu'il a faites avec discernement dans des Memoires imprimez

ou

ou manuscrits d'Auteurs qui ont demeuré à la Chine; et sur tout le commerce assidu qu'il a depuis 22. ans avec les Missionnaires répandus dans toutes ses Provinces, l'ont mis en état de remplir fidèlement un si vaste dessein.

De plus, un ancien Missionnaire Jésuite (*le Pere Contancin*) qui a passé plus de trente ans à la Chine, partie dans la Capitale, partie dans les différentes parties de l'Empire, ayant été député l'année dernière en France pour des affaires particulières de sa Mission, a eu tout le loisir pendant le séjour d'un an qu'il a fait à Paris, de lire plus d'une fois et d'examiner cet Ouvrage avec la plus sérieuse attention et avec la plus sévère critique. C'est un avantage considérable auquel l'Auteur ne devoit pas s'attendre. En profitant des lumières de ce Missionnaire, ou pour discuter certains faits douteux, ou pour y ajouter des particularitez intéressantes, le P. du Halde s'est assuré de l'entière exactitude de tout ce qu'il avance.

Les Cartes toutes nouvelles, au nombre de 41. qui font partie de l'Ouvrage, seroient capables elles seules d'enrichir la République des Lettres. On sçait que nos plus habiles Géographes n'ont connu
que

752 MERCURE DE FRANCE
que très-confusément tous ces vastes Pays
que renferme la Chine, la Tartarie Chi-
noise, la Corée et le Royaume de Thibet.

Les Missionnaires qui ont été employez
par les ordres et aux frais de l'Empereur
Cang-hi, à en dresser les Cartes, ont par-
couru, la mesure actuelle à la main, ces
Pays immenses de la Chine et de la Tar-
tarie, et n'ont épargné ni soins ni fati-
gues pour nous les donner comme ils
sont, avec une exactitude et une préci-
sion qu'on ne trouve gueres dans les Car-
tes que nous avons depuis long-temps
des Pays les plus connus.

Mais pour mieux donner le Plan d'un
Ouvrage qui est en état de paroître et
qui ne peut être retardé que par la gra-
vûre des Cartes et d'un grand nombre
de figures dont il sera orné, le R. P. du
Halde a crû devoir defferer au sentiment
de personnes d'un grand mérite, qui lui
ont conseillé, 1°. D'instruire le Public
en détail de toutes les matieres qu'il ren-
ferme. 2°. D'expliquer la Méthode que
les Missionnaires Mathématiciens ont ob-
servée en dressant les Cartes.

Ce détail est fort long et fuit en deux
Chapitres la matiere d'un *Prospectus* de
8. pages *infolio*, qui vient de paroître et
dont nous venons de donner le titre avec

un

un Extrait du Préliminaire, bien fâchez d'être assujettis à des bornes qui ne nous en permettent pas davantage. Cette annonce, ainsi détaillée, intéressera sans doute la République des Lettres. L'Ouvrage est digne de ses empressements. Il contiendra même plus que l'Auteur ne promet en general à l'égard de la Géographie; on voit en effet à la fin du *Prospectus* que dans la Carte qui doit être à la tête de l'Ouvrage et qui comprendra toutes les autres en general, outre la vaste étendue de tous les Pays dont on a parlé, on se portera jusques sur la Mer Caspienne. Car les R. P. Jesuites, en ont eû quelques connoissances, et ils ont souhaité qu'on en fit usage, après les avoir comparées et jointes aux connoissances qu'on peut rassembler d'ailleurs, ce que M. d'Anville, dont la capacité est connue, s'est engagé de faire.

Outre les Cartes, les Planches et les Plans de Villes, qui seront en grand nombre, les Cartouches et les Vignettes seront ornées de Figures, de Symboles, d'Animaux et des Plantes les plus singulieres de la Chine.

On avertit enfin que comme la quantité de Cartes et de Planches, que contient ce grand Ouvrage, obligera à n'en
finir

754 **MERCURE DE FRANCE**
tirer qu'un certain nombre d'Exemplaires; ceux qui en voudront avoir doivent les retenir de bonne heure, en s'adressant ou au P. du Halde, à la Maison Professe, rue S. Antoine, ou à P. G. le Mercier, fils, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, au Livre d'Or à Paris. On aura soin d'informer ceux qui auront retenu des Exemplaires, du temps auquel on commencera l'impression de l'Ouvrage, et du prix auquel il leur sera livré. Ce sera au plus tard dans 4. ou 5. mois.

Ce *Prospectus*, qui peut passer seul pour un bon et curieux Ouvrage, est orné à la tête d'une très-belle Vignette, dans laquelle est représenté en Buste dans un Cartouche l'Empereur de la Chine *Canghi*, mort en 1722. peint à l'âge de 32. ans. Le Cartouche est accompagné de divers Symboles des Arts Libéraux, de la Guerre, &c.

Nous osons hazarder ici par occasion, une prière à qui elle appartient, au nom de tout le Public éclairé, qui attend avec empressement la publication du grand Ouvrage du feu P. Sicard, sur l'Égypte, dont nous avons donné le Plan dans l'un de nos Journaux; Ouvrage dont plusieurs personnes nous demandent souvent des nouvelles, et qui doit être utile à tout le Monde Litteraire,

L'ASTRÉE DE M. D'URFÈ, Pastorale Allégorique, avec la Clé. *Nouvelle Edition*, où sans toucher ni au fonds ni aux Episodes, on s'est contenté de corriger le langage et d'abréger les conversations. *Chez Pierre Viste, rue S. Jacques, et Didot, Quay des Augustins, 1733. in 12. 10. volumes, avec 60. figures en Tailles-douces.*

Il paroît un Livre nouveau intitulé, *Traité de l'Opinion ou Mémoire pour servir à l'Histoire de l'Esprit humain.* Le point de vûe de cet Ouvrage est la Science de douter à propos, et une sage défiance également éloignée de la crédulité et du Pyrrhonisme. L'Auteur qui ne s'est point nommé, exécute ce Projet, en suivant les Sciences prophanes, et en faisant voir par les sentimens des Anciens et des Modernes, à quel point l'opinion regne dans ces Sciences. Le premier Livre roule sur les Belles-Lettres, les différens Jugemens des Critiques, le Pyrrhonisme de l'Histoire, les difficultez les plus celebres de la Chronologie. Le second Livre est une Histoire de toutes les Sectes Philosophiques; Histoire, qui selon l'Auteur, est proprement celle de l'opinion. Le troisième renferme les questions les plus importantes de la Métaphisique, les égaremens de l'Idolâtrie, les prétendus Miracles du Paganisme, les contradictions des Philosophes sur les ames, sur les bêtes; les divinations fondées sur le commerce des Esprits par la Magie, la cabale, les augures, présages, songes et autres moyens, dont on a souvent abusé pour séduire les esprits foibles

foibles Le quatrième Livre traite de la Physique, de l'Astronomie, de la Médecine, de la Chimie, de l'Astronomie Judiciaire, et autres divinations prétendues naturelles; les Fables débitées par les Naturalistes y servent d'exemples de la licence des Auteurs. Une contradiction du Système de Descartes est relevée dans le Chapitre de la Physique, où l'on trouve en même-temps une réforme de ce Système, qui en y rétablissant l'uniformité conserve tout ce que l'idée des Fourbillons de Descartes a de brillant et de magnifique. Le cinquième Livre contient deux Chapitres, l'un sur les différentes espèces de Gouvernemens, l'autre sur les maximes politiques. La véritable constitution du Gouvernement de France y est expliquée, avec des Dissertations importantes sur les Parlemens et Etats Generaux. Le sixième Livre est un précis des pensées les plus remarquables des Anciens sur la Morale. Les différentes Loix et Coutumes des Peuples y sont exposées.

Tout l'Ouvrage est rempli d'une parfaite connoissance de l'Antiquité et d'une profonde érudition; le style en est clair et poli; tant de sujets si diversifiés contiennent des recherches immenses en tous genres; chaque Science y est traitée suivant son caractere particulier, et il en résulte un assemblage d'excellens Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Esprit humain, qui peut également y reconnoître ses erreurs et y considerer les monumens de ses Travaux les plus illustres.

Ce Livre est en six volumes in 12, dont le dernier renferme quatre Tables très-amples, la première, des Chapitres; la seconde, des noms propres; la troisième, des Matieres, et la quatrième, des Auteurs citez. Le prix est de 15. liv. relié et de 12. liv. 12. sols broché. Il se vend chez

chez *Guillaume de Bure*, le pere, sur le Quay des Augustins, à l'Image Saint Claude; chez *Charles Osmons*, rue S. Jacques, à l'Olivier, et chez *Grégoire-Antoine du Puis*, au Palais, à l'Enseigne du S. Esprit.

Nous donnerons un Extrait plus étendu de cet Ouvrage, que nous n'avons encore fait que parcourir.

La cinquième Suite des *Cent Nouvelles Nouvelles*, de Mad^e de *Gomez*, paroît chez la veuve *Guillaume*, et se fait lire agréablement, ainsi que les précédentes. On donnera la sixième Partie le mois prochain.

Les freres *Guerin*, Libraires à Paris, impriment actuellement un *Traité general des Horloges*, par le P. *Dom Noël Alexandre, Benedictin*; en un volume in 8. avec près de 30. Planches en Taille-douce.

L'Auteur a traité dans cet Ouvrage de toutes les especes de Machines dont on s'est servi dans tous les temps pour mesurer les différentes parties du jour et de la nuit, et pour les indiquer.

Il s'étend suffisamment sur les Cadrans Solaires, sur les Clepsidres, les Horloges de gros et moyen volume, sur les Pendules et les Montres de poche. L'Histoire de l'Horlogerie y est exactement rapportée, et à la fin de l'Ouvrage on trouvera une *Bibliographie de l'Horlogerie*, où tous les Auteurs qui ont traité de ces matieres, soit par des Traitez particuliers, soit par occasion, y sont rapportez fidèlement, avec une idée de leurs Ouvrages et des Observations.

L'Auteur a lui-même travaillé depuis longtemps à faire des Pendules dont quelques-unes ont été présentées en leur temps à l'Académie Royale

758 MERCURE DE FRANCE
Royale des Sciences, et ont été trouvées très-
ingénieuses. Les Figures de cet Ouvrage ont été
dessinées avec attention et gravées avec propreté;
nous en parlerons plus en détail lorsqu'il sera
mis au jour.

ORDONNANCE DE LOUIS XV. Roy
de France et de Navarre, pour fixer la Jurispru-
dence sur la nature, la forme, les charges et les
conditions des Donations; donnée à Versailles
au mois de Février 1731. avec des Observations
autorisées par les Ordonnances, le Droit Ro-
main et les Arrêts des Parlemens. *Par M^e Jean-
Baptiste Sargolle*, Avocat au Parlement de Tou-
louse. Première Partie, Questions remarquables
sur la matiere des Donations, avec plusieurs Ar-
rêts du Parlement de Toulouse, pour servir de Sup-
plément aux Observations sur l'Ordonnance du
mois de Février 1731. par le même. Deuxième
et troisième Partie, *in folio. A Toulouse, chez
Jean-François Forest, rue de la Porterie, à la
Couronne d'or.*

La Bibliothèque des Théâtres, qui paroît de-
puis peu, est un Livre qui nous manquoit; ces
sortes d'Ouvrages se perfectionnent de plus en
plus avec le temps; voici une Observation qui
nous a été communiquée et qui pourra trouver
place dans une seconde Edition. Articles de Ca-
ton, d'Artaxerce et du Parvenu. M. Deschamps
n'a point fait la Comédie du *Parvenu*, qui fut
jouée sur le Théâtre Italien au mois de Février
1721. on la lui avoit déjà attribuée dans l'Alma-
nach du Parnasse, où il négligea de faire recti-
fier cet Article.

La Tragédie d'Artaxerce fut lûe à l'Assemblée
des

des Comédiens François , au mois d'Octobre 1720. et reçûe avec applaudissement pour être jouée au mois de Novembre 1721. mais apparemment l'Auteur a eu des raisons particulieres pour ne la pas donner , car elle n'a jamais été représentée.

On pourroit ajoûter à l'Article de Caton que cette Tragédie , qui parut sur le Théâtre François en 1715. a été traduite en Vers Anglois par M. Ozell , représentée à Londres , et que dès 1716. il y en avoit plusieurs Editions.

On peut aussi y ajoûter la Tragédie de *Judith*, de l'Abbé Poncy de Neuville; elle fut représentée plusieurs fois à S. Cyr en 1726. Cette Piece n'est point imprimée.

Troisième Feuille de la Carte Topographique des Environs de Paris , de M. l'Abbé Delagrive , laquelle comprend le Parc et la Varenne S. Maur, la Plaine de Creteil jusqu'à la Ville-neuve saint George, le Château de Gros-Bois et ses Environs, et la partie de la Brie , comprise entre Emery et Scrvon ; se vend chez l'Auteur , Cloître S. Benoît.

M. Adam, Curé de S. Thomas d'Evreux en Normandie , qui travaille depuis long-temps à une Histoire complete de l'Eglise d'Evreux , c'est-à-dire à une Histoire Ecclesiastique de la Ville Episcopale et de tout le Diocèse , ce qui renferme les Abbayes , Paroisses et Communautéz Séculieres et Régulieres qui s'y rencontrent, avertit les Personnes , Maisons et Familles interessées , soit du Pays dont on fait l'Histoire , soit étrangères , que l'Ouyrage est fort avancé. Ceux qui voudront bien lui fournir des Preuves , sur tout du dehors , ou même Domestiques , e'est-à-dire

760 MERCURE DE FRANCE
du même Diocèse, ou qui voudront avoir quel-
que Eclaircissement avec l'Auteur avant l'entiere
execution de l'Ouvrage qu'il prépare, sont priez
de les lui faire tenir en bonne forme, en affran-
chissant, s'il leur plaît, leurs Lettres ou Paquets,
à l'adresse générale du Mercure de France, ou
aux Libraires qui distribuent le Mercure à Paris.
L'Auteur ne manquera pas de marquer publique-
ment sa reconnoissance aux personnes qui vou-
dront bien lui envoyer des Mémoires, et de faire
réponse à celles qui demanderont des Eclaircis-
semens.

Le Catalogue des Livres de feu M. *Huguet de Semonville*, Doyen du Parlement, se distribuë
chez *Martin et Guerin*, Libraires, rue S. Jacques.
La vente de cette Bibliotheque se fera en détail
au commencement du mois de May prochain.

On apprend de la Haye, qu'Adrien Moetjens,
a mis en vente une seconde Edition des Observa-
tions sur les Vers de Mer. Par M. Roussel,
Membre de la Societé Royale des Sciences de
Berlin, augmentée de près de la moitié, l'Auteur
y ayant joint une Description des Dignes et un
Examen des expédiens et remedes contre les Vers.
On trouve dans cette Edition trois Planches,
dont une ajoûtée, contient le Plan et le Profil
d'une Digue.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de la
Rochelle, le 7. Mars 1733. sur une Ope-
ration d'Agriculture.*

L'Amour que j'ai toujourn eu pour l'Agricul-
ture, m'ayant engagé il y a 5. à 6. ans à faire
des recherches sur la maniere de provigner les
Arbres

Arbres et les Arbrisseaux étrangers, je fis des essais d'autant de manieres que j'en trouvai de décrites, et de toutes celles que j'imaginai; mais tout ce que je fis la premiere année répondit assez mal à mon attente; celle de M. Lignon (qu'a décrite M. de Vallemont, p. 406.) me fit esperer quelque réussite pour l'avenir. Dans cette esperance, je la refis l'année suivante avec toute l'attention dont je puis être capable, mais mes soins furent presque tous infructueux, elle ne répondit guere mieux à mes esperances que la premiere année; car par cette Méthode de 10. Sujets que j'ai mis en experience, à peine m'en a-t'il réussi deux ou trois, et qui le plus souvent sont morts l'année suivante.

Après beaucoup de recherches, dont je craindrois, Monsieur, que le long détail ne vous fût ennuyeux, j'ai enfin été assez heureux pour réussir à provigner par des boutures les Arbres et les Arbrisseaux étrangers, (chose tant souhaitée par M. de Laquintinie) puisque de dix boutures souvent il n'en manque pas une par ma Méthode, qui est entierement differente de celle de M. Lignon, si l'on en excepte l'eau. J'ai actuellement des Grenadiers nains, Citronniers et Jasmins jaunes, odorés d'Inde, que j'ai provignés de bouture. Il est vrai qu'il y a un grand choix à faire des branches qu'il faut prendre pour réussir à cette multiplication. Le temps le plus convenable est le mois d'Avril et de May, où il est facile d'en transporter, en mettant les boutures dans de la mousse fraiche et dans une boîte bien fermée, comme on le pratique depuis long-temps pour les Greffes des Arbres fruitiers qu'on transporte d'une Province et même d'un Royaume dans un autre.

Si

Si vous jugez, Monsieur, que ce que je viens d'avoir l'honneur de vous écrire puisse être utile aux Amateurs de l'Agriculture, je vous serai obligé si vous voulez bien en mettre un Extrait dans votre Journal; et si quelques Amateurs veulent s'assurer de ce que j'ai écrit, ils n'auront qu'à m'envoyer des morceaux des Arbrisseaux qu'ils désireront provigner, et je me ferai un vrai plaisir de les leur provigner avec les miens, et de les leur renvoyer. Signé, *Fansuil de la Croix.*

Le 12. Mars 1733. M. l'Evêque de Vence fut reçu dans l'Académie Française, à la place de feu M. le Duc de Coaslin, Evêque de Metz. Il fit un Discours de remerciement, auquel M. Danchet, Chancelier de l'Académie, répondit, et ils parlèrent l'un et l'autre avec beaucoup d'éloquence.

L'Académie Française a fait sçavoir au Public que le 25. jour d'Août prochain 1733. elle donnera le Prix d'Eloquence, fondé par M. de Balzac. Le sujet sera, *De la moderation dans la dispute*; selon ces paroles de l'Ecriture Sainte: *Responsio mollis frangit iram.* Cap. 15. vers. 1.

Le même jour elle donnera le Prix de Poësie, fondé par M. de Clermont de Tonnerre. Le Sujet sera: *Les progrès de la Sculpture sous le Regne de LOUIS LE GRAND.* Celui qui remportera le Prix de Prose de cette année 1733. recevra deux Médailles d'or au lieu d'une, parce que l'Académie n'a point encore donné le Prix de Prose en 1731.

Le Mardi 14. d'Avril, l'Académie Royale des Belles - Lettres tint son Assemblée publique.
M.

M. le Cardinal de Polignac y présida. D'abord M. de Boze, Secrétaire perpetuel, fit la lecture d'un Programme, dont voicy la teneur :

PRIX LITTERAIRE, fondé dans l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. Durey de Noinville, Maître des Requêtes Ordinaires, Président au Grand-Conseil, et Membre de cette Académie.

L'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres distribuera tous les ans, à commencer à Pâques prochain, une Médaille d'or de la valeur de quatre cent livres, à l'Auteur qui aura le mieux traité le Sujet d'Histoire ou de Littérature qu'elle aura indiqué.

Toutes personnes, de quelque Pays et condition qu'elles soient, excepté celles qui composent ladite Académie, seront admises à concourir pour ce Prix, et leurs Ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix. Il faudra seulement les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages; mais pour se faire connoître ils y joindront, dans un papier cacheté et écrit de leur propre main, leur nom, demeure et qualité, et ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pièces affranchies de tous ports, seront mises entre les mains du Secrétaire de l'Académie avant le premier Decembre de chaque année.

On déclarera dans l'Assemblée publique d'après Pâques, la Pièce qui aura remporté le Prix, et

G. on

on y indiquera ensuite le Sujet que l'Académie aura déterminé pour le concours de l'année suivante. Celui que l'Académie donne à traiter cette année est *l'Etat des Sciences dans l'étendue de la Monarchie Française sous Charlemagne.*

Après cette Lecture, M. de Boze ouvrit la Séance par un très-bel Eloge de M. le Duc de Coaslin, Evêque de Metz.

M. l'Abbé Gédoin lût ensuite l'Histoire de la Vie et des Ouvrages de Phidias, celebre Statuaire de la Grece, et Auteur de la Statue de Jupiter Olympien, l'une des sept Merveilles du Monde.

M. de Foncemagne lût pour M. Bonami, une Dissertation sur les differens Systemes des anciens Philosophes, au sujet de la pluralité des Mondes.

Et M. Freret termina la Séance, en lisant pour M. Lancelot une Dissertation sur les Figures qu'on croit être du temps de Charlemagne, qui se voyent au Portail de l'Eglise de l'Abbaye de la Magdelaine de Châteaudun, que cet Académicien est allé examiner lui-même, et qu'il a fait dessiner exactement sur les Lieux.

Le Mercredi 4. Mars, l'Académie Royale des Sciences accorda la veterance à M. de *Lagni*, Pensionnaire Géometre.

Le Mercredi 11. pour remplir cette place vacante, l'Académie élût pour les trois Sujets, dont l'un, au choix du Roy, doit avoir cette Place; Mrs *Pitot* et *Clairaux*, Membres de la Compagnie, et M. *Fontaine*, Externe.

Le Mercredi 18. le Comte de Maurepas, Ministre d'Etat, fit part à la Compagnie du choix de S. M. en faveur de M. *Pitot*, qui par cette elevation laisse vacante une Place d'Associé Méchanicien.

Le Mardi 24. pour remplir cette dernière Place d'Associé, l'Académie élût pour les deux Sujets, dont l'un doit avoir cette place, au choix du Roy, Mrs Camus et Clairaux, pour le Membre de la Compagnie, attendu qu'ils avoient eû par l'Élection, égalité de voix, et M. Fontaine pour Externe. Quelques jours après le Comte de Mairapas écrivit à la Compagnie, que le Roi avoit choisi Mrs Camus et Clairaux, pour remplir cette seule place, et ordonna que la première place de ce genre qui viendra à vacquer, ne sera point remplie.

Le Mercredi 15. Avril, cette Académie tint son Assemblée publique, à laquelle présida M. le Cardinal de Polignac.

M. de Fontenelle ouvrit la Séance, en annonçant que le Prix qui avoit été proposé par l'Académie pour cette année 1733. *sur la meilleure maniere de mesurer en Mer le Sillage d'un Vaisseau, ou le chemin qu'il parcourt*, étoit adjudgé à la Piece, dont l'Auteur est M. le Marquis Poléni, Professeur de Mathématique à Padoüe.

M. de Fontenelle lût ensuite l'Eloge de M. le Chevalier de Louville, Pensionnaire Astronome, mort dans le dernier Sé semestre de 1732.

Après cela M. de Reaumur lût un Discours qui doit être à la tête de son grand et curieux Ouvrage de l'Histoire des Insectes.

M. Buache lût ensuite un Memoire de Géographie, et M. Dufay finit la Séance par la lecture d'un Memoire sur l'Electricité des Corps.

Voici le Programme du Prix proposé par cette Académie pour l'année 1733.

Feu M. Rouillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçu le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences, et

à l'utilité que le Public en doit retirer , a legué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix , qui seront distribuez à ceux , qui au jugement de cette Compagnie , auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de Sujets , qu'il a indiquez dans son Testament , et dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Système general du Monde, et l'Astronomie Physique.

Ce Prix devoit être de 2000. livres, aux termes du Testament , et se distribuer tous les ans. Mais la diminution des Rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans , afin de le rendre plus considerable , et il sera de 2500. livres.

Les Sujets du second Prix regardent la Navigation et le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans , et sera de 2000. livres.

L'Académie se conformant aux vûes et aux intentions du Testateur , propose pour Sujet du second Prix qui tombe dans l'année 1735.

Quelle doit être la meilleure construction des Anvres , tant par rapport à leur figure qu'à la maniere de les forger , et quelle est la meilleure maniere de les éprouver.

Les Sçavans de toutes les Nations sont invitez à travailler sur ces Sujets , et même les Associez Etrangers de l'Académie. Elle s'est fait la Loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront sont invitez à écrire en François ou en Latin , mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront , et l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles;

SUITE

Sur-tout quand il y aura des Calculs d'Algebre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un Billet séparé et cacheté par eux, où seront avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualitez et leur adresse, et ce Billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs Ouvrages à Paris, au Secretaire perpetuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas le Secretaire en donnera en même-temps à celui qui les lui aura remis, son Receptissé, où sera marquée la Sentence de l'Ouvrage et son numero, selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçûs que jusqu'au premier Septembre 1734. exclusivement.

L'Académie à son Assemblée publique d'après Pâques 1735. proclamera la Piece qui aura remporté ce Prix.

S'il y a un Receptissé du Secretaire pour la Piece qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce Receptissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de Receptissé du Secretaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

Le 13. Mars, le Pere Porée, l'un des Professeurs de Réthorique au College de Louïs le Grand, prononça avec beaucoup d'éloquence un Discours Latin, dans lequel il examina si le Théâtre est, ou peut être une Ecole propre à former les

768 **MERCURE DE FRANCE**
mœurs. L'Assemblée étoit composée des Cardinaux de Polignac et de Bissy, du Nonce du Pape, de plusieurs Prélats et d'un grand nombre de personnes de distinction. Nous donnerons le mois prochain un Extrait de cette Piece d'Eloquence.

Le 14. Février, M. l'Abbé Souchay, de l'Académie des Belles-Lettres, fut installé Professeur d'Eloquence au College Royal, et prononça à cette occasion dans le même College un Discours Latin, en présence d'un Auditoire nombreux et choisi; il s'étoit proposé sur tout de montrer en quoi la lecture de Cicéron peut contribuer à l'Eloquence Française.

Dans la premiere Partie, après avoir établi la nécessité des modeles dans tous les Arts, et par conséquent et à plus forte raison, dans l'Art Oratoire, il prouva par le caractere des Orateurs anciens et modernes, que Cicéron est de tous les Orateurs celui qui peut le plus contribuer à notre Eloquence, parce qu'il a excellé dans tous les genres, et que sa maniere s'accorde parfaitement avec notre génie.

M. l'Abbé Souchay commença sa seconde Partie par un Tableau de l'Eloquence de Cicéron. C'est l'Orateur le plus touchant qui ait jamais été, qui ait le mieux observé les bienséances, qui ait répandu dans ses compositions plus d'agrémens naturels; et jamais Ecrivain ne fut plus éloquent. C'est par l'application de ces differens traits au caractere de la Nation, que M. l'Abbé Souchay établit en quoi Cicéron peut contribuer à notre Eloquence. Nous aimons, être touchés; nous sommes frappez de la nécessité des bienséances, nous sommes ravis de les avoir observés;

ées ; les pensées ingénieuses nous plaisent ; mais nous voulons qu'elles soient naturelles. L'élocution de Cicéron peut mieux servir à former la nôtre. Elle nous apprendra à éviter les Métaphores ou trop hardies ou trop recherchées, et à mettre dans nos Discours ce nombre qui doit flatter l'oreille pour aller au cœur. Quel modele plus convenable pour nous, conclut M. l'Abbé Souchay, mais sur tout aujourd'hui que la plupart semblent donner la préférence aux Plines et aux Pacats sur Cicéron même, et se picquer de dire tout avec esprit, et de ne parler, pour ainsi dire, que par Enigmes.

L'Académie de Chirurgie, établie à Paris sous la protection du Roy, propose pour Sujet du Prix de l'année 1733. la Question suivante : *Quels sont, selon les differens cas, les avantages ou les inconveniens de l'usage des Tentes et autres Dilatans.*

Les Ouvrages pour le concours seront remis ou adressez francs de port, à M. Morand, Secrétaire de l'Académie, et ne seront reçus que jusques au dernier jour de l'année 1733.

Le meilleur Memoire sur la Question proposée, sera couronné par le Prix, qui consistera en une Médaille d'or de la valeur de 200. livres.

Le R. P. *Claude-Edme Boursault*, Supérieur des Théatins, Prédicateur ordinaire du Roy, mourut le 13. Mars, dans la 63. année de son âge, étant né à Paris en 1670. de N. *Boursault*, fort connu par ses Ouvrages et par son mérite ; lequel prit lui-même les premiers soins de l'éducation de son fils, ayant reconnu en lui un beau naturel, et un fonds digne d'être cultivé. Ce Pere

G. iij. éclairé

éclairé exerçoit sur tout la mémoire de son Enfant, qu'il avoit dès lors des plus heureuses, en lui faisant apprendre par cœur tout ce qu'il y avoit de plus amusant dans ses Ouvrages, et dès l'âge de six à sept ans il avoit l'honneur de déclamer avec beaucoup de grace, des Vers à la loüange de Louis XIV. en présence de ce grand Prince, se trouvant à son lever avec son Pere, ce qui lui attiroit les bontez du Roy et les caresses de toute la Cour.

Il fit ensuite ses Etudes au College des Jesuites, se distinguant sur tout dans la Réthorique, qu'il apprit sous le P. le Jay, lequel l'a toujours regardé comme l'un de ses Disciples qui lui ont fait le plus d'honneur.

A l'âge de 15. ans il entra dans la Congrégation des Théatins, où il fit profession une année après. Il étudia en Philosophie et en Théologie sous le P. Caffaro, avec un succès qui commença sa réputation.

Dès qu'il eut reçu le Diaconat, il commença à prêcher, et il fit voir un des plus beaux talens qui eût parû depuis long-temps pour la Chaire. Un extérieur majestueux et édifiant, un esprit sublime et solide, une imagination noble et brillante, une éloquence naturelle, en sorte qu'on peut dire qu'il traitoit la vertu et la sagesse avec magnificence. Pour être le premier Prédicateur de son siecle, il ne lui manquoit que de la santé; la sienne étoit fort foible et souvent attaquée de diverses infirmités qui le tenoient presque toujours dans un état de langueur. Il a prêché devant le Roy, avec beaucoup de succès, les Avents de 1716. et de 1732. et le Carême de 1720. Il a prêché d'ailleurs plusieurs Sermons détachés, et des Panégyriques, pour lesquels il avoit un talent particulier.

En

En l'année 1713. le P. Boursault fit le voyage d'Angleterre avec le Duc d'Aumont, Ambassadeur de France, qui l'y avoit engagé, Il s'attira la consideration et l'estime de tous les Seigneurs Anglois, et celle des Ministres des Cours Etrangères. Il eût sur tout une liaison tres-étroite avec le Marquis de Monteleon, Ambassadeur d'Espagne, qui l'honora d'une amitié particulière.

Il a été deux fois Supérieur de la Maison des Théatins de Paris, laquelle a tout lieu de le regretter, à cause de ses lumieres, de la douceur de son caractere, de sa modestie et de son crédit. La Cour et la Ville ont pris part à sa dernière maladie et à sa mort, à l'exemple du Roy et de la Reine, qui ont bien voulu honorer sa mémoire de leurs regrets. La seule et la plus solide consolation qui reste à tous ceux qui ont connu particulièrement le P. Boursault, c'est la manière toute Religieuse et édifiante avec laquelle il a profité de ses infirmités pendant sa vie et à sa mort.

La conformité du sujet nous engage à profiter de cette occasion pour réparer une omission faite sur la mort du R. P. *George-Thomas de Jiville*, Dominiquain du Convent de la rue S. Jacques, arrivée le 24 Février dernier, dans la 93^e année de son âge, étant né à Toul, au mois de Février 1640. Ce Religieux, après avoir enseigné et prêché avec succès, après avoir rempli avec applaudissement toutes les Charges de son Ordre, s'est particulièrement distingué par une rare piété, par le talent de la direction, et en particulier par celui de sçavoir ramener et conduire les personnes les plus égarées des voies du salut. Le Seigneur avoit joint à ces dons estimables, celui d'une santé, qui n'a presque jamais

G v été

772 MERCURE DE FRANCE.
été altérée, ayant conservé jusqu'à la fin une prodigieuse mémoire, une présence d'esprit admirable, et la facilité d'étudier et de lire, sans aucun des secours ordinaires.

Il paroît depuis peu, chez la veuve *Chereau*, rue S. Jacques, aux deux Piliers d'or; et chez *Surrugues*, Graveur du Roy, rue des Noyers, une Estampe nouvellement gravée d'après un des plus beaux Tableaux de feu *Watteau*, Peintre Flamand, de l'Academie Royale de Peinture et de Sculpture. Le Sujet aussi galand qu'allégorique, represente l'Embarquement des Pellerins pour l'Isle de Cithere. Le Tableau original est d'une grande composition et d'un effet charmant; il est dans le Cabinet de M. de Jullienne, lequel continuë depuis plus de douze années à faire graver tous les Ouvrages de ce gracieux Peintre; nous pouvons assurer que celui-cy est un de ceux qui fait le plus de plaisir. Il est tres-heureusement gravé par le sieur *Tardieu*, grand Estampe en largeur.

Il paroît aussi une nouvelle Estampe en large, gravée par le sieur L. *Desplaces*, d'après un Tableau du *Parmesan*, représentant Venus et l'Amour. Elle se vend chez l'Auteur, rue de la Jussienne.

Il paroît encore depuis peu deux fort belles Estampes en large, qui ont un fort grand débit, chez le sieur *Odiewvre*, Marchand d'Estampes, sur le Quay de l'Ecole, vis-à-vis la Samaritaine. Les Sujets sont *la Naissance et la Mort d'Adonis*, tres-bien gravez, par le S^r *Aubert*, d'après deux Tableaux originaux de M. *Boucher*, dont le Pinceau et le Dessein répondent à la beauté de la composition.

L'Estampe

L'Estampe de la D^{lle} Sallé, dont on a parlé dans le dernier Mercure, pag. 554. a tres-bien réussi, et fait très-grand plaisir aux Curieux. Cette admirable Danseuse est représentée dansant au son de quatre Instrumens, et suivie de trois autres Danseuses, dans un beau Paisage, orné d'un riche morceau d'Architecture. Cette Planche, qui fait directement pendant à celle de la D^{lle} Camargo, est tres-bien gravée par le sieur *Delarmessin*, d'après l'original, peint par le sieur *Lancret*, Peintre distingué de l'Académie. On lit ces Vers au bas :

Maîtresse de cet Art, que guide l'Harmonie,
Je peins les passions, j'exprime la gayeté;
Je joints des pas brillans, au feu de mon génie.
Les Graces, la Justesse et la Légereté,
Sans offenser l'aimable modestie,
Qui de mon sexe augmente la beauté.

Cette Estampe se vend chez le sieur Lancret, à l'entrée du Quay de la Ferraille, à la Croix de Perles; chez N. Delarmessin, rue du Plâtre; et chez la veuve Chereau, rue S. Jacques.

Le sieur Garnier, Serrurier, Entrepreneur dans les Bâtimens du Roy, a attiré dans son Atelier, à l'entrée de la Cour des Princes du Château des Thuilleries, un tres-grand concours de Curieux et de gens de distinction de la Cour et de la Ville, ainsi que les Entrepreneurs et Architheques des Bâtimens de S. M. pour voir une magnifique Grille, ordonnée par le Roy de Portugal, sous la direction de M. Mendés de Goisse, et exécutée par ledit sieur Garnier, dont tout le monde a paru tres-satisfait.

Ce bel Ouvrage de Serrurerie doit être posé dans l'Eglise des Capucins de Mafre, de fondation Royale, à six lieues de Lisbonne, et servir de clôture au Chœur de cette Eglise, où est la Sépulture des Rois de Portugal.

Ce grand Ouvrage, qui fut commencé au mois de Juin 1730. et fini au mois de Mars 1733. sera incessamment embarqué sur la Seine, jusqu'au Havre de Grace, et de là transporté à Lisbonne.

La Grille a 15 pieds de hauteur, compris la Corniche, et le Socle d'en bas et de pourtour 54 pieds, compris les Pans coupez et retour.

Elle est composée de 16 Panneaux, compris les petits des côtez, et de 14 Pilastres. Au milieu est une Porte, à deux Vanteaux, portant 13 pieds de haut, sur 6 de large.

Les Panneaux sont composez de 6 Balustres par en bas, qui sont garnis de 2 Consolles coudées, avec deux Roulleaux carrez par en bas, qui forment leurs bases, portant des queuës de poireaux, avec leurs ovalles entretoisez, et arriere corps, garnis d'ornemens en bronze, fleurons, agraphes, feüilles d'eau, rosette et des liens à cordons.

Au dessus des Panneaux d'en-bas est une traverse double où est incrutée une Frise en cuivre, ornée de feüilles de Lauriers et autres.

Au-dessus de cette traverse il y a 7 Barreaux, et 2 demi Barreaux qui forment les panneaux du haut. Ces barreaux sont cannelés sur 8 fasses, depuis le haut de la Corniche jusques sur la traverse, où est la Frise, à 9 pieds de hauteur, bien ajustée et profilée, tout d'égale grosseur, tres-bien finis et poussez au rabot et autres outils faits exprès,

Chaque

Chaque barreau est monté sur 2 consoles, avant-corées avec leurs bases, garnies d'ornemens de bronze, fleurons, agraphes, ovalles et feuilles de revers.

Le haut des Barreaux est aussi garni de Consolles sous la barre du Linteau, avec leurs bases et avant corps, ornez de liens à cordon, agrafes, fleurons, et feuilles de refend.

Ces Pilastres, sur quoi la Corniche est posée ont 8 pouces de large, et sont ornez de leurs Socles et Baze, avec une Cimaise vis-à-vis la Frise, et un Chapiteau au-dessus; le tout tres-bien assemblé avec la Corniche, où l'on voit des ornemens de bronze, têtes de Cherubins, Astragalle, grandes palmettes, coquilles et des Cadres par en haut et par bas, avec des moulures et des guirlandes de feuilles de Lauriers et Rosettes, le tout à double face. En bas est un Socle, qui fait le pourtour à deux faces, garni de moulure en bronze.

La Corniche d'un pied de hauteur, et de deux de largeur, à double face, faisant le pourtour des Pans coupez et retour de la grille, avec saut et ressaut et ongles bien assemblé, avec moulures, congés et carderons, ornez de bronze. Une bordure profilée, avec moulures carrées, et carderons regne sur la face d'en bas de cette bordure, garnie de 200 fleurons, ainsi qu'au dessous de la même corniche, garnie de feuilles de revers et de refends, dans le pourtour de la grille, pans coupez et ressauts.

Sur la Corniche sont posez à l'aplomb des Pilastres, 8 Chandeliers triangulaires, de 6 pieds de haut, avec leurs bassins de fer, recouverts en cuivre, et ornez de plusieurs fleurons et têtes de Cherubins, &c.

La

La Serture de la porte, sa garniture et la Clef en acier cizelé, ont fait l'admiration de plusieurs personnes de goût ; le canon tournant de la clef est canelé en tresse, limé et poli dans la plus grande perfection ; l'anneau est formé par deux cornes d'abondance, et la Couronne de Portugal au-dessus ; dans le Paneton on voit d'autres attributs de l'Ecusson de S. M. Portugaise.



AIR A BOIRE.

POrtez vos cimes dans les Cieux,
Fendez la nuë à votre honte,
Cedres et Pins audacieux,
Un bois tortu rampant, vous passe, vous sur-
monte.

Bien micux que vous il charme les regards,
La Vigne est pour Hébé la corne d'abon-
dance,
Espoir plus doux pour les Vieillards,
C'est la Fontaine de Jouvence.

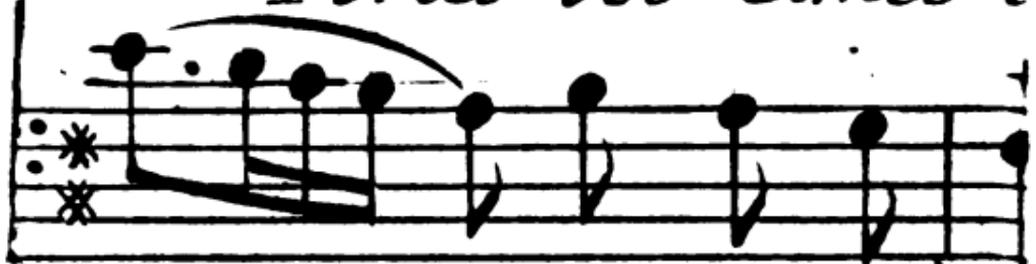




Air de M.^r



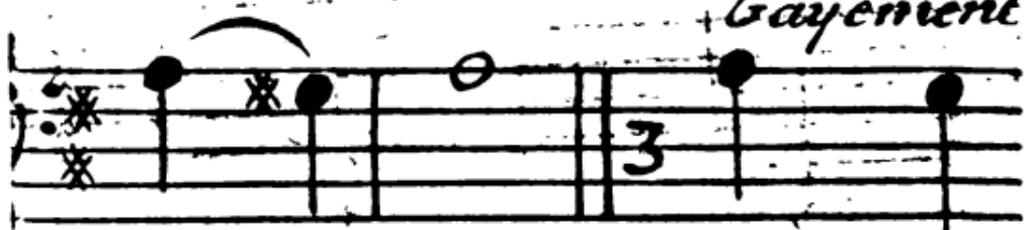
Portés vos Cimes



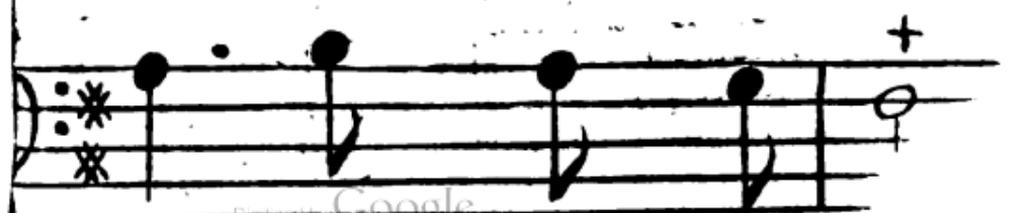
Nu..... e a votre ho



...eux, Un bois tor... ti
Gayement



...mor....te Bien mieu



Pa...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...



S P E C T A C L E S.

VOici le Discours que le sieur du Fresne prononça le 21. du mois dernier.

MESSIEURS,

Si en fermant le Théâtre, l'usage de vous remercier de vos bontés, n'étoit pas un usage reçu depuis long-tems, il faudroit qu'il s'établît de lui-même cette année, puisque nous n'en sçaurions rappeler une, où vous ayés marqué plus de goût pour notre Spectacle, et plus d'indulgence pour les Acteurs.

Il est vrai, MESSIEURS, que votre curiosité a dû être piquée par les productions de deux Auteurs, qui également jaloux de l'honneur de vous plaire, se sont présentés successivement sur la Scene tragique, concours qui ne s'y étoit point rencontré depuis nombre d'années, surtout avec le même succès. Vous avez rendu, MESSIEURS, une justice égale à deux mérites différens.

Dans la Tragédie de Zaïre, vous avez applaudi à cette simplicité de fonds d'où
l'Auteur

778 MERCURE DE FRANCE

*L'Auteur a scûtirer ces mouvemens attendris-
sans , et donner aux passions ce choc , et
cette étendue de jeux si nécessaires dans le
Dramatique. Dans Gustave , vous avez
loüé la préparation des incidens , la clarté
de leur développement , le respect des règles ,
la convenance des interêts , et la précision
des détails.*

*Le genre comique n'a pas été moins heu-
reux. Combien l'Auteur du Complaisant
a-t-il dû être flaté des applaudissemens que
vous avez donnez à l'ingénieux arrangement
des Scenes de sa Pièce ? où il a scû d'un Ca-
ractere mitoyen faire un Caractere isolé , et
où le ton du monde , et la pureté du langage
se font remarquer d'un bout à l'autre , tant
dans la noblesse du Dialogue , que dans la
justesse des expressions.*

*Ce haut comique que vous avez jugé ;
MESSIEURS , le plus digne de vos suf-
frages , et de vos loüanges , mérite que vous
le mainteniez inviolablement sur la Scene.
Oserions - nous sur ce fondement vous an-
noncer pour l'ouverture du Théâtre. La Co-
médie du Paresseux , que l'Auteur semble
avoir travaillée dans cet esprit , que nous
avons reçüe de même , mais dont nous ne
vous parlons que pour vous rendre compte de
son intention et de la nôtre ; toutes deux éga-
lement subordonnées à vos lumières et à vos
juges.*

jugemens : Puisseons-nous toujours , MESSIEURS , les réunir l'un et l'autre en notre faveur , rouvrir la Scene aussi glorieusement que nous la fermons , et la fermer l'année prochaine , en vous rendant graces comme aujourd'hui.

Le Théâtre François vient de faire une grande perte en la personne du sieur Quinault l'aîné , qui s'est retiré dans un âge encore assez peu avancé , au grand regret des amateurs de la bonne Comédie. Son principal emploi dans ces derniers tems étoit de jouer les Amoureux Comiques , en quoi il excelloit.

La Dlle Labat a aussi demandé à se retirer , quoiqu'elle soit encore fort jeune. Elle jouoit également bien et avec beaucoup de noblesse , les Amoureuses Tragiques et Comiques , avec une figure agréable , & beaucoup d'agrémens dans sa personne ; elle dansoit admirablement , et avoit l'art de se parer avec beaucoup de goût selon les divers Caracteres qu'elle représentoit.

Le Samedi 25 de ce mois , le S^r Fleury-Liard , Acteur nouveau , qui a été dans les Provinces , joia ici pour la première fois le Rôle d'*Achilles* , dans la Tragédie
d'*Iphi*.

780 **MERCURE DE FRANCE**
d'*Iphigenie*, et il y fut fort applaudi,
ainsi que dans celui du Comte d'*Essex*,
qu'il joüa le surlendemain. C'est un jeune
homme fort bien fait.

LE COMPLAISANT, Comédie en
cinq Actes, représentée sur le Théâtre
Français en Janvier 1732.

A C T E U R S.

M. Orgon, mari de Me Orgon, le sieur
Duchemin.

Me Orgon, femme de M. Orgon, la
Dlle Quinault.

Angélique, fille de M. et de Me Orgon,
la Dlle Gaussin.

Cléante, frere de M. Orgon, M. du Breuil.

Argant, cousin de M. Orgon, le sieur
Poisson.

Damis, } Amans d'Angélique, les sieurs
Eraste, } *Montmesnil et Grandval.*

Le Marquis, ami de Damis, le sieur
Dufresne.

Lisette, Suivante d'Angélique, la Dlle
Dangeville.

La Scene est dans la maison de M. Orgon.

L'élégance qui régné dans toute cette
Pièce, fait un honneur infini à la plu-
me de l'Auteur anonyme, qui, à ce
qu'on

qu'on a dit d'abord, en a voulu faire présent au Théâtre François. On assure que c'est son premier Ouvrage, auquel cas il est à souhaiter que ce ne soit pas son dernier. Comme l'ingénieux inconnu à qui nous devons cet admirable coup d'essai, ne s'est attaché qu'à bien traiter tous ses Caracteres, et surtout celui qui donne le titre à sa Pièce; il a négligé ce qu'on appelle intrigue; on pourra juger par ce court argument de ce qui constitue l'action théâtrale.

M. *Orgon* a un procès à faire juger, et une fille à marier; Mad. *Orgon*, sa femme, se met très-peu en peine du procès de son mari, et ne s'occupe que du choix d'un Gendre dont l'humeur convienne à la sienne; *Damis* lui paroît tel, parce qu'il est le plus complaisant de tous les hommes; M. *Orgon* s'accorde pour la première fois avec elle, et panche du côté de *Damis*, grace à cette même complaisance qui a gagné le cœur de sa femme. *Eraste*, dont le Caractere est noble et sincere, s'est acquis l'estime d'*Angélique* (c'est le nom de la Fille que M. et Me *Orgon* conviennent qu'il faut donner à *Damis*,) mais cette estime n'empêche pas qu'elle ne préfère l'agrément extérieur de l'un de ses deux Amans au mérite

782 **MERCURE DE FRANCE**
rite solide de l'autre. Cette préférence n'est pourtant pas si déclarée, qu'elle ôte aux Spectateurs l'espérance de voir revenir Angélique de l'agrément au solide, et c'est là tout ce qui constitue le nœud de la Pièce; en voici le dénoûment : le vice est puni, et la vertu est récompensée; la complaisance outrée de Damis fait qu'il manque de parole à Orgon, à que ce manque de parole lui fait perdre le procès; elle irrite Mad. Argante, parce que Damis, pour complaire à son mari, a congédié des Musiciens qu'elle avoit mandés pour un Divertissement de sa façon; elle le détruit enfin dans le cœur d'Angélique, par une espèce d'infidélité qu'elle lui a fait commettre envers elle. Pour achever le dénoûement, Eraste qui s'étoit déjà emparé de l'estime d'Angélique par la noblesse de ses procédés, lui inspire une tendre reconnoissance par la generosité avec laquelle il paye secretement cinquante mille écus, somme à laquelle M. Orgon vient d'être condamné par corps en perdant son procès.

On voit par ce petit argument que la Pièce, quoiqu'elle soit en cinq Actes, n'est pas beaucoup chargée d'action, mais en récompense le Caractere dominant y

est

est soutenu du commencement à la fin. On auroit souhaité que ce Caractere fût un peu plus mis en œuvre , et qu'il se développât plutôt par des actions que par des conversations ; ce défaut n'est que trop commun dans les Pièces modernes ; on y parle beaucoup plus qu'on n'y agit , comme si l'on ignoroit que l'action est l'ame de la Comédie et de la Tragédie. On auroit voulu surtout qu'immédiatement après que Damis a promis à M. Orgon de faire différer le jugement de son procès , ce même Damis eut été prié par Mad. Orgon de le faire avancer, et qu'il eut manqué à sa parole par complaisance , ou, pour mieux dire , il auroit encore mieux valu que l'Auteur lui eut sauvé une perfidie , qui fait un crime de ce qui ne doit être qu'un ridicule.

A ce Caractere dominant , on en joint d'autres purement accessoires , où l'Auteur a fait voir qu'il est excellent Peintre, tant qu'il ne faut employer d'autre pinceau que sa plume ; on lui reproche même comme un défaut, une éloquence dont bien d'autres tireroient vanité ; il a tant d'esprit qu'il ne peut s'empêcher d'en donner à tous ses personnages. Voilà ce qu'on a presque généralement observé dans la Comédie du Complaisant ; il ne

nous

nous reste plus, pour la satisfaction de nos Lecteurs, qu'à donner quelques traits de la maniere d'écrire de l'Auteur, qui pourroit servir de modele aux Orateurs les plus élégans, et qui n'a que le malheur de n'être pas bien en sa place.

Nous ne citerons que ce qui concerne le caractere dominant. Voici comment Cléante, frere de M. Orgon, le définit dans le premier Acte. *Damis rassemble les qualitez les plus contraires, il en a du moins les apparences. Sans caractere, sans humeur, il se livre aux impressions étrangères; il prend chez les autres sa tristesse et sa joye; elles s'emparent de son visage sans passer dans son cœur; toutes les opinions, tous les sistêmes lui plaisent également; il les adopte, il les abandonne, il les réfute, il les soutient; la vrai-semblance qui le séduit, l'aide encore à tromper les autres, tout paroît probable à ses yeux, tout devient probable dans sa bouche. Il ne pense point; il ne sent point, tout son talent est d'exprimer avec facilité des sentimens et des pensées. Son esprit, chargé des idées d'autrui, ne sçauroit en produire aucune; si quelquefois il a le courage de juger par lui-même, la plus foible contradiction le rebute et l'effraye; bien-tôt il assujettit ce qu'il pense au désir de plaire; bien-tôt même*

me

me il oublie ce qu'il a pensé. Sa conduite n'est pas moins inégale; son goût, son inclination, ses mœurs, sont soumis aux caprices de ceux qui l'environnent. Esclave de la Société, le même excès de complaisance qui dicte ses paroles, dirige aussi ses démarches.

Voici comme Damis se définit lui-même, parlant à Cléante, qui veut lui faire sentir les inconvéniens qui peuvent naître d'un excès de complaisance.

Mon Système, puisqu'enfin vous m'ordonnez d'en avoir un, n'est pas de m'assujettir à ces règles arbitraires qu'on n'ose jamais perdre de vue, à ces loix importunes et rigoureuses qu'on impose souvent sans nécessité, et que vous appelez des principes. Leur effet ordinaire est de contrarier les idées d'autrui, sans rectifier les nôtres. Pour vivre avec tout le monde, il faut se persuader, si l'on peut, que tout le monde a raison; à force de le souhaiter on s'accoutume à le croire.

Et comme Cléante le soupçonne de mauvaise foi, il ajoute: *Ne cherchez point à m'allarmer par un odieux soupçon de mauvaise foi; on n'est point faux, quand on ne veut point l'être. Peu jaloux de ce que je pense, peu attaché à ce que je veux, ma facilité naturelle me fait entrer avec plaisir dans les mouvemens qu'on veut m'inspirer.*

pirer; une prévention toujours favorable , et toujours sincere , me peint les objets sous les couleurs les plus heureuses. Je voi les hommes tels qu'ils veulent me paroître ; je ne m'attache point à sonder les replis de leurs cœurs ; indulgent pour leurs travers , admirateur de leurs bonnes qualitez , je cherche moins à démêler leurs vices , qu'à profiter de leurs vertus.

Cléante lui faisant un dernier reproche sur son caractere , qui du moins , dit-il , le fait tomber dans la flatterie , deffaut dont tout le monde doit rougir , il lui répond : deffaut dont personne ne doit m'accuser. Un flatteur est sans cesse occupé de vûës interessées , et la honte d'une adulation servile le touche beaucoup moins que les avantages personnels qu'il en tire. Pour moi , sans former de projets , sans exiger de reconnoissance , j'apporte dans la Societé des dispositions d'autant plus commodes , que chacun y peut trouver son compte ; sans qu'il m'en coûte rien. En un mot , voici toute ma Philosophie , et je me sçais bon gré d'en être redevable à la Nature plutôt qu'à la réflexion ; j'écoute volontiers , j'approuve aisément , je ne contredis jamais , et pour peu que la conversation durât , je pourrois bien prendre votre avis contre moi-même ; peut-être l'aurois-je déjà fait , si vous m'aviez attaqué moins vivement. Le

Le Lecteur doit convenir qu'il faut avoir bien de l'éloquence pour soutenir si bien une si mauvaise cause. Au reste l'Auteur n'est pas moins élégant, qu'éloquent; on peut même dire qu'il est un peu trop exact dans le choix des termes, et qu'il n'est pas dans la nature que des conversations ordinaires ressemblent à des discours étudiés avec un art aussi continu que celles-cy le paroissent; aussi tout le monde est-il convenu que l'Auteur de cette Comédie est encore plus Orateur qu'Auteur; il faut pourtant lui rendre justice sur cette dernière qualité. Sa Piece, quoiqu'un peu vuide d'action, ne laisse pas d'être ornée de ce qu'on appelle jeu de Théâtre; il y en a un entre autres dans le quatrième Acte, qui soutenu de la vivacité du sieur et de la Dlle Quinault, a fait un plaisir infini; on peut même dire que c'est quelque chose de plus qu'un jeu de Théâtre: puisqu'il produit un coup de Théâtre; voici de quoi il s'agit. M. Orgon ayant annoncé à Damis la perte de son Procès, ce dernier en est si pénétré, qu'on croiroit que c'est lui-même qui vient d'être condamné par corps à payer les cinquante mille écus dont il s'agit. M. Orgon va chercher son frere pour le convaincre de la sensibilité de son gendre

H futur

788 MERCURE DE FRANCE
futur, Mad. Orgon arrive bien-tôt après,
et fait part à Damis d'un Divertissement
qu'elle a fait. Damis s'y prête si bien
par complaisance, qu'il chante et danse
avec elle, aussi gayement, qu'il vient
de s'affliger tristement avec M. Orgon.
Ce dernier survient avec son frere, et
trouve son Héraclite métamorphosé en
Démocrite. Damis se tire d'affaire com-
me il peut, et lui dit que de peur de
succomber à sa douleur, il cherche à
s'égayer.

Il s'en faut bien que le cinquième Acte
ait répondu au quatrième. De tous les
motifs qui font punir le Complaisant,
il n'y en a qu'un de vrai, et qui va jus-
qu'à la trahison; c'est d'avoir, par com-
plaisance pour Mad. Orgon, accéléré le
jugement d'un procès qu'il avoit promis
à M. Orgon de faire différer. L'infidélité
prétendue dont Angelique l'assure, ne
mérite aucune punition, non-plus que le
soin qu'il a pris de renvoyer les Musi-
ciens de Mad. Orgon: or tout ce qui
autorise le dénoûment, c'est la generosité
d'Eraste qui a payé les cinquante mille
mille écus ausquels M. Orgon étoit con-
damné par corps; ainsi c'est plutôt la
vertu recompensée, que le vice puni,
qui termine cette Piece.

Le

Elle paroît très-bien imprimée chez *la Breton*, Quay des Augustins, et a un fort grand débit.

La Tragédie de *Gustave*, qu'on a reprise à l'ouverture du Théâtre, reçoit les mêmes applaudissemens, et fait autant de plaisir qu'avant qu'on en eut cessé les Représentations. Cette Pièce paroît imprimée, chez *la Breton*, fils, Quay des Augustins, in 8. de 80. pages. On peut dire que l'impression répond à la beauté du Poëme, dont la lecture fait beaucoup de plaisir. *Le prix est de 30 sols.*

Le 13. Avril, les Comédiens Italiens firent l'ouverture de leur Théâtre par la Tragi-Comédie de *Samson*. Le sieur Riccoboni prononça une Ode qui tint lieu du Compliment qu'on fait toutes les années à pareil jour, laquelle fut fort applaudie. La voici.

O D E.

Toi, qui de nos Jeux est le guide,
 Juge aimable de nos travaux,
 Toi, dont le seul Arrêt décide,
 Du prix des Ouvrages nouveaux;
 Dieu du Goût, qu'Apollon révère,
 Tu ne sçais point d'un ton severé,
 Condamner avec dureté;

H ij Mais

Mais flatté d'une noble audace ,
 Au défaut tu sçais faire grace ,
 S'il est suivi d'une beauté.



C'est toi , Dieu puissant , que j'implore ;
 Daigne m'accorder ton appui ,
 Conduits mes pas , tremblans encore ,
 Loin de nous écarte l'Ennui.
 C'est l'ennemi que je redoure ;
 Cent fois il traverse ma route ,
 Quand je te cherche en mes transports
 Il est le fléau du Théâtre ,
 Et , même en un sujet folâtre ,
 Fait bâiller , malgré nos efforts.



Apprens-moi quel est ton azile ;
 Dis-moi qui pourra m'aplanir ,
 Ta route à l'esprit difficile ,
 Quel mortel peut y parvenir ;
 C'est en vain qu'un brillant génie ,
 Chéri du Dieu de l'harmonie ,
 De ton nom voudroit se parer ,
 Il croit en vain , par son exemple ,
 Montrer les chemins de ton Temple ;
 Il ne fait que nous égarer.



Non , ton séjour ne sçauroit être ,
 Celui qu'on nous veut indiquer ;

Comment

Comment pouvoir le reconnoître ?

Tu ne t'y fais point remarquer.

J'y vois Peinture, Architecture,

Vers, Danse, Musique, Sculpture ;

Tous les Arts, sans choix entassez :

La Critique et la Raillerie,

Y font succomber le génie ;

L'ordre et la grace en sont chassés.



Mais quel objet s'offre à ma vue ?

Le Dieu qui daigne m'écouter,

Vient, par une grace imprévüe,

A mes regards se présenter ;

Je vois le séjour respectable,

Où sa puissance redoutable,

Sans se tromper, juge de tout ;

Je vois l'équitable Parterre,

Au mauvais déclarer la guerre.

C'est-là le vrai Temple du Goût.



Le judicieux assemblage,

De tous les Etats réunis,

De l'esprit est l'Aréopage ;

Les préjugés en sont bannis.

En vain, après la réussite,

Le Censeur en blâmant s'excite

A faire briller son sçavoir ;

Le Public ne peut se dédire.

H iij Voit

Soit : l'Ouvrage est mauvais à lire ;
Mais il est agréable à voir.

Par sa Critique raisonnée,
Un seul cause peu de terreur ;
Après une étude obstinée,
Rarement il connoît l'Erreur.
Guidé par un sens infailible,
Le Public irrépréhensible,
Voit et prononce en un moment ;
Respectons ses Arrêts augustes,
Les décisions les plus justes,
Ne partent que du sentiment.

Puisse-t'il nous être propice !
Pussions-nous le voir à nos Jeux,
Par bonté, comme par justice,
Approuver nos soins plus heureux ;
Que la Critique envenimée,
Contre ce Théâtre animée,
Méprise tout ce qui s'y dit ;
Au-dessus de la Raillerie,
Nous en méprisons la furie,
Si le Public nous applaudit.

Le 15. les mêmes Comédiens donnerent une Piece nouvelle, en Vers et en trois Actes, avec un Divertissement, intitulé : *Arlequin Philosophe.*

*LETTRE à l'Auteur du Mercure , au
sujet du Ballet Héroïque , intitulé : l'Em-
pire de l'Amour , représenté pour la
premiere fois au Théâtre de l'Opéra , le
14 Avril 1733.*

Cette Lettre, Monsieur, contient
l'Extrait que vous avez bien voulu
me demander du Poëme Lirique que je
viens de donner au Public. J'y joins les
changemens qui y ont été faits depuis la
premiere Représentation ; j'en expose les
motifs, c'est-à-dire, les mécontentemens
que le Public avoit témoignés, et par-
conséquent mes torts.

Le Prologue se passe dans l'Isle de Na-
xos ; on voit dans le fond du Théâtre un
Temple de Jupiter. Bacchus, environné
des Nimphes, à qui son enfance a été con-
fiée, les voit avec regret accablées d'une
extrême vieillesse qu'elles déplorent par
ces Vers :

Ne peut-t-on enchaîner le tems ?

Le cruel nous poursuit sans cesse :

Il fait de nos plus doux instans

Autant de pas vers la vieillesse ?

Bacchus invoque Jupiter ; il en est éxau-
cé ; il l'annonce aux Nimphes, qui mar-

H iiij chent

chent alors vers le Temple avec cette langueur ordinaire à la vieillesse ; à peine ont-elles embrassé la Statuë de Jupiter , qu'elles sortent du Temple ayant repris tous les attraits de la Jeunesse, dansant et chantant autour de Bacchus , et le mot de *Plaisir* est le premier qu'elles prononcent.

La Fête des Nymphes rajeunies, est interrompuë par l'arrivée des Menades , des Baccantes et des Corybantes ; qui en formant des Jeux , invitent Bacchus à faire la conquête du monde. A la fin des Jeux Bacchus déclare aux Nymphes qu'il part pour aller répandre les Arts dont il est l'Inventeur , et le reste de la Scene qui se passe entre Autoñoë , la principale Nimphe , et lui , expose le sujet des trois Entrées dont ce Ballet est composé.

Je veux (dit Bacchus) pour le bonheur du monde ,

Devenir le plus grand des Dieux.

Autoñoë.

Helas ! il en est un qui des Dieux est le maître ,

Enfant impérieux , l'Univers est sa Cour.

Votre repos et vos vertus peut-être ,

Dépendront de lui quelque jour !

Bac-

Bacchus.

Eh ! quel est donc enfin ce Tyran ! . . .

Antonoë.

C'est l'Amour.

Bacchus.

Ne peut-on, en fuyant, échapper à ses armes ?

*Antonoë.*Pour mieux braver l'Amour n'en prenez point
d'allarmes ;Voyés tous ses bienfaits surpassés par ses
maux ,L'éloignement ne sert qu'à nous montrer ses
charmes ,

Et nous tromper sur ses deffauts.

Avant que vous quittés Naxos ,

Nous allons dans nos Jeux peindre sa tyra-
nie ,

Vous le verrez ternir la gloire d'un Heros ;

Tromper l'art enchanteur du plus puissant
génie ,

Et lui-même troublé de craintes , de soupirs ,

Ne pouvoir séparer ses maux de ses plaisirs.

Les Nymphes sortent pour aller pré-
parer les Jeux ; Bacchus reste avec les
Menades et leurs Troupes , qui termi-
nent ce Prologue par un Chœur , dont
voici les Vers :

H v .

Dieu charmant , cédez la victoire ,
 Si le fils de Venus vous appelle à sa Cour ;
 On peut être amoureux et voler à la gloire ;
 Le loisir des Héros appartient à l'Amour.

PREMIÈRE ENTREE.

Phedre et Ariane.

Phedre se reproche son amour pour Thésée qu'elle vient de lui découvrir ; après l'avoir long - temps combattu et caché, elle rappelle à Thésée tout ce qu'*Ariane*, dont il est aimé, a fait pour lui. Elle déclare qu'elle va avouer à sa sœur la trahison qu'elle lui a faite. Thésée cherche à l'en détourner, il lui dit :

D'un malheur qu'elle ignore ,
 Fuyez le vain éclat ;
 Vous ne lui rendrez qu'un ingrat,
 Et vous perdrez qui vous adore.

Ariane survient; elle annonce à Thésée que Minos va rompre ses fers et accorder la paix aux Athéniens. Elle ne voit plus qu'un avenir heureux ; elle ne doute pas que Minos apprenant leur amour ne consente à leur union. Thésée dans le trouble que cette nouvelle lui cause, va joindre le Roy qui l'attend ; et craignant que *Phedre* ne parle à sa sœur comme elle

la

L'a projeté, il lui dit en sortant, sans être entendu d'Ariane :

Si vous l'aimez ? laissez-lui son erreur.

Les deux sœurs restent ensemble: Ariane marque une confiance extrême dans l'amitié de sa sœur pour elle; elle craint seulement que Phedre n'ayant jamais aimé, ne regarde comme une foiblesse l'amour qu'elle a pour Thésée. Elle ne conçoit pas qu'on puisse n'avoir point d'amour. Phedre qui marque l'intention qu'elle a d'ouvrir les yeux à Ariane, lui dit, en parlant de l'Amour :

On porte au pied de ses Autels,
Plus de regrets que de reconnoissance.

Mais Ariane aime de trop bonne foy pour soupçonner son Amant. Phédre s'explique plus clairement; elle nomme Thésée. Ariane toujours aveuglée par sa tendresse, répond :

Il est sûr de mon cœur, il m'aimera toujours.

Le tendre penchant qu'il m'inspire,

A sçu lui conserver le jour!

Ah ! quel plaisir, désormais je puis dire,

Tous les momens où mon Amant respire,

Sont l'ouvrage de mon amour.

Je dois vous dire, Monsieur, qu'il y
H vj a voit

798 MERCURE DE FRANCE
avoit dans ces Vers deux fautes de dic-
tion tres-grossieres , et contre lesquelles
on s'est récrié avec beaucoup de justice.
Je reviens à mon Extrait :

Phedre enfin prend le parti de faire un
aveu ingénu à sa sœur ; mais le Roy ar-
rive avec Thésée , et Ariane n'entend et
ne voit plus que son Amant.

Après une fête en l'honneur de Thé-
sée , vainqueur du Minotaure , *Minos*
dit à Ariane qu'il sçait son amour pour
Thésée , il l'approuve par ces Vers :

L'amour n'est plus une foiblesse ,
Quand un Héros en est l'objet.

Et il les emmené pour préparer leur
Hyménée. Phédre qui reste seule , sent
alors des mouvemens qu'elle n'avoit
point éprouvez. Elle trouve que céder
son Amant pour ne point trahir sa sœur ,
eut été une consolation pour elle ; au lieu
que de le perdre par la volonté du Roy
uniquement , ne lui laisse que la douleur
de voir sa rivale heureuse.

Thésée qui a laissé Ariane au Temple
de Venus , où elle prépare un Sacrifice ,
revient joindre Phedre ; il cherche à aug-
menter le trouble où il la trouve ; il lui
propose enfin de se rendre à la Cour du
Roy d'Athènes, son pere, qui verra avec
plaisir

plaisir leur Hyménée. Phedre alors ne connoît plus que ce qu'elle doit à la vertu; elle dit à Thesée de fuir et de l'abandonner; Thesée feint de se rendre comme elle, aux droits du devoir. Il lui dit qu'il va épouser Ariane; que l'ayant aimée, le nœud qui va les unir et le temps rameneront cette première tendresse; cette résolution apparente produit par degrés l'effet qu'il en attendoit. Phedre le découvre par ces Vers:

Vous l'aimeriez ? ah ! tout me désespere ,
Ma sœur , de quels transports mon cœur se sent
saisir ?

Quoi , n'ai-je plus de choix à faire ,
Que vous tromper , ou vous hair ?

On voit paroître alors des Prêtresses de Venus : Thesée conjure Phedre de profiter du seul moment qui leur reste, pour s'éloigner , et la Scene finit par ces Vers :

Thesée.

Je meurs , si je vous perds : Prononcez ;

Phedre.

Je vous aime.

Ariane entre sur la Scene , précédée des Prêtresses de Venus , qui commencent des Jeux , et dans le moment où elle
se

800 **MERCURE DE FRANCE**
se livre davantage à l'espoir d'épouser ce
qu'elle aime , elle apprend la trahison de
son Amant et de sa sœur ; elle apperçoit
le Navire qui les conduit et qui s'éloigne ;
et les Vers que voicy , qui sont à la fin
de son Monologue , terminent l'Acte.

Hélas ! de l'infidèle ,

Avec tant de plaisir, j'avois sauvé les
jours.

Dieux ! quel en est le prix ? Il va vivre pour
elle ;

Mais tout sert leur fuite cruelle ,
Le Vaisseau disparoit : O comble de malheurs !
Barbare , sois content , tu me trahis / je meurs.

Il me reste , Monsieur , une remarque
à faire sur cet Acte. C'est le dégoût avec
lequel il fut reçu à la première Représen-
tation , depuis le départ de Phédre et
de Thésée. Il n'avoit pas besoin , pour
produire cet effet-là , de l'ennui qu'y ap-
porte la Scene, qui parut tres-longue, où
Minos venoit apprendre à Ariane ses
malheurs.

L'action étoit finie au départ de Phé-
dre et de Thésée , mais le mal venoit de
plus loin encore. Comment intéresser
par un sujet aussi rebattu que celui d'A-
riane , quoique peut-être j'aye mis de la
nouveaueté dans la maniere de le traiter ?
j'ai

J'ai fort mal fait de la choisir. Pour réparer une partie de mes torts, j'ai supprimé cette malheureuse Scene de Minos, et cet Acte à present est reçu favorablement.

SECONDE ENTREE.

L'Amour et Psyché.

Cet Acte, suivant l'ordre, annoncé dans le Prologue, auroit dû être le dernier, mais il a fallu le placer le second, pour éviter des difficultez dans l'exécution.

La Scene est dans l'Isle de Paphos.

Psyché, esclave de Venus, se croit oubliée de l'Amour et cette crainte l'afflige bien plus que les tourmens que Venus lui fait souffrir. L'Amour survient et la rassure. Ils sont interrompus par Venus qui précipite Psyché aux Enfers.

Le jour de la premiere Représentation de cet Acte, l'Amour en perdant Psyché, après un Monologue de déchaînement contre sa mere, voïoit arriver du Ciel un Jupiter, aussi peu secourable pour lui, qu'il devenoit ennuyeux pour le Spectateur.

On m'a assuré que c'est le sort des Jupiters, dans la plupart des Pieces où ils sont.

Bo2 MERCURE DE FRANCE

sont employez, de déplaire souverainement, et je puis dire que le mien a bien confirmé cette destinée. J'ai donc étouffé le Monstre dès son Berceau, il n'a point paru à la seconde Représentation.

L'Amour dans un Monologue veut d'abord détruire l'Empire de sa mere; mais bien-tôt il songe que de lui ôter ses charmes n'est pas le moyen de l'apaiser. Il a blessé Adonis pour elle, et projette de la fléchir, à force de la rendre heureuse.

N'employons que des soins flatteurs ;
Cachons bien à Venus tout ce qui lui rappelle ,
Qu'elle est une Mortelle ,
Que lui préfèrent tous les cœurs ;
Le charmant Adonis que j'ai blessé pour elle ,
Peut seul adoucir ses fureurs ,
N'employons que des soins flatteurs , &c.

Ces soins ont successivement leur effet, Venus et Adonis s'expliquent; la Déesse appelle les Bergers de Paphos pour célébrer le choix qu'elle vient de faire.

Après la fête, Adonis transporté de son bonheur, s'attendrit sur les persécutions que Venus fait souffrir à un Dieu à qui il a tant de graces à rendre. Il dit à la Déesse:

Quel

Quel bonheur l'Amour sçait répandre ,
 Sur un cœur qu'il tient engagé !

Hélas ! ce Dieu charmant , par vous même ou-
 tragé ,

Cede à l'ennui qui le dévore ;

Eh ! comment s'en est-il vengé !

Ce que vous aimez vous adore ;

Rien n'ose vous troubler dans un bonheur si
 doux.

Pourriez-vous bien le dérober encore ,

A ces mêmes plaisirs qu'il a versez sur vous.

Alors Venus est trop heureuse pour
 que la colere puisse avoir encore place
 dans son cœur ; elle rappelle Psyché des
 Enfers , et la rend à son Amant.

Psyché exprime à Venus par ces Vers, la
 reconnoissance dont elle est pénétrée.

Ay-je pû vous faire une offense ?

Eh ! comment de Venus partager les honneurs ;
 Consultez vos beaux yeux , lisez dans tous les
 cœurs ,

Vous y verrez mon innocence.

La suite de Venus et de l'Amour vient
 célébrer l'Hymenée de Psyché et de l'A-
 mour. Venus annonce enfin l'imamortalité
 de Psyché , par ce Chœur qui finit l'Acte.

Qu'une Divinité nouvelle ,

Jouisse parmi nous d'un éternel bonheur ,
 Psyché

Psiché, du Dieu d'Amour, sçait enchanter le cœur,

Elle est digne d'être immortelle.

Depuis les changemens, cet Acte a toujours été reçu avec indulgence. L'idée d'appaiser Venus pour la rendre extrêmement heureuse, n'est dans aucun des Auteurs qui ont écrit l'histoire de Psiché. J'ai esperé qu'elle me feroit pardonner d'avoir pris un sujet tant de fois traité.

TROISIÈME ET DERNIÈRE
ENTRÉE.

Zelindor, Roy des Génies du feu.

Le Théâtre représente le Palais du Génie. *Ismene*, mortelle aimée du Génie, expose le sujet par ce Monologue.

Cher *Alcidon*, tu m'aimeras toujours,

Si ta fidélité dépend de ma constance;

Notre Hymen s'apprêtoit, quels étoient nos
beaux jours,

Lorsqu'un cruel Génie en termina le cours ?

Souveraine en ces lieux, où brille sa puissance,

Ay-je un instant cessé de pleurer ton absence ?

Cher *Alcidon*, tu m'aimeras toujours,

Si ta fidélité dépend de ma constance.

Le reste du Monologue acheve d'expo-

ser

ser la fidelité qu'Ismene garde pour le mortel dont elle est séparée.

Avant les changemens qui ont été faits , le Génie, dans la Scene qui suivoit ce Monologue , n'y étoit qu'un Amant tres-tendre , mais rien ne marquoit en lui le caractere de Génie.

J'ai cru devoir changer cette Scene ; quoique le public eut paru recevoir cet Acte avec le plus d'indulgence , et voicy comme elle est depuis la cinquième Représentation.

Zelindor arrive , *Ismene* veut l'éviter. Il lui parle ainsi :

Arrêtes un moment : concevez l'esperance
Des destins glorieux que je viens vous offrir ;

Il est temps de vous découvrir ,

Quel est mon sort et ma puissance.

L'instant où je suis aimé ,

De la beauté qui m'a charmé ,

Rend la jeunesse éternelle !

Aimez ; vous serez toujours belle.

Pour obtenir ce bien quel secret est plus doux ?

Aimez ; le don d'être immortelle

Est le seul que l'Amour n'ait point versé sur
vous.

Ismene paroît toujours aussi peu touchée

306 MERCURE DE FRANCE
chée des soins du Génie ; elle lui dit en-
fin que la supériorité que lui donne sur
elle son pouvoir merveilleux , l'éloigne
de lui , et que s'il l'aîmoit bien , il lui au-
roit enseigné son art. Zélindor paroît
soupçonner ce reproche ; il montre à Is-
mène une Urne qui est dans le fond du
Théâtre.

Regardez cette Urne fidele ,
Par elle , je remplis tous les vœux que je fais ;
Elle peut tout sur moi , je ne puis rien sans elle ;
Ce secret que je vous révèle ,
M'assujettit moi-même à remplir vos souhaits

Zélindor la laisse seule avec l'Urne. Is-
mène s'empresse d'en éprouver le pou-
voir ; elle demande que le Palais du Gé-
nie s'évanouisse , et que celui où elle a reçu
la naissance paroisse. Elle est obéie ; on
voit un Jardin , orné de Statuës , et ter-
miné dans l'enfoncement par une Façade
d'Architecture. Ismène n'est pas encore
assez assurée de son pouvoir sur l'Urne ;
elle ordonne que les Statuës s'animent ;
à l'instant la Statuë de l'Amour s'anime
la première , et va par ses pas et par ses
attitudes animer les autres Statuës , qui
toutes forment une fête à l'honneur d'Is-
mène.

Voici un Canevas qu'on a trouvé ex-
tré-

trémement ingénieux ; je lui rends cette
 justice , parce qu'il n'est pas de moi. C'est
 une Statuë qui chante ces Vers , sur un
 air qui vient d'être dansé.

Quel bonheur digne d'envie !

Tes vœux nous donnent la vie !

A ta voix ,

L'Univers change ;

Tout se range ,

Sous tes Loix.

Tout reconnoît ton Empire ,

Tu le veux , le marbre respire ;

Tes beaux yeux ,

Nous donnent l'être ,

Nous font naître ,

Sont nos Dieux.

Quel bonheur , &c.

Pour nos jours quel doux présage !

C'est l'ouvrage

De tes traits ;

De nos cœurs reçois l'hommage ;

C'est le gage

Des bienfaits.

Quel bonheur , &c.

Après la fête , Ismène s'adresse à
 l'Urne.

Remplis mes derniers vœux , c'est mon cœur ,
 qui t'implore ;

Qui

Sers - moi contre un Tyran , de mon bonheur
jaloux ,

Un mortel amoureux , devenoit mon Epoux ,
Accorde à mes regards , cet Amant que j'adore .

A peine a-t-elle achevé , qu'il paroît
un Char brillant de lumière : Ismène
en voit sortir le Génie, sous l'habit qu'il
avoit lorsqu'il s'étoit présenté à elle, avec
les traits et le nom d'Alcidon. Ce qu'il lui
explique par ces Vers :

Apprenez mon destin; le Roy de la lumière,
A qui je dois cet Empire et le jour,
M'imposa la Loy sévère,
D'éprouver , malgré-moi , la beauté qui m'est
chère ;

Sous les traits d'Alcidon j'eus le bonheur de
plaire ;

Je vous transportai dans ma Cour,

A vos premiers sermens vous demeurerez soumise;

Tant de constance immortalise ,

Votre beauté, vos feux et mon amour.

Il appelle les Génies , qui viennent
reconnoître leur Reine , et célèbrent son
immortalité par une fête qui termine
l'Acte.

Les changemens, Monsieur , que je
viens de vous exposer , n'existoient que
depuis

depuis la cinquième Représentation. Dans mon premier Plan, Zélindor n'étoit point à la fois le Génie et Alcidon ; Ismène demandoit à l'Urne , ce mortel qu'elle aimoit. Il paroissoit , et tandis qu'elle désiroit d'être soustraite à la dépendance du Génie, il venoit tout-à coup; et voyant qu'il ne pouvoit être aimé d'Ismène , il prenoit le parti de la rendre heureuse. Voici les Vers qui terminoient l'Acte.

Par quelle erreur , hélas ! me laissois-je éblouir
Mes soins vous outrageoient en cherchant à vous
plaire ;

Du moins cessez de me haïr.

En faveur de l'effort que mon cœur va se faire ,
Revoyez le séjour où tendent vos souhaits ;
Possédez de mon Art les plus heureux secrets ;
Conservez long-temps la jeunesse ;
Mon malheur vous a fait mépriser ma tendresse ,

Recevez du moins mes bienfaits.

Ce trait de générosité ne touchoit point du tout ; on ne s'interroissoit point pour Alcidon ; le Génie paroissoit plus aimable ; enfin , j'avois trouvé le moyen de traiter assez mal un Sujet ingénieux , et dont un autre eut , sans doute , fait un meilleur usage. Un fort grand nombre de personnes ont eu l'idée de faire qu'Alcidon

310 MERCURE DE FRANCE
cidon et le Génie ne fussent qu'une même personne; elles me l'ont communiquée, et le conseil que m'a donné M. de Voltaire de la suivre, m'a déterminé.

Ne croïez-pas, je vous prie, Monsieur, que je présume, par les changemens que j'ai faits, avoir remédié à toutes mes fautes. Je ne m'attribuë point l'empressement que le public a marqué pour toutes les Représentations de ce Ballet; je sçai que j'en dois rendre graces au mérite de la Musique, et je dois le dire encore, à l'Art et au zèle des Acteurs. J'ai l'honneur d'être, &c.

Nous croyons devoir remercier publiquement M. de Moncrif, de l'honneur et du plaisir qu'il nous fait de nous adresser l'Extrait de son Poëme, avec l'aveu modeste des défauts qui peuvent lui être échappés; le Public lui en sçaura sans doute bon gré: Son exemple puisse-t-il être suivi par ses Confreres. Il y a long-tems que nous désirons ardemment qu'ils veuillent faire ce petit sacrifice, qui ne leur feroit point de tort. Nous les en avons encore priés dans l'Avertissement, mis à la tête du Mercure de Janvier de cette année.

Au reste, la modestie de l'Auteur de
co

ce Poëme nous engage à ne pas laisser ignorer au Public , que son Ouvrage est plein d'esprit, et fort orné de traits fins et délicats.

Nous parlerons plus au long des Représentations de ce Ballet , et de la magnifique et éclatante Décoration du troisième Acte.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

ON a eu avis d'Ispaham , que Thamas-Kouli-Kan avoit fait mourir plusieurs Seigneurs Persans qui avoient formé une conspiration pour se saisir de sa personne et de celle du jeune Roy , et pour remettre Schah-Thamas sur le Trône ; que ce Ministre tenoit l'Armée des Turcs bloquée dans Babylone, et que le Pacha de cette Place attendoit des secours considérables de Constantinople. Que Topal-Osman-Pacha avoit été choisi par le G. S. pour commander en Chef l'Armée contre les Persans.

P O L O G N E.

ON n'espere point que le Prince de Vienoviski puisse engager les Gentils-hommes du Palatinat de Cracovie et des Principautés de Sator et d'Oswieczin , qui ont signé et fait une con-

I fédé.

féderation le 23 Février à y renoncer; mais sa présence a du moins empêché que leur nombre n'augmentât, et à moins qu'il n'arrive quelque changement, leur parti sera le plus foible dans les Diettes particulieres de leurs Palatinats.

Le 3. de ce mois il arriva à Warsovie un Député des Gentilhommes du Palatinat de Cracovie et des Principautez de Sator et d'Oswieczin qui ont signé la Confédération. Le Primas, lui a refusé l'Audience qu'il lui a demandée, ne voulant écouter aucune proposition des Confédérés, qu'ils n'eussent formellement renoncé à leur Confédération, qui étoit également contraire aux loix et aux intérêts du Royaume.

On a recommandé aux Nonces, qui ont été élus dans les Diettes particulieres, de faire leurs efforts dans la prochaine Diette générale, pour qu'on exclut de la Couronne tous les Etrangers, et particulièrement ceux dont les biens ne sont pas en Pologne, et pour qu'on déclarât rebelles ceux qui oseroient former des factions pour élire un Roy, et assembler des Troupes sans y être autorisez par la République.

On continue d'assurer que la République mettra une Armée sur pied, si les Puissances voisines se déterminent à entreprendre de donner atteinte à la liberté des suffrages dans la prochaine Election.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Malte
le 15 Mars.*

LE Conseil de l'Ordre ayant reçu avis que six Vaisseaux d'Alger étoient mouillés aux Fogeri, dans le Golfe de Smirne pour y engager des hommes; et que le G. S. avoit donné
deux

deux Sultanes et un autre Vaisseau chargé de poudre et d'autres munitions de Guerre avec lesquels ils doivent repasser, a ordonné que les quatre Vaisseaux que la Religion fait équiper, dont on doit augmenter l'armement de 400. Hommes et de 32 Chevaliers, fussent prêts à mettre incessamment à la voile pour aller à la rencontre des Algériens du côté de Ponant, dans les Croisières. Don André de Reggio, Chef d'Escadre du Roi d'Espagne, qui a été envoyé à Malte par S. M. Cat. avec deux Vaisseaux, dont l'un est de 60 Canons, et l'autre de 50, pour joindre l'Escadre de la Religion, en attendant que l'Espagne fournisse des forces plus considérables, doit aller avec cette Escadre combattre celle des Algériens

E S P A G N E.

SElon plusieurs avis reçus, Don Blaise de Lezo est arrivé avec l'Escadre qu'il commande dans le Canal de Malte, où il doit être joint incessamment par les Vaisseaux de Guerre Espagnols qui sont dans le Port de la Specia, et par les quatre Vaisseaux de Guerre de Malte, pour fermer le passage aux Vaisseaux Turcs qui sont destinés à transporter les Troupes que le G. S. envoie en Afrique, afin de mettre les Maures en état de recommencer le Siege d'Oran.

G R A N D E B R E T A G N E.

LE 2 de ce mois, Jeudi-Saint, l'Archevêque d'York, Grand-Aumônier du Roi, lava les pieds, selon l'usage, à autant de Pauvres que S. M. a d'années. et il leur distribua les aumônes ordinaires.

Le 21. le Roi, la Reine, le Prince de Galles, le Duc de Cumberland, et les Princesses, virent au Théâtre du Marché au foin, une Représentation de l'Opéra de *Débora*.



FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE jour du Jeudi Saint, 2. Avril, le Roy entendit le Sermon de l'Abbé Poncet de la Rivière, Grand-Vicaire de l'Evêque de Séz, après quoi l'Evêque de Dijon fit l'Absoute. Ensuite le Roy lava les pieds à douze pauvres, et S. M. les servit à table. Le Duc de Bourbon, Grand-Maître de la Maison du Roy, à la tête des Maîtres d'Hôtel, précédoit le Service, dont les plats étoient portez par le Comte de Charolois, le Comte de Clermont, le Prince de Conty, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu et par les principaux Officiers de S. M. Après cette Ceremonie, le Roy se rendit à la Chapelle du Château, où S. M. entendit la grande-Messe, et assista à la Procession et ensuite aux Vêpres.

Monseigneur le Duc d'Anjou mourut à Versailles le 7. de ce mois vers les neuf heures du matin, âgé de deux ans, sept mois et huit jours, étant né le 30. Août 1730. Le Roy et la Reine, qui avoient donné de grandes marques de sensibilité à la mort de Madame de France, ont été extrêmement touchez de la perte de ce Prince.

Son Corps fut porté le même jour au soir, de Versailles au Palais des Tuilleries. Le lendemain

Il fut ouvert, embaumé, et mis dans le cercueil.

Le 9. vers les 7. heures du soir, il fut porté à l'Abbaye Royale de S. Denis. La marche se fit dans l'ordre suivant : Deux carosses du Roi, dans lesquels étoient les femmes de Chambre de Monseigneur le Duc d'Anjou ; un troisième carosse de S. M. où étoient les huit Gentilshommes ordinaires, destinez à porter le Cercueil, et les quatre coins du Poële de drap d'argent, qui le couvroit. Un détachement de la seconde Compagnie des Mousquetaires ; un pareil détachement de la première Compagnie ; un détachement du Quartier des Chevaux-Legers ; des Pages de la grande et de la petite Ecurie du Roy, et des Pages de la Reine, étoient à cheval devant le Carosse dans lequel étoit le Corps ; des Valets de pied de L. M. entouraient ce Carosse, après lequel marchoient un détachement des Gardes du Corps et celui du Quartier des Gendarmes ; ils portoient tous des flambeaux.

M. le Duc d'Orleans menoit le deuil ; M. l'Abbe de Bellefonds, Aumônier du Roy de Quartier, étoit à la droite dans le fond, portant le cœur ; M. le Duc d'Orleans à sa gauche, Mad. la Duchesse de Tallard, Gouvernante des Enfans de France, étoit vis-à-vis le Cœur. M. le Duc de Brissac, vis-à-vis de M. le Duc d'Orleans, avec qui il étoit. A la Portiere droite, M. l'Abbé de Brancas, Aumônier du Roy, et à la gauche Mad. de Villefort, Sous-Gouvernante des Enfans de France. Après le Carosse du Corps, celui de M. le Duc d'Orleans, celui de Mad. la Duchesse de Tallard, et celui de M. le Duc de Brissac fermoit le Cortège. Les Carosses de la suite formoient devant le même ordre.

Le Convoi arriva à l'Abbaye de S. Denis vers

816 MERCURE DE FRANCE

les dix heures du soir; l'Abbé de Bellefonds, présenta le Corps au Prieur de l'Abbaye, et il fit l'inhumation. Après cette Ceremonie, le Cœur fut porté dans le même Carosse à l'Abbaye Royale du Val de Grace.

Le Jeudy Saint 2. Avril, le Concert Spirituel continua au Château des Tuilleries. Le sieur Bononcini, dont on a déjà parlé, fit chanter un *Miserere* de sa composition, dans lequel la Dlle Erremens chanta differens Récits dans le goût Italien, qui firent plaisir. La Dlle le Maure chanta aussi un nouveau *Pange lingua*, alternativement avec les Chœurs, sur la Sarabande du quatrième Acte de *Jephthé*, dont les paroles sont, *Nous vivons dans l'innocence*, et sur le chant de la Bergerie de *Roland*, quand on vient dans ce *Bocage*, &c. M. Mouret y a ajouté quelques Versets en Musique de sa composition. Cette nouveauté a été très-applaudie.

Le même Concert fut interrompu pendant trois jours à l'occasion de la mort du Duc d'Anjou, et fut continué le reste de la Semaine, jusques et compris le Dimanche de *Quasimodo*. Les Dllles Erremens, Le Maure, Courvasier et Lenner, de la Musique de la Reine, y ont chanté pendant les trois semaines, differents petits Motets nouveaux, à une et à deux voix, de la composition des sieurs Mouret, le Maire et du Bousset, qui ont été très-goûtez. Le sieur Massé, qui a une très-belle voix de haute-contre et qui est de la Musique de la Reine, a chanté pour la premiere fois differens Récits avec justesse et applaudissement. Le sieur Sommis, fameux joueur de Violon du Roy de Sardaigne, y a executé differentes Sonates et des *Concerto*, dans la derniere perfection.

cc

et a été très-applaudi par de nombreuses Assemblées, que la justesse et la brillante execution de ce grand Maître y a attirées.

Le Pseaume, *Exultate justi*, à grand Chœur et Symphonie, de la composition du sieur Bordier, Maître de Musique de S. Innocent, executé le 10. Avril, fut generalement applaudi.

Le 25. Mars, l'Abbé de Fitzjames, fils du Maréchal de Berwik, Abbé de l'Abbaye Royale de S. Victor, y chanta solennellement sa premiere Messe, plusieurs Prélats et quantité de Personnes de distinction, assisterent à cette Ceremonie, après laquelle M. l'Abbé donna un splendide Repas.

Le 25. Avril, La Loterie de la Compagnie des Indes, établie pour le remboursement des Actions, fut tirée en la maniere accoutumée à l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numero gagnans des Actions et Dixièmes d'Actions qui doivent être remboursées, a été renduë publique, faisant en tout le nombre de 314. Actions.

BENEFICES DONNEZ

le 4. Avril 1733.

L'Abbaye Commandataire de Bardoüe, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Auch, vacante par le décès de M. de Montesquiou Préchac, en faveur de M. Jean-Marie Henrion, Evêque de Boulogne.

L'Abbaye Commandataire de S. Liguire, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Saintes, vacante par le décès du dernier Commandataire, en faveur de l'Abbé d'Harcourt, Prêtre et Doyen de Notre-Dame de Paris.

I iij. L'Abbé

L'Abbaye Commandataire de Notre-Dame de Beaulieu , Ordre de Citeaux, Diocèse de Langres, vacante par la démission de M. de Bonsens des Epinetz , en faveur de M. Savary , Bachelier de Sorbonne.

L'Abbaye Commandataire de Barzelles, Ordre de Citeaux , Diocèse de Bourges , vacante par le décès de M. Bruel , en faveur de M. du Mans , Prêtre , Conseiller au Parlement de Paris.

L'Abbaye Commandataire de Basse Fontaine , Ordre de Prémontré, Diocèse de Troye , vacante par la démission de M. le Febvre des Chevaliers , en faveur de M. de Cicery , Prédicateur ordinaire de la Reine.

L'Abbaye d'Espagne , Ordre de Citeaux , Diocèse d'Amiens , vacante par la démission de la Dame Lambert de Thorigny , en faveur de la Dame de Castellane , Religieuse de l'Ordre de sainte Claire Urbaniste.

L'Abbaye de Bonneville, Ordre de Citeaux , Diocèse de Roüen , vacante par le décès de la Dame d'Aubigny , en faveur de la Dame de Lausans , Religieuse du même Ordre.

L'Abbaye Régulière de Barbery , Ordre de Citeaux, Diocèse de Bayeux , vacante par le décès de Dame de Lastour , en faveur de Dame Fitzhbert , Abbessè Régulière de la Pieté-Dieu , du même Ordre.

L'Abbaye Commandataire de Theulley, Ordre de Citeaux , Diocèse de Langres , vacante par le décès de M. Trudaine , en faveur de M. de Qué-selin , Aumônier du Roy.

Le Prieuré Commandataire et Electif de Boscachard , Ordre de Saint Augustin , Diocèse de Roüen , vacant par le décès de M. Brochand , en faveur de M. François-Firmin Trudaine, Evêque de Senlis.

L'Abbaye Commandataire de Murceaux, Ordre de Prémontré, Diocèse de Toul, vacante par le décès de M. de l'Aigle, en faveur de M. de Foyal de Donnery, Docteur en Théologie.

L'Evêché de Dacqs, vacant par le décès de M. d'Abbadie d'Arboucave, en faveur de M. d'Audigue, Doyen, et Vicaire General de Luçon;



MORTS, NAISSANCES
et Mariages.

Nicolas de Vatteville, Lieutenant des Gardes du Corps, Compagnie d'Harcourt, mourut à Paris, le 3 Février dernier, âgé de 32 ans.

Le Marquis de Nerestang, Duc de Gadagne, Brigadier des armées du Roy, cy-devant Guignon de Gendarmerie, y mourut le 7 du même mois, âgé de 60 ans.

N. Cailly Delpech, premier Avocat General de la Cour des Aydes, mourut à Paris le 8 Mars, âgé d'environ 60 ans.

Le Chevalier de Belfond, chef de Brigade, Gardes du Corps, Compagnie d'Harcourt, mourut à Versailles, le 9 du même mois, âgé de 66 ans.

N. de Chausserais, mourut au Château de Madrid, dans le Bois de Boulogne, le 24 Mars, âgée de 75 ans. Elle avoit été fille d'honneur de feu MADAME.

Louïs-Euverte Angran, Maître des Requêtes, Intendant du Commerce, mourut le 17 de ce mois, âgé d'environ 51 ans.

L'v Pierre

820 MERCURE DE FRANCE

Pierre-Jacques-Joseph Ferdinand de Blondel, Chevalier, Baron d'Oudonove, Seigneur de Michelbek, Lillers, Villiers, &c. Brigadier des Armées du Roy, mourut le même jour, âgé de 62 ans.

Loüis de la Vergne de Tressan, Archevêque de Rouen, Abbé des Abbayes de Long-pont, de Bonneval, et d'Espau, mourut à Gaillon le 18 de ce mois, âgé de 63 ans. Il avoit été premier Aumônier de feu Monsieur le Duc d'Orleans.

D. Marie-Madelaine le Franc, veuve de Claude Arnould Poncher, Maître des Requêtes, &c. mourut le 19, âgée d'environ 70 ans.

Loüis-Pierre Scipion de Grimoard, Comte du Roure, décéda en son Château de Barsac, le 24 Avril, âgé de 86 ans et 7 mois; il étoit Lieutenant General de la Province de Languedoc, et Gouverneur de la Ville et Citadelle du Pont Saint Esprit; à l'âge de 22 ans, le feu Roy, qui l'aimoit beaucoup et qui l'a toujours honoré de ses bontez, lui donna un Régiment de Cavalerie; et connoissant son mérite, il lui confia le Commandement de toutes les Troupes qui étoient en Languedoc, dans la premiere Guerre des Huguenots, et un détachement considérable de Sa Maison, qui étoit aussi à ses Ordres, quoique commandée par d'anciens Officiers Généraux. Il laisse le Comte du Roure, fils, Gouverneur de la Ville et Citadelle du Pont-Saint-Esprit, Brigadier des Armées du Roy, et le Marquis du Roure, son petit-fils, Cornette des Mousquetaires Gris.

e. D. François-Elizabeth de Lamoignon, épouse de Jean Aymar Nicolai, Marquis de Goussainville, Premier Président de la Chambre des Comptes

ptes

tes, mourut à Paris le 27, dans la 55 année de son âge.

D. Henriette de Fitzjames, Dame du Palais de la Reine, épouse de Jean-Baptiste-Louis Clermont d'Amboise, Marquis de Resnel, Comte de Chiverni, &c. Gouverneur de Chaumont, et Grand-Baillif de Provins, Colonel du Régiment de Santerre, accoucha le 21 Mars, d'une fille, qui fut baptisée par l'Abbé de Fitzjames, Abbé de l'Abbaye Royale de S. Victor, et nommée Diane-Jacquete-Louïse-Henriette, par Jacques de Fitzjames, Duc de Liria, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or, et de l'Aigle blanc, Grand d'Espagne, de la première Classe, cy-devant Ambassadeur de S. M. C. auprès de l'Empereur et de la Czarine, et par D. Diane de Clermont Galterande, Epouse du Marquis de Clermont Saint-Aignan, Inspecteur General de la Cavalerie.

Dame Marie-Elisabeth de Chamillard, Epouse de Daniel-Marie-Anne de Talegrand de Périgord, Marquis de Talegrand, accoucha le 23 d'Avril, à Versailles, d'une fille, qui fut nommée Marie-Henriette, par Henry de Chamillard, Marquis de Cournelles, et par Demoiselle Marie-Marguerite-Françoise de Talegrand de Périgord, fille de Jean-Charles de Talegrand de Périgord, Prince de Chalais, Grand d'Espagne, et de Marie-Françoise de Rochechouart de Mortemar, Dame du Palais de la Reine.

Nous avons parlé dans le Mercure du mois passé du Mariage de M. le Marquis de Wargemont, avec Mademoiselle de Saint-Chamant sur quoi nous avons ouïs quelques circonstances

I aj ces

822 **MERCURE DE FRANCE**
cés, faute d'instruction, auxquelles nous suppléons volontiers icy.

La Cérémonie de la Célébration fut faite la nuit du 10 Mars, par M. de la Chaize, Docteur en Théologie et Curé des Paroisses de Villenauxce, en l'absence de M. l'Evêque de Troyes, qui devoit faire cette Célébration.

Dès les six heures du matin on sonna toutes les Cloches des deux Paroisses, et de l'Abbaye des Bénédictins, ce qui dura jusqu'au soir; on fit sur les Remparts et aux environs du Château, de fréquentes décharges de Canon.

La Milice Bourgeoise, au nombre de 400 hommes, ayant à leur tête les Principaux Officiers, et les Chevaliers de l'Arquebuse, parut sous les Armes, et accompagna, au son des Tambours, des Trompettes, des Haut bois, &c. le Corps de Justice de la Ville, quand il alla complimenter les nouveaux mariez.

M. Joblet, Procureur Fiscal, et de l'Election, porta la parole pour le Corps de Justice; et M. Rivet, Maire de la Ville, parla pour les Habitans. M. de Wargemont répondit avec toute la politesse possible; le peuple ne cessoit cependant de faire des acclamations, et la Milice termina cette cérémonie par une décharge generale.

A l'entrée de la nuit la Façade du Château qui regarde la Prairie, parut toute illuminée, avec autant de goût que de magnificence, par le moyen de plusieurs grands Lustres, et de quantité de Flambeaux, outre une infinité de Lampions, dont on avoit bordé les croisées. De plus on avoit placé autour des Fossez et du principal Canal, un tres-grand nombre de Terrines, dont les lumieres éclairaient doublement par la réverbération des Eaux. Un monde infini répandu
dans

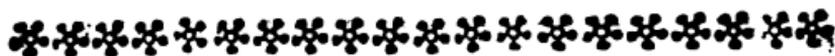
ans toute cette grande Prairie , coupée par divers Canaux , attiré par le bruit de la Fête, chargé de Falots, de Lanternes, &c. formoit une autre espece d'illumination , qui éclairoit toute la campagne aux environs.

Au milieu de cette Prairie et en face du Château , on avoit dressé sur quatre Pilliers un grand Feu d'Artifice , orné de Peintures , d'Emblèmes et de Devises convenables au sujet. Le Prince de Tingry y mit le feu , et l'exécution suivit avec une si agréable variété et tant de succès , que tout le monde en parut satisfait ; on tiroit en même-temps des Fusées et d'autres Artifices de la Tour de la principale Eglise. Enfin des Gerbes et des Soleils de feu terminerent tout ce brillant Spectacle qui dura pendant deux heures.

Il y eut ensuite dans le Château un magnifique Repas. On tira le Canon à l'entrée et à la sortie de Table. On avoit aussi dressé des Tables pour les principaux Officiers de Justice et Bourgeois de la Ville ; les Cours et les avenues du Château étoient pleines de Fontaines de Vin , que Madame de Saint Chamant eut soin de faire couler en abondance.

Le Dimanche suivant le Marquis et la Marquise de Wargemont , nouveaux mariez, le Prince de Tingry , le Marquis de Savines , Lieutenant General des Armées du Roy , vinrent avec la Marquise de Saint-Chamant, assister à la Messe Paroissiale, ils furent reçus à la Porte de l'Eglise par le Clergé Séculier et Régulier. A la fin de la Messe , chantée solennellement par le même Clergé , on chanta le *Te Deum* , au bruit du Canon et de la Mousqueterie de la Milice Bourgeoise , qui étoit autour de l'Eglise. A la sortie, le Marquis de Wargemont fit distribuer des Aumônes

On ne vit jamais un plus grand empressement à marquer de la joie et du zèle, que celui qui a paru de la part des Habitans de cette Ville, qui conserveront un souvenir éternel des bienfaits, qu'ils ont reçûs en différentes occasions de feu M. le Marquis de Saint-Chamant, &c.



ARRESTS NOTABLES.

ORDONNANCE DU ROY, du 3 Janvier, Concernant les Déserteurs du Régiment des Gardes Françaises, par laquelle S. M. a ordonné, veut et entend, que lorsqu'un Soldat dudit Régiment de ses Gardes Françaises aura manqué de se trouver à une des revûes, que le Commissaire des Guerres chargé de sa police en doit faire chaque mois, sans en être dispensé pour cause de maladie connue de son Capitaine, ou par congé expédié dans les formes prescrites par ladite Ordonnance, il soit, à la diligence du Prévôt des bandes, sommé au son du Tambour, et à cri public, au lieu de sa dernière demeure; de se trouver à la revûe prochaine, sous peine d'être puni comme déserteur, de laquelle sommation il sera dressé par lui procès verbal; et que faute par ledit Soldat de se trouver à cette seconde revûe, il soit réputé déserteur, et puni comme tel par jugement du Conseil de guerre; s'il peut être arrêté, sinon condamné par coutumace, huit jours après ladite seconde revûe, sans autre formalité que la déposition et le recollement de deux témoins qui déclareront avoir connoissance de son enrôlement et de son absence, et la représentation de ladite sommation, &c.

OR-

ORDONNANCE DU ROY du 28 Janvier, portant que le Régiment de Cavalerie de Conty, ci-devant Villeroy, prendra rang dans la Cavalerie après celui de Clermont, et avant le Régiment du Maine, nonobstant ce qui est porté par l'Ordonnance du premier Mai 1699 qui avoit fixé le rang de ce Régiment après celui de Villars, &c.

ORDONNANCE DU ROY, du 8 Février, pour établir quatre Officiers nouveaux dans les Régimens de Cavalerie de trois Escadrons, et dans ceux de Dragons; et deux seulement dans les Brigades de Carabiniers, et Régimens de Cavalerie de deux Escadrons.

ARREST du 25 Février, concernant les Parcs et Pescheries qui sont sur les grèves du ressort de l'Amirauté de Saint Brieuc, par lequel S. M. ordonne que les 20 Articles contenus dans l'Arrêt soient exécutez selon leur forme et teneur.

AUTRE du 3 Mars, concernant les marques qui doivent être apposées sur les toiles de coton blanches, mousselines et mouchoirs, provenant des ventes de la Compagnie des Indes.

AUTRE du 17 Mars, qui ordonne que pendant dix années, à commencer du premier Janvier 1734. les moruës, tant vertes que sèches, et les huiles qui proviendront de la pêche des sujets de Sa Majesté à l'Isle Royale, appelée ci-devant l'Isle du Cap-Breton, demeureront déchargées dans tous les Ports du Royaume, tant de l'Océan que de la Méditerranée et à Ingrande, de tous les droits d'entrée des cinq grosses Fermes.

AUTRE du 24 Mars, concernant les Parcs et Réche-

726 MERCURE DE FRANCE

Pêcheries qui sont sur les Grèves du Ressort de l'Amirauté de Brest, par laquelle S. M. ordonne que les Articles LXXXIV. et LXXXV. de l'Ordonnance du mois de Mars 1584. et ceux du Livre V. du Titre III. de l'Ordonnance du mois de Novembre 1684. soient exécutez selon leur forme et teneur; et en conséquence, a ordonné et ordonne que les XIV. Articles contenus dans ledit Arrêt soient exécutez selon leur forme et teneur, &c.

ORDONNANCE DU ROY, du 25 Mars, par laquelle S. M. ordonne, que tous les Officiers absens par semestre, qui se rendront à leurs charges au premier du mois de Mai prochain, soit à la garnison, soit en route, si leurs Régimens étoient alors en marche, jouiront de leurs appointemens pour tout le tems qu'ils auront été absens, et y seront payez en vertu de la présente Ordonnance, nonobstant le tems fixé par celles du 10 Septembre 1732. qui seront au surplus exécutes en tout ce qu'elles contiennent.

AUTRE du 28 Mars, qui ordonne que les Couvertures de laine qui se fabriquent à Montpellier, jouiront à la sortie du Royaume de la même modération de droits que celle portée par l'Arrêt du 14 Novembre 1716. en faveur des petites étoffes de laine qui se fabriquent dans la Province de Languedoc.

AUTRE du 31 Mars, qui proroge pendant une année seulement, la permission accordée aux Négocians des ports et villes maritimes du Royaume, d'envoyer leurs vaisseaux directement en Irlande, pour y acheter des bœufs salez, et les transporter ensuite aux Isles et Colonies Françaises de l'Amérique.

ARREST DU PARLEMENT, au sujet d'un Libelle, &c.

Ce jour les Gens du Roy sont entrez, et Maître Pierre - Gilbert de Voisins, Avocat dudit Seigneur Roy portant la parole, ont dit :

M E S S I E U R S,

Attencifs depuis quelque-tems à la recherche d'un Ecrit fugitif, qui s'annonçoit sous le titre de *Reflexions pour les Evêques de France*, nous venons enfin d'en découvrir un Exemplaire que nous apportons à la Cour. Elle y reconnoîtra les caracteres du Libelle le plus emporté, le plus séditeux, et le plus digne d'éprouver toute la sévérité de la censure publique.

On y représente l'Eglise et la Religion comme abandonnées aujourd'hui en France, à la violence et aux entreprises des Magistrats séculiers, et n'ayant rien à espérer de l'appui du Gouvernement, ni de l'autorité du Prince, dont elles ont à regretter d'avoir attendu envain le secours.

Les couleurs les plus noires y sont employées, pour former les traits de l'idée qu'on voudroit donner de l'état présent des affaires de l'Eglise. On ne craint point de rappeler à ce sujet l'image de ces tems funestes, dignes d'un éternel oubli, où les troubles de la Religion firent éprouver à nos Peres l'extrémité des plus grands maux. Ce n'est pas assez de nous menacer de les voir renaître. Peu s'en faut qu'on ne les préfère à la situation du tems où nous sommes, et que l'on ne forme des vœux pour voir succéder à sa place de pareils malheurs.

La moderation des Prélats les plus sages et les mieux intentionnez est décriée. Au gré de ce Libelle téméraire, il n'y aura plus de vrai zele que celui qu'on verra toujours prêt à se porter

SUR

aux partis extrêmes , plus de difficultez dans l'Eglise qui ne soient fatales , plus de troubles qui se puissent appaiser charitablement , plus de dissensions qui ne produisent un schisme , dont l'Auteur semble envisager les suites avec une espèce de satisfaction.

Ce Schisme en effet est l'objet qu'il se propose. C'est , dit-il , la seule ressource qui reste aux Evêques , dans la cause qu'ils soutiennent , et dans l'usage de l'autorité et du Caractere divin dont ils sont revêtus. Ou plutôt , si on l'écoute , ce Schisme est formé ; il existe , et la foiblesse des Prélats est seule cause de ce qu'il n'a pas encore éclaté.

Nous ne faisons , MESSIEURS , que vous tracer une légère idée des excès que renferme cet Ecrit. La fidélité même de la Cour s'y voit attaquée : et sensible autant qu'on le sçauroit être à un reproche si contraire aux véritables sentimens dont elle sera toujours pénétrée , elle verra en même-tems avec encore plus d'indignation , les traits injurieux qui sont portez jusqu'à la Majesté Royale.

Graces au Ciel , de tels Ecrits sont impuissans. La fureur qui les dicte , de quelque côté que se portent ses excès , ne sçauroit qu'inspirer de l'aversión et de l'horreur , pour peu qu'on l'envisage de sang froid , et fait d'autant mieux sentir l'avantage et la nécessité d'une conduite modérée. Mais leur licence et leur scandale doivent être réprimez : Et pour obtenir contre celui-ci la condamnation qu'il merite , nous avons pris les Conclusions par écrit que nous laissons en ce moment à la Cour.

Eux retirez :

Vû le Libelle intitulé : *Reflexions pour les Evê-*

1780

us de France. La matiere sur ce mise en délibération.

La Cour a ordonné et ordonne que ledit Libelle sera laceré et brûlé en la Cour du Palais, au pied du grand Escalier d'icelui par l'Exécuteur de la haute Justice, comme injurieux à l'autorité Royale, et à l'honneur des Parlemens, excitant au schisme, et tendant à sédition. Fait inhibitions et deffenses à tous Libraires, Imprimeurs, Colporteurs, et à tous autres, de l'imprimer, vendre et débiter, ou autrement distribuer, sur peine d'être procedé contre eux extraordinairement. Enjoint à tous ceux qui en auroient des Exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe Civil de la Cour, pour y être supprimés; permet au Procureur General du Roy, de faire informer contre ceux qui ont composé, imprimé, vendu, débité, ou distribué ledit Libelle, pardevant Maître Louis de Zienne, Conseiller, même pardevant les Lieutenans Criminels ou autres premiers Officiers des Sièges Royaux du Ressort; pour les témoins qui se trouveroient dans l'étendue desdits Sièges, pour la poursuite et diligence des Substituts du Procureur General du Roy en iceux; pour les informations faites, rapportées et communiquées au Procureur General du Roy; être par lui requis, et par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra; ordonne que Copies collationnées du présent Arrêt seront envoyées aux Bailliages et Sénéchaussées du Ressort, pour y être lû, publié et enregistré. Enjoint aux Substituts du Procureur General du Roy d'y tenir la main, et d'en certifier la Cour dans le mois. Fait en Parlement le 14 Avril 1733. Signé, YSABEAU.

Et le 14 Avril 1733. à la levée de la Cour en
exécution

730 **MERCURE DE FRANCE.**
exécution du susdit Arrêt, le Libelle y mentionné a été laceré et jetté au feu par l'Executeur de la haute Justice, au bas du grand Escalier du Palais, en présence de nous Etienne-Henry Ysabeau, l'un des trois premiers et principaux Commis pour la Grande Chambre, assisté de deux Huissiers de ladite Cour. Signé, YSABEAU.

ARREST DU PARLEMENT; du 25 Avril,
au sujet de deux Livres, &c.

Ce jour, toutes les Chambres assemblées, Monsieur le Premier Président ayant dit que les Gens du Roy étoient en état de rendre compte à la Cour des ordres dont elle les avoit chargés par son Arrêté du 15 du présent mois, ils ont été mandez; entrez en la Cour, ils ont été entendus en leurs Conclusions; et eux retirez, la matiere mise en délibération.

La Cour a ordonné que les Livres intituléz :
• *L'un, Nouvelle deffense de la Constitution, où l'on monstre qu'elle est règle de Foi, &c. par M. Claude de Pelletier, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Eglise de Reims, à Rouen, chez Philippe-Pierre Cabut, rue du Becq 1729. et l'autre: Traité de l'Amour de Dieu, tiré des Livres Saints, dans lequel, &c. dédié au Roy, par M. l'Abbé de Pelletier, Chanoine de l'Eglise de Reims, 2 vol. à Paris, chez Henry, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves 1732. seront supprimez comme contenant des Propositions séditeuses, contraires au respect dû au Caractere et à la Personne de plusieurs Prélats, à l'honneur et à l'autorité des Parlemens, excitantes au Schisme, et tendantes à troubler l'ordre et la tranquillité publique, en proposant la Constitution *Unigenitus* comme une règle de Foi: Fait deffenses à toutes personnes de quelque état et condition qu'elles soient,*

doient, de faire à l'occasion de ladite Constitution aucun Acte ou Ecrit tendant au Schisme, à peine d'être procédé extraordinairement contre les contrevenans : Ordonne qu'à la requête du Procureur General du Roy, pardevant M^e Anne-Charles Goislard Conseiller, il sera informé contre l'Auteur desdits Livres; comme aussi qu'il sera informé contre le Frere Coiffrel, des faits portez en la dénonciation mentionnée en l'Arrêté du 15 de ce mois, et Exploit du 12 dudit mois y énoncé, pour les informations faites et communiquées au Procureur General du Roy, et rapportées, toutes les Chambres assemblées, être par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra. Ordonne que le present Arrêt sera imprimé, lû, publié et affiché par tout où besoin sera, et que Copies collationnées d'icelui seront envoyées aux Bailliages et Senechaussées du Ressort; pour y être lû, publié et enregistré. Enjoint aux Substituts du Procureur General du Roy d'y tenir la main, et d'en certifier la Cour dans un mois.

ARREST DU CONSEIL D'ETAT;
du 25 Avril.

Le Roy ayant fait examiner, en son Conseil; un Ouvrage qui se répand dans le Public, et qu'on a voulu accréditer en lui donnant le titre d'*Instruction Pastorale de M. l'Evêque de Montpellier, adressée au Clergé et aux fidèles de son Diocèse, au sujet des miracles que Dieu fait en faveur des Appellans de la Bulle Unigenitus.* Sa Majesté auroit reconnu que cet Ouvrage imprimé sans Privilege et sans nom d'Imprimeur, n'est qu'un tissu de déclamations injurieuses à l'autorité du Roy, et encore plus à celle de l'Eglise qu'on y représente comme menacée d'une destruction prochaine, et d'une révolution qui y

632 **MERCURE DE FRANCE**
 fera succéder une Eglise nouvelle , composée de
 ceux qui résistent à l'Eglise présente : Que de si
 étranges idées y sont annoncées d'un ton pro-
 phétique , et dans un stile qui seroit plus conve-
 nable à une satire , qu'au Mandement d'un Evê-
 que , ensorte qu'il n'a pû être jamais paru de
 Libelle plus propre à répandre de vaines terreurs
 et de fausses impressions dans l'esprit des peu-
 ples , à leur inspirer de l'aversion ou du mépris
 pour le Pape et pour les premiers Pasteurs , et à
 diminuer ou affoiblir dans leur cœur , le respect
 pour la Religion même ; à quoi étant nécessaire
 de pourvoir , pour éloigner tout ce qui peut en-
 tretenir ou augmenter un feu que le Roi ne cher-
 che qu'à éteindre dans son Royaume. Sa Majesté
 étant en son Conseil , a ordonné et ordonne que
 ledit Ouvrage intitulé , *Instruction Pastorale de*
M. l'Evêque de Montpellier , adressée au Clergé et
aux Fideles de son Diocèse , au sujet des miracles
que Dieu fait en faveur des Appellans de la Bullè
Unigenitus , 1733. sera et demeurera supprimé ,
 comme contraire au respect dû à l'Eglise et au
 Roy , tendant à émouvoir les esprits et à trou-
 bler la tranquillité publique. Enjoint à tous ceux
 qui en ont des exemplaires , de les remettre in-
 cessamment au Greffe du Conseil , pour y être
 supprimez et lacerez. Fait déffenses à tous Im-
 primeurs , Libraires et autres , de quelque état
 qualité et condition qu'ils soient , d'en vendre ,
 débiter ou autrement distribuer , à peine de puni-
 tion exemplaire ; et sera le present Arrêt lû , pu-
 blié , &c.

T A B L E

P ieces Fugitives , les deux Temples ,	611
Lettre sur la mort du Pere de la Tour, &c.	626
Madrigal de Mlle de la Vigne ,	641

Neuvième Lettre sur Oran , Ceuta , &c.	643
Rondeau de Mlle de Malcrais ,	650
Lettre de M. &c. sur <i>Zaire</i> ,	651
L'Aurore , <i>Cantate</i> ,	656
Réponse à la Lettre, sur le nom de Bordeaux,	659
Le Triomphe d'Hebé , <i>Ode.</i>	667
Cabinet de M. Caperon, Description , &c.	671
Les Plaisirs Champêtres , <i>Epitre.</i>	682
Suite du Voyage de Basse-Normandie ,	692
Epitre d'un Suisse à Mlle de la Vigne ,	711
Nouvelle idée Physique sur les Acides , &c.	714
L'Hyver , <i>Poème</i> ,	727
Addition à la Lettre sur les Habits Canoniaux,	730
Enigmes, Logogryphes , &c.	732
Nouvelles Littéraires des Beaux Arts , &c.	735
Dictionnaire des Cas de conscience , &c.	736
Principes de l'Histoire , &c.	743
Histoire Universelle, Sacrée , &c.	749
Description , &c. de l'Empire de la Chine ,	750
Traité de l'Opinion , &c.	755
Traité general des Horloges , &c.	757
Bibliothèque des Théâtres , &c.	758
Histoire complete de l'Eglise d'Evreux ,	759
Opération d'Agriculture , sur la maniere de pro- vigner les arbres , &c.	760
Assemblées publiques des Académies des Belles- Lettres et des Sciences ,	762
Prix Littéraire fondé dans l'Académie des Belles- Lettres ,	763
Programme du Prix de l'Acad. des Sciences,	765
Eloge du P. Boursault ,	769
Du P. G. Tho. de Jainville , Dominiquain ,	771
Nouvelles Estampes ,	772
Grille faite pour le Roy de Portugal ,	713
Air à boire gravé ,	776
Spectacles , Discours au Public ;	777
Le Complaisant , Comédie nouvelle ,	780
Ode , Compliment au Porterie ,	789
L'Empire de l'Amour , Ballet ,	793

Nouvelles Etrangères , Turquie et Perse , Polono gne , &c.	811
Extrait d'une Lettre écrite de Malte , &c.	812
Espagne , Grande-Bretagne ,	813
France , nouvelles de la Cour , de Paris, &c.	814
Bénéfices donnez , &c.	817
Morts , Naissances et Mariages ,	819
Arrêts Notables.	824

Errata de Mars 1733.

- P** Age 445. ligne 13. dans de Bayeux , lisez de Bayeux.
- P. 451. ligne 24. *l.* et par un autre.
- Ligne 27. et réimprimé , *l.* qui est réimprimé.
- P. 452. ligne 1. *l.* Juillet , on apprend.
- P. 473. ligne 3. *l.* par ce droit , le Restituteur.
- P. 474. ligne 1. publié . *l.* Public.
- Ligne 10. *l.* Guido.
- P. 424. ligne 18. Danguau , *l.* Danguan.
- P. 500. ligne 10. m'auze , *l.* m'avez.
- P. 606. l. 3. du b. Bouchart , *l.* Boucherat.

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 630. ligne 25. être difficilement , lisez ? que difficilement. P. 660. ligne 17. au derriere du , *l.* derriere le. P. 670. l. 7. faux , *l.* feux. P. 677. l. Cupules , *l.* Capsules. P. 695. ligne 4. du b. frustré , *l.* frustrer. P. 719. l. 3. du b. l'eau , *l.* l'eau de la. P. 756. ligne 3. l'Astronomic judiciaire , *l.* l'Astrologie judiciaire. P. 759. l. 19. a , ôtez ce mot. P. 769. ligne 11. Pacats , *l.* Pascals. P. 771. l. 25. Jinville , *l.* Jainville. P. 771. l. 28. Architeques *l.* Architectes. P. 782. l. 9. à que , *l.* et que. P. 802. l. n'est pas , *l.* ce n'est pas. P. 808. l. dern. n'existoient , *l.* n'existent.

La Chanson notée doit regarder la page

770

